



1

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Jully.*_____



Registre des mariages A.

N^o 1.
Borgeaud et Moënoz

Aujourd'hui Le huit février mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud Jules Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fils de Jean Borgeaud et de Louise Françoise née Corban

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sully le 30 Juin 1842

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moënoz Rosine Julie, Institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domiciliée à Sully

Noms des parents :

- fille de François Albert et de Louise Sophie née Parbey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sully le 23 février 1850

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully du 27 Janvier au
huit février 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Louis Borgeaud
Rosine Moënoz

des témoins :

Antoine Borgeaud
Auguste Musy

L'officier de l'état civil :

Martin

Papiers présentés :

1.^o Promesses de mariage des époux
2.^o Certificat de publication de mariage
à Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rose & Barbey
N° 2.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mars* mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Rose Charles Auguste*, employé au chemin de fer
de *Ballaigues* domicilié à *Lausanne*
fils de *Jean Louis Rose* et de *Louise née Freymont la femme*
veuf de Caroline Rosine Catherine Lutz
né à *Monticher* le *4 Avril 1847*

et

2. *Barbey Sophie*, cuisinière
de *Chebbes* domiciliée à *Lausanne*
fille de *Jean François Samuel* et de *Jeanne Susanne Regamey*
Célibataire
née à *Sully* le *27 Octobre 1852*

Les publications ont eu lieu à *Ballaigues, Chebbes et Lausanne.*
Sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rose
Sophie Barbey

des témoins :

Antoine Bourgeois
Eduard Raymondin

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Saphorin &
Pallobes.

Papiers présentés :

- 2 *Extraits de naissance des époux*
- 1 *Métre de décès de Caroline Rosine Rose*
- 3 *Publications de mariage à Lausanne*
Chebbes & Ballaigues
- 1 *Autorisation pour la célébration du*
mariage

N^o 3.
Blanc & Blanc.

Aujourd'hui *vingt huit Avril* mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Jules François Blanc, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Belmont* domicilié à *Belmont*

Noms des parents :

fil de *Jean Luciel* et de *Jeanne Marguerite née Viot*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Belmont* le *vingt novembre 1843*
et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Blanc Marianne*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Belmont* domiciliée à *Belmont*

Noms des parents :

fille de *Paul Rodolphe* et de *Jeanne Françoise née Dubois*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Belmont* le *29 Octobre 1843*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Belmont*, le *9^e Avril 1876*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules F. Blanc.
Marianne Blanc

des témoins :

Jean L'Herminier
J. Collin

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1^o *Extraits de naissances des époux*
2^o *Certificat de publication des bans de mariage.*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 4
Menétrey & Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Menétrey Charles Henri, agriculteur

du Mont et de Polix le Grand domicilié au Mont

fils de Jean Isaac Menétrey et de Jeanne Louise née Cochez sa femme

Célibataire

né au Mont le vingt cinq février 1849

et

2. Meylan Lydie

du Lieu domiciliée au Mont

fille de Jean David Meylan et de Charlotte née Cochez sa femme

Célibataire

née au Mont le trente un juillet 1846

Les publications ont eu lieu au Mont le 9^e Mai, à Polix le Grand le 12 Mai & au Lieu le 13 Mai 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme. l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Menétrey
Lydie Meylan

des témoins :

Edouard Lédemann
Auguste Meylan

L'officier de l'état civil :

Martin
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

- 1^o Les extraits de naissances des époux
 - 2^o Les certificats de publications, du Lieu de Polix et de Romanel
 - 3^o L'autorisation de l'officier de l'Etat civil de Romanel pour la célébration du mariage.
- Romanel, de Polix & du Lieu

Registre des mariages A.

N° 5
Petitmaitre & Lott.

Aujourd'hui dix huit Juillet mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Auguste Petitmaitre boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverdon domicilié à la Faudrèze Tully

Noms des parents :

fils de Jean Samuel et de Susanne Julie née Durvieux

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Yverdon le vingt huit Janvier 1839.

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Marie Lott

Lieu d'origine et de domicile :

de Pisy domiciliée à la Faudrèze Tully.

Noms des parents :

fille de Auguste et Janet et de Jeanne Louise née Gindroz

Etat civil :

veuve de Henri Daniel Lott

Date de la naissance :

née à Cordier (Lutry) le premier Décembre 1834.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 1^{er} Juillet, à Gimel le 1^{er} Juillet & à Tully le 1^{er} Juillet 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Auguste Petitmaitre
Jeanne Marie Lott

des témoins :

Louis Lott
P. Collioud

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1. Extraits de naissances des époux
2. Acte de décès de M^{re} G^{de} Lott.
3. Certificat de publication à Gimel & Yverdon
4. Promesse de mariage affichée à Tully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yverdon & Gimel

Bessat et Favre

Aujourd'hui vingt six Août mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Louis Bessat agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Epesses & Lully domicilié à Epesses

Noms des parents :

fils de Jean Abram et de Louise Madeleine Chappuis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Epesses le premier Mai 1847

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Favre

Lieu d'origine et de domicile :

de Tauthéviac domiciliée à Lully

Noms des parents :

fille de Pierre Daniel Vallotton et de Elisabeth née Maeder

Etat civil :

femme divorcée de Jules Favre

Date de la naissance :

née à Chêne le vingt trois Juin 1844

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lully le 9 Août, à Lully & Epesses le 12^e & à Tauthéviac le 13 Août, sans opposition

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Bessat
Louise Favre Vallotton

des témoins :

Isaac Louis Pomjalon
Mogroz Jules

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

Extraits de naissance de l'époux

Acte de mariage de l'épouse avec J. Favre Marrens, Lully

Acte de divorce de l'épouse & Lully

Certificat de publication à Lully

Epesses Lully & Tauthéviac

Autorisation du mariage par l'officier de l'état civil de Lully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 7.
Baudat & Savoy.

Aujourd'hui vingt neuf Août mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Georges Charles Baudat, charpentier.

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle domicilié à Tully

Noms des parents :

fils de Henri Samuel et de Marie Susanne Guar

Etat civil :

veuf de Jeanne Marie dite Nanette née Jermann

Date de la naissance :

né à L'Isle le 21^e Novembre 1844

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Amélie Savoy repattachée

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles près Attalens, ~~Tully~~ domiciliée à Cuchy

Noms des parents :

fille de Pierre Joseph et de Pétronille, Célestine Gaudard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cuchy le 13^e Septembre 1842

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully le 9 à Lausanne le 12, à L'Isle
le 9^e et à Attalens le 8^e Août 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Baudat
et Amélie Savoy

des témoins :

Japrot Louis
Perruz D. Louis fils

L'officier de l'état civil :

J. Martini

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux
Acte de décès de Jeanne Marie Baudat
Certificats de publications et attestations
de L'Isle, de Lausanne & de Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Attalens
& L'Isle.

N° 8.
Messeiller & Kirschmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent

soixante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Paul Louis Messeiller, agriculteur.

de Saint-Prix domicilié à St Prix

fils de Jeanne Pauline Messeiller

Célibataire

né à St Prix le onze Décembre mil huit cent cinquante-un.

et

2. Pauline Henriette Elisa Kirschmann

de Echichens domiciliée à St Prix

fille de Jean Louis Samuel et de Louise née Gibaud

Célibataire

née à St Sulpice le vingt Août mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à St Prix & à Sufflens le Château le 23^e

Septembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Messeiller Louis
Kirschmann Elisa

des témoins :

Benjamin Milligues
Antoine Bourgeois

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1. Actes de naissance des époux.

2. Certificats de publication de St Prix

& Sufflens le Château.

3. Autorisation de célébrer le mariage à Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Prix & Sufflens
le Château.

N^o 9.
Dupont & Combet

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Charles Marc Samuel Dupont, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Villars 4^e Yens

Noms des parents :

fil de Louis Philippe et de Esther Marianne Louise Barbey

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à Sausanne le trois Octobre mil huit cent cinquante deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Charlotte Louise Combet

Lieu d'origine et de domicile :

de Champvent domiciliée à Sausanne

Noms des parents :

fille de Samuel Marc et de Rotette Badoel

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Sausanne le dix huit Novembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully, Champvent, Sausanne & Villars 4^e Yens le 14 Octobre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Dupont
Louise Combet

J. Digerens
Antoine Majales

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1. Extrait de naissance des époux
- 2. Certificat de publications à Champvent Villars 4^e Yens, Sully & Sausanne
- 3. Autorisation de mariage hors de l'arrondissement de l'époux.

officiers de l'état civil de

Sausanne, Villars 4^e Yens & Champvent.

N° 10
Dupont & Senaud

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
soixante Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Lambert Louis Dupont, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully domicilié à Tully

Noms des parents :

fils de Georges Louis et de Jeanne née Dupont la femme

Etat civil :

veuf de Jenny née Belet

Date de la naissance :

né à Tully le 20^e juillet 1846

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Susanne Senaud

Lieu d'origine et de domicile :

de Aranches domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de Samuel Henri Bétax et de Madelaine née Chappuis

Etat civil :

veuve de Charles Senaud

Date de la naissance :

née à Grandvaux le 29 Mars 1849

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully le 21^e à Aranches le 28^e
Octobre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Dupont
Sophie Senaud

des témoins :

Antoine Bourgeau
Jean Milliquet

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

- 1^o Extraits de naissance de l'époux
- 2^o Extraits de mariage de l'épouse ent.^e née Aranches.
- 3^o Certificat de publication de Aranches
- 4^o Actes de décès de Ch^e Senaud &
de Jenny Dupont née Belet

Registre des mariages A.

N^o 11.
Chavan et Barbey.Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chavan Henri François David, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de Henri François David et de Louise Victoire Sophie née Reymondin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le 22 Mars 1852

Nom et profession de l'épouse :

2. Barbey Louise Amélie

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully et de Chevres domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de François Polidore et de Marie Philippine née Duprat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le 19^e Juin 1856

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully et à Chevres le 4^e Novem-
bre 1876Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chavan
Louise Barbey

des témoins :

Fr. P. Barbey
Lo. Reymondin

L'officier de l'état civil :

Martini

Papiers présentés :

1^o Extraits de naissance des époux
2^o Certificats de publication de mariage
de Chevres & Pully.
3^o Promesses de mariage.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deChevres.

Louly et Steinlen
N^o 12.

Aujourd'hui vingt sept du mois de *Novembre* mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Louly François Frédéric*, *Coiffeur*
de *Sullayes & Montpreveyres* domicilié à *Lausanne*

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fil de *Jean Samuel* et de *Charlotte Louise* née
Thomas *Célibataire*

Etat civil :

Date de la naissance :

né à *Lausanne* le *9 Juillet 1840*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Steinlen* née *Marguete Henriette Louise François Philippin*
de *Nevy* domiciliée à *Lausanne*

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fille de *Abraham Marguete* et de *Henriette Friederich Stahlberg*.

Etat civil :

Date de la naissance :

La femme, veuve de *Louis Steinlen*, décédé le *19 février*
1874. née à *Lausanne* le *24 Juin 1838*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nejivires* le *8^e Novembre*, à *Nevy* le *10^e No-*
vembre, à *Lausanne & Corcelles le Jorat* le *11^e Novembre 1876*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Louly
M. Steinlen

des témoins :

Progamus Molligues
Ernest Dupont

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Actes de naissance des époux
Acte de décès de Louis Steinlen
Certificats de publication de Lausanne & Corcelles le Jorat
Nevy, Nejivires & Corcelles le Jorat
Autorisation de célébrer le mariage
à Pully.

Vu le 28 Novembre 1876
cf. procès
1876

Registre des mariages A.

N° 13
Clerc & Bron

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. françois Joseph Clerc, ouvrier

Lieu d'origine et de domicile :

de Port-Valais (Valais) domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de Michel Clerc et de Catherine Roch

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à Port Valais le vingt quatre février 1842

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Alexandrine Bron

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Saphorin (Lavaux) domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de Jean françois et de Jeanne Louise Terrin sa femme

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le trente janvier 1856

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont, Port-Valais & St. Sapho
rin le 15 Mars 1846.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Clerc François
Alexandrine Bron

des témoins :

Emile Pache
ou Samuel Couit

L'officier de l'état civil :

Martin

Papiers présentés :

Actes de naissances des époux
Certificats de publication de Courcy
St. Saphorin (Lavaux) & Pully.

Le mariage a été célébré aux

officiers de l'état civil de

St. Saphorin & Courcy.

N° 14
Currit & Grossiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trante Décembre mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Samuel Currit domestique
de Concise domicilié à Tauder
fils de Louis Samuel et de Jeanne Marie Charlotte née Ruffier
Célibataire
né à Concise le vingt sept février 1849

et
2. Louise Herminette Grossiger
de Pisy domiciliée à Tauder
fille de Mario Elisabeth Grossiger ~~et de~~ Jean Frédéric
Célibataire
née à Tully le vingt juillet 1855

Les publications ont eu lieu à Gimel le 8^e à Tully et Concise
le 9^e Décembre 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Samuel Currit
Louise Grossiger

des témoins :

Emile Pache
Alce Françoise

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Concise & Gimel

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de Publication de
Gimel, Tully, & Concise

N° 15.
Pache et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
soixante Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Pache, agriculteur
de Servion domicilié à Belmont
fils de Jean Frédéric et de Jeanne Louise Charlotte née Pouret
Célibataire
né à Belmont le trois Mars 1852

et

2. Jenny Chapuis
de Epalinges domiciliée à Pully (château des Monts)
fille de Charles et de Julie née Dautan
Célibataire
née à Pully le vingt quatre février 1857

Les publications ont eu lieu à Belmont, Pully, Servion et Epalinges
le 15^e Décembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Pache
Jenny Chapuis

des témoins :

Clément François
Louis Samuel Cuit

L'officier de l'état civil :

J. Martin
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Epalinges & Oron.

Papiers présentés :

Actes de naissances des époux
Autorisation au mariage pour l'épouse
mineure
Certificats de publication de
Oron, Epalinges & Pully.

Par décision du 7 juin 1919
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, de l'ajouter
Pache-Chapuis en ce sens que
le nom patronymique doit être
orthographe Pasche
au lieu de Pache

Inscrit le 16 juillet 1919
L'officier de l'état civil:

MAURICE (Signature)
Maurice

N^o 16
Pache et Dupont.

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Paul Henri Pache, Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Tully

Noms des parents :

fil de Charles François et de Jeanne Marguerite née Paul

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tully Epalinges le vingt Janvier 1854

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Charlotte Dupont couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully domiciliée à Tully

Noms des parents :

filie de Charles Louis Barbey et de défunte Jeanne Louise Monnet

Etat civil :

veuve de Jean Marc François Dupont

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt Octobre 1845.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully et Epalinges le 15^e Dec

1876.

approuvé la ratification du mot
"Tully" à la 8^e ligne de
cette inscription.

J. Martini
Off. C. S.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pache Paul H^o
Charlotte Dupont

des témoins :

Lo Foretay
Ernest Dupont

L'officier de l'état civil :

J. Martini

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges.

Papiers présentés :

- 1^o Acte de naissance de l'époux
- 2^o Acte de mariage de l'épouse avec Jean Marc François Dupont
- 3^o Acte de décès de celui-ci.
- 4^o Certificats de publication à Tully & Epalinges.

Registre des mariages A.

N° 17
Foretay et Regamey.

Aujourd'hui trénte Décembre mil huit cent
Soixante Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Louis Foretay vigneron
de St Sulpice domicilié à Tully
fils de Jean Louis et de Jeanne Susanne nee Dupont
Célibataire
né à Tully le vingt trois Mai 1843

et
2. Jenny Regamey domestique
de Epal Lausanne domiciliée à Tully
fille de françois Regamey et de Marie françoise nee Pache
Célibataire
née à Epalinges le vingt deux février 1848

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sulpice et Tully le
9^e Décembre 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Foretay
Jenny Regamey

des témoins :

Pach. Paullet
Ernest Dupont
L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

- 1. Actes de naissances des époux.
- 2. Certificats de publication de Lausanne Ecublens et Tully.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Lausanne & Ecublens

Approuvé la nature
des lettres "Epal", à la
10^e lignes
J. Martin

Le présent registre est clos
le 31^e Décembre 1876.
J. Martin



N° 1
Gaillard & Sagnières

Aujourd'hui premier Janvier mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gaillard Jean jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de St Gilles, Départ. du Gard, France domicilié à Pully

Noms des parents :

fil de Louis Gaillard et de Marie Niquet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à St Gilles le 5 Mars 1849

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sagnière Jenny domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Orzens domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Jean Samuel et de Jeanette née Williams

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Orzens le 29 Juillet 1849

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Gilles, les 10 & 17 Décembre, à Orzens & Pully, les 30 & 31 Décembre 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gaillard Jean
Jenny Sagnière

des témoins :

Auguste Baudet
St. Albert, Noeumer

L'officier de l'état civil :

Martin

Papiers présentés :

Le mariage a été accompagné aux officiers de l'état civil de

- 1° Acte de naissance de l'époux
- 2° Dit " de l'épouse
- 3° Autorisation à mariage pour l'époux
- 4° Certificat de publication de St Gilles
- 5° Certificat de validité du Consul français
- 6° " de publication à Pully
- 7° " de Pully
- 8° Lettre du Dip. de justice à Tolo.

Orzens & au Consul Français, à Genève.

Registre des mariages A.

N° 2
Botinelli et ChapuisAujourd'hui douze février mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Botinelli Charles, ouvrier mineur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cerano (Novare), Italie domicilié à Taudes

Noms des parents :

fils de feu Pacifique Botinelli et de Jeanne Sommariva

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cerano le 1837.

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapuis Louise Elisa née Diserens

Lieu d'origine et de domicile :

de Taudes & Pully domiciliée à Taudes

Noms des parents :

fille de Jean Nôé Diserens et de Jeanne Julie Lavanchy, sa femme

Etat civil :

veuve de François Chapuis

Date de la naissance :

née à Escherins & Lutry le 14 janvier 1847.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à le Consulat d'Italie à Genève les 24 & 31
Oct. 1876 & à Pully & Taudes le 30 janvier 1877Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Botinelli CharlesElisa Chapuis

des témoins :

Ernest Dupont
Antoine Bergerand

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1. L'acte de l'époux
2. Extrait de naissance de l'épouse
3. Acte de décès du 1. mari & la dit
4. certificat de publication à Pully
5. Permis de célébration de mariage
du Département de J. S.

Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~Département de Justice
& Police du Canton de
Vaud.

N° 3
Dizerens & Chapuis

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dizerens Samuel Louis, propriétaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domicilié sur les Monts de Tully

Noms des parents :

fils de Jean Louis Dizereus et de Jeanne Marie née Dizereus

Etat civil :

veuf de Janny née Chapuis, Depuis le 20 Novembre 1870

Date de la naissance :

né à les Monts de Tully le 1^{er} Janvier 1837

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapuis Euphrasine

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée sur les Monts de Tully

Noms des parents :

fille de Georges David et de Marie Françoise née Lavanchy

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Epalinges le 21 février 1849

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully, Lutry & Epalinges, le 3^e février 1877

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dizereus
Euphrasine Chapuis

des témoins :

Jules Chapuis
Louis Traverso

pr l'officier de l'état civil :

Aug Muller remplaçant

Papiers présentés :

- 1^o Les extraits de naissances des époux.
- 2^o L'acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 3^o Certificats de publication de Lutry, Epalinges & Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 4.
Pittet et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le six Aout mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Adolphe Auguste Louis Pittet, ouvrier menuisier
de Tuchy domicilié à Morges
fils de Paul Auguste Pittet et de Madeleine née Blaser, sa femme
célibataire

né à Subonne le 4^e Juin 1856

et

2. Jenny Charlotte dite Aliné Dupont, blanchisseuse
de Tully domiciliée à Tully
fille de Jean Louis et de Rose Marie née Grobet, sa femme
célibataire

née à Tully le 17^e Décembre 1852

Les publications ont eu lieu à Morges, Tuchy & Tully, le 10 Mars 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Pittet
Aliné Dupont

des témoins :

Antoine Bergnaud
M. Martin

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

- 1^o Actes de naissance des époux
- 2^o Actes de publication à Tully, Morges & Belmont
- 3^o Autorisation de mariage, 4^o Tully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges & Belmont

N^o 5
 Berner et Barrand

Aujourd'hui vingt-un Avril mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Louis Berner, Gendarme

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domicilié à Vallerbes

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Jeanne Marie Haller

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Berup le 3^e juillet 1851

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Susanne Elise Caroline Barrand

Lieu d'origine et de domicile :

de Esbertines 4 Yverdon domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Henri et de Louise Pierrette Taget

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tully le 9^e Novembre 1843

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallerbes le 20 Mars, Tharrens le 19 Mars, Tully
le 17 Mars & Guggisberg le 20 Mars 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Berner H^{ri} gend^m
Barrand Caroline

des témoins :

Josua Löffler
Cornet Dupont

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1^o Certificats de publication de Vallerbes
Tharrens, Tully, & Guggisberg.
 2^o Autorisation de l'officier de l'état civil
de Vallerbes pour la célébration du
mariage à Tully.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Tharrens, Guggisberg & Vallerbes

Registre des mariages A.

N^o 6.
Seyller & Kübler

Aujourd'hui cinq Mai mil-huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Antoine Seyller, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Wittisheim (Alsace) domicilié à Pully

Noms des parents :

fil de Blaise Seyller et de Elisabeth Jennath

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Wittisheim le 9^e Septembre 1844

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chérieuse Kübler née Edelmann

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Navier Edelmann et de Rose née Stricker

Etat civil :

veuve de Benoit Kübler, depuis le 16 février 1845

Date de la naissance :

née à _____ le 15 Octobre 1846

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève, Wittisheim & Pully, le trois
Mars 1847

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Seyller
Chérieuse Kübler

des témoins :

Ernest Dupont
Edouard Dupont

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

- 1^o Papiers de légitimation de Antoine Seyller
- 2^o Extraits de mariage des époux Kübler & Edelmann
- 3^o Extraits de décès de Kübler Benoit
- 4^o Certificat de publication à Pully
- 5^o Autorisation du Département de Justice & Police, pour la célébration du mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève & au Département
de Justice & Police

N^o 7
 Dupont - Goin

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupont Georges Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully domicilié à Tully

Noms des parents :

fils de Jean Marc et de Jeanne Marguerite Crépey

Etat civil :

veuf de Jeanne née Dupont

Date de la naissance :

né à Tully le trois Octobre mil huit cent vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Goin Jenny Felice née Bernard

Lieu d'origine et de domicile :

de Pisy domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de Marc Louis Bernard et de Jeanne Henriette née Wagnon

Etat civil :

veuve de Henri Emile Vincent Goin

Date de la naissance :

née à S. Mlle le vingt huit Novembre mil huit cent trente quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully le 19 Mai & à Ginnet le 29 Mai1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupont Georges Louis
Jenny Goin

des témoins :

Domenyot Jean L
Pagez Louis

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1^o Extraits de naissance des époux
 2^o Actes mortuaires de Henri Emile Vincent Goin & de Jeanne née Dupont
 3^o Certificats de publication à Tully & Ginnet.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ginnet.

N^o 8.
Faucherre-Maurry

Aujourd'hui trois juillet mil huit cent
Septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Faucherre Jules, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon & Pussey domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de François Louis et de Suzanne Gaudet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Moudon le vingt Septembre mil huit cent cinquante deux
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Maurry Rose Pauline, fille de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidroye domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de François Henri Maurry et de Marguerite née Mounoud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cron le huit Août mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cron le 19^e, à Lausanne, Moudon & Pussey
le 19^e Mai 1877.

Par jugement rendu le treize mai quinze
mil neuf cent deux par le tribunal de pre-
mière instance, confirmé par arrêt du deux
juillet suivant de la Cour de Justice civile de
la République et canton de Genève, le mariage
ci-couche, contracté entre Faucherre, Jules et
Maurry, Rose Pauline, a été déclaré par le
service qui a été prononcé contre l'un et l'autre
de ces époux en vertu de l'article 46, lettre b,
de la loi fédérale du 16 décembre 1874.

Insous le vingt-cinq mil neuf cent deux.

L'officier de l'état civil :

Challiquet

transmis au département de Justice & Police

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Faucherre
Rose Pauline Maurry

des témoins :

Adrien Bidou
Auguste Vulliamy

L'officier de l'état civil :

J. Martini

Papiers présentés :

1^o Certificats de publication de l'état civil,
de Moudon, Cron, & Lausanne.
2^o Autorisation pour la célébration du
mariage à Pussey.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Cron, & Moudon.

Kuhn-Chavan

Aujourd'hui Sept Août mil huit centSeptante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kuhn Edouard, vigneron.

Lieu d'origine et de domicile :

de Sich domicilié à Sully.

Noms des parents :

fils de Jean Louis Kuhn et de Isaline Marguerite Raymondin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Morges le quatre Janvier mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chavan Louise Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de def Sully domiciliée à Sully

Noms des parents :

fille de def Jean Louis Chavan et de Pauline Rosine ni Milliquet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sully le Sept Janvier mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le 14 & à Beignins le 21 juillet 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Kuhn
Louise Chavan

des témoins :

G. Haute
Desroches

per l'officier de l'état civil :

Aug. Muller remplaçant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Beignins.

Papiers présentés :

- 1° L'autorisation des parents des 2 époux
- 2° Les actes de naissance des 2 époux
- 3° Des certificats de Publication de Sully
- 4° Beignins.

N^o 10
Etter - BourgeoisAujourd'hui seize Août mil huit centseptante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Etter Gottlieb, Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberried Ob. Triboung domicilié à Pully.

Noms des parents :

fils de Johann Etter et de Barbara Meider

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oberried le vingt trois Octobre mil huit cent quarante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourgeois Elisabeth

Lieu d'origine et de domicile :

de Monnaz domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jacques Bourgeois et de Maguelaine Hoffer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Walleringen (Bienne) le vingt six Novembre mil huit cent quarante six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Morat le 29 juillet, à Lausanne le 28 juillet
à Huffens le Château le 28 juillet & à Pully le 27 juillet 1877.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Etter
Elisabeth Bourgeois

des témoins :

Louis François Séboud
Victor Giesler

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1. Extraits de naissance des époux
2. Certificats de publication de Pully
Morat, Huffens le Château &
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Huffens le
Château & Morat.

N° 11
Blanc-Bron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Août mil huit centSeptante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Marc Daniel, agriculteurde Belmont domicilié à Belmontfils de Gabriel Louis Daniel et de Pauline Françoise née BlancCélibatairené à Belmont le vingt quatre Décembre mil huit cent cinquante

et

2. Bron Felisede Savigny & Riez domiciliée à Savignyfille de Jean Samuel et de Rose Françoise née DiserensCélibatairenée à Savigny le quinze Octobre mil huit cent cinquante troisLes publications ont eu lieu à Tully le 12, à Savigny le 20 & à Cully le29 juillet 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Blanc
Felise Bron

des témoins :

Joséphine Löffler
J^e Collioux

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1^o Acte de naissance de l'époux
2^o Acte d'origine de l'épouse
3^o Certificats de publication de
Cully, Savigny & Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully & Savigny.

N^o 12
Dégloy-HochstrasserAujourd'hui *vingt-cinq* mil huit cent*septante-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Jacques Louis Dégloy, écrivain comptable*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Courtilles* domicilié à *Lausanne*

Noms des parents :

fils de *Pierre Philippe* et de *Jeanne Susanne* née *Clot*

Etat civil :

veuf de *Albertine* née *Jean Petit Matite* dès le 1^{er} Octobre 1875.

Date de la naissance :

né à *Courtilles* le *vingt-sept* juin mil huit cent *vingt-cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Hochstrasser, Albertine* sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dürrenäsch (Argovie)* domiciliée à *Lausanne* avant à *Moudon*.

Noms des parents :

fille de *Jean* et de *Jeanne Marie Steiner*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Dürrenäsch* le *quinze* Avril mil huit cent *cinquante un*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lucens* le 9^o à *Moudon* et *Dürrenäsch* le 10^o à *Lausanne* le 11^o Août 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Dégloy
Albertine Hochstrasser

des témoins :

J. Bourgeois
J. S. Dégloy

L'officier de l'état civil :

J. Martini

Papiers présentés :

1^o Acte de décès de *Albertine Dégloy*
2^o Certificat de publication à *Lucens*
Moudon, Dürrenäsch & Lausanne
3^o Autorisation pour la célébration
du mariage à *Fully*.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Lucens, Moudon**Dürrenäsch &**Lausanne.*

Bertossa - Tollens
N° 13

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trinte Octobre* _____ mil huit cent
Septante Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bertossa Sylvestre Jean Emanuel, négociant*
de *Rossa, (Grisons)* _____ domicilié à *Nyon*
fils de *Thomas Bertossa* _____ et de *Catherine née Felice*
Celibataire
né à *Rossa* _____ le *trinte-un Décembre mil huit cent quarante deux*

et

2. *Julianne Octavie Tollens, sans profession*
de *Vaulion* _____ domiciliée à *Vaulion*
fille de *Antoine Henri* _____ et de *Julianne Mary Octavie née Berquand*
Celibataire
née à *Vaulion* _____ le *vingt jours mil huit cent quarante quatre*.

Les publications ont eu lieu à *Vaulion le 9^e à Nyon le 15^e et à Rossa le*
11^e Octobre 1877 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sylvestre Bertossa
Julianne Tollens

des témoins :

François Monin
Ernest Ringisser

L'officier de l'état civil :

Martin

Papiers présentés :

N° Certificats de publication de Rossa
de Nyon et de Vaulion.
N° Autorisation pour célébrer le mariage
à Pully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nyon, Rossa et Vaulion.

Registre des mariages A.

N^o 14.
Maeder-Sauser

Aujourd'hui *vingt deux Novembre* mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Maeder Pierre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lurtigen (Berne) (Fribourg)* domicilié à *Pully*

Noms des parents :

fils de *Benedict* et de *Elisabeth Schick*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Lurtigen* le *16 Novembre 1854*.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Rosina Sauser*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Schüpfen (Berne)* domiciliée à *Pully*

Noms des parents :

fille de *Rodolphe* et de *Marie née Liedi*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Tedof* le *23 février 1855*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Pully & Morat* le *3^e* à *Schüpfen*
le *6^e* Novembre 1877

*approuvé la radiation
du mot "Berne" ci-dessus
J. Martin*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Maeder
Rosine Sauser

des témoins :

Geoffroy & Mary
W. Meuter

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Papiers présentés :

1^o *Motés de naissances des époux*
2^o *Certificats de publications de
Pully, Morat, & Schüpfen.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morat & Schüpfen

N° 15.
Brélatz - Piccard

Aujourd'hui vingt neuf Novembre mil huit cent
Septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marc François Brélatz, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Forel domicilié à Pully.

Noms des parents :

fils de Jean Rodolphe et de Elisabeth née Liardet

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à Pully le Douze Décembre mil huit cent cinquante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Piccard Sophie Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Grandvaux domiciliée à Pully.

Noms des parents :

fille de Charles et de Jeanne née Diserens

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Pully le premier Avril mil huit cent cinquante six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, Lutry, Cully & Forel, les 2^e
Novembre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc François Brélatz
Sophie Lina Piccard

des témoins :

Louis G. Piccard
François Dupont Brélatz

L'officier de l'état civil :

J. Martini

Papiers présentés :

1. Actes de naissances des époux.
2. Certificats de publication des Annonces
mements d'Etat Civil de Pully, Lutry,
Cully & Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully, & Forel.

Aujourd'hui vingt neuf Novembre mil huit cent septante sept
à l'âge de ans le dit, le présent registre est clos & certifié conforme
à l'acte double, suivant l'article 36 de la Loi fédérale du 17 Mars
1874, par moi soussigné officier de l'Etat Civil
de l'Arrondissement de Pully.

J. Martini



Vu l. g. Janvier 1878
C. G. Martini
fruf 2

No 1.
Abetel, Noverraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Abetel Charles Louis, agriculteur,
de Belmont domicilié à Belmont
fils de Daniel Charles Louis et de Jeanne Marie Bolomey, la femme
veuve de Jeanne Louise née Blanc, depuis le 25 Avril 1864
né à Corsier 4 Lutry le quatre Mars mil huit cent vingt quatre

et
2. Noverraz Louise Lydie née Tasche
de Bully et Lutry domiciliée à Belmont
fille de Jean François Samuel Tasche et de Jeanne Françoise née Cordery
veuve de Jean Louis Noverraz, depuis le 13 Septembre 1869.
née à Savigny le vingt quatre février mil huit cent quarante deux.

Les publications ont eu lieu à Lully, Lutry & Bully le 5^e Janvier
1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Abetel
Louise Noverraz

des témoins :

Ch^e Scallet

J^e Ch^e Helligier

L'officier de l'état civil :

J. Martin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully, Lutry & Bully.

Papiers présentés :

1^o Actes de mariage des époux.
2^o Actes de décès de Jean Louis Noverraz
et de Jeanne Louise Abetel
3^o Certificat de publication des officiers
de l'état civil de Lully, Lutry & Bully

N^o 2
Simonin-Bastian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mars mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Simonin Adrien, agriculteur.
de Rances domicilié sur les Monts de Tully.
fils de défunt Jean Pierre et de Louise Augustine Rigroz
Célibataire

né à Cour sous Lausanne le onze Décembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Bastian Elie, Hermitte, sans profession
de Savigny & Forel domiciliée à Forel
fille de Jean François Bastian et de Marquerite Lydie née Desargens
Célibataire

née à Forel le cing Juillet mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Tully, Paulmes, Forel & Savigny le
9^e Mars 1874.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M^r. Simonin
Elie Bastian

des témoins :

Jurat Louis
Paul M^e

L'officier de l'état civil :

J. Martini

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publications des
officiers d'état civil de Tully, Paulmes
Forel & Savigny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Paulmes, Forel &c
Savigny.

N^o 3
Cottier-Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cottier Jules David, agriculteur
de Rougemont domicilié à Chateau d'Oex
fils de Jean David et de Marie Madeleine née Taugy
Célibataire
né à Rougemont le sept février mil huit cent quarante huit

et
2. Henchoz Louise Adèle Jenny, Domestique
de Chateau d'Oex domiciliée à Chamblandes y Pully
fille de Jean Abram Henchoz et de
Célibataire
née à Changins y Nyon le deux huit février mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chateau d'Oex le 20, à Rougemont le 21
à Pully le 27. Avril 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules David Cottier
Jenny Louise Adèle Henchoz

des témoins :

Meschon Eouen
Acile W

L'officier de l'état civil :

P. Martial
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Rougemont y Chateau
d'Oex.

Papiers présentés :

1. Actes de naissances des époux
2. Autorisation à mariage
3. Certificats de publication de Rougemont
Chateau d'Oex y Pully
4. Autorisation de mariage pour
Pully.

N^o 4
Milliquet-Jonduz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Juillet* mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Milliquet** *Jacques François, vigneron.*
 de *Pully* domicilié à *Pully*
 fils de *Jean Abram* et de *Marianne Louise né Reymondin*
Célibataire
 né à *Pully* le *douze Décembre mil huit cent cinquante*

et
 2. **Jonduz** *Souky Sophie*
 de *Pully* domiciliée à *Pully*
 fille de *défunt Jean Daniel* et de *Hanne né Moennez*
Célibataire
 née à *Pully* le *seize Juin mil huit cent cinquante sept.*

Les publications ont eu lieu à *Pully le douze Juillet 1878.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Milliquet
Sophie Jonduz

des témoins :

J. de Milliquet
Milliquet Chs.
 pr l'officier de l'état civil :
Aug Muller remplaçant

Papiers présentés :

1. *Actes de naissance des époux*
 2. *Proces-verbaux de mariage.*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

J

N^o 5
Blanc-Cordey

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc Eugène vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Lutry domicilié à Taudoux

Noms des parents :

fils de Pierre François Abram et de Louise Françoise née Lavanchy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont le vingt Avril, mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cordey Jeanne Marie Louise, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Tully

Noms des parents :

filles de Charles Henri et de Jeanne Louise née Chavan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tully le premier Décembre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully, Belmont, Taudoux et Lutry le treize
Septembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Blanc
Louise Cordey

des témoins :

Galay Louis
Galay Samuel

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

- 1^o actes de naissances des époux
- 2^o autorisation du père de l'épouse
- 3^o certificats de publication à Tully
Belmont Taudoux et Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry

9

N^o 6
Borgeaud Vagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Borgeaud Charles Auguste agriculteur
de Pully domicilié à Pully
fils de Jean Borgeaud et de Louise Françoise née Corbaz
célibataire
né à Pully le huit Septembre mil huit cent trente cinq

et

2. Vagnières Jenny cuisinière
de Rueyres domiciliée à Lausanne
fille de Jacques Daniel Vagnières de Marie Rosine née Jaumin
célibataire
née à Bercher le premier Janvier mil huit cent quarante deux

Les publications ont eu lieu à Pully Lausanne et Fey le douze
Octobre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Borgeaud
Jenny Vagnières

des témoins :

Homi Borgeaud
Constant Guillemin

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1° Extraits de naissance des époux
2° Certificats de publication de Pully,
Lausanne et Fey

Fey

N^o 7
Borgeaud - Martin

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud Joseph Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de Jean Borgeaud et de Louise Françoise née Corban

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le vingt six Février mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Martin Sophie Georgine Caroline agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Charles François et de Marie Louise Rosette née Martin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le vingt cinq Janvier mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully le douze Octobre mil huit cent
septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Borgeaud
Sophie Martin

des témoins :

Auguste Borgeaud
Constant Guillemin

L'officier de l'état civil :

Edg. Muller

Papiers présentés :

1^o les actes de naissance des époux
2^o publications à Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 8
Mettral-Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent

Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mettral Pascal Ulrich, agriculteur

de Apples Yens, et Cuarnens domicilié à Pully

fils de François Louis Henri et de Rosine née Kirchemann

célibataire

né à Apples le neuf Novembre, mil huit cent cinquante quatre

et

2. Bron Anna repasseuse

de St Saphorin (Lavaux) domiciliée à Pully

fille de Jean François Louis et de Susanne Marguerite Maillard

célibataire

née à Chatillens le quinze Février mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Apples le 11, à l'Isle le 13 et à Pully, St Saphorin
et Yens, le 14 Novembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulrich Mettral

Anna Bron

des témoins :

Armon Bron

Louis Lannaz

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des époux

2° Certificats de publication à Apples
l'Isle, Yens, St Saphorin et PullyLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deApples, Villars sous Yens, l'Isle,
et Chœbres

Par jugement rendu le premier mai mil
huit cent quatre vingt dix par le tribunal civil de
distric d'Aubonne, et déclaré définitif et non en-
voies le dix neuf juillet suivant, le mariage
contracté entre Mettral Pascal Ulrich et
Bron Anna, a été dissout par le divorce.
Le divorce a été prononcé contre l'épouse en
vertu de l'article 46 § 1. de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Intéret le 21 Août 1890.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communié au département de justice et
Police et aux officiers de l'état civil d'Apples,
de Villars et Yens, de l'Isle et de St Saphorin.

Registre des mariages A.

N° 9

Séchaud-Reymondin

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Séchaud Jules Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens et Paudex domicilié à Tully

Noms des parents :

fils de François Louis et de Susanne née Dépassel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tully le vingt quatre novembre mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Reymondin Wilma agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de Jean François Claude et de Louise Sophie Emmanuèle Noëlle

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Paudex le dix sept Mai mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully, Paudex et Sullens le 23 Novem
bre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Séchaud
Wilma Reymondin

des témoins :

E. Müller
Edmond Reymondin

L'officier de l'état civil :

Aug Müller

Papiers présentés :

1° extraits de naissances des époux
2° certificats de publications de Sullens
Paudex et Tully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens

N° 10
Chapuis Bolomey

Aujourd'hui *trente un Décembre* mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. *Chapuis Emile agriculteur*
de *Epalinges* domicilié à *Tully*
fils de *feu Charles* et de *Julie née Dentan*
célibataire
né à *Tully* le *premier Août mil huit cent cinquante deux*
et
2. *Bolomey Louise Françoise couturière*
de *Lutry et Forel* domiciliée à *Savigny*
fille de *feu Jean François* et de *Jeanne Madeleine née Ronib*
célibataire
née à *Savigny* le *quatre Décembre mil huit cent trente six*

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Forel, Epalinges, Lutry et Tully*
le *1^{er} septembre mil huit cent septante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Chapuis

*L'épouse ne sachant pas signer a
été déclarée par une croche*

des témoins :

*Cast Emile
Galay Louis*

L'officier de l'état civil :

Gug. Muller

Papiers présentés :

*1^{er} Actes de naissances des époux
2^o Certificats de publications de
Savigny, Forel Epalinges, Lutry et Tully*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Forel et Epalinges

*Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent septante
huit à dix heures du soir, le présent registre est clos, et certifié
conforme à l'autre double, suivant l'article 2 de la loi
du 24 Décembre 1874, par moi, sous-digne officier de l'état civil
de l'arrondissement de Tully*

Gug. Muller



*Vu le 31 Janvier 1879
A. Müller
M. Müller*

Registre des mariages A.

N^o 1

Croehler & Behrenstecher

Aujourd'hui vingt un Janvier mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Croehler Jean Charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Muhleberg (Canton de Berne) domicilié à Belmont (Vaud)

Noms des parents :

fils de Nicolas et de Madeleine née Warren

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Behrenstecher Catherine

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterensingen (Wurtemberg) domiciliée à Belmont (Vaud)

Noms des parents :

fille de Daniel et de Elisa Cath. Dorothee née Spidel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Unterensingen le deux Novembre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully et Muhleberg le 16 Décembre 1878
et à Unterensingen le 20 Décembre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Croehler
Catherine Behrenstecher

des témoins :

Emile Esprit
Galay Louis

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o les actes de naissance des époux
2^o les certificats de publication de Pully
Muhleberg et Unterensingen

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Muhleberg et de Berne et
Unterensingen (Wurtemberg)

N^o 2
Mulliquet & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Février mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mulliquet David Emile agriculteur
de Pully domicilié à Pully
fils de feu François Louis et de Jeanne Henriette née Polomey
célibataire

né à Pully le sept Mai mil huit cent cinquante six
et

2. Thuillard Elise domestique
de Froideville domiciliée à Lausarne
fille de François Samuel et de Marie Louise née Mottet
célibataire

née à Grandcour le neuf Octobre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Lausarne Froideville et Pully le
20 Janvier 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

David Emile Mulliquet
Elise Thuillard

Capt Emile
Polomey Emile

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1. Extraits de naissance des époux
2. Certificats de Publication à Lausarne
Froideville et Pully

Lausarne et Bottens

N° 3
Charles et Mercier

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent septant-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Joseph, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevenoz (Haute Savoie) domicilié à Tully (hamau des Monts)

Noms des parents :

fil de Jean Marie Charles et de Marie née Pernaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chevenoz le onze Aout mil huit cent trente cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mercier Marie Peronique, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevenoz (Haute Savoie) domiciliée à Tully (hamau des Monts)

Noms des parents :

fil de feu Joseph Mercier et de feu Marie Françoise Pernaz-Michiaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chevenoz le trente Décembre mil huit cent quarante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chevenoz les 6 et 13 Avril, et à Tully le 19 Avril 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Charles

L'épouse ne sachant pas écrire a signé par une croix

des témoins :

Charpentier

M. Niederhammer

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

- 1° les actes de naissances des époux
- 2° autorisation des parents de l'épouse
- 3° actes de décès des parents de l'épouse
- 4° autorisation du Dpt de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

au Dpt de Justice et Police

au Maire de Chevenoz

N° 4
 Chavan et Gorjat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chavan Charles Louis agriculteur

de Pully domicilié à Pully

fils de Louise Françoise Chavan fille de elle-même de Samuel Isaac, et de

célibataire Susame Marie née Reynonodin

né à Pully le vingt un Aout mil huit cent cinquante sept

et

2. Gorjat Marie Louise Sophie née Dupont agriculteur

de Lutry et Villette domiciliée à Pully

fille de François Louis Dupont et de Jeanne Françoise Benoist Perrel

veuve de Louis Gorjat, dès le six Décembre mil huit cent septante sept

née à Pully le vingt neuf Mai mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Lutry Villette et Pully le 30 Mai

mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Louis Chavan

Sophie Gorjat

des témoins :

Ch. Cordey-Chavan

Emile Goyot

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° Extraits de naissances des époux

2° Extrait du décès de Louis Gorjat

3° Les publications de mariage de Pully
Lutry et Villette

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et Pully

Registre des mariages A.

N^o 5
Hodler et Messeiller

Aujourd'hui vingtsept Juin mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hodler Jacob charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gurzelen (Canton de Berne) domicilié à Taudes

Noms des parents :

fils de Christian Hodler et de Elisabeth Sausser née Kipfer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gurzelen le douze [#]Décembre mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Messeiller Adèle ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de St Prex domiciliée à Taudes

Noms des parents :

fille de Jeanne Gabrielle Messeiller et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St Prex le neuf Juin mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gurzelen, St Prex et Taudes le sept
Juin mil huit cent septante neuf.

approuvé la radiation du
mot Hodler au lignes
4 et 6. ci contre, et
remplacé par celui de
Hodler
L'officier de l'Etat Civil
Aug Muller

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Hodler
Adèle Messeiller

des témoins :

Emile Capoz
Samuel Galay

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux
Les certificats de publication de Gurzelen
St Prex, et Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Muhleberg (Ct Berne)
St Prex, Vaud)

Dans la séance du dix neuf août
mil huit cent quatre vingt neuf, le
Conseil d'Etat du Canton de Vaud a or-
donné la rectification de l'acte de ma-
riage Hodler et Messeiller dans
ce sens que la date de naissance de l'épouse
sera indiquée douze novembre mil
huit cent cinquante deux, au lieu de
douze décembre mil huit cent cinquante
deux.
Intervient le vingt quatre août mil huit
cent quatre vingt neuf.
L'officier de l'Etat civil
E. Milliquet
Communiqué au département de justice
& police et aux officiers de l'état civil
de St Prex et de Gurzelen.



N° 6

Rossier & Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Août mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rossier Charles Edouard, charretier
de Villargel domicilié à Pully
fils de feu Abram Daniel et de Jeannette Fanchette née Lathier
célibataire
né à Villargel le onze Mars mil huit cent cinquante six

et

2. Bron Fanny, ménagère
de Savigny et Riez domiciliée à Pully
fille de Henri Samuel et de Jenny née Veyre
célibataire
née à Grandvaux le quatorze Février mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Villargel, Riez, Savigny et Pully, le deux
Août 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Rossier
Fanny Bron

des témoins :

Josua Solfer
Jules Doléant

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° actes de naissance des époux
2° Certificats de publication de Villargel
Savigny Riez et Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villargel Savigny et Pully

Registre des mariages A.

Egli et Paget
No 7

Aujourd'hui vingt trois Septembre mil huit cent septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Egli Jean, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Schaugnan (Berne) domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de Pierre et de Christine née Meyer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sentes (Fribourg) le deux Avril mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Paget Adèle Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Croix domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Marc Louis et de Louise Marguerite née Parisod

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le treize Novembre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schaugnan, St-Croix et Pully le 30 Août 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Egli Jean
Adèle Paget

des témoins :

M. Nicod
Samuel Galay

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° actes de naissances des époux
2° certificats de publications de Schaugnan
St-Croix et Pully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Schaugnan et St-Croix

N° 8
 Cordey et Barbey

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cordey Henri Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Montriard sous Lausanne

Noms des parents :

fil de Gabriel Frédéric et de Marie née Delisle

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le six Mai mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Barbey Marie Julie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheables domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de François Louis et de Jeanne Susanne Françoise

Etat civil :

célibataire née Chavan

Date de la naissance :

née à Pully le vingt huit Août mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Cheables, Lausanne et Pully six Septembre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cordey
Julie Barbey

des témoins :

Emile Lapp
Galay Louis

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° actes de naissances des époux
 2° Certificats de publications de Savigny
Cheables Lausanne et Pully
 3° Autorisation de l'officier de l'Etat Civil
de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny Cheables et
Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 9
Basler et Bugnion

Aujourd'hui vingthuit Octobre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Basler Mathias conducteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Leihen (Argorie) domicilié à Romanshorn

Noms des parents :

fils de Mathias et de Adelaide née Neuhaus

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Leihen le quatorze Novembre mil huit cent cinquante cinq
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bugnion Elise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de Charles Louis et de Jeanne Antoinette née Favre

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le quinze Juin mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romanshorn, Leihen et Belmont
le quatre Octobre mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Basler Mathias Cond.
Elise Bugnion

des témoins :

Benjamin Miltgen
Galay Louis

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1. certificats de publication de Romanshorn
Leihen et Tully
2. Autorisation de mariage de Romanshorn
Leihen

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanshorn et
Leihen

N° 10
Reymondin Chollat

Aujourd'hui six Novembre mil huit cent

septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Reymondin Edmond propriétaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fil de Jean François Claude et de Louise Sophie Emma née
celibataire Milliquet

Etat civil :

né à Merrens le dix sept Mars mil huit cent cinquante trois

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chollat Rosine sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Frédéric et de Rosette née Bolomey
celibataire

Etat civil :

née à Belmont le vingt trois Mars mil huit cent cinquante sept

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maracon, Belmont et Sully le 4
Octobre mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Reymondin
Rosine Chollat

des témoins :

Ch^e Chollat
Memoxy M. Louis

L'officier de l'état civil :

Gug Muller

Papiers présentés :

1^o Les actes de naissances des époux
2^o les certificats de publications de Maracon
Belmont et Sully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Talozien

Registre des mariages A.

N^o 11
Pache & Dumard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pache Georges François agriculteur

de Servion domicilié à Belmont

fil de Jean Frédéric et de Jeanne Louise née Liardet

célibataire

né à Belmont le dix Décembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Dumard Susanne Marie ménagère

de Forel et Villars Mendraz domiciliée à Forel

fil de Louis Frédéric et de Françoise Madeleine née

célibataire Regamey

née à Forel le treize Août mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Belmont, Servion, Forel et Villars Men
draz le six Septembre mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Pache
Dumard

des témoins :

Emile Eys
Henri Bergerand

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1^o les actes de naissance des époux
2^o les certificats de publication de
Belmont, Servion, Forel et Villars
Mendraz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cron - St Cerges et
Forel

^{n° 12}
Milliquet et Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Milliquet Emile Henri, commissaire arpenteur
de Tully domicilié à Tully
fils de feu François Louis et de Jeanne Felice née Milliquet
célibataire
né à Tully le treize Mars mil huit cent cinquante six

et

2. Milliquet Amile Sophie sans profession
de Tully domiciliée à Tully
fille de Jean Victor et de Marie Louise née Milliquet
célibataire
née à Tully le neuf Octobre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Tully le premier Novembre mil huit
cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Milliquet
Amile Milliquet

des témoins :

Jean Pierre
Milliquet

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1° Extraits de naissance des époux
2° Certificat de publication à Tully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 13
Suess & Riében

Aujourd'hui vingt huit Novembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Suess Longin, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuenkirch (Lucerne) domicilié à Sully

Noms des parents :

filz de Sébastien et de Agatha née Raumann

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Molloyl le vingt quatre Janvier mil huit cent cinquante
et (deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Riében Fanny, cafetière

Lieu d'origine et de domicile :

de Spalinges domiciliée à Saudex

Noms des parents :

fille de Auguste Samuel Lin et de Jeanne Marguerite née Cordoy
veuve de Henri Riében, de le neuf Juin mil huit cent septante sept

Etat civil :

née à Savigny le douze Avril mil huit cent quarante six

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully, Saudex, Spalinges et Neuenkirch
le premier Novembre mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Longin Suess
Fanny Riében

des témoins :

Auguste Lin
Henri Lin

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1^o Acte de décès de M^{re} Riében

2^o Actes de naissance des époux

3^o Certificats de publications de Sully, Saudex
et Neuenkirch

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Spalinges et Neuenkirch

14
Abetel et Guesx

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Abetel David Clément, charon
de Belmont domicilié sur les Monts de Pully
fils de Jean François et de Louise née Baataud sa femme
célibataire
né à Belmont le premier Juillet mil huit cent cinquante sept

et

2. Guesx Susanne ménagère
de Boulens et Moudon domiciliée à Escherins sur Lutry
fille de François Samuel et de Henriette née Baud sa femme
célibataire
née à Escherins s/ Lutry le vingt trois Mars mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Pully, Belmont, Lutry, Boulens et Moudon
le dix huit Octobre mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Clément Abetel
Susanne Guesx

des témoins :

Galay Louis
L. Raymondin

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° extraits de naissances des époux
2° certificats de publications de Moudon
St-Cirges, Lutry, Belmont et Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon St-Cirges et
Lutry

N^o 15
Stuber et Martin

Aujourd'hui vingt dix Décembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Stuber Jacob, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Lütterswyl (Soleure) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Nicolas et de Marie née Iseli sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lütterswyl le quatre Septembre mil huit cent cinquante cinq
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Martin Louise Henriette sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Charles François Martin et de Marie Louise Henriette née Martin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le vingt Mai mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lütterswyl, Lausanne et Pully le 6 Décembre
mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Stuber
Louise Martin

des témoins :

Benjamin Mithigen
Constant Guillemin

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

- 1^o Extraits de naissances des époux
- 2^o Certificats de publications de Lütterswyl
Lausanne et Pully
- 3^o Autorisation de mariage de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lütterswyl et Lausanne

n° 16
Ravessoud et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Décembre* mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Ravessoud Isaac Daniel, agriculteur*
 de *Pully et Forel* domicilié à *Savigny*
 fils de *Pierre André* et de *Pauline née Lahler*
célibataire
 né à *Savigny* le *neuf Février mil huit cent cinquante un*

et

2. *Lavanchy Jemy sans profession*
 de *Savigny et Forel* domiciliée à *Savigny*
 fille de *Jean Louis* et de *Jeanne Louise née Diserens*
célibataire
 née à *Savigny* le *neuf Octobre mil huit cent cinquante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Forel et Pully* le *15 Novembre mil huit cent septante neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Isaac Ravessoud
Jemy Lavanchy

des témoins :

J. Lavanchy
Justin Ravessoud

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny et Forel

Papiers présentés :

Les certificats de publications de Savigny, Forel et Pully

Aujourd'hui *trente un Décembre* mil huit cent *septante neuf* à *six heures du soir*, le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double, suivant l'art 2 de la loi fédérale du *24 Dec 1874*, par moi soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement de *Pully*

Aug Muller



Vu le 30 Dec 1879
a. Clavier
profe

Registre des mariages A.

N^o 1
 Dupont & Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Février mil huit cent
 huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dupont Jean Emile agriculteur

de Sully domicilié à Sully

fils de Louis Samuel et de Jeanne Louise née Barbey

célibataire

né à Sully le vingtneuf Mars mil huit cent cinquante quatre

et

2. Pochon Amélie Appolonie sans profession

de Evionnaz (Valais) domiciliée à Evionnaz

fille de Jean Jacques et de Amélie née Jordan

célibataire

née à Evionnaz le onze Mai mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Evionnaz et Sully, le 24 Janvier mil
 huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Jⁿ Dupont
 Amélie Pochon

des témoins :

Galay Louis
 Emile Capoz

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

1^o extraits de naissance des époux
 2^o Certificats de publication de Evionnaz
 et Sully

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Evionnaz

^{n° 2}
Chavan et Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Février mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chavan Victor Edouard agriculteur
de Pully domicilié à Pully
fils de Jean Louis et de Pauline Rosine née Neilliguet
célibataire

né à Pully le dix Juin mil huit cent cinquante sept

et

2. Ecoffey Elvire repasseuse
de Vulliens domiciliée à Pully
fille de Marie Madeleine Ecoffey et de fille de Jean Daniel
célibataire

née à Carouge le quinze Septembre mil huit cent cinquante Six

Les publications ont eu lieu à Pully et Vulliens, le vingt quatre Janvier
mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chavan Victor
Elvire Ecoffey

des témoins :

Galay Louis
Esmite Coiffy

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1° actes de naissances des époux
2° Certificats de Publications de Pully
et Vulliens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières

Registre des mariages A.

N° 3
Pache et Blanc

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent
Suitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Pache Charles Aloïs agriculteur
de Yvalinges domicilié au Mont d'Yvalinges
fils de Georges Louis Pache et de Jeanne Suzanne née Pache
célibataire
né à Pully le premier Mai mil huit cent cinquante quatre

et
2. Blanc Eugénie Fanny agricultrice
de Lausanne domiciliée à Yvalinges
fille de François Blanc et de Louise née Lavanchy
célibataire
née à Yvalinges le vingtdeux Décembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Yvalinges, Lausanne et au Mont d'Yvalinges
les 9, 10 et 12 Janvier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles Aloïs Pache
Fanny Eugénie Blanc

des témoins :
A. Diserney
G. Pignatari
Officier de l'état civil :

Aug. Kuller

Papiers présentés :
1. Les certificats de publication de Yvalinges
Lausanne et Le Mont
2. L'autorisation de l'état civil de
Romanel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Yvalinges Lausanne
et Romanel

N^o 4

Avondo et Nicola

Aujourd'hui vingt six Février mil huit cent

huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Avondo Henri Négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Terravalle (Italie) domicilié à Taudex

Noms des parents :

fils de _____ et de Marie Louise Avondo

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Fribourg le neuf Janvier mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Nicola Marie Négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Premoselle (Italie) domiciliée à Taudex

Noms des parents :

fille de Joseph Antoine et de Jeanne Marie née Visirand

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lutry le cinq février mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Taudex le 7 Décembre 1879 et à Premoselle Terravalle et au Consulat Italien à Genève en Janvier 1880.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Avondo
Marie Nicola

des témoins :

J. Pottier
Ch. Cordey

L'officier de l'état civil :

Ang. Müller

Papiers présentés :

1^o Extraits de naissances des époux
2^o Autorisation du D^{pt} Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Terravalle, Premoselle et
au Consulat Italien à Genève

Registre des mariages A.

N^o 5
Corbar et Abetel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Mars* _____ mil huit cent
huitante _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Corbar Edouard*, agriculteur _____

de *Belmont sur Lausanne* _____ domicilié à *Belmont* _____

fil de *Jean François* _____ et de *Marie Françoise* née *Raymond*

célibataire _____

né à *Belmont* _____ le *trente un Août* mil huit cent *cinquante cinq*

et

2. *Abetel Louise Rosalie*, agriculteur _____

de *Belmont* _____ domiciliée à *Belmont* _____

fille de *Charles François Louis* et de *Susanne Louise Harbel* _____

célibataire _____

née à *Spalinges* _____ le *vingt Mai* mil huit cent *cinquante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Belmont* le *6 Mars* mil huit cent *huitante*
Te _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Corbar
Rosalie Abetel

des témoins :

Chr. Champmanaz
Paul Mollin

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1. Les actes de naissances des époux
2. La publication à Belmont

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 6
Borgeaud & Farre

Aujourd'hui trente Avril mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud Louis François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fil de Jean Siméon et de Jeanne Louise née Dupont

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sully le vingtsept. novembre mil huit cent cinquante deux
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Farre Souky, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel et Savigny domiciliée à Sully

Noms des parents :

fil de Louis Abram et de Jeanne née Guagnon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Forel le dix Décembre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel Savigny et Sully le seize
Avril mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Borgeaud
Souky Farre

des témoins :

Emile G...
Dupont G... S...

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o actes de naissances des époux
2^o certificats de publication de Forel et Savigny et Sully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et Savigny

Registre des mariages A.

N^o 7
Chollet et Gret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet Charles Armand, agriculteur

de Maracon domicilié à Belmont

fil de Jean Pierre Frédéric et de Rosette née Bolomey

célibataire

né à Belmont le vingt quatre Octobre mil huit cent cinquante

et

2. Gret Fanny sans profession

de St Croix domiciliée à Mont St Lausanne

filie de Jean Abram François et de Jeanne Marie née Nicolas

célibataire

née à Mont St Lausanne le quatre Mai mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Pully Lausanne, le dix et St Croix, que-
torze et Maracon le seize Avril mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Chollet
Fanny Gret

des témoins :

Jes Chollet
Charles Gros

Officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o Extraits de naissances des époux

2^o Certificats de publication de Pully, Maracon
St Croix Lausanne et Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Croix, Lausanne
et Pully

N^o 8
Lbinden et Reichen

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :

1. Lbinden Gottlieb journalier
de Guggisberg (Berne) domicilié sur les Monts de Pully
fils de Christian et de Catherine née Lbinden
célibataire

né à Liebistorf (Fribourg) le sept Juillet mil huit cent quarante sept
et

2. Reichen Elisabeth, journalière
de Kandergrund (Berne) domiciliée à Forel (Lavauf)
fille de Abram et de Susanna née Trachsel
divorcée de Jean Reichen dès le 18 Juillet mil huit cent septante sept
née à Kandergrund le sept Avril mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Guggisberg Kandergrund Forel et Pully
le 3 Avril mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Lbinden
Elis. Reichen

des témoins :

Daport François Louis
Souvray

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

- 1^o Actes de naissances des époux
- 2^o Acte de divorce de l'épouse
- 3^o Certificats de publications de Guggisberg
Kandergrund et Forel et Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Kandergrund et Guggisberg
et Forel

Par jugement rendu le dix huit Juin mil
huit cent quatre vingt sept par le tribunal
civil du district de Lausanne, et déclaré défi-
nitif et exécutoire le douze septembre suivant,
le mariage ci contre contracté entre Lbin-
den, Gottlieb, et Reichen, Elisabeth,
a été dissout par le divorce
Le divorce a été prononcé entre le mari et
vante de l'article 146^o de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Intervu le vingt deux septembre mil huit
cent quatre vingt sept.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet 40/

Communiqué au département de Justice et Police

N^o 9
Bolomey & Gillieron

Aujourd'hui vingt neuf Juillet mil huit cent
soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bolomey Auguste boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forel domicilié à Pully

Noms des parents :

fil de Marc Rodolphe Bolomey de Marianne Emilie Dizerens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lutry et Forel le vingt six Septembre mil huit cent cinquante

Nom et profession de l'épouse :

2. Gillieron Lina domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières et Ferlens domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Louis Daniel Gillieron et de Madeleine née Engel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Mézières le vingt un Juillet mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully Ferlens Mézières Lutry
le 3 Juillet mil huit cent soixante

Après avoir examiné les papiers présentes par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur reponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bolomey Auguste
Gillieron Lina

des témoins :

J. Barber
Félix Savorecky

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

- 1^o actes de naissances des époux
- 2^o autorisation de la mère de l'épouse
- 3^o Certificats de publications de Ferlens
Mézières Pully Lutry et Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières Oron Lutry
et Forel

N^o 10
Blanc et Monnier

Aujourd'hui vingt quatre Août _____ mil huit cent
huitante _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc Auguste Jules Samuel agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Lutry domicilié à Pully

Noms des parents :

fil de Pierre Samuel et de Mariam Gillieron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chailly de Lausanne vingt six Mai mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Monnier Henriette Delphine Marie Froisine

Lieu d'origine et de domicile :

de Arnece près Orbe domiciliée à Pully

Noms des parents :

fil de François et de Jean Paulin Charv

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le cinq Décembre mil huit cent soixant

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully Belmont et Arnece le
30 Juillet 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Auguste Blanc
Henriette Monnier

Emile Croy
Auguste Polomey

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

- 1° actes de naissances des époux
- 2° certificats de publications de Pully Belmont et Arnece
- 3° autorisation du tuteur de l'épouse

Agiez

Par jugement rendu le 2 décembre 1899, déclaré dé-
finitif et exécutoire le 23 du même mois, le tribunal
civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce
le mariage contracté entre BLANC, Auguste-Jules-
Samuel, et MONNIER, Henriette Delphine Marie-
Froisine. - Le divorce a été prononcé en vertu de l'arti-
cle 147 de la loi fédérale du 26 décembre 1874.
Inscrit le 31 décembre 1899.

L'officier de l'état civil :

Ed. Muller

Communiqué à Justice & Police.

N° 11
Abetel et Regamey

Aujourd'hui trois Septembre _____ mil huit cent
huitante _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. *Abetel Fernand Jean Louis agriculteur*
de *Belmont sur Lausanne* _____ domicilié à *Belmont* _____
fils de *Charles Louis Abetel* _____ et de *Jeanne Louise née Blanc*
célibataire _____

né à *Belmont* _____ le *vingtun Juillet mil huit cent cinquante six*
et

2. *Regamey Marie Alice*
de *Lausanne* _____ domiciliée à *Belmont* _____
fille de *Jean Louis Regamey* et de *Louise Isaline née Blanc*
célibataire _____

née à *Belmont* _____ le *huit Février mil huit cent cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Belmont et Lausanne le 14 août 1880*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fernand Abetel
Alice Regamey

des témoins :

Emile Capot
Auguste Besonny

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

1° *actes de naissance des époux*
2° *Certificats de publication de Lausanne*
et Belmont _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lausanne

N° 12
Majola et Domenjox

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Majola Antoine Joseph, gypsier

Lieu d'origine et de domicile :

de Curino (Italie) domicilié à Tully

Noms des parents :

fil de Auguste Majola et de Lucie née Ugazio sa femme
célibataire

Etat civil :

né à Curino le treize Aout mil huit cent cinquante

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Domenjox Jenny Sophie Amile sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de François Louis et de Jeanne Louise Charlotte née
célibataire Moëney

Etat civil :

née à Tully le vingt quatre Juillet mil huit cent cinquante
deux

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully le 4 Septembre 1880, au Consulat Italien

Approuvé la radiation du mot
vingt à la douzième ligne
ci contre

le 12 et à Curino le 20 Septembre

Aug Muller off. Civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ant. Majola
Amile Domenjox

des témoins :

Jarson Domenjox
Joretz Moëney

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des époux

2° Certificats de publications de Tully, Consulat Curino (Italie) et
Italien à Genève et de Curino Italie Consulat Italien à Genève

3° Autorisations du Consul, et du Dpt
de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 13

Domenjoz & Muller

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent

huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Domenjoz Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Chailly sur Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Paul Louis et de Jeanne Fanny Euphrasie

Etat civil :

célibataire née Raymond

Date de la naissance :

né à Pully le dix-neuf Mars mil huit cent cinquante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Muller Sophie Georgine ^{née Domenjoz} agricultrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Jean Louis Domenjoz et de Jeanne Françoise née Chapuis

Etat civil :

veuve de François Louis Henri Muller, dis le 30 Septembre 1877

Date de la naissance :

née à Cintinat (Amérique) vingt six Décembre mil huit cent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Pully le onze Septembre mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Domenjoz
Georgine Muller

des témoins :

Jr. L. Domenjoz
L. G. Fiecare

Officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

- 1° Actes d'origine des époux
- 2° Acte de décès de fr. H. Muller
- 3° Certificats de publication de Lausanne Pully et Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et
Romanel

N^o 14
Hostettler et Pache

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent

huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hostettler Auguste Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gouggisberg et Berner domicilié à vers Belmont

Noms des parents :

fils de Marc François et de Jeanne Emilie née Aguet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le vingtun Avril mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pache Julie cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de François Manuel et de Susette née Desfonds

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le six Mai mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont, Lausanne, Servion et Gouggisberg le 16 Octobre mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Louis Hostettler

Julie Pache

des témoins :

Daniel Rogamey

Emile Coppon

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o actes de naissance des époux

2^o certificats de publication de Lausanne, Lausanne, Oron et Belmont, Servion et Gouggisberg, Gouggisberg

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 15
Blanc et Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Novembre* _____ mil huit cent
huitante _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Blanc Marc François agriculteur* _____

de *Belmont* _____ domicilié à *Laudex* _____

fil de *Pierre François Abram* et de *Louise François née Lavanchy*
célibataire _____

né à *Belmont* _____ le *trente Juillet* mil huit cent *cinquante six*

et

2. *Cordey Jenny, agriculteur* _____

de *Lutry* _____ domiciliée à *Pully* _____

fille de *Charles Henri* _____ et de *Jeanne Louise née Chavan*
célibataire _____

née à *Pully* _____ le *dix Novembre* mil huit cent *cinquante six*

Les publications ont eu lieu à *Pully Belmont Laudex et Lutry* le
23 Octobre 1880 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc Marc
J. Cordey

des témoins :

H. Blau
Louis Chavan

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o *Actes de naissances des époux*
2 *Certificats de publication à Pully*
Belmont Laudex et Lutry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry

N^o 16
Desplands et Vredaz

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Desplands Louis François Jean Marc agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandson et Rougemont domicilié à Pully

Noms des parents :

fil de Théodore Alexandre et de Jeanne Marie née Badan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingtun Aout mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vredaz Marie Charlotte repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Crissier domiciliée à Pully

Noms des parents :

filles de Jean Samuel et de Françoise Marguerite née

Etat civil :

célibataire Desplands

Date de la naissance :

née à Renens le vingt Janvier mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grandson, Rougemont, Renens et Pully le douze novembre 1880

Dans la séance du six Juin mil huit cent quatre vingt huit, le conseil d'Etat du canton de Vaud a résolu que le nom de famille de l'époux civil par erreur Desplands sera remplacé par celui de Despland. Interdit le 10 Juin mil huit cent quatre vingt six, ordonné du département de justice et Solui. L'officier de l'état civil :

E. Milliquet



Par jugement rendu le 30 Juin 1887, déclaré définitif et exécutoire le 21 Septemb. Les suivants, le Tribunal civil du dit. chef de canton a déclaré par le divorce le mariage contracté entre Despland, Louis François Jean Marc, et Vredaz, Marie Charlotte. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46, lettres A et B de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Interdit le 11 octobre 1887. L'officier de l'état civil :

E. Milliquet



Signatures

des époux :

Louis Desplands
Marie Vredaz

des témoins :

Emile Lopez
Jean David Dupont

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

1^o actes de naissances des époux
2^o certificats de publications de Grandson Rougemont, Romanel et Pully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Grandson Rougemont et Romanel

N° 17

Duboua & Reimondin _____ *huitante* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Duboua Eugène, vigneron* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Epesses, Grandvaux et Lutry* _____ domicilié à *Epesses* _____

Noms des parents :

fils de *Samuel Henri* _____ et de *Jeanne Julie née Bovard* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à *Epesses* _____ le *douze Septembre* mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Reimondin Marie Françoise, vigneronne* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pully* _____ domiciliée à *Pully* _____

Noms des parents :

fille de *Jean Louis* _____ et de *Jeanne Mariannette née Plumettaz* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à *Pully* _____ le *vingt six Janvier* mil huit cent cinquante ~~deux~~

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Pully, Lutry et Pully* _____
le *treize Novembre* mil huit cent huitante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Duboua _____
Marie Reimondin _____

des témoins :

Reimondin Plumettaz _____
Edouard Reimondin _____

L'officier de l'état civil :

Aug Muller _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et Pully _____

Papiers présentés :

1° *actes de naissances des époux* _____2° *certificats de publication de Pully* _____*Lutry et Pully* _____3° *Autorisation de mariage de Pully* _____

Dans la séance du vingt quatre
janvier mil huit cent quatre vingt
neuf, le Conseil d'Etat du Canton de
Vaud a ordonné la rectification de
l'acte de mariage de *Duboua et*
Reimondin d'aut ce fait que le
nom de famille de l'épouse sera écrit
Reimondin au lieu de
Reimondin.

Intervu le vingt huit janvier mil
huit cent quatre vingt neuf.

L'officier de l'état civil :

E. Stillequet _____

Communiqué au département
de Justice & Police

N° 18
Mieville et Bolomey

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent

soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mieville Eugène employé au chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Esbertines St Yverdon domicilié à Tully

Noms des parents :

fil de Daniel Mieville et de Marguerite née Beney

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pomy le huit Janvier mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bolomey Isaline Mariamne Julie née Senaud

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Forel domiciliée à Tully

Noms des parents :

fil de Samuel Emmanuel et de Susette née Prélaz

Etat civil :

veuve de Samy Bolomey, déc. le 5 Juillet 1879

Date de la naissance :

née à Aranches le quatre Juillet mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully, Savigny, Forel et Esbertines le 4 Décembre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Mieville
Isaline Bolomey

des témoins :

José Fara
Ferdinand Bernoud

Officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

Actes de naissances des époux
Acte de décès de Samy Bolomey
Certificats de Publications de Tully
Forel Savigny et Esbertines

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny, Forel et
Esbertines

N° 19

Barbey et Moëmmoz

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent

huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barbey Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevres domicilié à Tully

Noms des parents :

fil de Jean François et de Julie née Schvalbert

Etat civil :

veuf de Julie née Raymondin dès le treize Juin mil huit cent septante

Date de la naissance :

né à Tully le neuf Décembre mil huit cent vingt un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moëmmoz Julie Augustine, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de François Samuel Condu et de Julie née Télet (quatre

Etat civil :

veuve de Jules Victor Moëmmoz dès le vingt un Août mil huit cent septante

Date de la naissance :

née à Vevay le six Avril mil huit cent trente neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chevres et Tully le 11 Décembre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Barbey
Augustine Moëmmoz

des témoins :

Jaurmoy
E. Coubar

L'officier de l'état civil :

Ouz Muller

Papiers présentés :

- 1. Les actes de naissances des époux
- 2. Les ~~actes~~ de décès de la femme de l'époux et du mari de l'épouse;
- 3. Certificats de publications de Chevres et Tully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chevres

Aujourd'hui 31 Décembre mil huit cent huitante à dix heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'acte double suivant l'art 2 de la loi fédérale du 24 Dec 1874 par moi soussigné officier de l'état civil à l'arrondissement de Tully

Ouz Muller



Vu le 8 Janvier 1881
Ouz Muller
préf

N^o 1
 Dupont et Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Janvier mil huit cent

huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dupont François Louis pêcheur
 de Pully domicilié à Pully
 fils de Jean Etienne et de Susanne Marguerite Barboux
 veuf de Jenny Augustonée Lambert dès le 6 Janvier 1850
 né à Lausanne le vingt huit Février mil huit cent trente

et

2. Rubin Louise Charlotte domestique
 de Reichenbach (Berne) domiciliée à Genève
 fille de Jean François Auguste et de Louise Henriette Péboux
célibataire
 née à Corsy sur Lutry le vingt deux Mai mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Pully, Reichenbach et Genève le 5 Janvier
mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupont F. L.
Louise Charlotte Rubin

des témoins :

Samuel Buchonnet
Dupont François

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

1^o actes de naissances des époux
 2^o actes de décès de la 1^{re} femme de l'époux
 3^o Déclaration de l'époux
 4^o certificats de publication de Reichenbach
et Genève

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Reichenbach et Genève

N° 2
Diserens et Borgeaud

Aujourd'hui *vingthuit Avril* _____ mil huit cent
huitante un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont,

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Diserens Louis, agriculteur* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savigny* _____ domicilié à *Belmont d'Lausanne*

Noms des parents :

fils de *Pierre François* _____ et de *Jeanne Louise née Ravessoud*

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à *Savigny* _____ le *dissept Octobre mil huit cent cinquante trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Borgeaud Louise Rose couturière* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Penthalax* _____ domiciliée à *Lutry* _____

Noms des parents :

fille de *Jean Louis* _____ et de *Julie née Blanc* _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à *Lutry* _____ le *trente un Mars mil huit cent cinquante huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Lutry, Penthalax et Belmont* le
9 Avril 1881 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Diserens
Louise Diserens Borgeaud

des témoins :

Ch. Borgeaud
Auguste Bolomey

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

Les certificats de publication de
Savigny, Lutry et Cossigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, Lutry et Cossigny

N^o 3
 Dixereens et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingtneuf Juillet mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dixereens Emile, agriculteur

de Savigny domicilié à Belmont et Lutry

fil de François Dixereens et de Jeanne Louise née abétel

célibataire

né à Belmont le vingtquatre Novembre mil huit cent cinquante

et

2. Chevalley Emilie agriculteur

de Tuidoux domiciliée à Paudex

fille de Jean François Siméon et de Jeanne Louise François Nassar

célibataire

née à Tuidoux le dix Mars mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Tuidoux Savigny Belmont et Paudex
 le 25 Juin mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Dixereens
Emilie Chevalley

des témoins :

H^e Chevalley
Ches Dupont

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1^o actes de naissances des époux
 2^o autorisation du père de l'épouse
 3^o Certificats de publications de Savigny
Chesbres, Belmont et Paudex

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Savigny et St Saphorin

Registre des mariages A.

N^o 4
Dupont et Blanc

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupont Emile Marius Benjamin agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tully domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de Louis Daniel et de Jeanne Elise Gillieron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tully le cinq Janvier mil huit cent Soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc Rosine Caroline ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont domiciliée à Tully

Noms des parents :

filles de Gabriel Louis Daniel et de Pauline Françoise née Blanc

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le huit Mai mil huit cent Soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully et Belmont le 6 Août 1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Dupont
Caroline Blanc

des témoins :

Ches Dupont
Jean Blanc

L'officier de l'état civil :

Aug Noulet

Papiers présentés :

1° actes d'origine des époux
2° publications de Tully et Belmont

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 5
Laurent et Durvoisin

Aujourd'hui *six Octobre* mil huit cent

huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Laurent François, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fey* domicilié à *Pully*

Noms des parents :

fils de *Jacques* et de *Julie née Chavan*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Pully* le *dix huit Septembre mil huit cent cinquante*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Durvoisin Jeanne Louise, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fontanexier* domiciliée à *la Motte d'Lausanne*

Noms des parents :

fille de *Jean Louis* et de *Jeanne Louise née Borard*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *la Motte* le *trente un Août mil huit cent cinquante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Pully Lausanne Fey et Fontanexier*
le *dix Septembre mil huit cent huitante un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Laurent
Jeanne Durvoisin

des témoins :

Jacques Laurent
J^s Louis Chavan

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o *actes de naissance des époux*
2^o *certificats de publication de Lausanne - Lausanne Fey, et Pully Fey et Fontanexier*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Concise

Registre des mariages A.

No 6
Chollet et Pralin

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chollet Henri Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Méaracon domicilié à Belmont

Noms des parents :

fil de Jean Pierre Frédéric et de Rosette née Bolesme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont le dix-neuf Mars mil huit cent cinquante neuf
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pralin Adèle sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Jean Daniel et de Jeanne Marguerite née Vauthy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le premier Juillet mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, Belmont Méaracon et Correvon
le premier Octobre mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chollet Henri Louis
Adèle Pralin

des témoins :

J Chollet
Jules Pucier

L'officier de l'état civil :

Aug. Neuber

Papiers présentés :

1° actes de naissances des époux
2° Certificats de publications de
St Cierges et Palézieux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Cierges et
Palézieux

N^o 7
Balsiger Malosse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné,

comparu :

1. Balsiger Jean agriculteur

de Englisberg et Berne domicilié à Tully

fils de Jean Balsiger et de Marie née Thender

célibataire

né à Belp le vingt Novembre mil huit cent trente neuf

et

2. Malosse Marguerite Sophie née Chevron, blanchisseuse

de Montéligier (Drôme France) domiciliée à Tully

fille de Jean Chevron et de Loridon Foy sa femme

veuve de Louis Malosse dès le 13 Février 1880

née à la Bauche le neuf Janvier mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à Tully, Englisberg et Montéligier France
le dix sept Septembre mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Balsiger
Sophie Malosse

des témoins :

Edmond Raymondin
M. Meister

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des époux2^o Acte de décès de Louis Malosse3^o Certificats de publication de Tully
Englisberg et Montéligier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Limmerwald

Registre des mariages A.

N° 8
Pache & Baer

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent
huitante-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pache Marc Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Susanne Antoinette née Barbey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le vingt-huit Mars mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Baer Elise Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Carbury (Argovie) domiciliée à Choune (Berne)

Noms des parents :

fille de Jacob Franzy Baer et de Rosina Lang sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Oftringen le quinze Septembre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, Epalinges, Choune et Carbury
le 29 Octobre mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pache Marc Louis
Elise Baer

des témoins :

Dupont Louis
Louis Blarcel

Officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° Publications de mariage des époux
Pully Epalinges Choune et Carbury ;
2 Actes de naissance

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Choune Carbury
et Epalinges

N^o 9
Emery et Noisette

Aujourd'hui vingtsix Novembre mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emery Samuel Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domicilié à Tully

Noms des parents :

fils de Jean David Emmanuel et de Jeanne Louise née Blanc

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tully le treize Janvier mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Noisette Jeanne Susanne ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny sur Oron domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de Jean François Louis Lavanchy et de Jeanne Susanne Louise Marguerite

Etat civil :

veuve de Charles Noisette décédé le 4 Janvier 1873 - né Gerbois

Date de la naissance :

née à Tuidoux le deux Janvier mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tully, Chardonne et Bussigny sur Oron
le vingt deux Octobre mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Samuel Emery
Susanne et Noisette

Auguste Reynondin
Louis Pache

L'officier de l'état civil :

Aug Mulla

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1^o Actes de naissance des époux

officiers de l'état civil de

2^o Acte de décès du mari de l'épouse

Corsier et Oron

3^o Certificats de publication de Chardonne
et Bussigny

N° 10
Bugnion Moennaz

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent

huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bugnion Edouard Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de David et de Jeanette née Gillieron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le douze Septembre mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moennaz Victorine Charlotte

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Pully

Noms des parents :

filie de Jules Victor et de Julie Augustine née Cordas

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le vingt deux Août mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully et Belmont le 12 Novembre 1884

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bugnion Edouard
Moennaz Victorine

des témoins :

H. Barbe
Cher Dupont

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Certificat de publication de Pully et Belmont
- 3° Autorisation de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 11

Aujourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent

Borgeaud Decosterd

suivant un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de François Félix et de Susanne née Cordes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le vingt deux mil huit cent cinquante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Decosterd Sophie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatillens domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Jacques David et de Jeanne Madeleine Pasche

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chatillens le dix avril mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chatillens et Pully le douze novembre mil huit cent huitante un

Aujourd'hui 31 Décembre 1881, à dix heures du soir le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double, suivant l'art 2 de la loi fédérale du 24 Dec 1874, par moi soussigné, officier de l'Etat Civil de l'arrondissement de Pully

Aug Muller



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Borgeaud Jean

Emile Capy

Decosterd Sophie

Henri Anserin

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1. actes de naissances des époux
- 2. Certificats de publication de Pully et Oron

officiers de l'état civil de

Oron

Le jugement rendu le vingt huit juin mil huit cent quatre vingt neuf par le tribunal cantonal du district de Lausanne, et déclaré définitif et exécutoire le 11 de ce juillet suivant, le mariage Borgeaud et Decosterd a été dissout par le divorce prononcé contre le mari en vertu de l'article quatre six, A et B, de la loi fédérale du 24 décembre 1874. - Intéressé le 10 Août 1880. L'officier de l'état civil :



E. Milliquet

1882

N° 1

Domenjox et Griessen

Aujourd'hui *vingt Janvier* mil huit cent

huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Domenjox Jules Emile menuisier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully* domicilié à *Sully*

Noms des parents :

filz de *Jean Paul Louis* et de *Jeanne Fanny Euphrosine*

Etat civil :

célibataire *Reymondin*

Date de la naissance :

né à *Sully* le *douze Février* mil huit cent *cinquante neuf*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Griessen Mathilde Marie Jenny*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St Etienne Et Berne* domiciliée à *Sully*

Noms des parents :

filz de *Samuel* et de *Marie Louise* née *Rieben*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Lausanne* le *dix sept Octobre* mil huit cent *soixante deux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully* le *31 Décembre 1881* et à *St Etienne* le *5 Janvier 1882*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Emile Domenjox
Marie Domenjox

des témoins :

Benoit Samuel Coffin
Edmond Reymondin

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

- 1° *Extraits de naissance des époux*
- 2° *Autorisation du père de l'époux*
- 3° *Certificats de publication de Sully et St Etienne*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de *St Etienne*

N^o 2
Amaudrux et Frutiger

Aujourd'hui dix Février mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Amaudrux Charles agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny, et Forel domicilié sur les Monts de Sully

Noms des parents :

fils de David et de Jeanne Marie née Lavanchy

Etat civil :

veuf de Eugénie née Reybaz d'o le 26 Avril 1875

Date de la naissance :

né à Savigny le quatre Septembre mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Frutiger Elisabeth domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberhofen (Berne) domiciliée à Oberhofen

Noms des parents :

fille de Jean Frutiger et de Elisabeth née Lehmann

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Oberhofen le deux Janvier mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully, Savigny, Forel et Oberhofen
 le douze Janvier mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Amaudrux
Elise Amaudrux

des témoins :

Raymond Adolphe
Wissport Georges Es

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Acte de décès de la femme et de l'époux

3^o Certificats de publication de Savigny, Forel, Oberhofen et Sully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Savigny, Forel et Oberhofen

N° 3
Chauvet et Décombar

Aujourd'hui vingt huit Février mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chauvet Paul Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Collombier sur Morges domicilié à Tully

Noms des parents :

fil de Jean Frédéric Gédéon et de Jeanne née Westeiller

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Rolle le quatre Octobre mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Décombar Louise Rosalie

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Tully

Noms des parents :

filles de Pierre Abram Décombar et de Jeanne Louise née Jaquet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lutry le quatre Décembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry Collombier et Tully le vingt un Janvier mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal civil de Lausanne rendu en date du 3 novembre 1910 déclaré définitif et exécutoire le mariage contracté et contre, a été dissoute la licence. Le Tribunal a fait à _____ au le _____ elle pendant lequel _____ ne pour _____ contracter un nouveau mariage.

Signatures

des époux :

Paul Chauvet

Rosalie Chauvet

des témoins :

Edmond Raymondin

Emile Cayot

L'officier de l'état civil :

Aug Neuber

Papiers présentés :

1° extraits de naissances des époux

2° Certificats de publications de Lutry Collombier et Tully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lutry et Collombier

Inscrit le 23 octobre 1919

L'officier de l'état civil :

Philippe

N^o 4
 Chavan et Domenjox

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui di Sept Mars mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chavan Louis Charles agriculteur

de Pully domicilié à Pully

fils de Jean Samuel et de Julie Marie née Vesel

célibataire

né à Pully le douze Septembre mil huit cent cinquante

et

2. Domenjox Rosine Henriette ménagère

de Pully domiciliée à Pully

fille de Jean Louis Domenjox et de Jeanne Françoise née Chapuis

célibataire

née à Pully le trente un Juillet mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Pully le vingt cinq Février mil huit cent

huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chavan Louis Charles

Chavan Rosine Henriette

des témoins :

E. Milliquet

Louis Diserens charroy

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des époux

2^o Publications de mariage à Pully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

2

N° 5

Reymondin et Ravessoud

Aujourd'hui quatre Avril mil huit cent

huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Reymondin Jules, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Jeanne Mariame Pumiotta

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sully le neuf Mai mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ravessoud Jenny ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully et Paudex domiciliée à Sully (les Monts)

Noms des parents :

fille de Pierre Abram et de Louise née Richard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Montbesson le vingt cinq Janvier mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et Paudex le dix huit Mars mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Reymondin
Jenny Reymondin

des témoins :

J. A. Billiquet
J. S. Reymondin

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1° Extraits de naissances des époux
2° Certificats de publications de Sully et Paudex

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Aug Muller

N^o 6
 Siegenthaler et Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent
 huitante deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Siegenthaler Gottlieb Sigmünd, commis voyageur
 de Schangnau Et Berne) _____ domicilié à Pully _____
 fils de Sigmünd Siegenthaler et de Sophie Marie Louise Réal
 divorcé de Louise Gosteli, dès le treize Avril mil huit cent septante
 né à Berne _____ le premier Novembre 1849 _____ (sept)

et

2. Meier Barbara, télégraphiste _____
 de Flaach Et Zurich) _____ domiciliée à Lausanne _____
 fille de Jacob Meier _____ et de Anna Peier _____
 célibataire _____
 née à Flaach _____ le premier Janvier mil huit cent cinquante
 huit

Les publications ont eu lieu à Lausanne Pully Schangnau le 6 Mai
 et Flaach le 8 Mai 1882 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Siegenthaler
 B. Siegenthaler

des témoins :

Emile D^e Milliquet
 Jules Raymondin

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o Actes de naissances des époux _____
 2^o Acte de mariage et divorce de l'époux _____ Schangnau, Flaach
 3^o Certificats de publications à Schangnau _____ et Lausanne _____
 Flaach Lausanne et Pully _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 7

Ravessoud ch. Joly

Aujourd'hui treize Juillet mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ravessoud Louis Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully et Paudea domicilié sur les Monts de Pully

Noms des parents :

fils de Pierre Abram, défunt et de Louise née Richard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Montbesson le vingt six Février mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Joly Honorine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Montagny rive d'Or

Noms des parents :

fille de Charles Abram, défunt et de Augustine née Décombas

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née au Port de Pully le vingt sept Juillet mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Pully, Paudea et Cully le
treize Mai mil huit cent cinquante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Louis Ravessoud
Honorine Joly Ravessoud

des témoins :

Charles Joly
Ch. Ravessoud

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

1° actes de naissances des époux
2° Certificats de publications de
Cully, Savigny, Pully et Paudea

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny

Kuhn-Milliquet
N° 8

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet _____ mil huit cent
huitante deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kuhn Alfred agriculteur _____

de Vich _____ domicilié à Pully _____

fils de Jean Louis Kuhn _____ et de Isaline Marguerite Reynoudin
célibataire _____né à Morges _____ le dix-neuf Octobre, mil huit cent cinquante
six

et

2. Milliquet Mélanie sans profession _____

de Pully _____ domiciliée à Pully _____

fille de Louis Benjamin _____ et de Mariannette née Chappuis
célibataire _____née à Pully _____ le premier Novembre mil huit cent cinquante
six

Les publications ont eu lieu à Vich et Pully, le dix-sept Juin, mil
huit cent huitante deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

~~1° Les actes de naissance des époux~~
2° Les ~~actes~~ Kuhn Alfred
Mélanie Kuhn

des témoins :

Auguste Kuhn
Emile Kuhn

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° Les actes de naissances des époux
2° les certificats de publication
de Vich et Pully _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

_____ Begnins _____

N^o 9
Passera et Blanc

Aujourd'hui quatre Août mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Passera Jacques Antoine, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Monteggio (Ct Bessin) domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de Gervec Passera et de Marguerite née Cossy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Monteggio le vingt quatre Juillet mil huit cent cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc Clémentine Jeannette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Lausanne domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de Jean Louis Samuel et de Léonie Susanne née Taccou

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le dix neuf Août mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Monteggio et Belmont le dix Juin
mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Passera Jacques Antoine
Passera Clémentine

des témoins :

Louis Rubin
Emile Capla

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1. actes de naissances des époux
2. certificats de publications de
Monteggio et Belmont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Monteggio

№ 10
 Bolomey David Félix
 Eröhler Louise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé la radiation des
 mots dix Avril mil huit
 cent soixante trois et
 remplacés par le trente
 Décembre mil huit cent
 cinquante trois à la ligne
 l'Officier de l'état civil
 Aug Muller

Aujourd'hui huit Août _____ mil huit cent
 huitante deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bolomey David Félix agriculteur _____
 de Belmont et Lutry _____ domicilié à Belmont _____
 fils de Louis Bolomey _____ et de Louise Marianne Blanc
 célibataire _____
 né à Belmont _____ le dix Avril mil huit cent soixante trois

et

2. Eröhler Louise, ménagère _____
 de Muhleberg Berne _____ domiciliée à Belmont _____
 fille de Nicolas Eröhler _____ et de Madeleine Werren _____
 célibataire _____
 née à Belmont _____ le dix Avril mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Belmont Lutry, et Muhleberg le
 15 Juillet mil huit cent huitante deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bolomey David Félix
 Bolomey Louise _____

des témoins :

Ernst Capry
 Peter Dupuis _____

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1 Actes de naissance des époux
 2 Autorisation du père de l'époux
 3 Certificats de publication de Belmont
 Lutry et Muhleberg

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, et Muhleberg

N^o 11
Blanc & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Août _____ mil huit cent
huitante deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Emile Louis, tanneur _____

de Belmont sur Lausanne domicilié à Belmont _____

fil de Jean Louis Samuel et de Louise Susanne née Taccoud

célibataire _____

né à Belmont _____ le dix Septembre mil huit cent cinquante cinq

et

2. Regamey Louise Clémentine, tailleur _____

de Lausanne _____ domiciliée à Belmont _____

fille de Jean Louis Regamey et de Louise Thérèse née Blanc

célibataire _____

née à Belmont _____ le douze Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Belmont et Lausanne le quinze
Juillet mil huit cent huitante deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc Emile Louis _____
Blanc Louise Clémentine _____

des témoins :

Emile Cyp _____
Chas. Ruyss _____

L'officier de l'état civil :

_____ Aug. Müller _____

Papiers présentés :

1. Actes de naissance des époux
2. Certificats de publication de
Lausanne et Belmont _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ Lausanne _____

№ 12
Diserens et Cordey

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Diserens Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Savigny

Noms des parents :

fils de Louis Frédéric et de Louise née Détraux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Savigny le vingt Décembre mil huit cent soixant

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cordey Marie Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Savigny

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Louise d'annoy née Raymond

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le vingt deux Décembre mil huit cent
soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le onze août mil huit
cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diserens Jules Tuteur
Diserens Marie

des témoins :

Louis Cordey
Fidèle Cordey

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Savigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny

Registre des mariages A.

N° 13
Vernier et Chavan

Aujourd'hui vingt six Septembre mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vernier Ernest Albert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Planty Département de l'Aude domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de feu Pierre Joseph et de Louise Marie Oufes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont 11 Lausanne le quatorze Décembre mil huit cent cinquante

et

huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Chavan Louise Céline repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Jean Marc Henri et de Marie Marguerite Resin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le trente Janvier mil huit cent cinquante

Sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully le cinq Mars mil huit cent huit
ante deux, et à Planty Département de l'Aude le

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Vernier
Céline Chavan

des témoins :

B. Raymond
Kupfer Georges

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

- 1° Extrait de naissance des époux
- 2° Acte de décès du père de l'époux
- 3° Autorisation de la mère de l'époux
- 4° Autorisation du Dpt de justice
et police
- 5° Certificat que M. Vernier est dispensé
du service militaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chancellerie d'Etat

Lausanne

N° 14
Panchaud-Borgeaud

Aujourd'hui dix-neuf Décembre _____ mil huit cent

huitante deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Panchaud Edouard, employé au Chemin de fer de Lonay et Polliex-le-Grand domicilié à Tully, Panchaud fils de feu Jean François et de Louise Henriette Subonne née célibataire

né à Morges _____ le sept Juin mil huit cent cinquante sept

et

2. Borgeaud, Louise Françoise, domestique _____ de Tully _____ domiciliée à Savigny _____ fille de feu Jean Louis Borgeaud et de feu Jeanne Louise née Tenton célibataire

née à Tully _____ le vingt sept septembre mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Tully le 4 Novembre, Savigny le 11, Polliex le Grand le 6 et Lonay le 13 Novembre mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Panchaud E
Louise Panchaud

des témoins :

Samuel Forestier
Auguste Bolomey

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

Lisez Bottens
Aug. Muller off. C.
1° actes de naissance des époux
2° certificats de Publications de Lonay
Polliex le Grand et Savigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lonay # Polliex le Grand et
Savigny Bottens

N^o 15
Roseng et Blanc

Aujourd'hui vingt un Décembre _____ mil huit cent
huitante deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roseng Jules Louis, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Cerlier (Berne) _____ domicilié à la Rosiaz sur Pully

Noms des parents :

fil de feu Jean Charles Roseng et de Susanne Fanny Perret

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Vennes sur Lausanne le onze Novembre mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc Fanny Louise Marie, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Lausanne _____ domiciliée à Chailly sur Lausanne

Noms des parents :

fil de Marc François Blanc et de Louise née Reymondin

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Pully _____ le vingt un Février mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, Lausanne, Belmont et Cerlier le
dix huit Novembre mil huit cent huitante deux _____

Après avoir examiné les papiers présentes par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Roseng
Louise Roseng

des témoins :

Emile Capot
Edouard Huber

L'officier de l'état civil :

Aug. Vulliamy

Papiers présentés :

- 1^o actes de naissances des époux
- 2^o autorisation du père de l'épouse
- 3^o certificats de publication à Belmont
Lausanne et Cerlier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lausanne et Cerlier

Le jugement rendu le sept
septembre mil huit cent quatre vingt
sept, déclaré définitif et exécutoire le
dix décembre suivant, le tribunal
civil du district de Lausanne a dit
- tout par le divorce le mariage con-
- tracté entre Roseng, Jules Louis
- et Blanc, Fanny Louise Marie.
Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 46,
§ 1^o, de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Pully le 19 Décembre 1887.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet



Act. 107 Janvier 1888
- 2000 -

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le Numéro 15 à la page 103, est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1882. domicilié à. Les deux doubles
du registre sont conformes de ce que nous certifions. L'officier
de l'Etat Civil de Tully, Aug Muller Tully le 31 Décembre 1882

né à _____ le _____

et



Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Un double a été remis le 11 Janvier 1883 à l'au
titre de l'avis Cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi
L'officier de l'Etat Civil de Tully, Aug Muller
Tully le 11 Janvier 1883.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1
Bugnion et Abetel

Aujourd'hui quinze Février mil huit cent
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Bugnion Jules Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont St Lausanne domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de Marc François Bugnion et de Julie Madeleine née Charles

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont le premier Février mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Abetel Louise Hélène, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont St Lausanne domiciliée à Cully

Noms des parents :

filles de Charles Louis Abetel et de Jeanne Louise née Blanc

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont le vingt quatre Janvier mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont et Cully le vingt Janvier
mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentes par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bugnion Jules
Hélène Bugnion

des témoins :

Jernand Abetel
L. Richard

L'officier de l'état civil :

Aug. Muller

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des époux
2° Certificats de publication de Cully
et Belmont

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully

Poget - Pfund ^{N° 2}

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Le jugement rendu le deux sep-
tembre mil huit cent quatre vingt
sept par le tribunal civil du district
d'Orbe, et déclaré définitif et exécutoire
le treize novembre suivant, le ma-
riage contracté entre Poget, Marc
Auguste, et Pfund, Marie Louise,
a été dissout par le divorce.*

*Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 46, lettre
C, de la loi fédérale du 24 décembre
1874.*

Sully le 19 décembre 1887.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet



Aujourd'hui *dixsept Février* mil huit cent
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Poget Marc Auguste agriculteur*
de *Agiez près Orbe* domicilié à *Sully canton de Lausanne*
fils de *Jean Frédéric* et de *Jeanne Henriette Barraud*
célibataire
né à *Agiez* le *vingtun Juin mil huit cent soixante trois*

et

2. *Pfund Marie Louise sans profession*
de *Bolligen (Berne)* domiciliée à *Sully*
fille de *David Pfund* et de *Jean de Siebenthal*
célibataire
née à *Belmont* le *vingt six Octobre mil huit cent soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Bolligen Agiez et Sully Canton de Lausanne*
seize Décembre mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Auguste Poget
Marie Louise Poget

des témoins :

Ch. Danarogast
Jean Egli

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

- 1° Actes de naissance des époux
- 2° Autorisations du tuteur de l'époux
- 2° du père de l'épouse
- 3° Certificats de publications de
*Bolligen Agiez et Lausanne et
Sully*

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

*Bolligen Arnesse et
Lausanne*

Registre des mariages A.

N° 3
Duport et Duport

Aujourd'hui six Mars mil huit cent
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Duport Marc Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fil de Jean Louis Duport et de Rose Marie Grobet sa femme
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Sully le vingt quatre septembre mil huit cent quarante cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Duport Marguerite Emilie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domiciliée à Sully

Noms des parents :

filie de Jean Louis Sanson et de Marie Madeleine Grunessalot
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Sully le trois Décembre mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le dix sept février mil huit cent
huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Duport
Marguerite Duport

des témoins :

Ch. Danet agent police
Jean Goli

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des époux
2° publications à Sully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 4
 Barbey-Reymondin

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent

huitante trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Barbey Paul Jacques, menuisier* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chexbret* _____ domicilié à *Tully* _____

Noms des parents :

fil de *Jean François Samuel* et de *Jeanne Susanne née Regamey*

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à *Tully* _____ le *seize novembre mil huit cent cinquante trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Reymondin Louise Fanny, sans profession* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tully* _____ domiciliée à *Tully* _____

Noms des parents :

fille de *Henri Auguste Reymondin* et de *Marie Sophie née Romanjos*

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à *Tully* _____ le *huit août mil huit cent soixante deux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chexbret et Tully* le *24 février 1863.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. Barbey _____
Louise Barbey _____

des témoins :

Augt. Reymondin _____
Edmond Reymondin _____

L'officier de l'état civil :

Aug Muller _____

Papiers présentés :

1^o *Extraits de naissances des époux*
 2^o *Certificats de publication de Chexbret*
et Tully _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Chexbret _____

Registre des mariages A.

N° 5

Borgeaud Corbaz

Aujourd'hui vingtneuf Mars huitante trois mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud Charles Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Pully

Noms des parents :

fil de feu François Louis et de Louise Julie née Moëmny

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le douze Aout mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Corbaz Charlotte Fanny Louise Felicie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, le Mont et Epalinges domiciliée à Pully

Noms des parents :

filles de Jean Frédéric Charles et de Jeanne Françoise Lambert

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le premier Aout mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, Lausanne, le Mont et Epalinges

le dix sept février mil huit cent huitante trois

Par jugement rendu le vingt
cinq octobre mil huit cent quatre
vingt quatre par le tribunal de
l'arrondissement de Lausanne, le mariage
Borgeaud - Corbaz, ci-dessus, a
été dissous par le divorce.
Inscrit le 17 novembre 1884

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Borgeaud
Félicie Borgeaud

des témoins :

Milliquet de
Gansou Domengoz
L'officier de l'état civil :

Aug. Keller

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des époux
2° Certificats de publications de Pully Lausanne, le Mont et Epalinges
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Lausanne, Romanel et Epalinges

communiqué au Département de
Justice et Police



N° 6
 Aujourd'hui quatre Avril _____ mil huit cent
 Renand Chavan huitante trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :

1. Renand Eugène Valentin, fabricant de pièces à mu^{Signe}
 de Carouge _____ domicilié à Genève _____
 fils de François Marie Renand et de Susanne née Maurice
 célibataire _____
 né à Genève _____ le vingt neuf août mil huit cent cinquante
 sept

et
 2. Chavan Marie Marguerite, sans profession
 de Pully _____ domiciliée à Genève _____
 fille de Louise Françoise Chavan et de décédée _____
 célibataire _____
 née à Pully _____ le trente un Janvier mil huit cent soixante
 trois

Les publications ont eu lieu à Carouge le 19 Mars, Genève le 15 Mars
 et Pully le 17 Mars mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Renand
 Marguerite Renand

des témoins :

Jos Dupont Perrot
 Louis Chavan

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Carouge et Genève

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des époux
 2° Certificats de publication de
 Carouge Genève et Pully
 3° Autorisation de l'Etat civil
 de Genève

Par jugement rendu le 23 juillet
 1887, déclaré définitif et exécutoire le trois
 octobre suivant, le Tribunal civil de la
 république et canton de Genève a dit
 tout par le divorce le mariage contracté
 entre Renand Eugène Valentin
 et Chavan Marie Marguerite.
 Le divorce a été prononcé contre l'époux
 en vertu de l'article 46, lettre b, de la
 loi fédérale du 24 décembre 1874.
 Prononcé le 15 octobre 1887.
 L'officier de l'état civil :

E. Milliquet



Registre des mariages A.

N^o 7
 Cordey et Jauch

Aujourd'hui dixneuf Avril _____ mil huit cent
 huitante trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cordey Auguste, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry _____ domicilié à Sully _____

Noms des parents :

fils de Henriette Louise Cordey ~~décédée~~ de _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Mexières _____ le vingtun août mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jauch Anna Barbara, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Schwenningen (Wurtemberg) domiciliée à Sully, avant à Zurich

Noms des parents :

fille de feu Jacob Jauch _____ et de Anna Barbara née Jauch ~~décédée~~

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Schwenningen _____ le vingtdeux Mai mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et Lutry le 24 Mars Schwenningen le
 26 Mars et Zurich le 27 Mars _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug. Cordey
 Anna B. Cordey

des témoins :

Ch. Cordey-Chavan
 Ganson Domenjoy

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

1^o Actes de naissances des époux
 2^o Certificats de publication Sully Lutry
 Zurich et Schwenningen

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry Zurich et la Chancel
 lerie Vaudoise

N^o 8
Ravessoud & Olivier

Aujourd'hui premier Mai _____ mil huit cent

huitante trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ravessoud, Auguste Louis, tailleur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully et Soudex _____ domicilié sur les Monts de Sully

Noms des parents :

fils de Pierre Louis Ravessoud et de Jeanne Susanne née Lavanchy

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Sully (les Monts) le six Octobre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Olivier Rosine Jeanne, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de St Cierges _____ domiciliée à Chailly sur Lausanne

Noms des parents :

fille de feu Marc Olivier _____ et de Sophie née Talton _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Chailly sur Lausanne le neuf Octobre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully, Soudex Lausanne et St Cierges, le quatorze Avril, mil huit cent huitante trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ravessoud.
Rosine Ravessoud

des témoins :

Louis Olivier
Et James agent de pol.

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

Actes de naissances des époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lausanne et St Cierges

Registre des mariages A.

N° 9
Hauri BolomeyAujourd'hui quatorze août mil huit cent
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hauri Frédéric, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Seegen (Argovie) domicilié à Corsier Lutry

Noms des parents :

fils de Frédéric Hauri et de Jeanne Louise née Dupont

Etat civil :

veuf de Jeanne Louise née Jacques, des le vingt quatre juin mil huit cent quatre

Date de la naissance :

né à Pully le vingt novembre mil huit cent trente neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bolomey Henriette Lina, née Bötter

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Farel domiciliée à Corsier Lutry

Noms des parents :

fille de Alexandre Bötter de Mariame née Ador

Etat civil :

veuve de Charles Louis Bolomey des le Janvier 1882

Date de la naissance :

née à Combremas le Petit le vingt huit juin mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Seegen, Farel et Lutry le trois février
mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Hauri
Henriette Lina Bolomey

des témoins :

Ed. Baumet
Charles Tréprey

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Communiqué aux officiers
de l'état civil de Seegen, Farel
et Lutry

^{n° 10}
Rubin et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Septembre* mil huit cent
soixante trois à neuf heures par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Rubin Emile, Cafetier*de *Reichenbach (St Berns)* domicilié à *Tully*fils de feu *Jean François Auguste* et de feu *Louise Bernicette née Péboux**célibataire*né à *Tully* le *quatorze Février* mil huit cent *soixante un*

et

2. *Chappuis Marie, sans profession*de *Rivaz (Lavaux)* domiciliée à *Tully*fille de *Jean Pierre Chappuis* et de *Sophie née Gillieron**célibataire*née à *Rivaz* le *premier Février* mil huit cent *soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Reichenbach le 17 Août, et Tully et Rivaz*
le dix huit Août mil huit cent *soixante trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Rubin
Marie Rubin

des témoins :

E. Milliquet
Jamsoir Domenjoz

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1° *actes de naissances des époux*
2° *certificats de publications de*
Reichenbach, Rivaz et Tully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Reichenbach et St-
Saphorin

N° 11

Marendaz et Morach

Aujourd'hui *vingt Septembre* _____ mil huit cent
huitante trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Marendaz Ulysse, notaire* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Meathod près Yverdon* _____ domicilié à *Yverdon* _____

Noms des parents :

fils de *feu Louis Joseph* _____ et de *Marie née Rebeaud* _____

Etat civil :

veuf de Susanne Marie née Vicoch dès le 29 Mars 1882

Date de la naissance :

né à *Rovray* _____ le *neuf Septembre mil huit cent quarante*
trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Morach Bertha, couturière* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Walterswil-Rothacker, Solure* domiciliée à *Yverdon* _____

Noms des parents :

fille de *Jean Joseph Morach* et de *Mariamme née Cagnmann*

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à *Rothacker* _____ le *quinze Septembre mil huit cent cinquante six*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yverdon, Meathod et Walterswil*, le
dix huit Aout mil huit cent huitante trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Marendaz _____*Bertha Morach* _____

des témoins :

Jean P. _____*Samuel P.* _____

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller _____

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'Etat Civil d'Yverdon

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Yverdon, Champvent
et Walterswil-Rothacker

N° 12
Schöttlin et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingtsept Septembre _____ mil huit cent

huitante-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schöttlin Frédéric, tailleur, d'habits _____

de Unter-Hallau (Schaffouse) domicilié à Pully _____

fil de Elisabeth Schöttlin fille de elle-même de Melchior Schöttlin

- célibataire _____

né à Lausanne _____ le huit Juillet mil huit cent cinquante quatre

et

2. Lavanchy Adèle sans profession _____

de Savigny, et Forel _____ domiciliée à Savigny _____

fille de Jean François Lavanchy et de Jeanne Henriette née Curchoy

célibataire _____

née à Pollier-le-Grand le treize Octobre mil huit quarante sept

Les publications ont eu lieu à U. Hallau le 16, Forel le 17 et Savigny et Pully
le 18. Août mil huit cent huitante trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Schöttlin _____

Adèle Schöttlin _____

des témoins :

Ernest Casy _____

Félix Barin _____

L'officier de l'état civil :

Aug. Müller _____

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des époux _____

2° Certificats de publications de U. Hallau _____

Savigny, Forel et Pully _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

U. Hallau, Savigny et Forel _____

Registre des mariages A.

N° 13
Bédary & Borgeaud

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil huit cent
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bédary Daniel Eugène, valet de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Montricher domicilié à Paris

Noms des parents :

fil de Jean François Bédary et de Jeanne Henriette Amélie Buffat
célibataire

Etat civil :

né à Montricher le trois Novembre mil huit cent cinquante
et

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Borgeaud Anna Suzanne Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Paris

Noms des parents :

fil de Jean Marc Louis et de Jeanne Julie née Barraud
célibataire

Etat civil :

née à Pully le vingt neuf Janvier mil huit cent cinquante
et

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montricher et Pully le 6 Octobre
mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Daniel Bédary
Anna Suzanne Borgeaud

des témoins :

Jr Lr Chauvin
J Borgeaud Barraud

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1. Actes de naissance des époux
2. Certificats de publications de
Montricher et Pully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle

N° 14

Reymondin et Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit centsoixante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Reymondin Jules Henri, Journalierde Pully domicilié à Pullyfils de feu Louis Reymondin et de feu Jeanne Louise née Cruchon
veuf de Marie Madeleine Grenat dès le 21 février 1882né à Pully le trente Avril mil huit cent quarante deux

et

2. Hostettler Anna Maria, cuisinièrede Guggisberg (Berne) — domiciliée à Lausannefille de Anna Hostettler, fille elle-même de Jean, et de Catherine
née Tourri
célibatairenée à Guggisberg — le dix sept Novembre, mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Guggisberg le 11 à Lausanne le 12
et Pully le 13 Octobre 1883

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Reymondin
Maria Reymondin

des témoins :

Edmond Reymondin
Ant. Majoly

L'officier de l'état civil : .

Aug. Muller

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des époux

2° Acte de décès de la femme de l'époux

3° Certificats de publications Guggisberg
et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg et
Lausanne

Registre des mariages A.

N° 15
Bolomey & Guignet

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bolomey Félix François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forêt domicilié à Belmont

Noms des parents :

fil de Jean François Amédée et de Jeanne Marianna Alexandrine
née Martin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont le vingt Mai mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guignet Camille Emma sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertes près Noziers domiciliée à Essertes

Noms des parents :

fille de David Henri Guignot et de Marguerite née Jaquin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Essertes le douze Juin mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertes et Forêt le 19 septembre et Lutry
et Belmont le 22 septembre 1883.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Bolomey
Emma Bolomey

des témoins :

Emile Auguste Abbot
Henri Edouard Pasch

L'officier de l'état civil :

Aug Moutier

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des époux
2° Certificats de publication à
Essertes, Forêt, Lutry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Forêt, et Oron

N^o 16
Dancet et Woellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Novembre* mil huit cent
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Dancet Marc Charles, agent de police*
de *Borres et Bogis-Bossey* domicilié à *Tully*
fils de *Jean Claude Samuel* et de *Françoise née Groubet*
veuf de *Louise Susanne Turbrugg* dès le *28 Juin 1883*
né à *Borres* le *dix sept Décembre mil huit cent quarante*
huit

et

2. *Woellet Eugénie cuisinière*
de *Montpreyres* domiciliée à *Tully*
fille de *Abram Louis Woellet* et de *Jeanne Louise née Gillieron*
célibataire
née à *Montpreyres* le *trois Janvier mil huit cent soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Tully et Montpreyres le 3 Novembre*, à
Borres le 4 et Bogis-Bossey le 5 Novembre 1883.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Dancet
Eugénie Dancet

des témoins :

Constant Guillemain
J. Egli

L'officier de l'état civil :

Aug. Kullter

Papiers présentés :

1^o *actes de naissance des époux*
2^o *acte de décès de la femme de l'époux* *Corcelles le Jorat, Grand*
3^o *Certificats de publication de Borres et Gingins*
Bogis-Bossey et Montpreyres

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

No

Aujourd'hui Le N^o 16 à la page 119, est celui de la dernière mil huit cent
Inscriptions faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Samin 1883. Les deux doubles du registre sont conformes

Lieu d'origine et de domicile :

de Ce que nous certifions domicilié à L'officier de l'état civil

Noms des parents :

fils de Pully le 31 Dec 1883 et de Aug Muller

Etat civil :

Date de la naissance :

né à le

et



Nom et profession de l'épouse :

2. Un double a été remis le Janvier 1884 à l'autorité Cantonale

Lieu d'origine et de domicile :

de en exécution de l'art 2 de la loi domiciliée à L'officier de l'état civil

Noms des parents :

fille de Pully le Janvier 1884 et de Aug Muller

Etat civil :

Date de la naissance :

née à le



Date des publications

Les publications ont eu lieu à

Vu le 15 Janvier 1884
Delus
Muller

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 1

Weyroud Jean Frédéric
Vallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil huit cent
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Weyroud Jean Frédéric, agriculteur
de Chardornes sur Vevey domicilié à Pully
fils de Samuel Weyroud et de Marie Caroline Léonore Bossel
célibataire
né à Palézieux le dixsept Mai mil huit cent soixante quatre

et

2. Vallon Marie Felicie, domestique
de Montriond Haute Savoie domiciliée à Pully
fille de feu François Vallon et de Tavernier Jeanne, agriculteur
célibataire
née à Montriond le vingt huit Novembre mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Chardornes et Pully le quinze Decem
bre mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Weyroud Frédéric
Weyroud Marie

des témoins :

Ch. Hance

J. Gagny

L'officier de l'état civil :

Aug Meuller

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des époux
2° Autorisation du père de l'époux et de la
mère de l'épouse, 3° Actes de décès du père
de l'époux, 4° certificat de non opposition
de l'Etat civil de Montriond

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie Cantonale
et à l'Etat civil de Chardornes

Registre des mariages A.

N^o 2
Blanc et Barbey

Aujourd'hui quatorze Février _____ mil huit cent
huitante quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc Jules Frédéric Henri agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Sully _____ domicilié à Sully _____

Noms des parents :

fils de Marc François Blanc _____ et de Louise née Raymondin _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Sully _____ le dix Décembre mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Barbey Henriette Rosine, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevres _____ domiciliée à Sully _____

Noms des parents :

fille de Henri Barbey _____ et de Julie née Raymondin décédée

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Sully _____ le vingt cinq Novembre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et Belmont le 17 à Chevres le 21 Jan-
vier mil huit cent huitante quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc Jules Frédéric Henri
Blanc Henriette

des témoins :

Louis Domenjoz
Rosine Louis Kuhn

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publications de Chevres
Belmont et Sully _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chevres _____

N^o 4
Dupont et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars _____ mil huit cent
huitante quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupont Louis Eugène, agriculteur _____
de Pully _____ domicilié à Pully _____
fils de Louis Samuel Dupont et de Jeanne Louise née Barbey
célibataire _____
né à Pully _____ le trente avril, mil huit cent soixante un _____

et

2. Dupont Marie Charlotte, agriculteur _____
de Pully _____ domiciliée à Pully _____
fille de David Louis Dupont _____ et de Louise Julie née Domenjoy
célibataire _____
née à Pully _____ le deux Décembre mil huit cent soixante deux _____

Les publications ont eu lieu à Pully, le 16 février mil huit cent huitante
quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Louis Dupont
Marie Charlotte Dupont

des témoins :

David Dupont
Dupont Jules David Victor

L'officier de l'état civil :

Aug Muller

Papiers présentés :

1^o Actes de naissances des époux
Certificat de publication à Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 4

Diseant et Huber

Aujourd'hui le Vingt Neuf Mars mil huit cent

soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Diseant Charles Emile, commis, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Parignys domicilié à Paudy

Noms des parents :

fils de Colouane Daniel Diseant et de Julie Emilie née Williquet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Paudy le Vingt quatre Février mil huit cent cinquante neuf et

Nom et profession de l'épouse :

2. Huber Louise Lemys sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vich domiciliée à Pully

Noms des parents :

fille de Jean Louis Huber et de Solime Marguerite née Raymondin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Morgey le Vingt neuf décembre mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully le Vingt Neuf Mars mil huit cent soixante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Diseant
Louise Diseant

des témoins :

Emile Huber
Jules Raymondin

l'officier de l'état civil :

Jules Williquet

Papiers présentés :

1. Les actes de naissance
2. Certificats de publication
de Pully, Vich, Paudy et
Parignys.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Parignys et Paudy

N^o 5.
Bron-Moll

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bron Louis Alexis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Saphorin, Lavaux domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de Bron Jean François Louis et de Maillard Susanne
 équivalents

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oigle le vingt sept avril mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moll Sabina, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Lestocq (Potence) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Moll Sabina Linget de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lestocq le vingt Février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, St Saphorin (Lavaux)
Lestocq, Lausanne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures.

des époux :

Alexis Bron
Sabina Bron

des témoins :

M. Meitner
Jules Raymondin
L'officier de l'état civil :

Franz Williguet
comptable

Papiers présentés :

Actes de naissances
Certificats de publication de Pully, St Saphorin (Lavaux) Lestocq Lausanne
St Saphorin (Lavaux) Lestocq Lausanne
Lestocq, Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 6
Ravessoud Savanchy

Aujourd'hui vingt sept Mars mil huit cent
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ravessoud François — agriculture —

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully et de Paudey — domicilié à sue les Herbes de Pully

Noms des parents :

fil de Pierre Abraham Ravessoud et de Louise née Richard décedé

Etat civil :

— Célibataire —

Date de la naissance :

né à Montblisson (Sausanne) le huit Août mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Savanchy Jeanne Louise —

Lieu d'origine et de domicile :

de Focel et de Parigny — domiciliée à Parigny.

Noms des parents :

fille de François Savanchy et de Marie Louise née Cost agriculteur

Etat civil :

— Célibataire —

Date de la naissance :

née à Parigny — le huitième Juillet mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully, Focel, Paudey, Parigny.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Ravessoud
Louise Ravessoud

des témoins :

Jules Raymondin
Louis Gédry

J. L'officier de l'état civil :

François Weilliquet

Papiers présentés :

Actes de naissances des époux
& Certificats de publications de
Pully, Focel, Paudey, Parigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Focel et Parigny

n° 7
Richard-Abetel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil huit cent
soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Richard Charles Aimé, coedommier
de Foel et de Savigny domicilié à Neau sur Vilette
fils de Jean Louis Julien Richard d'écclé et de Jeanne Marie née Pêche agriculteur
Célibataire
né à Foel le vingt un Mars mil huit cent cinquante six

et

2. Abetel Charlotte Marie
de Belmont domiciliée à Belmont
fille de Charles Louis Abetel agriculteur et de Jeanne Louise née Blanc d'écclé
Célibataire
née à Belmont le dix sept Mars mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Foel Savigny Vilette et Belmont
le huit Mars mil huit cent soixante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Richard
Marie Richard

des témoins :

Fernand Abetel
François Richard

L'officier de l'état civil :

François Williquet supplé

Papiers présentés :

1. Actes de naissance des époux
2. Certificats de publication
de Foel Savigny Vilette et
Belmont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Foel Savigny Vilette

Registre des mariages A.

No 8.

Domenjox-Regamey

Aujourd'hui dix sept Avril mil huit cent
huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Domenjox Charles Louis, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Pully.

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Jeanne Françoise née Chospin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pully le treize Février mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Regamey Melina

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Pully.

Noms des parents :

fille de Marc Regamey et de Fanchette née Barraud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le deux Février mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pully et Lausanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Domenjox Charles Louis
Melina Domenjox

des témoins :

Louis Charan
Claris Charles

L'officier de l'état civil :

Louis Williquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissances des Epoux
2^o Certificats de publication
de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne

n° 9.
Séchaud et Verveine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Séchaud, Henri Louis, agriculteur
de Fauter et de Sulleus domicilié à Fully
fils de françois - Louis Séchaud et de Jeanne Marie Louise née Leb-
mann, célibataire
né à Envy le trois mai mil huit cent soixante trois

et

2. Verveine, Gasparine
de Anney, Haute Savoie domiciliée à Fully
fille de parents inconnus et de
célibataire
~~née~~ trouvée à Anney le vingt sept septembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Fully, Fauter, Sulleus et Anney le die-
neuf, vingt et vingt sept avril mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Séchaud Henri Louis Jules Raymondin
Séchaud Gasparine Ch. Cordey Huissier

des témoins :

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1.° Actes de naissance des époux
2.° Certificats de publication de Fully,
Fauter, Sulleus et Anney

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sulleus et à la chancellerie can-
tonale voisine

Registre des mariages A.

N° 10

Stoudemann et
(Diserens).

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stoudemann, Jean Alexandre, domestique
de Freivungen et Wallerem (Berne) domicilié à Tully
fils de Jean David Stouremann, dévot et de Jeanne Hémille née Chartron, à Tully
célibataire
né à Freivungen le vingt quatre août mil huit cent cinquante sept,

et

2. Diserens, Hélène, sans profession
de Savigny domiciliée à Tully, précédemment à Lausanne
fille de Jean Louis, maître aux Cullayes, et de Jeanne Marie née Caracchy, sages-femme
célibataire
née à Forêt le vingt une février mil huit cent soixante trois.

Les publications ont eu lieu à Tully, Freivungen, Savigny et Lausanne le huit et un
mai et à Schwarzenburg le quinze juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Alexandre Stoudemann
Hélène Stoudemann

M. Meister
Benjamin Donajczyk

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des époux
2/ Certificats de publication de Tully,
Freivungen, Schwarzenburg, Savigny et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Koray, Wallerem, Savigny et Lausanne

n° 11
Kubny et de Bons

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juillet mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kubny, Emile, vigneron

de Nich domicilié à Fully

fil de Kubny, Jean Louis, vigneron à Fully et de Salvie Marguerite née Raymondin

célibataire

né à Morges le quatorze novembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. de Bons, Elise-Jenny-Louisa, tailleur

de Lausanne domiciliée à Fully

filie de de Bons, Henri-Albert, docteur et de Louise Gabrielle née Milliquet, à Fully

célibataire

née à Lausanne le seize Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Nich, Lausanne et Fully le cinq juillet
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Kubny
Louisa Kubny

des témoins :

Jules Raymondin
Edmond Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet not.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des époux

2/ Certificats de publication de Nich,

Lausanne et Fully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Regnis et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 12

Chollet et Berthoud.

Aujourd'hui vingt un août mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chollet, aimé samuel, employé de chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domicilié à Fully

Noms des parents :

fils de Chollet, Jean Pierre Frédéric, vigneron à Belmont et de Rosette née

Etat civil :

Polomey célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont sur Fully le deuxième juin mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Berthoud, Julie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Loragny (Haute Savoie) domiciliée à Fully

Noms des parents :

fille de Berthoud, Claude, plâtrier à Fully et de Françoise née Eminet, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Fully le trente un juillet mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maracon & à Fully le douze juillet & à Loragny
le treize juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chollet
Julie Berthoud

des témoins :

Jules Raymondin
Leprie

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet not.

Papiers présentés :

- 1/ Actes de naissance des époux
- 2/ Autorisation du père de l'épouse
- 3/ Certificats de publications de Maracon, Fully et Loragny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fully et à la Chancellerie Cantonale



Par jugement rendu le 27 Août
1886, par le tribunal civil du district
de Lausanne, et déclaré exécutoire
le 10 septembre suivant, le mariage
Chollet et Berthoud, ci-contre a été
dissout par le divorce.
Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 146 S 1
et 6 de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.
Intervient le 22 septembre 1886.
L'officier de l'état civil :

E. Milliquet not.

N° 13.

Guignard et
Rossite

Aujourd'hui vingt six septembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guignard, Samuel Emile, corsonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Nauloué domicilié à Jully

Noms des parents :

fils de Guignard, Jean Samuel, décédé et de Louise Marguerite née Guéry, à Jully

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Jully le cinq novembre mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rossite, Marie Louise, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Plonay domiciliée à Jully

Noms des parents :

fille de Rossier, Marc François Louis, agriculteur et de Marie Louise née Bouyer, domiciliée à Plonay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née aux Cheralleyres le douze décembre mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nauloué le cinq septembre, et à Plonay et à Jully
le six septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Guignard
Louise P. Guignard

des témoins :

F. Milliquet
Edmond Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Actes de naissance des époux
- 2/ Autorisation du père de l'épouse
- 3/ Certificats de publications de Nauloué, Plonay & Jully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Nauloué & St. Léger

Par jugement rendu le vingt huit mars
mil huit cent quatre vingt trois, déclaré défi-
nitif et exécutoire le vingt avril suivant, le tri-
bunal civil du district de Lantoué a dé-
claré par la divorce le mariage contracté entre
Guignard, Samuel Emile, et Rossite,
Marie Louise.

Le divorce a été prononcé contre les deux
époux en vertu de l'article 117 de la loi fide-
lité du 16 décembre 1874.

Intérim le trois mai mil huit cent quatre
vingt trois, suite d'ordre du Département
de Justice et Police.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué au département de Justice et Police

Registre des mariages A.

N^o 111.
Crisinel et Cuchon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Crisinel, Jules, employé de filature
de Geneve domicilié à Moudon
fils de feu David Louis Crisinel et de Mari Marguerite Fiant, domiciliée à
Moudon
célibataire
né à Moudon le vingt sept mil huit cent cinquante huit

et

2. Cuchon, Rose Sylvie, cuisinière
de Bercher domiciliée à Lausanne
fille de Jacques Daniel Cuchon et de Jeanne Henriette née Corsey les deux
célibataire
née à Cerny le dix sept mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, à Moudon le dix, à Geneve
le sept et à Bercher le sept octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Crisinel
Sylvie Crisinel

des témoins :

Henri
J. W. Pristas

l'officier de l'état civil :

E. Milliquet not.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil
de Moudon de célébrer le mariage à
Geneve.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, Lausanne, Geneve & St. Cierges

N^o 15.
Dévand & Bover

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dévand, Jean Joseph Amédée, tailleur de pierre

Lieu d'origine et de domicile :

de Mossel domicilié à Mossel

Noms des parents :

fils de Jean Dévand et de Marie Antonie née Cernat, décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Mossel le dix huit mars mil huit cent trente neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bover, née Rey, Junella, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Fromasens domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de Christophe Rey et de Marie née Sibute, les deux décédés

Etat civil :

veuve de Nicolas Alexandre Bover des le vingt sept juin mil huit cent quatre vingt

Date de la naissance :

née aux Granges de Besin le treize janvier mil huit cent trente six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mossel, à Fromasens et à Tully le dix neuf décembre

mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sûr leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean pour Jean Dévand
Junelle Bover

des témoins :

E. Bourgeois
L. Chantreux

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Fromasens de célébrer le mariage à Tully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fromasens

N^o 16.
Kuhn et Moënnoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kuhn, Jean Louis Jules, vigneron

de Kich domicilié à Tully

filz de Jean Louis Kuhn, vigneron et de Staline Marguerite née Raymondin, dem.
ciliés à Tully célibataire

né à Tully le neuf Octobre mil huit cent quarante huit

et

2. Moënnoz, Louise Adèle, sans profession

de Tully domiciliée à Tully

fille de Jean Louis Moënnoz et de la veuve Louise Sophie née Milliquet, à Tully
célibataire

née à Tully le dix sept Juillet mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Tully et à Kich le huit Octobre mil huit cent
quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jean Jules Kuhn
Adèle Kuhn

des témoins :

D^r Milliquet
Jules Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Certificats de publication de Tully
et de Kich

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Regnis

N^o 17.
Milliquet et
Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *die huit Septembre* mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Milliquet, Emile Charles, secrétaire municipal**
 de *Sully* domicilié à *Sully*
 fils de *François David Louis Milliquet, vigneron* et de *Sophie née Mcenez, domiciliés à Sully*
célibataire
 né à *Sully* le *dix Mars mil huit cent cinquante six*.

et

2. **Milliquet, Jeanne Marie, sans profession**
 de *Sully* domiciliée à *Sully*
 fille de *Jean Louis Milliquet* et de *Louise Françoise Gabrielle née Dupont,*
les deux décédés *célibataire*
 née à *Sully* le *vingt trois Octobre mil huit cent cinquante neuf*

Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt neuf Septembre de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Milliquet em
Marie Milliquet

des témoins :

F. J. Milliquet
Jules Reymanin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ *Extraits de naissance des fiancés*
 2/ *Certificat de publication de Sully.*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 18.

Giddey Ravessoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giddey, Louis, marcéchal
de Grandvaux et de Lutry domicilié aux Monts de Sully
fils de Suzanne Marie Sany Flavie et de Giddey, déjidi
célibataire
né à Saudex le vingt un juin mil huit cent cinquante huit

et

2. Ravessoud, Louise - Hélène, sans profession
de Sully et de Saudex domiciliée aux Monts de Sully
fille de Pierre Abram Ravessoud et de Louise née Richard, leurs déjidi
célibataire
née à aux Monts de Sully le vingt six Décembre mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Sully, Saudex, Grandvaux et Lutry le vingt neuf
Decembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis, Giddey
Hélène Giddey

des témoins :

François Ravessoud
Jules Rymonin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *not.*

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Certificats de publication de Sully, Saudex,
Grandvaux et Lutry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sully et de Lutry

N^o 19.
Pache et Mayland.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pache, Louis François, agriculteur
de Épalinges domicilié à Sully, en Renne
fils de François Pache, décédé et de Hermine Marie Sophie née Bonde,
la veuve, domiciliée à Sully, célibataire
née à la Motte sur Lousanne vingt trois avril mil huit cent cinquante cinq

et

2. Mayland, Rose Marie, cuisinière
de Raucus domiciliée à Chailly sur Lousanne
fille de Jamet Auguste Mayland, agriculteur, et de Constance née Cant, domiciliée à Étoy,
célibataire
née à Raucus le vingt trois février mil huit cent soixante quatre.

Les publications ont eu lieu à Sully, Épalinges, Raucus et Lousanne le deux
centre mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Pache
Marie Pache

des témoins :

J. L. L.
Louis Diserens

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

1^o Extraits de naissance des fiancés
2^o Certificats de publication de Sully,
Épalinges, Raucus et Lousanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Épalinges, Raucus et Lousanne

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui le numéro 19, à la page 139, est celui de la dix-huit centième inscription faite dans l'année par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. 1884. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Sully. domicilié à Sully le 31 Décembre 1884
 fils de _____ et de *E. Milliquet* M.
 né à _____ le _____



et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Vu le 12 février 1885
 de _____ domiciliée à *Wetser*
 fille de _____ et de _____
 Une double a été remis le 15 février 1885 à l'autorité cantonale ou exécutive de l'article 2 de la loi
 à Sully le 15 février 1885. L'officier de l'état civil de Sully.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à



E. Milliquet M.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

n° 1.
Disereus et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Disereus, Gustave-Edouard, negociant
de Savigny domicilié à Saurer
fils de Edouard Daniel Disereus, usinier, et de Julie Amélie née Milliquet, à Saurer.
célibataire
né à Luby le vingt octobre mil huit cent cinquante sept.

et

2. Blanc, Elise sans profession
de Belmont sur Lausanne domiciliée à Saurer
fille de Sixte François Abram Blanc et de Louise Françoise née Laramby, décédés
célibataire
née à Belmont le deux octobre mil huit cent soixante quatre.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Saurer et Savigny le quatorze février
mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Disereus.
Elise Disereus.

des témoins :

A Sixte
François Laramby

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissances des fiancés
2/ Certificats de publication de Belmont,
Saurer et Savigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny

Registre des mariages A.

N° 2

Borgeaud et Moilliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Borgeaud, Théophile-Jean-Marc, voyageur de commerce
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean-Marc-Louis, maître-cordonnier et de Jeanne-Julienne Barraud, domi-
ciée à Sully célibataire
né à Sully le trois avril mil huit cent soixante un

et

2. Moilliquet, Louise-Julie, sans profession
de Sully domiciliée au Port de Sully
fille de défunt Sieur Amédée Moilliquet et de sa veuve Louise-Madeleine Marie
neé Arnold, domiciliée au Port de Sully célibataire
née à Sully le deux octobre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt huit février mil huit cent quatre
vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théophile Borgeaud
Louise Borgeaud

des témoins :

Edm. Moilliquet
J. Moilliquet

l'officier de l'état civil :

Ed. Moilliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Certificat de publication de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 3.
Gilliéron & Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Avril _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gilliéron, Eugène _____ boulanger
de Châtillens et de Servion _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean François Gilliéron, décédé, et de Jeanne Fanchette née Chollet, décédée,
célibataire _____

né à Châtillens _____ le huit septembre mil huit cent soixante quatre
et

2. Pache, Susanne Augustine, _____ cuisinière,
de Servion _____ domiciliée à Belmont, arrondissement de Lausanne,
fille de Jean Frédéric Pache, décédé, et de Jeanne Charlotte Louise Liébert, do-
miciée à Belmont _____ célibataire
née à Belmont de Lausanne le dix huit Décembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Châtillens, à Servion, à Lausanne et à Belmont
le vingt une mars mil huit cent quatre vingt cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Gilliéron _____
Augustine Gilliéron _____

des témoins :

Edmond _____
Jules Raymondin _____

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.* _____

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lausanne de célébrer le
mariage à Jully _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne et à Cron la Ville _____

Registre des mariages A.

N^o 4.
Joly et Balsiger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un mai* _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Joly, Louis* _____ *vigneron* _____
de *Savigny et de Cully* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *Daniel Joly, agriculteur à Savigny*, et de *Suzanne née Dutoit, défunte* _____
célibataire _____
né à *Brenles* _____ le *vingt un mars mil huit cent quarante un*.

et

2. *Balsiger née Chevron, Marguerite Sophie* _____ *blanchisseuse* _____
de *Englisberg (Berne)* _____ domiciliée à *Sully* _____
fille de *Jean Chevron* _____ et de *Loridon née Foy, tous deux décédés*
nuve de Jean Balhige dès le treute septembre mil huit cent quatre vingt trois
née à *La Bauche (Savoie, France) le neuf 'auvier mil huit cent quarante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Sully le onze avril, à Savigny le douze avril, à*
Zimmerwald le treize avril et à Cully le dix huit avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Joly
Sophie Joly

des témoins :

Benjamin Louis Sommerer
Jules Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *J.P.*

Papiers présentés :

1/ *Extraits de naissance des fiancés* _____
2/ *Extrait mortuaire de Jean Balhige* _____
3/ *Trompe de mariage* _____
4/ *Certificats de publication de Sully,*
Savigny, Zimmerwald et Cully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, de Cully et de Zimmerwald

n° 5

Domenjoz
Amanduz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les jugements rendus le vingt juin mil neuf cent sept, déclarant définitif et exécutoire le quinze juillet suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dit : sous pain le divorce le mariage (Domenjoz - Amanduz), interdit ci-couche. - Le divorce a été prononcé aux torts du mari au vu de l'article 47 de la loi fédérale sur l'état civil.

Intervu le 5 août 1907 en suite d'ordre du département de justice et police.

L'officier de l'état civil :

E. Willigues

Communié au département de justice et police

Aujourd'hui seize juillet _____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Domenjoz, Emile David, _____ vigneron de Sully _____ domicilié à Sully _____ fils de Charles Domenjoz, vigneron _____ et de Fleurette Marie née Gillieron, sa femme, domiciliés à Sully, _____ célibataire né à Sully _____ le vingt huit mai mil huit cent soixante deux

et

2. Amanduz, Clavie - Elise _____ domestique de Savigny et de Forel (Varaux) _____ domiciliée à Sully _____ fille de Jean Louis Amanduz, agricult. _____ et de Jeanne Louise née Jordan, épouse _____ célibataire née à Savigny _____ le trois février mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Sully, à Savigny et à Forel le vingt juin mil huit cent quatre vingt cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Domenjoz Emile
Domenjoz Elise

des témoins :

Domenjoz Louis
M. Meister

L'officier de l'état civil :

E. Willigues

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny et de Forel _____

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissances des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Sully, de Savigny et de Forel

Registre des mariages A.

N° 6.

Liardet et Aguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Août mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Liardet, Georges François vigneron
de Belmont sur Hautanne domicilié à Belmont
fils de Louis Daniel Liardet, décédé et de défunte Georgette veuve Serreau,
veuf de Louise Jeanne Marie veuve Tache de le vingt un février mil huit cent
septante cinq
né à Belmont et Hautanne le deux sept Août mil huit cent quarante trois

et

2. Aguer, Jenny journalière
de Luby domiciliée à Corsy sur Luby
fille de Jean Pierre Hauri et de Jeanne Louise veuve Dupont, décédée
veuve de Henri Benjamin Aguer de le vingt six décembre mil huit cent huitante
trois
née à Sully le huit octobre mil huit cent quarante deux

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Luby le vingt cinq avril mil
huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Liardet
Jenny Liardet

des témoins :

Jules Berthouin
Maria Bonnet

pr L'officier de l'état civil :

Edm. Willigues

Papiers présentés :

- 1/ Extrait de naissance des fiancés
- 2/ Extrait mortuaire de Louise Jeanne Marie Tache
- 3/ Extrait mortuaire de Henri Benjamin Aguer
- 4/ Promesse de mariage
- 5/ Certificats de publications de Belmont et
de Luby.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby

N^o 7.
Dester et Braun.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il résulte d'une lettre de bourgeoisie authentifiée par le notaire François Fraus le 19 octobre 1899 et visée par le lieutenant d'Etat du Canton de Vaud le 27 du même mois que Dester Jakob a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Suivant le 5 novembre 1899, extraite d'ordre de la Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud l'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué à Justice et Police

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil huit cent quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dester, Jakob, contre maître brasseur de Ainhofen (Suisse) domicilié à la Pépinière sur Jully fils de Jakob Dester, décédé et de Susanne Hirscher, sa veuve, à Cham célibataire né à Eichstock le quatorze mars mil huit cent cinquante trois

et

2. Braun, Ursula, cuisinière de Günningen (Cuttlingen, Wurtemberg) domiciliée à Lausanne fille de Johannes Braun, agriculteur et de Marie née Seifried, à Günningen célibataire née à Günningen le treize mai mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Ainhofen le vingt huit septembre, à Günningen le vingt neuf septembre, à Lausanne le six octobre et à Jully le sept octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jakob Dester
Ursula Braun

des témoins :

M. L. P. Brunel
Marie Seifried

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissance des fiancés
- 2/ Trompe de mariage
- 3/ Certificats de publication de Lausanne et Jully
- 4/ Certificat de célébration de mariage du département de Justice et Police du 24 Octobre 1895.

Lausanne et à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

N° 8.
Reymondin et Corbaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Octobre* mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Reymondin, François Adolphe* vigneron
de *Sully* domicilié à *Sully*
fils de *Charles Louis Reymondin, vigneron*, et de *Françoise Henriette née Dupont, sa femme*,
à *Sully*, célibataire
né à *Sully* le *quinze Octobre mil huit cent soixante un*

et

2. *Corbaz, Louise Augustine* cuisinière
de *Le Mont* domiciliée à *Lautanne*
fille de *Jean Samuel Louis Corbaz* et de *Jeanne Françoise née Amaury, tous*
deux décédés, célibataire
née à *Le Mont* le *neuf juillet mil huit cent soixante*

Les publications ont eu lieu à *Sully, à Lautanne et au Mont le vingt six sep-*
tembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Adolphe Reymondin
Augustine Reymondin

des témoins :

Emile Durand
Danon

l'officier de l'état civil :

E. Milligust not.

Papiers présentés :

- 1/ *Extrait de naissance des fiancés*
- 2/ *Proces verbal de mariage*
- 3/ *Certificats de publication de Sully, de*
Lautanne et du Mont.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lautanne et de Romaul.

N° 9.
Salzmann & Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Salzmann, Samuel, agriculteur
de Saint Tréz domicilié à Saint Tréz
fils de françois Samuel Salzmann, décédé et de Jeanne Marie née Barraud, à Saint Tréz
veuf de Marie née Hunziker des le premier Juin mil huit cent soixante seize
né à Saint Tréz le onze janvier mil huit cent quarante quatre
et

2. Dupont, Henriette, domestique
de Sully domiciliée à Saint Tréz
fille de feu françois Henri Dupont et de défunte Antoinette Fichonnet née Coust
célibataire
née à Sully le onze juillet mil huit cent soixante six

Les publications ont, eu lieu à Saint Tréz et à Sully le vingt quatre octobre
mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Salzmann
Henriette Salzmann

des témoins :

Alphonse Cuchet
Auguste Baloney

L'officier de l'état civil :

E. Hilliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Saint Tréz de célébrer le
mariage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Tréz

Registre des mariages A.

N° 10.

Milliquet & Milliquet

Aujourd'hui *vingt quatre novembre* _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Milliquet, Eugène*, _____ *vigneron*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully* _____ domicilié à *Sully* _____

Noms des parents :

fils de *Louis Benjamin Milliquet, vigneron*, et de *Françoise Rosalie née Bernis, à Sully*

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à *Sully* _____ le *vingt deux mai mil huit cent soixante* _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Milliquet, Mélanie*, _____ *sans profession* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully* _____ domiciliée à *Sully* _____

Noms des parents :

fille de *Marc Henri Milliquet* _____ et de *Louise Jenny née Dupont, tous deux dé-*

Etat civil :

cidés, _____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

née à *Sully* _____ le *vingt un juin mil huit cent soixante six* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully* le *sept novembre mil huit cent quatre*
vingt cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Milliquet
Mélanie Milliquet

des témoins :

Alaire Milliquet
Ch. Hanau

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *106*

Papiers présentés :

1/ *Extraits de naissance des fiancés*
2/ *Autorisation du bureau de l'épouse*
3/ *Trompe de mariage*

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 11.

Goin et Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Goin, Auguste-Louis fromager
de Tizy domicilié à Tully, avant à Saint Sulpice
fils de Henri Emile Henri Goin, diocésain, et de Jenny, Félix né Bernard, à Tully
célibataire
né à Tully le vingt avril mil huit cent soixante quatre

et

2. Jaquenoud, Auguste-Louise sans profession
de Écublens (Vaud) domiciliée à Saint Sulpice (Vaud)
fille de Auguste Henri Jaquenoud, diocésain, et de Jeanne Louise Jaquet, domiciliée
à Saint Sulpice, célibataire
née à Saint Sulpice le vingt deux janvier mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Tully et à Tizy le vingt un novembre, et à Écublens
et à Saint Sulpice le vingt deux novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Goin Auguste
Goin Louise

des témoins :

Jaquenoud Henri
Dupont Gg^{ie} Es

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M^e

Papiers présentés :

1/ Certificats de publication de Tully, Tizy
Écublens et Saint Sulpice

2/ Extraits de naissance des fiancés

3/ Trompette de mariage

4/ Autorisation de la mère de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tully et à Écublens

Registre des mariages A.

N° _____

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 11, à la page 151^e, est celui de la dix-huit cent
 nième inscription faite dans l'année par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu : 1885. - Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous
 certifions.
 L'officier de l'état civil de Sully. - Sully le 31 Décembre 1885.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :



E. Milliquet ~~M.~~ domicilié à _____

et de _____

né à _____ le 14-1-1886

et La Profet Welles

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Un double a été remis le 15 Janvier 1886 à l'autorité cantonale en exécution de l'article
 de L. de la loi. Sully le 15 Janvier 1886. — domicile à l'officier de l'état civil de Sully

filles de _____ et de E. Milliquet M.



née à _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N° 1.
 Sebasteob Eggimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier _____ mil huit cent
 quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Sebasteob, Karl-Rudolf, _____ marichal _____
 de Lützelstüh (Berne) _____ domicilié aux Monts de Jully _____
 fils de Johann Christian Sebasteob, charpentier à Berne, et de défunte
 Elisabeth née Greger, _____ célibataire
 né à Berne _____ le treizi octobre mil huit cent cinquante six

et

2. Eggimann, Bertha, _____ cuisinière _____
 de Gondismyl (Berne) _____ domiciliée à Savigny _____
 fille de Christian Eggimann, agriculteur, et de Rosina née Moser, domiciliés à
 Savigny _____ célibataire _____
 née à Zäzinyl _____ le sept Décembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Lützelstüh et à Melchnau le quatre décembre, à
 Sully et à Savigny le cinq décembre mil huit cent quatre vingt cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Sebasteob
 Bertha Eggimann

des témoins :

Dupont Henri Annon
 Jules Reymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés.
 2/ Promesse de mariage.
 3/ Certificats de publication de Lützelstüh
 Melchnau, Sully et Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lützelstüh, Melchnau et Savigny

Registre des mariages A.

N° 2.
Chapuis et Estoppey-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt février* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Chapuis, Jules Emile* agriculteur
de *Épalinges* domicilié *aux Monts de Jully*
fils de *Georges David Chapuis* et de *Marie Françoise née Laravelly*,
décédés célibataire
né à *Épalinges* le *vingt trois avril mil huit cent quarante sept*,

et

2. *Estoppey, Rosine*, journalière
de *Crey* domiciliée à *Belmont sur Jully*
fille de *défunte Louise Estoppey* et de
célibataire
née à *Yverdon* le *dix sept avril mil huit cent quarante un*.

Les publications ont eu lieu à *Jully et à Belmont le cinq*, à *Épalinges le six*
et à *Crey le sept décembre mil huit cent quatre vingt cinq*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chapuis
Rosine Chapuis

des témoins :

E. Y. Dupont
Jules Permondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet not.

Papiers présentés :

1° *Extraits de naissance des fiancés*
2° *Promesse de mariage.*
3° *Certificats de publication de Jully,*
de Belmont, de Épalinges et de Crey.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Épalinges et de Crey.

N° 3.

Bonardo à Fernex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bonardo, Bernard Dominique mineur
de Bresso, Province de Lucin, Italie, domicilié à Sully
fils de Catherine de feu Bonardo et de Bonardo, défunte
veuf de Adèle Louise nee Burrier des le cinq février mil huit cent quatre vingt cinq
né à Bresso le dix neuf novembre mil huit cent cinquante sept.

et

2. Fernex, Marie Angélique sans profession
de Virgie, Haute Savoie, France domiciliée à Sully
fille de Charles François Fernex, vigneron, et de Marie Louise nee Bordet, domi-
ciliée à Sully, célibataire
née à Virgie le sept novembre mil huit cent soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Sully le trente janvier, à Virgie le trente un janvier
et sept février, à Bresso et au Consulat italien à Genève le sept et quatorze février
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bernard Bonardo
Marie Bonardo

des témoins :

Charles Rossier
Aug. Freymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Not.

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance des fiancés
2. Extrait mortuaire d'Adèle Louise Burrier
3. Promesse de mariage
4. Certificat de publication de Sully.
5. Formule de célébration de mariage du
Département de Justice & Police du Léman 1886.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 4.

Dupont et Kaser.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die huit mars mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupont, Georges Albert, cafetier
de Sully domicilié au Sort de Sully
fils de Jean Louis Dupont, Blanchisseur au et de Sort de Sully, et de défunte Rose Marie
neé Grobet, célibataire
né à Sully le die huit Aout mil huit cent cinquante six

et

2. Kaser, Anna Maria, couturière
de Hiederbiff (Berne) domiciliée à Lautanne
fille de Johann Ulrich Kaser, absent, et de Elisabeth neé Howard, défunte
célibataire
née à Masitnyl le quinze Juin mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Hiederbiff le die huit février, à Sully et à Lautanne
le vingt février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Albert Dupont
Marie Dupont

des témoins :

G. Kaser
J's Nicolas Dupont

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Extrême de mariage
3/ Certificats de publication de Hiederbiff,
de Sully et de Lautanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hiederbiff et de Lautanne

N^o 5.
Lavanchoy - Perrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mai _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lavanchoy, Charles-Louis, _____ vigneron
de Forêt (Sarane), de Savigny et de Montpreux, domicilié à Sully _____
fils de Louis Lavanchoy, vigneron à Sully, et de Jeanne Louise née Breilay, défunte
_____ célibataire
né à Sully _____ le huit Aout mil huit cent soixante _____

et

2. Perrier, Louise Sophie, _____ sans profession
de Sully _____ domiciliée à Sully _____
fille de Jean Louis Samuel Perrier, défunt, et de Louise Sophie née Desport, à Sully,
_____ célibataire
née à Sully _____ le treize Novembre mil huit cent soixante cinq _____

Les publications ont eu lieu à Sully, à Forêt, à Savigny et à Montpreux
le huit mai de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chs Lavanchoy
Louise Lavanchoy

des témoins :

Jules Reynaudin
Charles David

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet not.

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissance des fiancés.
- 2/ Promesse de mariage.
- 3/ Certificats de publication de Sully,
de Forêt, de Savigny et de Montpreux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forêt, de Savigny et de Corcelles
le Forêt.

Registre des mariages A.

N° 6.

Cucher - Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cucher, François-Alphonse, instituteur
de la Rippe domicilié à Sully
fils de François Edmond-Sylvain Cucher, ~~et de~~ agriculteur à la Rippe, et de Anne
Elisabeth Euphémie Michéle Scott, à Sully, célibataire
né à Harville le trois janvier mil huit cent deux

et

2. Domenjoz, Sophie Louise, sans profession
de Sully domiciliée à Sully
fille de Charles Domenjoz, vigneron, et de Henriette Marie née Gilliéron, à Sully,
célibataire
née à Sully le vingt cinq octobre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Sully et à la Rippe le quinze mai de
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Cucher
Sophie Cucher

des témoins :

M. P. P. P.
Jean Baptiste

l'officier de l'état civil :

François Willigand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guignat

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance des fiancés
2. Extrait de mariage
3. Autorisation du père de l'épouse.
4. Certificats de publication de Sully
et de la Rippe

^{n° 7.}
Peyrollaz & Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Peyrollaz, Louis François _____ agriculteur
de Villars Lussery (Savoie) _____ domicilié à Villars Lussery _____
fils de Abram Louis Peyrollaz _____ et de Jeanne Louise Marie Guillemain
défunte
veuf de Louise Alvine née Chamot, des le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt cinq
né à Villars Lussery _____ le vingt six janvier mil huit cent trente neuf _____
et

2. Guillemain, Julie Suzette, _____ sans profession _____
de Villars Lussery _____ domiciliée à Villars Lussery _____
fille de François Louis Guillemain, agriculteur, et de Louise Suzanne Victoire Guerry, à Vil-
lars Lussery, _____ célibataire _____
née à Lussery _____ le dix sept avril mil huit cent trente quatre _____

Les publications ont eu lieu à Villars Lussery le cinq juin mil huit cent quatre
vingt six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Peyrollaz
Julie Peyrollaz

des témoins :

Constant Guillemain
Alois Baudet

l'officier de l'état civil :

Paul Neillignat

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de la Savoie de célébrer le ma-
riage à Sully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

la Savoie

Registre des mariages A.

N° 8.
Abetel - Mœller.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil huit cent
quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Abetel, Emile Auguste, mason
de Belmont domicilié à Belmont
fils de Louis Daniel Abetel et de Jeanne Marie Marguerite
Discreens née Mégroz, défunts, célibataire
né à Belmont le seize juillet mil huit cent cinquante six
et

2. Mœller, Rosine Marguerite Louise, sans profession
de Montpreveyres domiciliée à Chailly sur Hautanne
fille de Auguste Mœller, agriculteur, et de Marie née Pombold, à Montpreveyres,
célibataire
née à Moudon le vingt sept février mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Hautanne le vingt six juin, à
Montpreveyres le vingt sept juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Auguste Abetel
Louise & Co

des témoins :

Emile Pasche

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet 106

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Trompette de mariage
3/ Certificats de publication de Belmont,
de Hautanne et de Montpreveyres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cressles la Forêt et de Hautanne

no 9.
Abetel & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Abetel, Auguste, agriculteur,
de Belmont sur Lully domicilié à Belmont
fils de Louis Fleuri Abetel et de Jeanne Louise Marguerite née
Blanc, tous deux décédés, célibataire
né à Belmont le vingt un mai mil huit cent cinquante sept,

et

2. Bolomey née Bröhler, Louise, sans profession
de Belmont sur Lully et de Lully domiciliée à Belmont
fille de Nicolas Bröhler, agriculteur, et de Marceline née Wexen, à Belmont
veuve de David filis Bolomey dès le quinze Décembre mil huit cent quatre
vingt trois
née à Belmont le dix avril mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Belmont le cinq juin et à Lully le dix juin
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Abetel
Louise Abetel

des témoins :

Dancy
Jean Egli

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Extrait mortuaire de David filis Bolomey
3/ Promesse de mariage
4/ Certificats de publication de Belmont
et de Lully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lully

Registre des mariages A.

N^o 10.

Discretus et Marguerite

Aujourd'hui vingt huit septembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Discretus, Auguste-Adolphe, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Saudes

Noms des parents :

fils de Edouard, Daniel Discretus, vigneron et de Julie-Amélie née Milliquet, à

Etat civil :

Saudes, célibataire

Date de la naissance :

né à Lutry le vingt six juillet mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marguerite, Elise-Méry, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Lutry

Noms des parents :

fille de François Henri Marguerite, délégué de Jeanne Françoise née Charan,

Etat civil :

à Lutry

Date de la naissance :

née à Lutry le vingt six novembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saudes, à Savigny et à Lutry le vingt huit
août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. DiscretusElise Discretus

des témoins :

Alf. Gillidon

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Saudes,
de Savigny et de Lutry.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny et de Lutry

11.
Briaux et Liarden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Briaux alias Dupertuis, Edouard, instituteur de Villeveuve et d'Ormont Doyoux domicilié à Belmont sur Lautreuve fils de feu Jacques Louis Briaux alias Dupertuis et de Jeanne Fauluis née Veillard, à Belmont, célibataire né à Villeveuve le neuf août mil huit cent soixante un

et

2. Liarden, Françoise Susanne sans profession de Belmont sur Lautreuve domiciliée à Belmont sur Lautreuve fille de Jean Marc Liardet, agriculteur, et de Fauluis dite Fanny née Polomey à Belmont, célibataire née à Belmont sur Lautreuve le vingt huit février mil huit cent soixante neuf.

Les publications ont eu lieu à Villeveuve le huit septembre, à Belmont et à Ormont Doyoux le onze septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Briaux
Françoise Liarden

des témoins :

J. Legli
L. Liardet

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissance des fiancés
- 2/ Promesse de mariage
- 3/ Consentement du père de l'époux
- 4/ Certificats de publication de Villeveuve, de Belmont et d'Ormont Doyoux.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Villeveuve et d'Ormont Doyoux.

Registre des mariages A.

n° 12.

Dupraz & Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupraz, Adolphe-François-Benjamin, notaire
de Blonay domicilié à Lyon
fils de Jean Marie Louis Dupraz, receveur, et de Jeanne Marguerite née Dupraz, à Au-
bonne, célibataire
né à Aubonne le sept mars mil huit cent cinquante huit

et

2. Barbey, Marie-Élise, sans profession
de Chesnes sur Sully domiciliée à Sully
fille de François Soliman Barbey, propriétaire, et de Marie Philippine née Dupraz, à Sully,
célibataire
née à Sully le premier mai mil huit cent sixante quatre.

Les publications ont eu lieu à Lyon et à Chesnes le vingt octobre, à Blonay et à
Sully le vingt octobre mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Dupraz
M. Dupraz

des témoins :

J. Péneau Juge de Paix.
Abram Tache Juge

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lyon de célebrer le mari-
age à Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

H. Legier, de Lyon et de H. Laphorin.

N° 13.

Kropf & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui hente serambe mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kropf, Louis, agriculteur
de Untertalengeregg (Berne) domicilié à Tully
fils de feu Jacob Kropf et de françoise née Dubaut, sa veuve
à Tully, célibataire
né à Tully le vingt cinq octobre mil huit cent cinquante trois

et

2. Chapuis, Veronique Marie Louise, sans profession
de Romanel sur Hautanne domiciliée à Tully
fille de feu Louis Chapuis et de Clotilde née Binéd, sa veuve,
à Tully
née à Thillerie, Haute Savoie, le onze Décembre mil huit cent soixante trois.

Les publications ont eu lieu à Tully le six serambe, à Romanel le sept se-
rambe et à Schwarzenegg le huit serambe de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Kropf Louis
Kropf Marie

des témoins :

Chavan Gabriel
Chapuis François

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Tully, de
Romanel et de Schwarzenegg.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schwarzenegg et de Romanel.

Registre des mariages A.

N° 14.

Dépassel a Lugeon.

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dépassel, Jean Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont, Flemmenches et Saudes domicilié à la Rosiaz sur Jully

Noms des parents :

fils de défunte Louise Dépassel et de

Etat civil :

divorcé s'avec Fleurith né Diderot depuis le premier décembre 1880

Date de la naissance :

né à Sautanne le vingt trois juin mil huit cent seize sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lugeon, Rosalie domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherilly domiciliée à la Rosiaz sur Jully

Noms des parents :

fille de feu André Bresset et de défunte Marie né Genilleud

Etat civil :

veuve de George Louis Lugeon dès le vingt trois octobre mil huit cent quatre vingt

Date de la naissance :

née à Neuchâtel (Fribourg) le vingt trois avril mil huit cent cinquante deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont, Saudes, Jully, Flemmenches et Cherilly
le quatre décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Dépassel
Rosalie Dépassel

des témoins :

E. Faton
Jules Mosy

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

- 1/ Extrait de naissance des fiancés
- 2/ Certificat de mariage Dépassel et Diderot
portant la mention du divorce
- 3/ Acte de décès de George Louis Lugeon.
- 4/ Promesse de mariage
- 5/ Certificats de publication de Belmont
Saudes, Jully, Flemmenches et Cherilly.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon et de La Sarraz.

Vu le 7-1-1887
Le Préfet
L. Delus

N°

~~Aujourd'hui~~ le numéro 111, à la page 166, et celui de la dernière mil huit cent
inscription faite dans l'année 1886. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous
certifions. L'officier de l'état civil de Jully, Jully le 31 Décembre 1886.
E. Milliquet /M/ domicile à



et de

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Un double a été remis le 1 Janvier 1887 à l'autorité cantonale en exécution
né à de l'article 2 de la loi. Jully le 1 Janvier 1887. L'officier de l'état civil de Jully:
E. Milliquet /M/



et

domiciliée à

2.

de

fille de

et de

Date des publications :

née à

le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1.

Quidot et Recordon

Aujourd'hui *trois février* — mil huit cent
quatre vingt sept — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Quidot, Rodolphe*, — *agriculteur* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cheroux* — domicilié à *Jully* —

Noms des parents :

fils de *Abraham Rodolphe Quidot, décédé* et de *Gabrielle Charau, à Genève*, —

Etat civil :

veuf de Julie Marie Louise née Guichard, dès le six avril mil huit cent
quatre vingt cinq —

Date de la naissance :

né à *Granges* — le *dix décembre mil huit cent cinquante un*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Recordon, Louise Delphine*, — *domestique* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dullin* — domiciliée à *Lausanne* —

Noms des parents :

fille de *Henri Alfred Recordon, agriculteur* et de *Françoise née Dombre, domi-*

Etat civil :

ciliée à Dullin, — *célibataire* —

Date de la naissance :

née à *S. Bonnet* vers *Dullin* le *vingt neuf avril mil huit cent cinquante quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *quatre*, à *Dullin* le *sept*, à *Cheroux*
et à *Jully* le *huit* janvier de l'année courante —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Quidot
Delphine Recordon

des témoins :

Chamon
St. Esprit

l'officier de l'état civil :

Emile Willigand

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance des fiancés
2. Extrait mortuaire de Julie Marie Louise Guichard, de *Gilly*, de *Lausanne*
3. Trompe de mariage.
4. Certificats de publication de *Jully*, de *Cheroux*
de *Dullin* et de *Lausanne*.

officiers de l'état civil de

N° 2.

Thuillard a Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Thuillard, Louis François agriculteur
de Froiderville domicilié à Belmont sur Jully
fils de Jean David Abraham Thuillard et de de décédé et de Sophie Charlotte Alca-
audrine née Chapuisat, à Belmont,
veuf de Mary Eugénie née Gilliard, d'is le quatorze novembre mil huit cent quatre
vingt trois,
né à Renent le sept ans mil huit cent cinquante trois

et

2. Corbaz, Elise sans profession
de Belmont 4 Jully domiciliée à Belmont 4 Jully
fille de David François Louis Corbaz et de Julie Françoise née Laros, décédée,
célibataire
née à Belmont 4 Jully le vingt huit février mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Froiderville et à Belmont le douze mars de
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Thuillard Louis
Thuillard Elise

des témoins :

Paul Bonnet
Eugène Dupont

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1. Extraits de naissance des fiancés
2. Extraits marcéaires de Mary Eugénie Gilliard
3. Promesse de mariage.
4. Certificats de publication de Froiderville
et de Belmont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Renent

Registre des mariages A.

N° 3.

Martin-Bugnion

Aujourd'hui *rente six mars* mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Martin, Emile* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Étagnières (Vaud)* domicilié à *Belmont*

Noms des parents :

fils de *Jean Jules Martini* et de *Jeanne Marie Susanne née*

Etat civil :

Delacour, décédés, *célibataire*

Date de la naissance :

né à *Belmont* le *quatorze avril mil huit cent quarante cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Bugnion, Jeanne-Antoinette* *tailleuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Belmont* domiciliée à *Belmont*

Noms des parents :

fille de *Jacques François Favre* et de *Françoise née Annelee, décédés,*

Etat civil :

veuve de Charles Louis Bugnion dès le cinq mars mil huit cent septante-sept

Date de la naissance :

née au Mont et Vauxanne le douze septembre mil huit cent trente

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Étagnières et à Belmont* le *cinq février de l'an*
républicain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Martin
Antoinette Martin

des témoins :

Jacques Favre
Jacques Favre

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Extrait de naissance des fiancés
- 2/ Extrait mortuaire de Charles Louis Bugnion.
- 3/ Promesse de mariage.
- 4/ Certificats de publication de *Étagnières*
et de *Belmont*.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Échallens

№ 4.
Dupont et Lott.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* mil huit cent
quatre sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupont, *Henri Louis* charron
de *Sully* domicilié au *Sort de Sully*
fils de *François Louis Dupont vigneron*, ~~et de~~ domicilié au *Sort de Sully*, et de
défunct Jenny Augustine née Lambert,
Etat civil : célibataire
né à *Sully* le *douze* septembre *mil huit cent* soixante

et

2. Lott, *Jenny Elise* sans profession
de *Sizy* domiciliée à *Lautanne*
fille de *feu Henri Daniel Lott* et de *Jeanne Marie née Aguet*, domi-
ciliés à Sully,
Etat civil : célibataire
née à *Sully* le *trois* février *mil huit cent* soixante.

Les publications ont eu lieu à *Sully*, à *Sizy* et à *Lautanne* le *douze* mois de
l'année courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Dupont Henri
Jenny Dupont

des témoins :
Henri Dupont
Jenny Dupont
L'officier de l'état civil :
Edilliquet M.

Papiers présentés :
1/ Extrait de naissance des fiancés.
2/ Promesse de mariage.
3/ Certificats de publication de *Sully*, de
Sizy et de *Lautanne*.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Gruet et de Lautanne

N° 5.

Hennard et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hennard, Emile, agriculteur
de Cugy et Bouleus domicilié à Cugy
fils de Jean Louis et de Jeanne Marie Charlotte née
Chamet, sa femme, célibataire
né à Cugy le quatre août mil huit cent cinquante cinq
et .

2. Domenjoz, Elise Marie, sans profession
de Sully domiciliée à Sully
fille de Benjamin Louis et de Sophie née Dupont
célibataire
née à Sully le deux février mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Cugy et à Sully le deux avril, à Bouleus
le quatre avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Hennard
Elise Hennard

des témoins :

Jules Berthelin
M. Meitner

l'officier de l'état civil :

P. Milliquet
comptable

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Bouleus de célébrer le ma-
riage à Sully.

officiers de l'état civil de

Bouleus et de S. Coiges

n° 6.

Blanc et Weubaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin ————— mil huit cent
quatre vingt sept ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanc, Louis-Alfred, ————— domestique
de Belmont sur Lausanne ————— domicilié à la Grange 4 Sauras
fils de Jean Louis Samuel Blanc — et de Louise Suzanne veuve Jaccoud, décédée
————— célibataire —————
né à Belmont sur Lausanne le cinq mars mil huit cent soixante un —————

et

2. Weubaus, Louise-Julie, ————— cuisinière
de Cavel (Fribourg) ————— domiciliée à Lausanne
fille de Jean Jean Weubaus ————— et de Marie Lisette veuve Dupet, à Lausan-
ne, ————— célibataire —————
née à Lugnez, Commune du Haut de Veully le dix janvier mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Sauras le sept avril, à Cavel le
dix huit avril et à Lausanne le dix neuf avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Blanc
Julie Blanc

des témoins :

Jules Raymondin
Mercy Auguste
P^r l'officier de l'état civil :
Jean Willigant
Remplacé par
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^{er} Extrait de naissance des fiancés.
2^e Trompe de mariage.
3^e Certificats de publication de Belmont,
de Sauras, de Cavel et de Lausanne.

officiers de l'état civil de

Cavel et de Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 7.
Borgeaud & Liny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *six août* _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Borgeaud, Charles Louis* _____ *agriculteur* _____
de *Senthalay* _____ domicilié à *Corsy sur Lutry* _____
fils de feu *Jean Louis Borgeaud* et de *Julie née Blanc, domiciliée à Corsy*
célibataire _____

né à *Corsy* _____ le *vingt cinq juillet* mil huit cent *cinquante cinq*
et

2. *Liny, Sophie-Hélène* _____ *sans profession* _____
de *Villette, de Riez et de Lutry* _____ domiciliée à *Sully* _____
fille de *Jean-Baptiste Louis Riez, vigneron*, et de *Jeanne Marie née Dupont, à Sully*
célibataire _____

née à *Sully* _____ le *trois mars* mil huit cent *soixante* _____

Les publications ont eu lieu à *Senthalay le vingt quatre juin, à Sully, à Lutry,*
à Villette et à Riez le vingt cinq juin de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Borgeaud
Sophie Borgeaud

des témoins :

Charles
Louis frs Liny

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lutry de célébrer le mari-
age à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cottoway, de Lutry et de Sully

N° 8

Henny et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henny, François Louis, _____ agriculteur
de Montherod _____ domicilié à Mont sur Rolle
fils de Jean François Henny _____ et de Mary nei Follet, décedés, _____
célibataire _____

né à Mont _____ le douze Janvier mil huit cent soixante six
et

2. Jaccoud, Fanny Eugénie, _____ sans profession _____
de Suidoux _____ domiciliée en Rochetaz y Belmont
fille de Evie Louis Jaccoud, agricul. et de saur à Belmont, et de défunte
Louise Charlotte nei Dizerent, _____ célibataire _____
née à Corsier y Lully _____ le huit mai mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Montherod, et à Suidoux le treize
juillet, à Mont le treize un juillet de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henny
Fanny Henny

des témoins :

Chancy
Jules Dizerent

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Rolle de célébrer le mariage
à Lully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grivel, de Rolle et de St. Saphorin

No 9.

Boby et Georges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *cent* août _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Boby, Louis Rodolphe* _____ *menuisier* _____
de *Corbier sur Vevey* _____ domicilié à *Sully, au Château Sec*
fils de *Jean Jaques Samuel Boby, menuisier*, et de *Jeanne Marie Pouchet, sa femme*, à
Sautaine _____ *célibataire*
né à *Sautaine* _____ le *vingt cinq septembre mil huit cent quarant neuf*
et

2. *Georges, Françoise* _____ *marchaude* _____
de *Morin (Choron, Haute Savoie)* domiciliée à *Sully, au Château Sec*,
fille de *Guérin Roujon* _____ et de *Marie née Morel, décédée*,
veuve de Joseph Georges dès le deux mai mil huit cent quatre vingt deux
née à *Champagny, Haute Savoie*, le *quatre mars mil huit cent trente un*

Les publications ont eu lieu à *Corbier et à Sully le neuf juillet, à Morin*
le dix sept juillet de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Boby

P. l'épouse ne sachant pas écrire
a apposé la marque habituelle

des témoins :

J. Raymond
Jules Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ *Extraits de naissances des fiancés*
- 2/ *Acte de décès de Joseph Georges*
- 3/ *Actes de décès des père & mère de l'épouse*
- 4/ *Promesse de mariage*
- 5/ *Certificats de publication de Corbier,*
de Sully et de Morin.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corbier sur Vevey et à la Chancellerie
cantonale.

Par décision du 11.12.1952 le Département
de Justice et Police du canton de Veud a
ordonné la rectification de l'acte ci-contre

en ce sens que les intéressés sont
désignés comme étant originaires
nais de *Corbier (Tand)*
et *Vevey (Choron)*, et
non de *Corbier* seulement.

Pully, le 16 décembre 1952.

L'Officier d'Etat Civil :



N° 10.

Bonjour a Delacuisine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont,

comparu :

1. Bonjour, Louis François Charles, journalier
de Blonay domicilié à Sully, en Champbaudet,
fils de feu Jean François Louis Samuel Bonjour et de Louise Suzanne veuve Ferrer, à Sully,
célibataire
né à Neroy le trois juillet mil huit cent cinquante neuf

et

2. Delacuisine, Charlotte Julie Jeanne, sans profession
de Dailleur domiciliée à Sully, en Champbaudet,
fille de Charles Delacuisine, propriétaire à Sully, et de défunte Louise Alex-
andrine veuve Delisle célibataire
née à Cuchy d'Audanne le vingt décembre mil huit cent soixante une.

Les publications ont eu lieu à Sully le onze août, à Blonay et à Dailleur le
vingt août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bonjour
Julie Bonjour

des témoins :

Charles Delacuisine
et Louis Bonjour.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Extrait de mariage.
3/ Certificats de publication de Blonay,
de Dailleur et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S. Léger et de Sully.

Registre des mariages A.

N° 11.

Pasche et Desgraz

Aujourd'hui *deux septembre* mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Pasche, Alexis*, *journalier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Servion* domicilié à *Jully*

Noms des parents :

fils de *Jean Louis Pasche, agriculteur*, et de *Marie Louise née Seyraud*, à *Jully*,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Servion* le *vingt deux janvier mil huit cent soixante*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Desgraz, Eugénie*, *currière de fabrique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saint Saphorin (Varane)* domiciliée à *Corbier sur Vorey*

Noms des parents :

fille de *François Louis Desgraz* et de *Faustine Lambert, tous deux décédés*,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Saint Saphorin* le *onze mai mil huit cent soixante trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Corbier le dix sept août*, à *Servion*, à *Jully*,
et à *S. Saphorin le dix huit août* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Pasche
Eugénie Pasche Desgraz

des témoins :

Chamot
Marc Louis Grosjean

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

1/ *Extrait de naissance des fiancés*
2/ *Promesse de mariage*
3/ *Certificats de publication de Corbier,*
de Servion, de Jully et de S. Saphorin.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron, Saint Saphorin et Corbier

N^o 12.
Ogay et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze septembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ogay, Louis Henri Edouard, agriculteur
de Levatteux domicilié à Sully, à la Rochaz,
fils de Jean Jaques Gabriel Ogay, agriculteur à Sully, et de Jenny
née Marchand, défunte, célibataire
né à Sully le dix neuf août mil huit cent soixante six,
et

2. Blanc, Louise Emilie, sans profession
de Lausanne domiciliée à la Ballaz, Lausanne
fille de Jean David Blanc et de Louise Marguerite née Righer, tous
deux décédés, célibataire
née à Tragbichaux, Lausanne le vingt un février mil huit cent soixante cinq.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sully le treize août, à Levatteux
le quinze août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ld. Ogay
Emilie Ogay

des témoins :

Jenny Farot
Privollet

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1.^o Extrait de naissance des fiancés.
2.^o Promesse de mariage
3.^o Certificats de publication de Lausanne,
de Sully et de Levatteux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Succes et de Lausanne.

Registre des mariages A.

Destraz n° 13.
Détraz et *Dupozi*.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans la séance du 26 août 1904, le conseil
 d'Etat du Canton de Vaud a ordonné que
 l'acte de mariage ci-dessus soit rectifié dans
 ce sens que le nom de famille écrit par ex-
 ception *Détraz* soit écrit *Destraz*.

Interdit le 29 août 1904 en suite d'ordre du
 département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué au département de Justice et Po-
 lice de l'état civil d'Oron et de Lausanne

Aujourd'hui *vingt sept septembre* mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Destraz*
Détraz, *Louis-Edouard* employé de banque

de *Escheres* domicilié à *Lausanne*

filz de feu *Jean Louis Destraz* et de *Suzanne Pauline nee Favanchy*,
 domiciliés à *Lausanne*, célibataire

né à *Fréverenges* le *vingt neuf septembre mil huit cent cinquante six*
 et

2. *Dupozi*, *Emma Louise*, repassante

de *Sully* domiciliée au *Fort de Sully*

fille de *Jean Louis Dupozi vigneron* au *Fort de Sully*, et de *défunte Jenny*
Augustine nee Lambert célibataire

née à *Sully* le *trois août mil huit cent soixante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Escheres le vingt six août*, à *Lausanne* et à *Sully*
 le *vingt sept août* de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Détraz
Emma Dupozi

des témoins :

P. L. S. Dupont
Em. J. Moras

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *Off.*

Papiers présentés :

l'autorisation de l'officier de l'état
 civil de *Lausanne* de célébrer le
 mariage à *Sully*.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron et de *Lausanne*.

N° 14.

Dupont et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupont, Jules David Victor, vigneron
de Sully domicilié à Sully, à la Terraudette,
fils de David Louis Dupont, vigneron, et de Louise Julie née Comenjo, à Sully,
à la Terraudette, célibataire
né à Sully le six février mil huit cent soixante

et

2. Lavanchy, Elisa Augusta, sans profession
de Forel, de Savigny et de Montpreveyres, domiciliée au Fort de Sully
fille de Louis Lavanchy, vigneron, et de Louise née Czaut, au Fort de Sully,
célibataire
née à Sully le six janvier mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Sully, à Forel et à Savigny le quinze octobre,
et à Montpreveyres le seize octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dupont
Elisa Dupont

des témoins :

Ch. Lavanchy
Eugène Louis Dupont

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Extrait de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Sully,
de Forel, de Savigny et de Montpreveyres.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Forel, de Savigny et de Corcelles le
Fort.

Registre des mariages A.

n° 15

Milliquet & Conduz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Milliquet, Jules Charles-Samuel, vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean Charles Paul Milliquet, propriétaire et de Louise Sophie née Conduz,
à Sully, célibataire
né à Sully le deux octobre mil huit cent soixante trois

et

2. Conduz, Emma Louise sans profession
de Sully domiciliée à Sully
fille de feu Jean Charles Conduz et de femme Marie née Milliquet, à Sully,
célibataire
née à Sully le vingt quatre juin mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Sully le cinq novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules St Milliquet
Emma Milliquet

des témoins :

Jr Collin
Eugène Milliquet

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Extrait de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificat de publication de Sully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 16.

Scarelli et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq novembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Scarelli, François Antoine, mason
de Curino, Province de Novare, Italie, — domicilié à Saudes
fils de Jean Scarelli, agriculteur à Curino, et de défunte Angèle née Rodi
célibataire
né à Curino le sept septembre mil huit cent soixante

et

2. Domenjoz, Jenny, repasseuse
de Sully — domiciliée à Sully, en Champblaudes
fille de Jean François Domenjoz, à Sully, et de défunte Jeannette née Carnian
célibataire
née à Sully le deux janvier mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Curino les vingt trois et quatre octobre, à Sully et à
Saudes le vingt neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Scarelli
Jenny Scarelli

des témoins :

Chamat
J. Geli
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Promesse de mariage
- 2/ Extraits de naissance des fiancés
- 3/ Certificats de publication de Sully et de Saudes
- 4/ Certificats de célibat et de mariage délivrés par
le département de Justice et Police du Canton de
Saudes.

Le mariage a été communiqué ~~aux~~~~officiers de l'état civil de~~à la Chancellerie Cantonale Saudes

Sur le 5 janvier 1848
Z. Geli
Préfet

Registre des mariages A.

N° _____

~~Aujourd'hui le numéro 16, à la page 183, est celui de la dernière~~
~~introduction faite dans l'année 1887, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

~~comparu~~ : les deux doubles du présent registre tout conformes. Ce que nous cer-
 tifions. L'officier de l'état civil de Tully, Tully le 31 Décembre 1887.


Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

de  E. Milliquet ~~Not.~~ domicilié à _____
 fils de _____ et de _____

~~Un double a été remis le 6 janvier 1888 à l'autorité cantonale en exécution de l'article~~

~~de la loi. Tully le 6 janvier 1888. L'officier de l'état civil de Tully :~~

~~et E. Milliquet ~~Not.~~~~

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. _____
 de _____ domiciliée à _____

filles de _____ et de _____

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N° 1.

Muerchoz & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *leuk un Janvier* _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Muerchoz, Lucien Aimé Félix,* _____ *agriculteur*
 de *Bussigny* _____ domicilié à *la Sagrerie le Mont*
 fils de *Charles Muerchoz* _____ et de *Jeanne Louise ni Lavanchy, tous*
deux décédés, _____ *célibataire* _____
 né à *Bussigny* _____ le *leuk mai mil huit cent soixante deux* _____

et

2. *Burnier, Félicie Sophie,* _____ *tailleuse*
 de *Luby et de Grandvaux* _____ domiciliée à *Lully* _____
 fille de *Louis Samuel Burnier* _____ et de *Jeanne Suzanne ni Chavan,*
tous deux décédés, _____ *célibataire* _____
 née à *Lully* _____ le *deux juillet mil huit cent soixante cinq* _____

Les publications ont eu lieu à *Luby le onze, à Bussigny le douze, au Mont le*
treize, à Grandvaux et à Lully le quatorze Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Muerchoz
Félicie Muerchoz

des témoins :

Charles Haldy
L. Jamignon

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Romanel de cédex le mai
age à Lully.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bussigny, de Romanel, de Luby et de Lully

Registre des mariages A.

N° 2.

Chavan et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chavan, Gabriel Charles Louis, _____ vigneron
de Sully _____ domicilié à Sully _____
fils de François Louis Chavan, vigneron, et de Jeanne Françoise née Dupont, à Sully
célibataire _____
né à Sully _____ le huit novembre mil huit cent soixante cinq _____

et

2. Barbey, Henriette Elisa dite Louise, _____ sans profession
de Chebret _____ domiciliée à Sully _____
fille de David Louis Jules Barbey, vigneron, et de Susanne Elisa née Sacke, à Sully
célibataire _____
née à Sully _____ le vingt huit janvier mil huit cent soixante six _____

Les publications ont eu lieu à Sully le quatorze et à Chebret le dix sept jan-
vier de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

Gabriel _____ des époux :
Chavan

Louise Chavan

des témoins :

J. Fournier
J. Chavan

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *sp. s.*

Papiers présentés :

- 1° Extraits de naissances des fiancés
- 2° Promesse de mariage
- 3° Certificats de publication de Sully et de
Chebret.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chebret.

Un jugement rendu par le tribunal civil
du district de Lantaune le neuf mars mil
huit cent quatre vingt trois, déclaré définitif
et exécutoire le cinq avril suivant, le mariage
ci contre contracté entre Chavan et
Barbey a été dissout par le divorce.
Le divorce a été prononcé contre le mari
au vu de l'article 146 de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Intévit le vingt avril mil huit cent quatre
vingt huit, en suite d'ordre des départements
de justice et Police.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

N° 2.
 Croehler a Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil huit cent quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Croehler, Louis agriculteur de Muhleberg (Berne) domicilié à Belmont sur Sully fils de Nicola Croehler, agriculteur, et de Masclaine nei Wavren, à Belmont, célibataire né à Belmont sur Sully le neuf décembre mil huit cent soixante sept

et

2. Bugnion, Henriette Augustine sans profession de Belmont sur Sully domiciliée à Belmont sur Sully fille de feu Charles Louis Bugnion et de Jeanne Antoinette nei Favre, à Belmont célibataire née à Belmont sur Sully le quatre mai mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Muhleberg et à Belmont le quatre février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Croehler
Henriette Croehler

des témoins :

Georges Willigues
Jules Rymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissances des fiancés
- 2/ Promesse de mariage
- 3/ Certificats de publications de Muhleberg et de Belmont

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Muhleberg

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du 3 mai 1926 devenu définitif et exécutoire le 12 juillet 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse coupable ne pourra se remarier.

Inscrit le 21 juillet 1926
 L'officier de l'état civil :
Did Dupont

En date du 24 octobre 1934 le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique soit orthographié " Croehler " et non pas " Crochler " .

Inscrit le 1^{er} nov. 1934
 L'Officier de l'Etat-Civil :
Did Dupont

Registre des mariages A.

N° 4

Chevalley & Potterat

Aujourd'hui dix neuf mars _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chevalley, Henri _____ cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Suidoux _____ domicilié à Arzier _____

Noms des parents :

fils de Jean François Simon Chevalley, ~~et de~~ vigneron, et de Jeanne Louise Jeanne

Etat civil :

coûte née Mafard, à Soudes, _____ célibataire

Date de la naissance :

né à la Cornallaz rive Suidoux le neuf octobre mil huit cent soixante cinq _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Potterat, Louise Julie _____ sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Morvent _____ domiciliée à Soudes _____

Noms des parents :

fille de Jean François Potterat, vigneron, et de Henriette Julie Sophie née Seclaud,

Etat civil :

à Soudes _____ célibataire _____

Date de la naissance :

née à Soudes _____ le quatorze septembre mil huit cent soixante cinq _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arzier le deux mars, à Soudes et à Morvent le
trois mars, à Suidoux le deux mars de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chevalley Henri
Louise Chevalley

des témoins :

Alphonse Luchet
Jules Bron

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M. H.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil à Arzier de célébrer le mariage
à Sully _____

le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Saint-Saphorin, à Arzier et de Bollaux.

N° 5.

Perré et Discrens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Sur jugement rendu le vingt huit février mil neuf cent sept, déclaré définitif le vingt trois mars suivant le tribunal civil du district d'Arbouise a dit avoir pour la divorce le mariage Perré-Discrens, inscrit ci-contre. - le divorce a été prononcé en faveur de la femme en vertu de l'article 465 de la loi fédérale sur l'état civil.

Inscrit le 14 avril 1907 suite d'ordre du département de justice et police.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communié au département de justice - Police

Aujourd'hui vingt sept mars mil huit cent quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Perré, Eugène-Louis, vigneron de Sully domicilié à Sully fils de Jean Louis Samuel Secret, décédé et de Louise Sophie née Dupont, à Sully, célibataire né à Sully le six juillet mil huit cent soixante trois

et

2. Discrens, Julie, domestique de Savigny domiciliée à Sully fille de Jean Louis Discrens, agriculteur et de Jeanne Marie née Lavauché, à Savigny, célibataire née à Foel le vingt sept février mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Sully et à Savigny le deux mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Perré
Julie Secret

des témoins :

L. Lechau
Chancel

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Trompe de mariage
- 3° Certificats de publication de Sully et de Savigny

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Savigny

Registre des mariages A.

N° 6.

Chavan et Piccard

Aujourd'hui *vingt quatre avril* _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Chavan, François-Jules-Louis* _____ vigneron _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully* _____ domicilié à *Sully* _____

Noms des parents :

fils de *Jean-Jean-Louis Chavan* _____ et de *Eulmie Rosue nee Milliquet*,

Etat civil :

à *Sully* _____ célibataire _____

Date de la naissance :

né à *Sully* _____ le *vingt sept novembre mil huit cent soixante*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Piccard, Henriette Louise-Charlotte* _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Grandvaux* _____ domiciliée à *Sully* _____

Noms des parents :

fille de *Charles Piccard*, vigneron à _____ ~~et de~~ *Sully*, et de *défunte Jeanne nee*

Etat civil :

Oderens _____ célibataire _____

Date de la naissance :

née à *Sully* _____ le *quinze décembre mil huit cent cinquante huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully, à Lutry et à Grandvaux* le *vingt quatre*
mars de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chavan
Charlotte Chavan

des témoins :

Thomas
Ete Rubie

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *Off.*

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissance des fiancés
- 2/ Promesse de mariage
- 3/ Certificats de publication de *Sully*,
de *Lutry* et de *Grandvaux*.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Sully _____

N^o 7.
Reymond & Binggeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Mai* _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Reymond, Emile Alexis* _____ *procureur*
de *Naulion* _____ domicilié à *Lautanne* _____
fils de *Louis Benjamin Reymond*, et de *institueuse à Morges, et de Caroline*
Mottaz, la femme, décédée, _____ *célibataire*
né à *Kullierens* _____ le *vingt neuf juin mil huit cent soixante deux*
et

2. *Binggeli, Marie* _____ *institutrice*
de *Wahlern (Berne)* _____ domiciliée à *Laudes* _____
fille de *Louise Geneviève Binggeli*, et de *domicilié à Laudes* _____
célibataire _____
née à *Moudon* _____ le *vingt avril mil huit cent cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Lautanne le dix, à Schwarzenbourg le onze,*
à Naulion et à Laudes le douze avril de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Reymond
M. Reymond

des témoins :

Augusto Bolomey
Francois Boggare
l'officier de l'état civil :
E. Milliquet Jdt.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lautanne de célébrer le ma-
riage à Lully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Naulion, de Lautanne et de
Wahlern.

N° 8.

Sfund a Marguerat

Aujourd'hui *sept Juin* _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Sfund, Jean David* _____ *agriculteur* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bolligen (Berne)* _____ domicilié à *Sully* _____

Noms des parents :

fil de *David Sfund, décédé,* _____ et de *Jeanne ni de Sieenthal, domicili-*

Etat civil :

lié à Lautanne _____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

né à *Corbeil sur Lutry* _____ le *six Juin mil huit cent soixante deux* _____
et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Marguerat, Julia* _____ *repasseuse* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry* _____ domiciliée à *Lutry* _____

Noms des parents :

fil de *Ami Marguerat, décédé,* _____ et de *Jeanne Valois ni Decombaz,*

Etat civil :

domiciliée à Lutry _____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

née à *Lutry* _____ le *deux mai mil huit cent soixante six* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Lutry le dix neuf, à Bolligen le vingt*
mai de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Sfund
Julia Sfund.

des témoins :

Dames
Borgeaud Louis Chappuis

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *Off.*

Papiers présentés :

- 1/ Extrait de naissance des fiancés
- 2/ Promesse de mariage
- 3/ Certificats de publication de Bolligen,
de Sully et de Lutry.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bolligen et de Lutry.

N^o 9
Jaquenoud a Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juin* _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Jaquenoud, Aimé Henri* _____ *voiturier*
de *Ecublens (Vaud)* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *feu Auguste Henri Jaquenoud* et de *Jeanne Louise nee Jaquet*, domiciliée à *St. Sulpice* _____ *célibataire*
né à *St. Sulpice* _____ le *vingt neuf juin mil huit cent cinquante neuf*

et

2. *Flückiger, Rodina* _____ *femme de chambre*
de *Huttwyl (Berne)* _____ domiciliée à *Montreux* _____
fille de *Jakob Flückiger* _____ et de *Elisabeth nee Mühlmann*
deceased _____ *célibataire*
née à *Berne* _____ le *deux huit septembre mil huit cent cinquante neuf*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens le sept*, à *Huttwyl et au Châtelard le huit*, à *Sully le neuf juin de l'année courante* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Henri Jaquenoud
Rodina Jaquenoud

des témoins :

Fritz Flückiger
Jr. Epli
Je L'officier de l'état civil :
F. Willis
remplacé

Papiers présentés :

1/ *Extraits de naissance des fiancés*
2/ *Trompe de mariage*
3/ *Certificats de publication à Ecublens, de Sully, de Huttwyl et au Châtelard*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens, de Huttwyl et au Châtelard

N^o 10.
Hostettler a Regamey

Aujourd'hui vingt huit Juili mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hostettler, Jules — agriculteur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) — domicilié à la Côte 4 Belmont

Noms des parents :

fil de feu Sievie Hostettler — et de Pauline veie Siccord, domiciliée

Etat civil :

à la Côte 4 Belmont — célibataire

Date de la naissance :

né à Sully — le vingt trois Janvier mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. ~~Hostettler~~ Regamey, Adèle, — cuisinière —

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Noms des parents :

fille de Sievie Samuel Regamey, garde et de forestier aux Rapes 4 Lausanne

Etat civil :

et de défunte Jeanne Marie veie Chapuis — célibataire

Date de la naissance :

née aux Rapes 4 Lausanne le vingt six avril mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le deux, à Guggisberg et à Belmont
le deux ou mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. Approuvé la radiation du mot "Hostettler" à la
dixième ligne de cet acte.

Signatures

des époux :

Jules Hostettler.
Adèle Hostettler

des témoins :

Souvi Hostettler
Charles Regamey

L'officier de l'état civil :

François Willigant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg et de Lausanne.

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissance des fiancés
- 2/ Promesse de mariage
- 3/ Certificats de publication de Guggis-
berg, de Belmont et de Lausanne.

N^o 11.
Jaques a Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaques, Henri, agriculteur
de Lully et Epesses domicilié à Saudes
fils de Jean Louis Jaques, décédé, et de Jeanne Madelaine nee Lige-
rens, domiciliée à Saudes, célibataire
né à Lavigny le neuf décembre mil huit cent soixante trois

et

2. Blanc, Elise Henriette, cuisinière
de Belmont sur Lausanne domiciliée à Epalinges
fille de Henriette Marguerite Blanc, domiciliée à Epalinges, fille elle même
de Georges Blanc, célibataire
née à Epalinges le treize mars mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Lully et à Epalinges le neuf juin; à Epesses, à Lau-
des et à Belmont le dix juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Jaques

Elise Jaques

des témoins :

A. Freymond

M. Bandy

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés

2/ Promesse de mariage

3/ Certificats de publication de Lully, d'Epesses,
de Saudes, de Belmont et d'Epalinges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully, de Lully et d'Epalinges.

N° 12.

Pochon & Séchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die juillet mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pochon, Amie agriculteur
de Chêne et Saquis, Charannes le Clène et Denezzy, domicilié à Sully, avant à Lantanne,
fils de feu Sixte François Pochon et de Jeanne Louise nee Carin, domiciliée
à Lantanne célibataire
né à Chêne et Saquis le vingt janvier mil huit cent soixante deux

et

2. Séchaud, Emilie Louise sans profession
de Saudes et Sulleut domiciliée à Sully
fille de François Louis Séchaud et de Jeanne Marie Louise nee Lehmann
domiciliés à Sully célibataire
née à Sully le premier septembre mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Chêne et Saquis, à Charannes le Clène le huit Juii,
à Sulleut le sept Juii, à Lantanne, à Denezzy, à Sully et à Saudes le neuf Juii de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Amie Pochon
Louise Pochon

des témoins :

Jules Raymondin
G. Keuenschwender

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Cronique de mariage
3° Certificats de publication de Chêne et Saquis,
Charannes le Clène, Denezzy, Sully, Lantanne,
Saudes et Sulleut.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hollenduit, Yvonaud, Denezzy, Lau-
sanne et Sulleut.

N° 13.

Domenjoz & Piccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil huit cent quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Domenjoz, Jules voiturier de Sully domicilié au Port de Sully fils de Jules Domenjoz, décédé, et de Louise née Nicod, domiciliée au Port de Sully célibataire né à Sully le vingt juillet mil huit cent soixante quatre

et

2. Piccard, Fanny, tailleur de Lutry et de Grandvaux domiciliée à Sully fille de Marc Piccard, vigneron, et de Jeanne Louise née Bolomey, à Sully célibataire née à Savigny le quinze octobre mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Sully, à Lutry et à Grandvaux le sept juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Domenjoz, Fanny Domenjoz

des témoins :

Charles Picard, Jules Reymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissance des fiancés
2/ Brevet de mariage
3/ Certificats de publication de Sully, de Lutry et de Grandvaux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Lutry et de Sully.

N° 114.

Zbinden et Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le treize au octobre
mil neuf cent, déclaré définitif et exécutoire
le treize novembre suivant, le tribunal civil
du district de Lausanne a dit bon pour le divorce
le mariage ci-contre contracté entre Zbinden
Louis Alfred, et Stalder, Elise.
Le divorce a été prononcé en vertu de l'article
107 de la loi fédérale du 14 décembre 1874
datant le vingt décembre mil neuf cent, en
suite d'ordre du département de Justice et Police
l'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué au département de Justice et
Police.

Aujourd'hui quatre août _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zbinden, Louis-Alfred _____ tailleur _____
de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Saudes _____
fils de Jean Zbinden, tailleur _____ et de Barbara née Meiger, à Saudes
célibataire _____
né à Lausanne _____ le six novembre mil huit cent soixante cinq

et

2. Stalder, Elise _____ sans profession _____
de Lenk (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Stalder, décédé, _____ et de Catherine née Gurtner, absente
célibataire _____
née à Murith (Fribourg) _____ le vingt six mars mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Saudes et à Lausanne le quatorze, à Guggisberg
le quinze et à Lenk le dix sept juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. Souignée lignée de cet acte, approuvé le mot "Jean"
c'est sur nature,

Signatures

des époux :

Alfred Zbinden
Elise Zbinden

des témoins :

Philipp Zbinden
Jean Zbinden

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1° Extraits de naissances des fiancés
2° Promesses de mariage
3° Acte de décès du père de l'épouse
4° Autorisation du tuteur de l'épouse
5° Certificats de publication de Guggisberg,
de Saudes, de Lenk et de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guggisberg, de Lenk et de Lausanne.

N^o 15
 Jacques et Wiederbauer
 = ser.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Jacques, François Jules agriculteur
 de Épesses et de Luty domicilié à Taudes, Château de Rochas
 fils de Jean Louis Jacques et de Jeanne Madeleine née Bisorens
 à Taudes célibataire
 né à la Clavilaz sur Cully le vingt six septembre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Wiederbauer, Marie Lina sans profession
 de Lampertswyl (Berne) domiciliée à aux Croisettes d'Épalinges
 fille de Fidèle Charles Wiederbauer, boulanger, et de Henriette née
Blanc, aux Croisettes célibataire
 née à Ébertes le vingt février mil huit cent soixante huit.

Les publications ont eu lieu à Épesses, à Luty, à Taudes et à Lampertswyl, le
vingt huit, à Épalinges le vingt neuf juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Jacques
Lina Jacques

M. Wiederbauer
Et Bobomy

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

1/ Extraits de naissance des fiancés
 2/ Promesse de mariage
 3/ Certificats de publication d'Épesses, de
Luty, de Taudes, de Lampertswyl et d'Épalinges

Cully, de Luty, de Lampertswyl et
d'Épalinges.

n° 16.
Fattebert et Spori.

Aujourd'hui *dieux neuf septembre* mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Fattebert, Louis* *bucheron*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars Bramard* domicilié à *Belmont*

Noms des parents :

fils de *Sixte Daniel Fattebert* et de *Jeanne Catherine nee Garin*

Etat civil :

les deux déçédés *célibataire*

Date de la naissance :

né à *Henniez* le *deux août mil huit cent trente cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Spori, Elisabeth* *domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bolligen (Berne)* domiciliée à *Lautanne*

Noms des parents :

fille de *Jakob Spori, menuisier* et de *Elisabeth nee Trachsel, à*

Etat civil :

Bolligen *célibataire*

Date de la naissance :

née à *Bolligen* le *dieux juin mil huit cent cinquante quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lautanne le vingt huit*, à *Bolligen le vingt neuf*, à *Belmont le trente* et à *Villars Bramard le trente un août de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Fattebert
Elise Fattebert

des témoins :

Daniel
Alexander Wolf

L'officier de l'état civil :

Louis Weilligant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lautanne, de Villars et de Bol-

ligen.

Papiers présentés :

1/ *Extraits de naissance des fiancés.*2/ *Promesse de mariage.*3/ *Certificats de publication de Lautanne, de Bolligen, de Belmont et de Villars Bramard.*

N° 17.

Lazaret a Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lazaret, Eugène Marie domestique
de Neuvecelle, Haute Savoie, domicilié à Jully
fils de Jean Pierre Lazaret, can et de tonnier, et de Chérie née Pa-
rous, à Neuvecelle, célibataire
né à Neuvecelle le vingt sept mars mil huit cent soixante deux

et

2. Blanc née Cordey, Jeanne Marie Louise sans profession
de Belmont sur Jully domiciliée à Jully
fille de Charles Henri Cordey, vigneron et de Jully, et de Jeanne Louise née
Charan
veuve d' Eugène Blanc dis le quatre mars mil huit cent septante neuf
née à Jully le premier décembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Jully et à Belmont le vingt cinq août, à Neu-
vecelle du vingt six août au cinq septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lazaret Eugène
Lazaret Louise

des témoins :

Emile Dupont
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet A.M.

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés.
2/ Promesse de mariage
3/ Certificat de publication de Jully et de
Belmont.
4/ Extrait de célibat ou de mariage délivré
par le département de Justice et Police du
Canton de Vaud.

Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~

à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 18.
Chollet et Kuby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet, Aimé Samuel, employé de banque
de Maracou domicilié à Belmont, en Rochetais,
fils de Jean Pierre Frédéric Chollet, vigneron et de Rosette née Polony, à Belmont,
divorcé d'avec Julie Berthoud dès le vingt sept août mil huit cent quatre vingt six
né à Belmont sur Sully le seize juin mil huit cent soixante deux

et

2. Kuby née Chavan, Louise Marie, négociante
de Vich domiciliée à Sully
fille de défunt Jean Louis Chavan et de Catherine Rosine née Milliquet, à Sully
veuve d'Edouard Kuby dès le cinq mars mil huit cent quatre vingt sept
née à Sully le sept janvier mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Maracou, à Belmont et à Sully le suze, à Vich
le treize octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Chollet
Louise Chollet

des témoins :

Edmond Raymondin
Emile Desjardins

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

- 1/ Extraits de naissance des fiancés
- 2/ Extraits du jugement en divorce
- 3/ Acte de décès d'Edouard Kuby
- 4/ Promesse de mariage
- 5/ Certificats de publication de Maracou,
de Belmont, de Vich et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Salizieux et de Regniat

N° 10.
Lott et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Nous le jour du 20 janvier 1893, le Conseil
d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectifica-
tion de l'acte de mariage ci-dessus dans ce sens
que le nom de famille de l'épouse sera écrit
Lott au lieu de Lott.

Fait le 23 janvier 1893 en suite d'ordre du
département de justice et Police

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Aujourd'hui vingt deux novembre _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lott Henri-Louis _____ vigneron
de Ligy _____ domicilié à Lully _____
fils de Henri Daniel Lott, décédé, et de Jeanne Marie né Aguet, à
Lully _____ célibataire
né à Lully _____ le neuf novembre mil huit cent soixante deux

et

2. Chollet, Henriette-Emma, _____ sans profession
de Maracon _____ domiciliée à Belmont sur Lully
fille de Jean Pierre Frédéric Chollet, vigneron, et de Rosette né Pelomey, à Belmont
célibataire
née à Belmont sur Lully le seize mars mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Ligy, à Lully, à Maracon et à Belmont le
vingt sept octobre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Lott
Emma Lott

des témoins :

F. Chollet
Edmond Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Extrait de naissance des fiancés.
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Ligy, de
Lully, de Maracon et de Belmont

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Givrol et de Saléjus.

Registre des mariages A.

N^o 20
Deslex et Péclard

Aujourd'hui vingt deux novembre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Deslex, Alphonse, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Larey-Morcles domicilié à Larey

Noms des parents :

fils de Abram David Jacob Deslex, décédé, et de Marie Elisabeth veuve Tichant,

Etat civil :

à Larey célibataire

Date de la naissance :

né à Larey le neuf avril mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Péclard, Clémence Hélière, réputée

Lieu d'origine et de domicile :

de Montcherand domiciliée à Morcles

Noms des parents :

fille de Charles Louis Péclard, décédé, et de Marie Louise veuve Huguenet,

Etat civil :

à Jully, célibataire

Date de la naissance :

née à Jully le huit mai mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montcherand le dix et à Larey le onze octo-
bre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alph. Deslex
Hélière Deslex

des témoins :

F. Chollet
Edmond Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Bea de célébrer le mariage
à Jully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bea et à Oebe.

N^o 21.
Henrioud et Despon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six novembre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henrioud, Aimé Nicolas agriculteur
de Bisley-Cyjalay domicilié à Sully, à la Robiaz
fils de Germain Antoine Henrioud, agriculteur et de Marie Henriette née
Cespront, à Sully célibataire
né à Lautaux le vingt six novembre mil huit cent soixante deux

et

2. Despon, Marie-Hélène sans profession
de Bisley-Cyjalay domiciliée à Sully
fille de Henri Cespront et de Louise Cyrine née Chambellay
les deux décédés célibataire
née à Echallus le quinze mars mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Bisley-Cyjalay et à Sully le dix novem-
bre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henrioud Aimé
Hélène Henrioud

des témoins :

Jules Raymondin
Edmond Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^o Extraits de naissance des fiancés
2^o Bonnet de mariage
3^o Certificats de publication de Bisley-Cyjalay
et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallus

Registre des mariages A.

N° 22.

Palaz et Collioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Palaz, Jules, vigneron
de Riez et de Luby domicilié à Grandvaux
fils de Jean Louis Palaz et de Suzanne née Dubois, à
Grandvaux célibataire
né à Grandvaux le trois octobre mil huit cent soixante quatre

et

2. Collioud, Julie Louise Aline, sans profession
de Rolle domiciliée à Lully
fille de Jean Jules Collioud, instituteur, à Lully et de Jeanne Pauline née
Buxty, défunte célibataire
née à la Rippe le vingt six août mil huit cent soixante sept.

Les publications ont eu lieu à Riez, à Luby, à Grandvaux, à Rolle et à Lully
le dix sept novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Palaz
Aline Palaz

des témoins :

J. Collioud
Jules Milliquet

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lully de célébrer le ma-
riage à Lully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully, de Luby et de Rolle.

N° 23.

Bastian & Dizereus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bastian, Auguste, vigneron de Lutry et de Forel (Lavaux) domicilié à Saudes, à la Grange, fils de Jean François Bastian et de Jeanne Louise née Mégroz, les deux décédés, célibataire né à Lutry le quatorze juin mil huit cent cinquante deux

et

2. Dizereus, Adèle Marianne, tailleur de Lutry domiciliée à Lavaux fille de Georges Marc Dizereus, tanneur, et de Marie Charlotte née Dizereus, à Morges, célibataire née à Lavaux le onze mars mil huit cent soixante sept.

Les publications ont eu lieu à Lutry le huit, à Forel, à Saudes et à Lavaux le dix novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'épouse ne faisant pas venir à apposer la marque habituelle. Adèle Bastian

Francis Doryuen

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1/ Extrait de naissance des fiancés
2/ Trompe de mariage
3/ Certificats de publication de Lutry, de Forel, de Saudes et de Lavaux.

officiers de l'état civil de

Lutry, de Forel et de Lavaux.

Par jugement rendu le sept février mil huit cent quatre vingt quinze, déclare définitif et exécutoire le quatre mars suivant, le tribunal civil du district de Lavaux a dit bon pour le divorce le mariage contracté entre Bastian, Auguste et Dizereus, Adèle Marianne. Le divorce a été prononcé entre les deux époux en vertu de l'article 146, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Intérim le 15 mars 1895, suite d'ordre du département de justice et Police.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

N° 24.

Broy et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *die sept decembre* _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Broy, Jean-François-Louis* _____ vigneron _____
de *Saint Saphorin (Lavaux)* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *Jacques Emmanuel Broy* _____ et de *Jeanne Louise veuve Schlegel, décédée*,
veuf de *Suzanne Marguerite Maillard*, des le *die mai mil huit cent quatre vingt huit*
né à *Ugey vers St. Saphorin* _____ le *vingt huit juillet mil huit cent vingt neuf* _____

et

2. *Blanc, Louise-Julie* _____ journalière _____
de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
fille de *Louis Gabriel Blanc, vigneron, à* _____ ~~et de~~ *Montpellier, et de Julie Catherine*
Borley, à Lausanne, _____ *célibataire* _____
née à *Lausanne* _____ le *trois février mil huit cent soixante* _____

Les publications ont eu lieu à *Saint Saphorin, à Sully et à Lausanne* le *premier*
décembre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Broy
Louise Broy

des témoins :

Jules Mury
Chavan Victor

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *Off.*

Papiers présentés :

1° *Extrait de naissance des fiancés.*
2° *Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux*
3° *Promesse de mariage* _____
4° *Certificats de publication de Saint Sa-*
saphorin, de Sully et de Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Saphorin et de Lausanne.

Le jugement rendu le *die neuf mai*
mil huit cent quatre vingt huit par le
tribunal civil du district de *Lausanne*,
a déclaré définitif et exécutoire le *quatre*
juin suivant, le mariage contracté entre
Broy, Jean-François-Louis, et Blanc,
Louise-Julie, a été dit tout par le di-
-vorce.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse
en vertu de l'article 146 de la loi
fédérale du *24 décembre 1874*.

Intervient le *18 juin 1891*, en vertu d'ordre
du département de justice et Solé.

L'officier de l'état civil :
E. Milliquet *Off.*

Communiqué au département de justice et
Solé et aux officiers de l'état civil de *St.*
Saphorin et de Lausanne.

n° 25.
Prabin et Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept décembre* _____ mil huit cent
quatre vingt huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Prabin, filiz Daniel* _____ *agriculteur*
de *Correvon* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *Jean Daniel Prabin, décédé*, et de *Jeanne Marguerite née Vauhy, à*
Sully, _____ *célibataire* _____
né à *Sully* _____ le *dix août mil huit cent soixant sept* _____

et

2. *Roy, Bertha Hélène,* _____ *sans profession* _____
de *Agiez* _____ domiciliée à *Belmont* _____
fille de *Abram Roy* _____ et de *Jeanne Louise Abraïne née*
Ecuyer, décédés, _____ *célibataire.* _____
née à *Agiez* _____ le *neuf août mil huit cent soixante neuf* _____

Les publications ont eu lieu à *Agiez le sept décembre, à Correvon, à Sully*
et à Belmont le huit décembre de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Prabin Daniel
Bertha Prabin

des témoins :

L. Onus
Lucien Ecuyer

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1^o *Cobails de naissance des fiancés*
- 2^o *Autorisation des tuteurs de l'épouse.*
- 3^o *Promesse de mariage.*
- 4^o *Certificats de publications à Agiez,*
de Sully, de Correvon et de Belmont.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Agiez et de Saint Cierges

De la 9^e janvier 1889
Le Maire
Dalens

Registre des mariages A.

N°

~~Aujourd'hui le numéro 25, à la page 209, est celui de la dernière mil huit cent~~
~~inscriptions faite dans l'année 1888. Les par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu~~ deux doubles du présent registre tout conformes. Ce que nous certifions.

Nom et profession de l'époux :

L'officier de l'état civil de Pully. Pully le 31 Décembre 1888.

Lieu d'origine et de domicile :

E. Milliquet *et* domicilié à

Noms des parents :

et de

Etat civil :

Un double a été remis le 10 janvier 1889 à l'autorité cantonale en

Date de la naissance :

exécution de l'article 2 de la loi. Pully le 10 janvier 1889

Nom et profession de l'épouse

L'officier de l'état civil :
E. Milliquet *et*

Lieu d'origine et de domicile :

domiciliée à

Noms des parents :

filles de

et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1.
Baataud & Herminjard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

État civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

État civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Janvier* _____ mil huit cent
quatre vingt neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Baataud, Jean Louis* _____ employé de commerce
de *Luby* _____ domicilié à *Belmont 4 Luby*
fils de *Jean-Baptiste Baataud, agriculteur* et de *Louise Rosette nee Bolomey*, à
Belmont _____ *célibataire*

né à *Belmont* _____ le *vingt quatre Janvier mil huit cent soixante sept*
et

2. *Herminjard, Rosalie Julie* _____ sans profession
de *Cortier sur Verzy* _____ domiciliée à *Belmont 4 Luby*
fille de *Jean Louis Herminjard, vigneron*, et de *Eugénie nee Daccord*, à *Bel-*
mont _____ *célibataire*

née à *Laudre* _____ le *deux mai mil huit cent soixante huit*

Les publications ont eu lieu à *Cortier le sept*, à *Luby le neuf* et à *Belmont le*
dix Janvier de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Le Baataud.
J. Baataud

des témoins :

Thomas
Auguste Mudy

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1° *Extrait de naissance des fiancés.*
2° *Promesse de mariage*
3° *Certificat de publication de Luby, de*
Belmont et de Cortier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby et de Cortier

Registre des mariages A.

N° 2.

Reymondin et Suppiger

Aujourd'hui premier février mil huit cent quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Reymondin, Marc François journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fil de Louis Reymondin et de Jeanne Louise nee Cruchon, décédée

Etat civil :

veuf de Marie Louise nee Blanc des le quatre aout mil huit cent quatre vingt cinq

Date de la naissance :

né à Sully le vingt neuf mars mil huit cent trente huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Suppiger, Maria Elisabeth journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Willibau Land (Lucerne) domiciliée à Sully

Noms des parents :

filie de Elisabeth Suppiger, à Chebourg et de

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bâle le vingt huit aout mil huit cent soixante un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et à Willibau Land le vingt deux bre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Reymondin
Marie Reymondin

des témoins :

M. Musy
Ls Barraud

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1° Extraits de naissances des fiancés
- 2° Acte de décès de Marie Louise Blanc
- 3° Serments de mariage
- 4° Certificats de publications de Sully et de Willibau Land.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Willibau Land.

Les jugements rendus le sept septembre mil huit cent quatre vingt deux, de l'acte de fin de l'ajournement du quatre octobre suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage contracté entre Reymondin, Marc François, et Suppiger, Maria Elisabeth. Le divorce a été prononcé sous les deux pour ce motif de l'article 147 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inténu le 25 octobre 1893, acte d'ordonnance du département de justice et police à Cayrou de Vaud.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

N^o 3.
 Bolomey & Baudenbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bolomey, Vincent vigneron
 de Luby domicilié à Sully
 fils de Marc Rodolphe Bolomey et de Marie Lucie née Diderens, de
cédit célibataire
 né à La Sauzay sur Luby le vingt une janvier mil huit cent soixante quatre

et

2. Baudenbacher, Janny Emma, couturière
 de Morat domiciliée au Châtelard sur Luby
 fille de Friedrich Baudenbacher, demeurant et de Louise née Bolomey, à Luby
célibataire
 née au Châtelard sur Luby le neuf avril mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Luby, à Sully et à Morat le douze janvier de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bolomey Vincent
Emma Bolomey

des témoins :

Ernest Vernier
Eugène Delessert

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissance des fiancés
 2/ Trompette de mariage
 3/ Certificats de publication de Luby, de
Sully et de Morat.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby et de Morat

Registre des mariages A.

N^o 4.
Liarde et Ruby

Aujourd'hui vingt février mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Liarde, Sierre-Auguste-Élie, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de David-François-Louis Liarde, décédé, et de Marie-Louise née Besson, à Bel-
mont, célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Belmont le quatorze mars mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ruby, Julie-Élise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont et Reichenbach domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de François-Denis-Auguste Ruby, décédé, et de Marie-Julie née Regamey, à
Belmont célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Belmont le huit avril mil huit cent sixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Reichenbach le dix-neuf janvier
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Liarde et Élie
Liarde et Julie

des témoins :

J. Feinau
Benjamin Milliquet

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Extraits de naissances des fiancés
2/ Cronette de mariage
3/ Certificats de publications de Belmont
et de Reichenbach

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Reichenbach

N° 5.

Zbinden a Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mars _____ mil huit cent
quatre vingt neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zbinden, Théophile, _____ tailleur _____
de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Sauder _____
fils de Johannes Zbinden, tailleur, et de Barbara née Neiger, à Sauder,
célibataire _____

né à Corcelles le Jorat _____ le vingt sept novembre mil huit cent soixante
trois _____

et

2. Bolomey, Marie Louise Julie, _____ cuisinière _____
de Savigny et de Forel (Vaud) _____ domiciliée à Escherin sur Lutry _____
fille de Jean Isaac Bolomey, charpentier, et de Marie née Cardinaux, à Lutry
célibataire _____

née à Corsier sur Lutry _____ le vingt six juillet mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, à Sauder, à Savigny, à Forel et
à Lutry le cinq janvier de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théophile Zbinden
Julie S. Bolomey

des témoins :

Eugène Rochat
Ch. Cordey Luter

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M.

Papiers présentés :

1^{er} Extraits de naissances des fiancés
2^{es} Promesses de mariage
3^{es} Certificats de publication de Guggisberg,
de Sauder, de Savigny, de Forel et de Lutry.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guggisberg, de Savigny, de Forel et
de Lutry

Registre des mariages A.

N^o 6.
Cerrin et Reimondin

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cerrin, Fédéric Victor vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges (Naud) domicilié au Fort de Sully

Noms des parents :

fils de Tierre Jacques Cerrin et de Sophie née Dupont, décedés,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sully le dix sept avril mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Reimondin, Ida, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domiciliée au Fort de Sully

Noms des parents :

fille de Jean François Claude Reimondin et de Louise Sophie Emma née Milliquet, décedés,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sully le dix huit février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le quatorze mars et à Granges le
quinze mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Cerrin
Ida Cerrin

des témoins :

Edmond Reimondin
Paul Simonet

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} Extrait de naissance des fiancés
2^{es} Trompe de mariage
3^{es} Certificats de publication de Sully
et de Granges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Granges

N^o 7.
Diserens et Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Diserens, François-Henri industriel
de Savigny domicilié à Laudes
fils de Edouard, Camil Diserens, indust. et de Julie Amélie nee Milliquet, à
Laudes célibataire
né à Luby le vingt huit février mil huit cent soixante deux

et


2. Milliquet, Françoise Catherine sans profession
de Sully domiciliée à Sully
fille de Jean Louis Milliquet et de Louise Françoise Gabrielle nee
Deport, les deux décédés, célibataire
née à Sully le vingt mars mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Laudès et à Sully le vingt sept
avril de l'année courante



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :


Catherine Diserens

des témoins :


P. Quemener

Emma Milliquet

L'officier de l'état civil :


E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ le bail de naissance des fiancés
- 2/ promesse de mariage
- 3/ certificats de publication de Savigny,
Laudès et Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny

Registre des mariages A.

N^o 8.
Hostettler a Pasche

Aujourd'hui six juin mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hostettler, Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domicilié à la Grève sur Belmont

Noms des parents :

fils de Pierre Hostettler, défunt, et de Sophie née Siccard, à Bel-

Etat civil :

mont, célibataire

Date de la naissance :

né à Sully le dix neuf mars mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pasche, Marianne Louise femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de François Manuel Pasche et de Suzette née Despond, décédée,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont sur Yverdon le seize janvier mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, à Lausanne le quatorze, à Servion
le quinze, à Belmont le seize mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Hostettler
Louise Hostettler

des témoins :

Henri Cottat
Rosine Pasche

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Extrait de naissance des fiancés
2/ Procès de mariage
3/ Certificats de publication de Guggisberg,
de Lausanne, de Servion et de Belmont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg, de Cron et de Lausanne.

N° 2.

Chapuis a Jaton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chapuis, François Henri, agriculteur
de Épalinges domicilié aux Monts de Sully
fils de Georges David Chapuis et de Marie François née Lavanchy,
les deux décédés, célibataire
né à Épalinges le douze avril mil huit cent quarante un

et

2. Jaton née Heffernesh, Pauline Victorine, caftière
de Jeney domiciliée aux Monts de Sully
fille de Jean Léonard Heffernesh et de Jeanne Marie née Forebet, décédée,
veuve de Louis Daniel Jaton dès le trois juin mil huit cent quatre vingt quatre
née à Chailly sur Louanne le hente novembre mil huit cent trente neuf

Les publications ont eu lieu à Sully le deux, à Épalinges et à Jeney le quatre
mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Henri ChapuisÉ. DancéPauline ChapuisThéodore Victor

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet 404

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1/ Extraits de naissance des fiancés

officiers de l'état civil de

2/ Acte de décès de Louis Daniel JatonÉpalinges et de Louettes le fort3/ Promesse de mariage4/ Certificats de publication de Sully,
Épalinges et de Jeney.

Registre des mariages A.

N^o 10.
Hirs et Löttscher

Aujourd'hui vingt deux juillet mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hirs, Jacob Oscar employé de chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Winterthur domicilié à Wettingen

Noms des parents :

fils de Hirs, Leonhard, aubergiste et de Barbara née Meyer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Winterthur le dix sept septembre mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Löttscher, Albertine

Lieu d'origine et de domicile :

de Stühli (Lucerne) domiciliée à Sully

Noms des parents :

fille de Löttscher, Johann et de Louise née Nautley

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sugnens le trois mai mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wettingen et à Winterthur le quinze, à Stühli
le vingt et à Sully le vingt sept juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob HirsAlbertine Hirs

des témoins :

H. DesperouxJ. Pich

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Wettingen de célébrer le
mariage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Winterthur, de Wettingen et de
Stühli.

Par jugement du 25 janvier 1905, déclaré
définitif et exécutoire le même jour, le tribunal
du district de Winterthur a dit bon pour le divorce,
en vertu de l'article 46, lettre A, de la loi fédé-
rale du 24 décembre 1874, le mariage contracté
entre Hirs, Jacob Oscar, et Löttscher, Al-
bertine. - Le divorce a été prononcé contre le
mari, qui ne pourra contracter un nouveau
mariage avant le délai d'un an du jour
du jugement.

Inséré le 25 avril 1905.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué au département de justice-police

N° 11.

Desponds et Lache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal civil du district de Lausanne, du 30 décembre 1909, le mariage décliné ci-dessus a été déclaré par la divorce qui a été prononcé aux motifs du non-ri au vu de l'article 146 b et c de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Intervu le 5 avril 1910.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Commis au département de justice et d'Etat

Aujourd'hui vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Desponds, Henri Charles, employé de commerce de Lussy domicilié à Lausanne fils de Henri Justus Desponds, agriculteur, et de Jeanne Henriette née Chevau, à Morges, célibataire né à Lussy le six mai mil huit cent soixante cinq

et

2. Lache, Sophie Louise de Epalinges domiciliée à Sully fille de Louis Lache, vigneron, et de Jeanne Marie Henriette née Schwabert, à Sully, célibataire née à Sully le vingt huit octobre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt sept, à Lussy le vingt huit, à Epalinges et à Lausanne le vingt neuf juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Desponds
Louise Desponds

des témoins :

Ben. Lino
J. Pache

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet L.H.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz, de Lausanne et d'Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 12.

Champrenaud et Dupont

Aujourd'hui vingt huit août mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Champrenaud, Constant, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully et de Luby domicilié à Lully

Noms des parents :

fils de Charles Champrenaud, vigneron, et de à Lully, et de Marie Louise née

Etat civil :

Barbey, défunte, célibataire

Date de la naissance :

né à Lully le huit avril mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dupont, Fanny Elise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully domiciliée à Lully

Noms des parents :

fille de Jeanne Henri Dupont, vigneron, et de Louise Fanny née Dupont, à

Etat civil :

Lully, célibataire

Date de la naissance :

née à Lully le vingt cinq septembre mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lully le sept, à Luby le huit et à Lully le
neuf août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Champrenaud
Elise Champrenaud

des témoins :

Chr. Champrenaud
Henri Bergeaud Bergeaud

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^o Extraits de naissance des fiancés
2^o Lettre de mariage
3^o Certificat de publication de Lully, de
Luby et de Lully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lully et de Luby :

N° 13
Moret et Beilboud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dis sept septembre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moret, Louis journalier
de Olou domicilié à Sully
fils de Marianne Moret, à Sully, et de
célibataire

né à Huimay sur Olou le quinze octobre mil huit cent cinquante six
et

2. Beilboud, Joséphine, Blanchisseuse
de Lovagny (Haute Savoie) domiciliée à Sully
fille de Claude Berthoud, plâtrier à Sully, et de Françoise née Cominet, défunte,
célibataire

née à Sully le vingt un juillet mil huit cent trente six.

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt deux, à Olou le vingt trois, à
Huimay le vingt quatre et à Lovagny le vingt cinq août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Moret
Joséphine Moret

des témoins :

Charles
Musy Argues

L'officier de l'état civil :

E. Stelliquet Off.

Papiers présentés :

1° L'acte de naissance des fiancés.

2° Acte de décès de la mère de l'épouse

3° L'acte de décès de son père.

4° Tromette de mariage

5° Certificats de publication de Sully, à Olou,
de Huimay et de Lovagny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Olou et à la Chauxelleire cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 111
Renard et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Renard, John Louis, valet de chambre
de Mont le Grand domicilié à Rolle, et précédemment aux Laves-Vires
fils de Marc Alexandre Renard, à Rolle, et de défunte Marie Louise née Gavillet
célibataire
né à Rolle le vingt deux janvier mil huit cent soixante six

et

2. Borgeaud, Céline Louise Julie, cuisinière
de Sully domiciliée à Sully
fille de Jean Marc Louis Borgeaud — et de Jeanne Julie née Barraud, sa femme,
les deux à Sully, célibataire
née à Sully le premier février mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu aux Laves Vires et à Sully le vingt six, à Rolle et
à Mont le Grand le vingt huit septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Renard
Céline Renard

des témoins :

Ls Borgeaud
A. Milliquet

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M^e

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Rolle de célébrer le mariage
à Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rolle et au bureau cantonal d'état
civil de Sully.

N^o 15.
Gorjat et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gorjat, François-Louis vigneron
de Lutry et de Killette domicilié à Lully
fils de Louis Gorjat, décédé et de Marie Louise Sophie née Dupont, à
Lully célibataire
né à Lautanne le dix sept août mil huit cent soixante six

et

2. Blanc, Louise-Lina sans profession
de Brenles domiciliée à Laudes
fille de François Daniel Blanc, vigneron, et de Jeanne Françoise née Cordey, à
Laudes célibataire
née à Laudes le vingt quatre juin mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Lully et à Laudes le dix sept, à Brenles le dix huit
à Lutry le dix neuf et à Killette le vingt octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gorjat
Lina Gorjat

des témoins :

Monabon Jules
Dupont Louis

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M^e

Papiers présentés :

1^o Extrait de naissance des fiancés
2^o Tromette de mariage
3^o Certificat de publication de Lully, de
Laudes, de Brenles, de Lutry et de Killette

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Lully et de Laudes

Registre des mariages A.

N^o 16.
Chappuis et Blanc

Aujourd'hui vingt neuf novembre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chappuis, Jean-Antoine journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Mullieux domicilié à Saudes, avant à Lutry

Noms des parents :

fils de Jacques-Hyacinthe Chappuis et de Madelaine Elizabeth nee Carvi, décedée,

Etat civil :

divorcée d'avec Marie Louise nee Herz, dès le vingt cinq août mil huit cent soixante quatre

Date de la naissance :

né à Chexbres le huit janvier mil huit cent vingt cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanc nee Briet, Marie journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Lutry domiciliée à Lutry

Noms des parents :

fille de Marie-Françoise Henri Briet et de Jeanne-Françoise nee Jaquier, décedée,

Etat civil :

veuve de Frédéric Blanc dès le dix janvier mil huit cent huitante huit

Date de la naissance :

née à Lutry le vingt deux août mil huit cent quatre-vingt un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saudes, à Belmont et à Lutry le neuf, à Mullieux
le dix novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean ChappuisMarie Chappuis

des témoins :

Ch. CordeyFrédéric Charrier

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet L. O.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance2^o Acte de mariage prononcé le dix3^o Acte de décès de Frédéric Blanc4^o Formule de mariage5^o Certificat de publication de Mullieux, de
Saudes, de Belmont et de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières et de Lutry.

N^o 17.
Jaquenoud et Beler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die neuf décembre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquenoud, Aimé Henri, voiturier

de Ecublens (Vaud) domicilié à Jully

filz de feu Auguste Henri Jaquenoud et de Jeanne Louise née Jaques, à Ecublens

neuf de Rosina née Hückiger dis le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt
neuf né à Saint Sulpice le vingt neuf juin mil huit cent cinquante neuf

et

2. Beler, Rotalie, cuisinière

de Mont sur Lausanne domiciliée à Jully

fille de Benjamin Louis Beler, défunt, et de Madelaine née Schenkel, négociante

à Jully, célibataire

née au Mont sur Lausanne le neuf mars mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Jully et au Mont le treute novembre, à Ecublens
le premier décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Jaquenoud
Rosalie Jaquenoud

des témoins :

Hon. Amandus
Victor Dutoit

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés

2/ Acte de décès de Rosina née Hückiger

3/ Transfert de mariage

4/ Certificats de publication de Jully, de
Mont et à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens et de Romanel et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 18.

Bürki et Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit de décembre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bürki, Christian, cocher
de Bleiken (Berne) domicilié à Lully
fils de défunt Jakob Bürki et de Anna Elisabeth née Stecki, à Buch-
Kollerberg célibataire
né à Buchkollerberg le huit de janvier mil huit cent soixante trois

et

2. Cuénoud née Noverraz, jeune Louise Cécile, sans profession
de Lully et de Lully domiciliée à Lully
fille de défunt Haas Louis Noverraz et de jeune Louise née Debois, à Grandvaux
veuve de Charles Louis Cuénoud dis le six novembre mil huit cent septante huit
née à Grandvaux le vingt de février mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Lully le sept, à Diestbach près Choune le huit, à
Lully et à Lully le neuf de novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christ. Bürki
Cécile Bürki

des témoins :

J. Lully
M. B. Noverraz

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Acte de décès de Charles Louis Cuénoud
3^o Exemption de mariage
4^o Certificats de publications de Lully, de
Diestbach, de Lully et de Lully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Diestbach, de Lully et de Lully.

N^o 19.
 Etter et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Etter, Gottlieb agriculteur
 de Oberried près Morat domicilié à Jully
 fils de Johann Etter et de Barbara née Maeder, décédée,
 veuf de Elisabeth née Bourgeois dès le huit mai mil huit cent quatre vingt huit
 né à Oberried le vingt trois octobre mil huit cent quarante trois

et

2. Martin, Louise domestique
 de Saint Oyens domiciliée à Jully
 fille de défunte Louise Marie Adèle et de Martin
célibataire
 née à Sampigny le vingt huit décembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Jully et à Saint Oyens le soir, à Oberried le dix
 sept novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christophe Etter
Louise Etter

des témoins :

Dominique Charles
Auguste Guerry

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
 2^o Acte de décès d'Elisabeth Bourgeois
 3^o Promesse de mariage
 4^o Certificats de publication de Jully, de
 St Oyens et d'Oberried

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morat et de Gimel

Registre des mariages A.

N°

Na le 22 .1. 90
L. Félise

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 19, à la page 229, est celui de la ~~deux~~ ~~mil huit cent~~
~~nième~~ inscription faite dans l'année 1889, par devant l'officier de l'état civil soussigné ont
~~composé~~: Les deux doubles du présent registre sont conformes. A que nous certifi-

Nom et profession de l'époux :

N. Fils. L'officier de l'état civil: Jully le 31 décembre 1889.

Lieu d'origine et de domicile :

E. Milliquet ~~de~~ domicilié à

Noms des parents :

et de

Etat civil :

Un double a été remis le 23 janvier 1890 à l'autorité cantonale, en

Date de la naissance :

exécution de l'article 2 de la loi.

Nom et profession de l'épouse :

L'officier de l'état civil: Jully le 23 janvier 1890.

Lieu d'origine et de domicile :

2. de E. Milliquet ~~de~~ domiciliée à

Noms des parents :

de

Etat civil :

1. fille de et de

Date de la naissance :

née à le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 1.
Bussy et Dubuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bussy, Albert Emile employé
de Crisbier domicilié à Lautanne
fils de Henri Georges Bussy, agriculteur et de Crisbier et de défunte Rose Catherine
nie Eschelex célibataire
né à Crisbier le huit octobre mil huit cent soixante sept

et

2. Dubuis, Augusta institutrice
de Robinières domiciliée à Jully
fille de Jean Samuel Dubuis, ancien inst. et de Titubon, et de Augustine Potalie
nie Lugrin, à la Cour de Jully célibataire
née à Grus le vingt juillet mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Lautanne, à Robinières et à Jully le quatre Janvier,
et à Crisbier le six Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Bussy
A. Bussy

des témoins :

Romuel Despland
A. Guillemin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lautanne de célébrer le ma-
riage à Jully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romuel, de Lautanne et de
Robinières.

N^o 2.

Borgeaud et Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Borgeaud, Charles Louis vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de défunt François Louis Borgeaud et de Louise Julie née Moënoz, à Sully,
divorcé d'avec Charlotte Fanny Louise Félicité Corbaz dès le vingt trois octobre mil
huit cent quatre vingt quatre
né à Sully le douze août mil huit cent cinquante six

et

2. Favre, Amélie sans profession
de Chenou (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne
fille de Bazile Favre, maçon et de Marie née Faucoz, à Lausanne,
célibataire
née à Chenou le quatre juillet mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le onze, à Chenou le douze et
le dix neuf Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Borgeaud
Amélie Borgeaud

des témoins :

P. P. P. à Lausanne
P. P. P. au Port de Sully,

L'officier de l'état civil :

E. Collinquet

Papiers présentés :

- 1^o Actes de naissance des fiancés
- 2^o Acte de mariage Borgeaud, Corbaz portant
la mention du divorce
- 3^o Autorisation des père et mère de l'époux
- 4^o Promesse de mariage
- 5^o Certificats de publication de Sully, de Lau-
sanne et de Chenou.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et à la Chancellerie d'Etat.

N^o 3.
Cordey et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois février* mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Cordey, Charles-Henri*, vigneron
de *Luby* domicilié à *Sully*
fils de *Marc Henri Cordey* et de *Anne Louise Vittet*, sa femme, les deux
décédés
veuf de Jeanne Louise née Chavan dès le *neuf janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*
né à *Sully* le *seize mars* mil huit cent *vingt neuf*

et

2. *Blanc, Marguerite-Félicité dite Fanuy*, tailleur
de *Lausanne* domiciliée à *Sully*
fille de *Jean Philippe dit Union Genier* et de *Jeanne Françoise née Wenger*, les deux
décédés
veuf de Jean David Blanc dès le *dix décembre* mil huit cent *septante neuf*
née à *Chicrenod* le *quinze juin* mil huit cent *huit quatre*

Les publications ont eu lieu à *Luby, à Sully et à Lausanne* le *dix huit janvier*
de l'année *courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Cordey
Fanuy Cordey

des témoins :

J. Seeman
Et P. Rubin
au *fort de Sully*
à *Sully*.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *off.*

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Acte de décès de Jeanne Louise Chavan.
3^o Acte de décès de Jean David Blanc.
4^o Promesse de mariage
5^o Certificats de publication de Luby, de Sully
et de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Luby et de Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 4.

Prabin et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Prabin, Jules-Louis, charpentier
de Correvon domicilié à Belmont 4 Jully
fils de Jean Daniel Prabin et de Jeanne Marguerite née Varetty, à
Jully, célibataire
né à Jully le deux janvier mil huit cent cinquante deux

et

2. Bugnion née Béboux, Elise, ménagère
de Belmont 4 Jully domiciliée à Belmont 4 Jully
fille de Jean Felix Béboux et de Louise Françoise née Baatard, à
Belmont
veuve de Jean Louis Bugnion des le vingt quatre novembre mil huit cent quatre vingt cinq
née à Belmont 4 Jully le huit mai mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Belmont le onze et à Correvon le treize janvier de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Prabin
Elise Prabin

des témoins :

Frédéric Cordey
Louis E. Capet
à Jully
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} Actes de naissance des fiancés.
2^{es} Actes de décès de Jean Louis Bugnion.
3^e Promesse de mariage
4^{es} Certificats de publication de Correvon et
de Belmont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

H. Liège

N° 2.
Loth et Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans la séance du 20 janvier 1893, le conseil
d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la modifica-
tion de l'acte de mariage ci-dessus dans ce sens que
le nom de famille de l'épouse sera écrit **LOTH**,
au lieu de **LOTT**.

Fait le 23 janvier 1893 suite d'ordre du di-
partement de Justice et Police

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Aujourd'hui vingt sept février mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Loth Adrien, meunier

de Sizy domicilié à Sully, à la Saudige,

fil de Abraham samuel Loth et de Anne née Blaser, les deux décédés,

peuf de Louise Elisabeth née Dizerens des le premiere juillet mil huit cent quatre vingt

huit né à la Saudige rière Sully le vingt cinq avril mil huit cent quarante deux

et

2. Rod, Elise-Emma,

de Cémoret domiciliée à Vevey

filie de Jean Louis Rod, à Jangny, et de Louise née Bovay, défunte

célibataire

née à Cémoret le six janvier mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Vevey le cinq, à Sully le six, à Sizy et à Cémoret
le sept février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Loth
Emma Loth

des témoins :

W. Bolonny
Constantin... à Lausanne
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Papiers présentés :

- 1/ Actes de naissance des fiancés
- 2/ Acte de décès de Louise Elisabeth Dizerens
- 3/ Trompe de mariage
- 4/ Certificats de publication de Sizy, Sully, Cé-
moret et Vevey.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève, de Courmayeur et de Vevey.

Registre des mariages A.

N° 6.

Chavaillaz & Haury

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chavaillaz, Jules Félix tanneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Écuivilleux domicilié à Belmont

Noms des parents :

fils de François Xavier Chavaillaz, dioc. et de Marie Joséphine Marthe née Le-

Etat civil :

gin, à Écuivilleux, célibataire

Date de la naissance :

né à Polleux le neuf juin mil huit cent soixante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Haury, Rose Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Seugny (Argnie), domiciliée à Belmont

Noms des parents :

fille de Friedrich Haury, maçon à Belmont, et de Jeanne née Jaques, dioc.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lully le neuf février mil huit cent soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Écuivilleux et à Seugny le dix neuf, et à Belmont le
vingt février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chavaillaz
Rose Chavaillaz

des témoins :

Edmond Haury
Frederic Haury
à Belmont.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Trajecte de mariage
3/ Certificats de publication de Écuivilleux,
de Belmont et de Seugny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Écuivilleux et de Seugny

N^o 7.
Baataard & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent
quatre vingt dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baataard, François-Louis, _____ vigneron _____
de Luty _____ domicilié à Belmont _____
fils de Louis Baataard, décédé, _____ et de Louise Haliue nee Deboise, à Belmont,
célibataire _____
né à Belmont _____ le neuf février mil huit cent soixante deux _____

et

2. Corbaz, Fanny française _____ couturière _____
de Belmont _____ domiciliée à Belmont _____
fille de David François Louis Corbaz _____ et de Julie française nee Liardet, les deux déce-
dés _____ célibataire _____
née à Belmont _____ le vingt cinq mai mil huit cent soixante quatre _____

Les publications ont eu lieu à Belmont le six et à Luty le huit mars de l'année
courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Baataard François
Fanny Baataard

des témoins :

Danaud _____ à Luty
H. Vaucher _____ à Luty

L'officier de l'état civil :

Elliquet _____

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Belmont
et de Luty.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luty.

Registre des mariages A.

N° 8.

Vaucher & Schaffioth.

Aujourd'hui vingt trois avril — mil huit cent
quatre vingt dix — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vaucher, Joseph Henri, — agriculteur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Hურიე et de Genève — domicilié à Sully —

Noms des parents :

fils de Jacques Ernest Vaucher — et de Sophie Anna née Demant, les deux

Etat civil :

décédés, — célibataire —

Date de la naissance :

né à Genève — le dix avril mil huit cent cinquante huit —

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Schaffioth, Ernestine Emilie Charlotte Julia —

Lieu d'origine et de domicile :

de Röthenbach (Berne) — domiciliée à Vevry —

Noms des parents :

fille de François Felix Eugène Schaffioth, comp. et de Henriette née Buegenier, à Vevry,

Etat civil :

célibataire —

Date de la naissance :

née à Lausanne — le quatorze novembre mil huit cent soixant douze.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et à Vevry le vingt neuf, à Hურიე, à Genève et
à Röthenbach le treute un mars de l'année courante —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Vaucher
Julia Vaucher.

des témoins :

Schaffioth — à Vevry
Hélène Vaucher — à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Hilliquet — Off.

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
2° Contenuement écrit du père de la fiancée
3° Promesse de mariage
4° Certificats de publication de Hურიე,
de Genève, de Sully, de Röthenbach et de Vevry.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hურიე, de Genève, de Röthenbach et
de Vevry.

N° 2.

Regamey et Croz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Regamey, Henri, agriculteur
de Lausanne domicilié à Jully
fils de Marc Regamey, agriculteur à Jully, et de défunte Janichette née Barraud
célibataire
né à Jully le douze juillet mil huit cent soixante trois

et

2. Croz, Libette Louise, sans profession
de Riez et de Lutry domiciliée à Lausanne
fille de défunct Jean François Croz et de Touline Louise Julie née Richard, à
Jully, célibataire
née à Denges le dix janvier mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt sept, à Lausanne, à Riez et à Lutry
le vingt neuf mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Regamey
Louise Regamey

des témoins :

Charles L. Domengoz
Henri Herse
à Jully
à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Tromette de mariage
3/ Certificat de publication de Lausanne,
de Jully, de Riez et de Lutry,

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lausanne, de Lutry et de Lutry,

Registre des mariages A.

N° 10.

Détroz et Chapuis

Aujourd'hui vingt trois mai mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Détroz, Edouard agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et de Forel (Lavaux) domicilié à Laudes

Noms des parents :

fils de Charles Louis Détroz, agriculteur à et de Lutry, et de défunte Rose Louise née

Etat civil :

Brochet célibataire

Date de la naissance :

né à Beillières sur Lutry le dix sept mars mil huit cent soixante sept,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapuis, Emma-Elisa

Lieu d'origine et de domicile :

de Laudes et de Sully domiciliée à Laudes

Noms des parents :

fille de feu François Chapuis et de Louise Elisa née Diderens, à Cron,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Laudes le douze janvier mil huit cent septante deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudes et à Sully le huit, à Savigny et à Forel
le dix mai courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Détroz Edouard
Emma Chapuis

des témoins :

J. Michaud inst.
Oscar Diderens

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1° Actes de naissance des fiancés.
- 2° Acte de décès de François Chapuis
- 3° Certificat civil de la mère de la fiancée
- 4° Promesse de mariage
- 5° Certificats de publication de Savigny
de Forel, de Lauder et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny et de Forel.

N° 11.

Cavin et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept mai* _____ mil huit cent
quatre vingt dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Cavin, Alvin,* _____ *Sellier* _____
 de *Vulliens* _____ domicilié au *Mont sur Laudanue* _____
 fils de *Jean Louis Cavin, Sellier au Mont,* _____ et de *Marianne née Bütz, défunte,* _____
célibataire _____

né à *Vulliens* _____ le *vingt quatre février mil huit cent soixante trois*
 et

2. *Domenjoz, Elise Alexandrine,* _____ *repasseuse* _____
 de *Jully* _____ domiciliée au *Fort de Jully* _____
 fille de *défunt Jules Domenjoz* _____ et de *Louise née Nicod, au Fort de Jully,* _____
célibataire _____

née à *Jully* _____ le *premier avril mil huit cent soixante huit* _____

Les publications ont eu lieu à *Vulliens et à Jully le dix, au Mont le onze mai*
courant _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alvin Cavin
Elise Cavin

des témoins :

Albin Henry _____ au Mont
Jos Domenjoz _____ au Fort de Jully

L'officier de l'état civil :

Estilliquet _____

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Romanel de célébrer le ma-
riage à Jully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Méjires et de Romanel.

N° 12.
Chuaid et Ravessoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Chuaid, Jules tanneur

de Avenches domicilié à Avenches

fil de Jean Pierre Rodolphe Chuaid et de Jeanne Claudine veuve Duffley, veidid,
 veuf de Janny Sophie veuve Bernard dès le quatre juin mil huit cent quatre vingt six
 né à Avenches le quatre juillet mil huit cent trente neuf

et

2. Ravessoud, Jenny Julie institutrice

de Sully et de Saudex domiciliée à Sully

filles de Jean Pierre Louis Ravessoud et de Jeanne Susanne veuve Lavanchy,
sur les Monts de Sully, célibataire

née à Sully le huit février mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Avenches, à Sully et à Saudex le dix sept mai de
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Chuaid tanneur Frédéric Lantel
Julie Chuaid Jenny Ravessoud
 à Sully à Sully

L'officier de l'état civil :

Elie Kuchin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Avenches de célébrer le ma-
riage à Sully

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Avenches.

N° 13.
 Euzet a Légeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juin mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Euzet, Lucien agriculteur
 de Envy domicilié à Belmont sur Jully
 fils de Marc Etienne Euzet, agriculteur et de à Belmont, et de Julie Marianne
ne né Meylan, sa femme célibataire
 né à Envy le vingt octobre mil huit cent soixante cinq

et

2. Légeret nee Raymond, Jeanne Marguerite dite Jenny tailleuse
 de Chézy domiciliée à Belmont sur Jully
 fille de Jean François Gabriel Raymond et de Jeanne Marguerite Vanez, les deux décédés
divorcée d'avec Alfred Légeret le vingt huit mars mil huit cent quatre vingt neuf
 née à Chailly / Hautanne le vingt cinq octobre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Chézy la Route, à Envy et à Belmont le huit au
mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Euzet
Jenny Euzet

des témoins :

Théophile Pradier
à Jully
Edouard
à Jully.

L'officier de l'état civil :

E. Rubin suppl

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
 2° Extrait du jugement prononçant le di-
voce Légeret - Raymond.
 3° Tromette de mariage
 4° Certificats de publication d'Envy, de Bel-
mont et de Chézy

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Romainmôtte et de St-Saphorin.

N^o 14.
Favrat-Hunziker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favrat, Victor-Emmanuel, rédauteur
de Lausanne et d'Epalinges domicilié à Lausanne
fils de Casimir Louis Favrat, professeur, et de Bertha née Fleer, sa femme, domici-
liée à Lausanne, célibataire
né à Clava de Fonds le dix sept mars mil huit cent soixante un,

et

2. Hunziker, Elisa, sauf profession
de Staffelbach (Argovie) domiciliée à Lausanne
fille de Jacob Hunziker, employé de com. et de mere, domicilié à Lausanne, et de
Rehine Binder, sa femme, décédée, célibataire
née à Lausanne le vingt six juillet mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Staffelbach le vingt quatre, à Epalinges
le vingt huit juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Favrat
Elisa Favrat

des témoins :

R. Lugin à Lausanne
Jacob Hunziker à Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Milliquet Off.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lausanne de célébrer le ma-
riage à Tully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lausanne, d'Epalinges et de Staffelbach.

N^o 15.
Mottaz, Dubri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août _____ mil huit cent
quatre vingt dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mottaz, Annie, _____ charpentier _____
de Syent _____ domicilié à Syent _____
fils de Jean Louis Mottaz, charpentier, _____ et de Marie Louise née Vagniaux, domici-
liée à Syent, _____ célibataire _____
né à Syent _____ le huit et un janvier mil huit cent soixante six _____

et

2. Dubri, Félicie, _____ sans profession _____
de Houdon et de Sottout _____ domiciliée à Brestonnay rière Houdon _____
fille de Henri Dubri _____ et de Elise née Pelton, les deux décédés, _____
célibataire _____
née à Chapelles sur Houdon le dix sept juillet mil huit cent soixante sept _____

Les publications ont eu lieu à Houdon, à Sottout et à Syent le huit juillet mil
huit cent quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Annie Mottaz
Félicie Dubri

des témoins :

Algis Mottaz _____ à Syent
Annie _____ à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet _____

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Houdon de célébrer le ma-
riage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Houdon et de St. Leger

Registre des mariages A.

N° 16.

Chavan et Chollet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept août mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chavan, Emile-Jules-Samuel vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean Louis Chavan, vigneron, et de Fany ni Barbey, à Sully,
célibataire
né à Sully le dix neuf juin mil huit cent soixante trois

et

2. Chollet- née Berthoud, Julie repahteuse
de Maracou domiciliée à Sully
fille de Claude Berthoud, platier à Sully et de Françoise ni Erminet, défunte,
divorcée d'avec Louis Samuel Chollet dès le vingt sept août mil huit cent quatre vingt dix
née à Sully le huit en juillet mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Sully le cinq et à Maracou le quatorze juillet de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Chavan
Julie Chavan

des témoins :

Messy Auguste
Blanc Henri
à Sully.
à Sully.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

1° Acte de naissance des fiancés
2° Acte de mariage Chollet-Berthoud, par
tout mention du divorce
3° Promesse de mariage
4° Certificats de publications de Sully et de Maracou

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Salzigues

N^o 17.
Duruessel a Lott.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Duruessel, Charles Louis, jardinier
de Bussy près Moudou domicilié au Fri de vos sœurs Rolle
fils de Jean Henri Duruessel et de Julie née. Roclet, les deux à Charmont
célibataire
né à Remanet sur Morgez le douze mai mil huit cent soixante six

et

2. Lott, Janny Sophie réjoue
de Ligy domiciliée à Buxinot
fille de Jean Henri Louis Lott et de Jeanne Marie née Aguet, à Sully,
célibataire
née à Sully le vingt cinq juin mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Bussy, à Rolle, à Ligy et à Buxinot le neuf août
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Duruessel.
Sophie Duruessel.

des témoins :

Henri Duruessel
Abis Roth ^{à Chambilly}
_{à Buxinot}

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet ^{not.}

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Rolle de célébrer le mariage
à Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudou, de Rolle, de Guinel et de
Gilly.

Registre des mariages A.

N^o 18.
Martin et Bugnon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq septembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Martin, Louis Emile, agriculteur
de Étaignières domicilié à Belmont sur Jully
fils de Victor Salomon Rodolphe Martin, agriculteur et de Jenny née Barbaz, à Belmont,
célibataire
né à Belmont le douze septembre mil huit cent soixante sept,

et

2. Bugnon, Emilie Jeanne, couturière
de Belmont sur Jully domiciliée à Épesses
fille de Marie Henriette Bugnon et de
célibataire
née à Coppet le dix huit août mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Étaignières et à Belmont le vingt sept, et à Épesses le
vingt huit août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Emile Martin
Emilie Jeanne Martin

M. usq Auguste
P. Barbaz
à Jully
à Jully

L'officier de l'état civil :

Edouard
à Jully

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Procès de mariage
3^o Certificats de publication de Étaignières, de
Belmont et d'Épesses.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Échallens et de Jully.

N^o 19.
Liardet et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six septembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Liardet, Eugène, agriculteur
de Belmont sur Jully domicilié à Belmont sur Jully
fils de Jean Marc Liardet, entrepreneur, et de Faustine née Belomey, à Belmont,
célibataire
né à Belmont le six mai mil huit cent soixant un

et

2. Burnier, Hortense Caroline Joséphine, aide postale
de Hes (valais) domiciliée à Saint Maurice
fille de Jean Burnier, buraliste et de Caroline Grenat, à Saint Maurice
célibataire
née à Saint Maurice le dix août mil huit cent soixant deux

Les publications ont eu lieu à St-Maurice le vingt cinq août, à Belmont le vingt sept août et à Hes le premier septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Liardet
Hortense Liardet

des témoins :

Ed. Rubin
E. Dupont à Jully
à Jully
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet M.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Certificat d'origine de la fiancée
3^o Promesse de mariage
4^o Certificats de publications de Belmont,
de Hes et de St-Maurice

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
St-Maurice

N^o 20.
 Croebler et Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre _____ mil huit cent
 quatre vingt dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Croebler, Nicola, _____ agriculteur _____
 de Hühleberg (Perue) _____ domicilié à Belmont sur Jully _____
 fils de Nicola Croebler, agriculteur, _____ et de Madelaine née Waerren, à Belmont,
 célibataire _____
 né à Belmont _____ le dix septembre mil huit cent soixante six _____

et

2. Goumaz, Anna, _____
 de Sédailles et de Rosteus (Nauid) _____ domiciliée à Epalinges _____
 fille de George Louis Goumaz, agriculteur, et de Jenny née Lache, à Epalinges, _____
 célibataire _____
 née à Rosteus _____ le dix huit mai mil huit cent soixante huit _____

Les publications ont eu lieu à Belmont le vingt sept, à Hühleberg le vingt huit,
 à Sédailles, à Rosteus et à Epalinges le vingt neuf août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Nicolas Croebler

Anna Goumaz

des témoins :

E. Lanet

Missy Auguste à Jully

L'officier de l'état civil : à Jully

E. Milliquet B. P.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés

2/ Promesse de mariage

3/ Certificats de publication de Hühleberg, de
 Belmont, de Sédailles, de Rosteus et d'EpalingesLe mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Hühleberg, de Villarsel et d'Epalinges

N^o 21.
Scaretti & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Scaretti, François-Antoine mason
de Curino (Novarre, Italie) domicilié à Sully
fils de Jean Scaretti, agriculteur à Curino, et de défunte Angèle née Pési
veuf de Jean né Domenjod dit le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt neuf
né à Curino le sept septembre mil huit cent soixante

et

2. Lavanchy, Fanny Henriette blanchisseuse
de Sully et de Montpreveyres domiciliée à Saudes
fille de Jean Louis Lavanchy et de Jeanne Françoise Antoinette Rega-
meil, sa veuve, à Saudes, célibataire
née à Chailly St Landame le quatre février mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Sully, à Saudes, à Sully le quatre, à Montpre-
veyres le cinq, à Curino les douze et dix neuf octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Scaretti
Fanny Scaretti

des témoins :

Edmond Raymondin
Messy. Auguste
à Sully
à Sully

L'officier de l'état civil :

Estimiquet Off.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Promesse de mariage
3^o Certificats de publication de Sully, de
Saudes, de Sully et de Montpreveyres.
4^o Certificat de célébration de mariage délivré
par le département de Justice et Police du
Canton de Nand

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sully et de Corcelles le Grand et à la
Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 22.

Chavan et Berthoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf novembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chavan, Charles-François, vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean Louis Chavan, vigneron et de Fany née Barbey, à Sully,
célibataire
né à Sully le deux septembre mil huit cent soixante six

et

2. Berthoud, Antoinette, blanchisseuse
de Loragny (Haute Saône) domiciliée à Sully
fille de Claude Berthoud, plâtrier à Sully, et de défunte Françoise née Tminet-
célibataire
née à Sully le dix septembre mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Sully le premier, à Loragny les deux et neuf novembre
courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chavan Charles
Antoinette Chavan

des témoins :

Jos. Le Milliquet
Eugène Milliquet
à Sully

L'officier de l'état civil :

Le Milliquet
à Sully.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Autorisation du père de l'épouse
3/ Licence de mariage
4/ Certificats de publication de Sully et de Loragny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
à la Chauxville Cantonale.

N° 25.

Monachon et Dizereus.

Aujourd'hui dix huit décembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Monachon, Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fuyet et Tottus domicilié à Fully

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Monachon et de Jeanne Henriette ni Jaquevoerd,
décédé

Etat civil :

veuf de Louise Sophie Terret ni Dupont dit le dix neuf mai mil huit cent quatre vingt neuf

Date de la naissance :

né à Renest le vingt un juin mil huit cent soixante deux,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dizereus, Lucie Charlotte Lydie

Lieu d'origine et de domicile :

de Fully domiciliée à Fully

Noms des parents :

fille de Jean Dizereus, agriculteur et de Rotette ni Bigler, à Fully

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Loubaume le vingt avril mil huit cent soixante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fully le trois novembre, à Fuyet et Tottus le deux dé-
cembre et à Fully le trois décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Monachon
Lucie Monachon

des témoins :

Musy Auguste à Fully
Jean Dizereus à Fully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M.

Papiers présentés :

- 1/ Actes de naissance des fiancés
- 2/ Acte de décès de Louise Sophie Terret ni Dupont
- 3/ Promesse de mariage
- 4/ Certificat de publication de Fully, de Fuyet et Tottus
et de Fully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

F. Fuyet et de Fully.

Registre des mariages A.

N° 24.

Dupont et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit décembre* _____ mil huit cent
quatre vingt dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Dupont, Louis Emile* _____ *vigneron* _____
de *Sully* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *Jean Henri Dupont, vigneron*, et de *Justine Charlotte née Regamey*,
à *Sully*, _____ *célibataire* _____
né à *Sully* _____ le *vingt trois octobre mil huit cent soixante* _____

et

2. *Lavanchy, Lucie*, _____ *cuisinière* _____
de *Savigny et de Forel (Laroux)* _____ domiciliée à *Sully* _____
fille de *Sieur Frédéric Lavanchy* _____ et de *Marie Marguerite née Delloit, les*
deux dédits, _____ *célibataire* _____
née *sièr Forel* _____ le *vingt deux septembre mil huit cent soixante deux*.

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Savigny le vingt neuf*, à *Forel le treize*
novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Emile Dupont
Lucie Dupont

des témoins :

Chavan Victor
François Billiquet à *Sully*
à *Sully*,
L'officier de l'état civil :
Billiquet *Act.*

Papiers présentés :

1/ *Actes de naissance des fiancés*.
2/ *Trompe de mariage*.
3/ *Certificats de publication de Sully, de Sa-*
vigny et de Forel.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny et de Forel.

76
Pully le 12 Janvier 1891
L. Pignatelli

~~Aujourd'hui~~ le ~~numéro 14~~, à la page 154, est celui de la dernière ~~mil huit cent~~
~~inscription~~ faite dans l'année 1890. ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu~~: les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Nom et profession de l'époux :

L'officier de l'état civil : *Jully le 31 décembre 1890.*

Lieu d'origine et de domicile

Emilliquet

domicilié à

Noms des parents :

et de

Etat civil :

Un double a été remis le 13 Janvier 1891, à l'autorité cantonale, en vertu

Date de la naissance :

~~de~~ *de l'article 2 de la loi. Jully le 13 Janvier 1891.*

Nom et profession de l'épouse :

L'officier de l'état civil de Pully:

Emilliquet

Lieu d'origine et de domicile :

domiciliée à

Noms des parents :

filles de

et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de



Registre des mariages A.

N° 1.

Borgeaud et Boven.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six janvier mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Borgeaud, Jean Louis Rodolphe, vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean Samuel Borgeaud et de Jeanne Louise née Reynnondin, les deux
décédés.
veuf de Suzanne née Cherpillod dit le vingt six février mil huit cent soixante un
né à Sully le vingt six juin mil huit cent vingt trois

et

2. Boven née Milliquet, Louise Gabrielle
de Aigle et d'Yverne domiciliée à Sully
fille de Jean Paul Justin Milliquet et de Louise Marie née Desport, les deux décédés,
veuve en 1^{er} noces de François Jules Boven dit le vingt un avril mil huit cent trente deux
née à Sully le vingt huit février mil huit cent trente

Les publications ont eu lieu à Sully, à Aigle et à Yverne le dix janvier de l'an
républicain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Ls Rodolphe Borgeaud
Louise Borgeaud

des témoins :

Chles G. Domengy
P. Louis Borgeaud

L'officier de l'état civil :

F. Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} Actes de naissance des fiancés
2^{es} Actes de décès de Suzanne Cherpillod et de
François Jules Boven.
3^{es} Promesse de mariage
4^{es} Certificats de publication de Sully, d'Aigle
et d'Yverne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aigle

no 2.
 Milliquet & Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf janvier* _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Milliquet, Charles Frédéric Amédée,* _____ *vigneron* _____
 de *Sully* _____ domicilié au *Fort de Sully* _____
 fils de *Pierre Amédée Milliquet, défunt,* et de *Louise Madeleine Marie née Arnold,*
 au *Fort de Sully,* _____ *célibataire* _____
 né à *Sully* _____ le *trois avril mil huit cent soixante trois* _____

et

2. *Milliquet, Milma Charlotte* _____
 de *Sully* _____ domiciliée à *Sully* _____
 fille de *Marie Henri Milliquet* _____ et de *Louise Jenny née Dupont, les deux décé-*
dés, _____ *célibataire* _____
 née à *Sully* _____ le *vingt janvier mil huit cent soixante neuf* _____

Les publications ont eu lieu à *Sully le six janvier de l'année courante* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Amédée Milliquet
Milma Milliquet

des témoins :

Alexis Lioer _____ à *Lauterne*
Jean Dupont _____ à *Sully*
 Officier de l'état civil :
Milliquet _____

Papiers présentés :

1/ *Actes de naissance des fiancés*
 2/ *Promesse de mariage*
 3/ *Certificat de publication de Sully*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 3.
Germond et Genoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt cinq février mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Germond, Louis Frédéric fabricant de câbles
de Lovattens domicilié à son domicile fixe
fils de Jean Pierre Germond et de Rose Henriette née Bonny, d'icidit,
veuf de Jeanne Louis née Olivier d'icidit le sept mai mil huit cent quatre vingt dix
né à Cherroux le vingt un juin mil huit cent vingt quatre

et

2. Genoud, Marie Julie, ménagère
de Remaufens (Tribourg) domiciliée à son domicile fixe
fille de Jean Joseph Genoud et de Fanchette née Genoud, d'icidit,
célibataire
née à Remaufens le huit rue janvier mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Lovattens le vingt huit et à Remaufens le huit
novembre mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Petr. Germond
Julie Genoud

des témoins :

P. Milliquet au Fort de Sully
M. Josef Auguste à Sully
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lucens de célébrer le mari-
age à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens et de Remaufens

N^o 4.

Dizerens et Baatard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die neuf mars mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dizerens, Marc Albert, agriculteur
de Luby domicilié à Belmont
fils de Jean Louis Dizerens, agriculteur, et de Marquise Clémence née Duboux,
à Belmont, célibataire
né à Louvaine le deux août mil huit cent soixante quatre

et

2. Baatard, Augustine Charlotte,
de Luby domiciliée à Belmont
fille de Jean et Abram Baatard, agriculteur et de Louise Rolette née Bolomey,
Belmont, célibataire
née à Belmont le dix décembre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Belmont le douze et à Luby le quatorze février
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dizerens Marc Albert
Augustine Dizerens

des témoins :

Edmond Raymondin
R. Jovin à Sully
à Sully

l'officier de l'état civil :

Edlilliquet M.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Courriers de mariage
3^o Certificats de publication de Belmont
et de Luby

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Luby.

Registre des mariages A.

N° 5.
Rochat a. Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui leux mars mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rochat, Henri Louis, charretier
de l'Abbaye domicilié à Sully
fils de Henri Rochat, agriculteur, et de Suzanne Henriette née Gander, à
Chailly & Lantanne, célibataire
né à Lantanne le cinq juillet mil huit cent soixante sept

et

2. Borgeaud, Suzanne Adèle, cuisinière
de Sully domiciliée à Sully
fille de Jean Marc Borgeaud, vigneron, et de Suzanne Christine née Chapuis,
à Sully, célibataire
née à Sully le quatorze juillet mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye et à Sully le sept mars de l'année en
cours.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Rochat
Suzanne Rochat

J. L. L. à Sully
A. L. à Sully

L'officier de l'état civil :

L. Milliquet Off.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1° Actes de naissance des fiancés
2° Promesse de mariage
3° Certificats de publication de l'Abbaye
et de Sully.

l'Abbaye

N^o 6.
Bischoff et Schneider.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bischoff, Jean tailleur d'habits
de Spiez (Berne) domicilié à Moudon
fils de Samuel Bischoff, agriculteur, et de Anna née Schreber, domiciliée à Spiez,
veuf de Elisabeth née Bischoff des le deux juin mil huit cent quatre vingt neuf
né à Spiez le vingt juillet mil huit cent cinquante deux,

et

2. Schneider, Sophie Marie négoceuse
de Riglen (Berne) domiciliée à Moudon
fille de Jacob Christ Schneider, à Avenches, et de Marie née Tocetter, diécide,
célibataire
née à Avenches le quatre juin mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à Moudon le sept, à Riglen et à Spiez le neuf mars
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Bischoff
Sophie Bischoff

des témoins :

Mussy Auguste
Charles Victor
à Pully
à Pully

L'officier de l'état civil :

Edilliquet J. P.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Moudon de célébrer le ma-
riage à Pully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Spiez, de Moudon et de Riglen

Registre des mariages A.

N° 7.
Reymond et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil huit cent
quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reymond, Henri Louis, agriculteur
de l'abbaye et du Chenit domicilié à la Robray sur Jully
fils de Jean-Baptiste Reymond, agriculteur à Jully, et de Jeanne Louise née Tache, dédicé,
célibataire
né à Jully le quatre avril mil huit cent cinquante huit,

et

2. Barbey, Marie Aimée Louise
de Chéabres domiciliée à Chailly sur Lantanne
fille de Jean-Baptiste Jules Barbey et de Suzette née Buffat, dédicé,
célibataire
née à Lantanne le quatorze mars mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Chéabres et au huetin le treize mars, au Brasput et à Lantanne
le treize mars, à Jully le deux avril et à l'abbaye le quatre avril de l'année courante,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Reymond
Marie Reymond

des témoins :

Henri Chauv
Edouard
à Chailly sur Lantanne
à la Robray sur Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
2° Promesse de mariage
3° Certificats de publication de l'abbaye, du
huetin, du Brasput, de Jully, de Chéabres
et de Lantanne.

~~Le mariage a été communiqué aux~~
officiers de l'état civil de

l'abbaye, du huetin, de Chéabres et de Lan-
tanne

N^o 8.
 Michoud et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Michoud, Louis Henri Marc cultivateur
 de Lausanne domicilié à Lausanne
 fils de Marc Louis François Michoud, décédé, et de Louise Jaquet, domiciliée à Lausanne,
veuf d'Amile Lucie Victorie née Forney des le honte un juillet mil huit cent quatre vingt
neuf né à Lausanne le quatorze janvier mil huit cent cinquante neuf

et

2. Borgeaud, Alexandrine Sophie
 de Jully domiciliée à Jully
 fille de Marc Louis Borgeaud, agriculteur, à et de Jeanne Marie Françoise née Corbay,
décédée Jully cilibataire
 née à Jully le quinze février mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Jully le vingt cinq avril de l'an
mil huit cent sixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Michoud
Sophie Michoud

des témoins :

A. Barbey
Et Guillemin Jully

L'officier de l'état civil :

El Milliquet Off.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil
de Lausanne de célébrer le mariage à
Jully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne

Registre des mariages A.

N° 9.

Berthoud a Jacquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Berthoud, Emile, plâtrier
de Levagny (Haute Savoie) domicilié à Sully
fils de Claude Berthoud, charretier à Sully et de défunte Françoise veuve Eminet
célibataire
né à Sully le six août mil huit cent soixante six

et

2. Jacquier, Jeanne Josephine, cultivatrice
de Luquin (Haute Savoie) domiciliée au Fort de Sully
fille de Honore Jacquier, agriculteur à Luquin et de défunte Françoise Marchand
célibataire
née à Luquin le huit avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Sully le neuf mai, à Levagny et à Luquin les dix
et dix sept mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Berthoud
Jeanne Berthoud

des témoins :

Thorian Dupont
à Luquin
au Fort de Sully
à Sully.

L'officier de l'état civil :

Edmilliquet

Papiers présentés :

1° Actes de naissances des fiancés
2° Cronique de mariage
3° Certificat de publication de Sully
4° Cronique de célébration de mariage de
livré par le Département de Genève et
Solus du Canton de Vaud.

Le mariage a été communiqué ~~aux~~~~officiers de l'état civil de~~à la Chaux-de-Fonds.

N^o 10.
 Ducret et Heyraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Ducret, Emile François cordonnier
 de Chardonne domicilié à Lautanne
 fils de François Louis Ducret, agriculteur à Chardonne, et de Julie Pauline née
Tuenziens, décedée, célibataire
 né à Chardonne le premier avril mil huit cent soixante cinq

et

2. Heyraud, Marie Bertha
 de Chardonne domiciliée à Tully
 fille de Samuel Heyraud, employé de chemin de fer, et de Marie Caroline Elé
onore née Bossel, à Tully, célibataire
 née à Salzigues le quatre avril mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Lautanne et à Tully le seize mai
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Ducret
Bertha Ducret

des témoins :

Jules Ducret
Emile Thomas
 à Demarou, Jura, France
 à Tully

L'officier de l'état civil :

Estilliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lautanne de célébrer le ma-
riage à Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Corlier et de Lautanne.

Registre des mariages A.

N° 11.

Wäber et Stark.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die juillet mil huit centquatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Wäber, Gottlieb, cafetierde Golaten (Berne) domicilié à Faudesfils de Jakob Wäber, agriculteur, — et de Christina nei Bleunier, à Urby
veuf de Marie Anna nei Krügel dès le 14 juillet 1887né à Rütli près Galviz le quinze octobre mil huit cent quarante neuf

et

2. Stark, Babetta, cuisinièrede Bühler (Appenzell) domiciliée à Faudesfille de Johann Konrad Stark, défunt, et de Anna Barbara nei Cribelhorn,
à Bühler, célibatairenée à Urnäsch (Appenzell) le quatre mai mil huit cent soixante neufLes publications ont eu lieu à Faudes le vingt, à Wylersoligen et à Bühler
le vingt un jui de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Wäber
Babetta Stark

des témoins :

Monnypen, Jules
J. G. G. G. à Gully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Urnäsch - Herzent et de Bühler

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés

2/ Acte de décès de Marie Anna Krügel

3/ Trompe de mariage

4/ Certificats de publication de Faudes,
à Wylersoligen et de Bühler

Par jugement rendu le huit décembre mil huit cent huit, déclaré définitif et exécutoire le vingt neuf du même mois, le tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage ci-couche couché entre Wäber, Gottlieb, et Stark, Babetta. — le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46, lettres a et b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Intervint le 12 janvier 1906, en suite d'ordre du département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Commis au département de Justice et Police

N° 12.
Schmidle et Barraud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schmidle, Louis, tailleur
de Frick (Argovie) domicilié à Sully, précédemment à Taris,
1^{er} arrondissement
fils de Jacob Schmidle, décédé, et de Verine née Strub, à Frick
célibataire
né à Gollin le vingt sept novembre mil huit cent cinquante sept.

et

2. Barraud, Jenny Louise femme de chambre
de Buthigny (Morgu) et de Villard Ciercelin domiciliée à Sully
fille de Eugène Paul Louis Barraud, et de un employé pottal, et de Julie Louise née
Neyret, à Sully, célibataire
née à Buthigny le dix neuf janvier mil huit cent soixante cinq.

Les publications ont eu lieu à Frick et à Buthigny le vingt quatre, à Villard Ciercelin et
à Sully le vingt cinq juin, à Taris les vingt huit juin et cinq juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schmidle
Jenny Schmidle

des témoins :

Musy Auguste
Caron
à Buthigny

L'officier de l'état civil :

Elliquet *Off.*

Papiers présentés :

1^{er} Actes de naissance des fiancés
2^e Traité de mariage
3^e Certificats de publication de Frick, de Buthigny, de Villard Ciercelin, de Sully et de Taris

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Frick, de Buthigny et de Botten.

Registre des mariages A.

N° 12.

Bosset et Henry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bosset, Jean-François-Eugène, charpentier
de Saint Martin (Fribourg) domicilié à Saudes
fils de Joseph Bosset et de Marie Joséphine née Majoux, les
deux décédés, célibataire
né à Saint Martin le cinq octobre mil huit cent quarante cinq

et

2. Henry, Marie Élie, ménagère
de Vullierens domiciliée à Saudes
fille de Albert Louis Henry et de Louise Caroline née Prigand,
les deux décédés, célibataire
née à Vullierens le quatorze janvier mil huit cent soixante neuf.

Les publications ont eu lieu à Saudes et à Vullierens le quatre, à Saint
Martin le six juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bosset Jean
Bosset Marie

des témoins :

E. Kohler
Emile Duesch
à Saudes
à Saudes

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Saudes,
de Vullierens et de St. Martin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Saint Martin et de Collombier.

N° 14

Mégroz et Meyerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil huit cent quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mégroz, Eugène, agriculteur de Sevey le Jorat domicilié à Belmont sur Jully fils de Jean François Mégroz et de Jeanne Louise Julie née Corbat, de cédés, célibataire né à Belmont 4 Jully le vingt sept janvier mil huit cent soixante deux,

et

2. Meyerat, Louise Adèle, cuisinière de St. Imier (Revue) domiciliée à Lautanne fille de Louis Justin Meyerat et de Anna née Grob, de cédés, célibataire née au loch le vingt huit juillet mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Belmont le neuf, à St. Imier le dix, à Sevey et à Lautanne le onze août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Mégroz
Adèle Meyerat

des témoins :

Carre à Pully
Jr. Gagli. à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Projet de mariage
3/ Certificats de publication de Belmont, de St. Imier, de Sevey et de Lautanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Corcelles le Jorat, de St. Imier et de Lautanne.

Par jugement rendu le quinze septembre mil neuf cent quatre, déclaré définitif et exécutoire le onze octobre suivant, le tribunal civil du district de Lautanne a dissout par le divorce le mariage contracté entre Mégroz, Eugène, et Meyerat, Louise Adèle. Le divorce a été prononcé au sens de l'article 17 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Subscrit le 19 octobre 1904, en suite d'ordre du département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué au département de Justice et Police

Registre des mariages A.

N° 15.

Piccard et Ravessoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

État civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

État civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui diez septembre mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Piccard, Edouard, employé J. S.
de Lully et de Grandvaux domicilié à Lully
fils de Charles Piccard, agriculteur à et de Lully, et de défunte Jeanne née Di-
Serens, célibataire
né à Lully le vingt six juin mil huit cent soixante trois

et

2. Ravessoud, Louise Eugénie
de Lully et de Saudra domiciliée à Lully
fille de Jean Pierre Louis Ravessoud, et de Jeanne Suzanne née Lavanchy,
sur les Moutts de Lully, célibataire
née à Lully le sept février mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Lully et à Saudra le dix neuf, à Lully et à Grand-
vauz le vingt août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Piccard
L. Ravessoud

des témoins :

M^e Barbey Dupras
Louis Blatti
à Lully
à Lully.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M^e

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés.
2^o Promesse de mariage
3^o Certificats de publication de Lully,
de Saudra, de Lully et de Grandvaux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully et de Lully.

N° 16.

Dupont et Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier octobre* _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Dupont, Henri Louis*, _____ *agriculteur* _____
de *Sully* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *David Louis Dupont, agriculteur*, et de *Louise Julie née Domenjoz*, à
Sully, _____ *célibataire* _____
né à *Sully* _____ le *vingt janvier mil huit cent cinquante huit* _____

et

2. *Bron, Julie Adèle*, _____ *ménagère* _____
de *Lutry* _____ domiciliée à *Sully* _____
fille de *Henri Bron, dévot*, _____ et de *Jeanne Suzanne née Chavan*,
à *Sully*, _____ *célibataire* _____
née à *Sully* _____ le *vingt deux avril mil huit cent cinquante sept*.

Les publications ont eu lieu à *Lutry le deux et à Sully le trois septembre de*
l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupont Henri Louis
Julie Dupont

des témoins :

Eugène Louis Dupont
Fs. Louis Borgeaux
Sully
Sully

L'officier de l'état civil :

Edilliquet *Off.*

Papiers présentés :

1/ *Actes de naissance des fiancés*
2/ *Proces verbal de mariage*
3/ *Certificat de publication de Sully et*
de Lutry.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry

Registre des mariages A.

N^o 17.
Fernex et Rudolpb.

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fernex, Henri Alexandre employé J. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lugrin (Haute Savoie) domicilié à Lully

Noms des parents :

fils de Charles François Fernex, journalier et de à Luidoux, et de Marie Louise née

Etat civil :

Querdet, sa femme, à Lully, célibataire

Date de la naissance :

né à Lully le deux mars mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rudolpb, Louise Sophie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully domiciliée à Lautanne

Noms des parents :

fille de Ju Edouard Charles Rudolpb et de sa veuve Marie Louise Chavan, à

Etat civil :

Lautanne, célibataire

Date de la naissance :

née à Lautanne le seize août mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lully le dix, à Lully et à Lautanne le douze, à
Lugrin les vingt et vingt sept septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Fernex
Louise Fernex

des témoins :

Fernex Michel
François Koral
à Lully
à Lautanne

L'officier de l'état civil :

Milliquet M.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Brevets de mariage
3/ Certificats de publication de Lully, de
Lully et de Lautanne
4/ Brevet de célébration de mariage délivré par le
département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanin et de Lautanne, de la Chau-
-cellerie d'Etat.

N° 18.

Souffrain et Cebron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die Sept novembre mil huit cent quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Souffrain, Michel Maurice rapporteur de commerce de Soul (Charente Inférieure, France) domicilié à Sully, avant à Paris, 16^e arron. fils de défunt Jean Baptiste Souffrain et de José Rotati nie Cayot, a Paris divorcé d'avec Blanche Louise nie Jean die le neuf avil mil huit cent quatre vingt six né à Soul le vingt quatre décembre mil huit cent cinquante deux,
et

2. Cebron, Marie Hortense Louise d'origine française domiciliée à Sully, avant à Paris, 17^e arron. fille de Emile Louis Cebron et de Hortense Suzanne Chérite nie Du- breuil, d'icidés. divorcé d'avec Adrien Lemarquand die le vingt juin mil huit cent quatre vingt six née à Paris le cinq septembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Sully le quinze, à Soul et à Paris les dix huit et vingt cinq octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Souffrain
M. Souffrain

des témoins :
Grubois
P. Despland } à l'autour

L'officier de l'état civil :
Chiligniet off.

Papiers présentés :
1^o Procès de mariage. 2^o Actes de naissance
des époux. 3^o Actes de divorce des époux Souffrain-
Jean et Lemarquand - Cebron. 4^o Certificat de
publication de Sully. 5^o Procès de célibat.
acte de mariage délivré par le département
de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué ~~aux~~
~~officiers de l'état civil de~~
à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N^o 19.
Picard et Chavan.

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Picard, Eugène Louis vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully et de Grandvaux domicilié à Lully

Noms des parents :

filz de Marc Picard, vigneron à Lully, et de défunte Jeanne Suzanne née BO-

Etat civil :

lomey célibataire

Date de la naissance :

né à Saigny le huit février mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chavan, Alice Léa

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully domiciliée à Lully

Noms des parents :

fille de Jean Louis Chavan, vigneron, et de Louy née Barbey, à Lully

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lully le douze décembre mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lully le cinq, à Lully et à Grandvaux le sept
novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Louis Picard
Alice Picard

des témoins :

Larrie
Messy Auguste
habitant à Lully.
L'officier de l'état civil :
Edouard

Papiers présentés :

1/ Formule de mariage
2/ Actes de naissance des fiancés
3/ Certificats de publications de Lully, de
Lully et de Grandvaux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully et de Lully.

N^o 20.
Blondel et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre _____ mil huit-cent
quatre vingt onze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blondel, Aimé Rodolphe, _____ agriculteur _____
de Villette _____ domicilié à Lutry _____
fils de Jean Jaquet Louis Blondel, décédé, et de Fanny Louise née Pétray, à Lutry, _____
célibataire _____
né au Dalairière Lutry _____ le treize septembre mil huit cent soixante trois _____
et

2. Chapuis, Henriette Fanny _____
de Epalinges _____ domiciliée à Jully _____
fille de Charles Chapuis, décédé, _____ et de Julie née Dentan, aux Moutts de
Jully, _____ célibataire _____
née à Jully _____ le vingt neuf septembre mil huit cent septante deux _____

Les publications ont eu lieu à Villette, à Lutry, à Epalinges et à Jully le vingt
huit novembre de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Blondel
Fanny Blondel

des témoins :

Ch^s Burnier
L. Sénauc } à Jully.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M^o.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Lutry de célébrer le
mariage à Jully. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jully, de Lutry et d'Epalinges

Registre des mariages A.

N° 21.

Domenjoz et Lauren

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil huit cent quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Domenjoz, Charles Louis, employé f. s.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jully domicilié à Jully

Noms des parents :

fil de Charles Domenjoz, vigneron, et de Henriette Marie née Gilliéron,

Etat civil :

Jully, célibataire

Date de la naissance :

né à Jully le six novembre mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lauren, Rosine

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domiciliée à Chailly sur Lautanne

Noms des parents :

filie de Marc Etienne Lauren et de Suzanne Chapelet, décedée,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chailly/Lautanne le dix novembre mil huit cent soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jully et à Lautanne le vingt un novembre, et à Fey le vingt deux novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Domenjoz Charles
Domenjoz Rosine

des témoins :

A. Cluchet
A. Savin } à Jully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

- 1° Actes de naissance des fiancés
- 2° Promesse de mariage
- 3° Certificat de publication de Jully, de Fey et de Lautanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey et de Lautanne.

En
supplément
A. Pinguet

N° _____

~~Aujourd'hui le numéro 21, à la page 276, est celui de la dernière mil huit cent~~
~~inscrite faite sous l'année 1891 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu: les deux doubles du présent registre sont conformes, le que nous certifions.~~

Nom et profession de l'époux :

Jully le 31 décembre 1891. L'officier de l'état civil de Jully:

Lieu d'origine et de domicile :

Edilliquet domicilié à _____

Noms des parents :

fil(s) de _____ et de _____

Etat civil :

Le double a été remis le 9 janvier 1892 à l'autorité cantonale, en exécution de l'ar-

Date de la naissance :

ti-cle 2 de la loi. Jully le 9 janvier 1892. L'officier de l'état civil de Jully

et Edilliquet

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fil(le) de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____



Registre des mariages A.

N^o 1.
 Milliquet et Welty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept janvier mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Milliquet, Edmond Marc Henri vigneron
 de Sully domicilié à Sully
 fils de Marc Henri Milliquet et de Louise Jenny née Dupont, décedée,
célibataire
 né à Sully le huit mars mil huit cent soixante sept

et

2. Welty, Julia Fanny
 de Unter-Embrach (Zürich) domiciliée à Sully
 fille de Jean François Welty, appareilleur à Sully et de Louise Anna Mojonnier, sa femme, décedée,
célibataire
 née à Lautaune le vingt octobre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Sully le trois et à Unter-Embrach le six janvier
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Edmond Milliquet
Julia Welty

J. Welty
M. Milliquet
 à Sully
 à Sully.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1/ Actes de naissance des fiancés
 2/ Promesse de mariage
 3/ Certificats de publication de Sully et
 de Unter-Embrach

officiers de l'état civil de

Unter-Embrach.

Par décision du 12-9-1944, le Département
 de Justice et Police du canton de Vaud a
 ordonné la rectification de l'acte ci-contre
 en ce sens que le nom de famille
 qui y est orthographié par
 erreur "Welty" soit
 orthographié "Walti"

Sully, le 6 octobre 1944
 L'Officier d'Etat Civil :
D. Dupont

№ 2.
Bébonx et Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die huit février mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bébonx, Abram agriculteur
de Belmont (Lautanne) domicilié à Belmont (Lautanne)
fils de José Bébonx, diocésain et de Louise Jeanne néé Baatard, a Bel-
mont célibataire
né à Belmont le die neuf novembre mil huit cent cinquante neuf
et

2. Schwab, Katharina couturière
de Siselen (Berne) domiciliée à Lautanne
fille de Jakob Schwab, agriculteur et de Anna néé Heichen, a Douzy-
célibataire
née à Siselen le vingt deux avril mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Belmont le quatorze, à Siselen le quinze et à Lau-
sanne le vingt trois janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Bébonx
E. Bébonx

des témoins :

Friedrich Schwab
Marius
à Douzy
à Gully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M. C.

Papiers présentés :

1. Actes de naissance des fiancés
2. Promesse de mariage
3. Certificats de publication de Belmont, de
Siselen et de Lautanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Siselen et de Lautanne

Registre des mariages A.

N° 3.

Schwab et Deppieraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die huit février mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schwab, Frédéric agriculteur
de Siselen (Neuch) domicilié à Denezy
fils de Jacob Schwab, agriculteur, et de Anna née Strichen, à Denezy,
célibataire
né à Siselen le six août mil huit cent soixante trois

et

2. Deppieraz, Emma
de Denezy domiciliée à Denezy
fille de Jean Louis Emile Deppieraz et de Adèle née Tidoux, à Denezy
célibataire
née à Denezy le douze septembre mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Denezy le treize et à Siselen le treize un janvier
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Schwab
Emma Schwab

des témoins :

Marguerite Bibeaux
A. Laroche
à Neuchâtel
à Fully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet M. L.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Denezy de célébrer le ma-
riage à Fully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Siselen et de Denezy.

N° 4
Conduz et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Conduz, Jules Gustave Philippe, vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de Paul Gustave Conduz, vigneron, et de Henriette Georgette Adèle née Ber-
thoud, à Sully, célibataire
né à Sully le treute Janvier mil huit cent soixante huit

et

2. Borgeaud, Charlotte Louise
de Sully domiciliée à Sully
fille de Maxe Georget Jean Samuel Borgeaud, vigneron, et de Jeanne Julie née
Joltrand, à Sully, célibataire
née à Saint le ouze Janvier mil huit cent soixante treize

Les publications ont eu lieu à Sully le ouze Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Conduz
Louise Conduz

des témoins :

Chs. Goyat
Jos Dupont

L'officier de l'état civil :

E. Rubier

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Cridement du père de l'épouse
3/ Promesse de mariage
4/ Certificat de publication de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 5.
FERNEX et MONNARD

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fernex, Michel Léon, employé J.S.

de Lugrin (Haute Savoie) domicilié à Sully

fil de Charles François Fernex, journalier à et de Juidoux, et de Marie Louise nei Beer-
det, à Sully, célibataire

né à Sully le dix neuf décembre mil huit cent soixante quatre

et

2. Monnard, Jeanne Louise Dorette, repassante

de Mont (Rolle) domiciliée à Lautaune

filles de défunt Henri Monnard et de Joséphine nei Wiesel, à Genin
célibataire

née à Mont le sept avril mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lautaune le treize, à Mont le quatorze
et à Lugrin les quatorze et vingt un février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fernex Michel
Fernex Jeanne

des témoins :

J. Savin
F. Carvin } à Sully

L'officier de l'état civil :

Ellilliquet M^e

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés

2^o Promesse de mariage

3^o Certificats de publications de Sully, de Lau-
taune et de Mont

4^o Certificat de célébration de mariage délivré
par le département de Justice et Police du
Canton de Vaud.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rolle, de Lautaune et de la Chau-
cellerie Cantonale.

Acte notarié Greuier, le
6 février 1916, Fernex, Michel Léon
a acquis la bourgeoisie de Louva-
suz, le 27 février 1916
L'officier de l'état civil:
Ellilliquet

Communié

N° 6.

Diserens et Cordey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* un *mars* _____ mil huit cent
quatre vingt *douze* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Diserens, Charles,* _____ *agriculteur* _____
de *Savigny* _____ domicilié à *Saude* _____
fils de *Jean Louis Diserens, agriculteur,* et de *Sophie née Gillieron, à Saude,*
célibataire _____
né à *Savigny* _____ le *huit* juin *mil huit cent soixante neuf* _____

et

2. *Cordey, Fanny,* _____ *cuinière* _____
de *Savigny* _____ domiciliée à *Tully* _____
fille de *Jean Louis Cordey, agriculteur,* et de *Louise née Favre, à Savigny* _____
célibataire _____
née à *Savigny* _____ le *vingt neuf* juillet *mil huit cent soixante six*

Les publications ont eu lieu à *Tully et à Saude le vingt,* et à *Savigny le vingt*
un juin *de l'année courante.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Diserens
Fanny Diserens

des témoins :

Alexis Belorney
Louis Dupont
à Saude
à Tully

L'officier de l'état civil :

Milliquet *off.*

Papiers présentés :

1° *Actes de naissance des fiancés*
2° *Écriture de mariage*
3° *Certificats de publication de Tully, de*
Saude et de Savigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny

Registre des mariages A.

N^o 7.
Domenjoz et Ecbaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui die sept mai mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Domenjoz, Aimé Louis, boucheur
de Sully domicilié à Sully
fils de Benjamin Louis Domenjoz, défunt, et de Sophie veuve Dupont, à Sully,
célibataire
né à Sully le die neuf août mil huit cent soixante deux
et

2. Ecbaud, Lucie Céline
de Cugy domiciliée à Cugy
fille de Louis Philippe Ecbaud, agriculteur, et de Marie Louise veuve Genier, à Cugy,
célibataire
née à Chierrens le neuf septembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Sully le quatorze et à Cugy le seize avril de
l'année courante,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Domenjoz Aimé Louis
Domenjoz Lucie Céline

des témoins :

Domenjoz Alfred
Harward Emile
au Port de Sully
à Cugy.

L'officier de l'état civil :

Elliquet M.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Procès de mariage
3^o Certificat de publication de Sully et
de Cugy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Porteaut

N° 8.
Moulin et Sigrist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil huit cent quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Moulin, Charles-Henri, agriculteur de Sausanne domicilié à Sully fils de Charles-Martin, agriculteur, et de Henriette née Pasche, à Sully, célibataire né à Sully le neuf avril mil huit cent soixante huit

et

2. Sigrist, Henriette-Frédérique, couturière de Sigrismyl (Revue) domiciliée à Corbier fille de Jean-Louis Sigrist et de Jeanne-Louise Aimée née Corne, décédée, célibataire née à Corbier le seize mars mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Sausanne, à Sully et à Corbier le sept, et à Sigrismyl le huit mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Moulin
Henriette Moulin

des témoins :

Mary Auguste à Sully
Marie à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

- 1° Actes de naissance des fiancés
- 2° Promesse de mariage
- 3° Certificats de publications de Sausanne, de Sully, de Corbier et de Sigrismyl.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Sausanne, de Sigrismyl et de Corbier

Par ordre du Dép. de Justice et Police du canton de Naud, à Sausanne, du 28 déc. 1946, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que le nom de famille de la mère de l'épouse soit orthographié "Pasche" et non pas "Pache".

Sully, le 9 janvier 1947.

L'Officier de l'Etat-Civil :

(Signature)

Registre des mariages A.

N^o 9.
Blondel et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *die sept juine* _____ mil huit cent
quatre vingt douze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Blondel, Victor Charles,* _____ *garde frontière* _____
de Villette (Vaud) _____ domicilié à *Loche* _____
fils de feu *David Louis* _____ et de *Louise Fanny nee Despland,* à
Laerna sur Luby (Vaud) _____ *célibataire* _____
né à *Saley (Vaud)* _____ le *die novembre mil huit cent soixante sept* _____

et

2. *Martin, Marie Louise,* _____ *cultivatrice* _____
de Etagnières (Vaud) _____ domiciliée à *Belmont près Jully* _____
fille de *Victor Salomon, agriculteur,* et de *Jenny nee Barbaz,* à *Belmont,*
célibataire _____
née à *Belmont (Vaud)* _____ le *vingt un janvier mil huit cent soixante deux.*

Les publications ont eu lieu à *Loche le seize,* à *Etagnières le die huit,* à *Belmont*
et à *Villette le die neuf mai de l'année courante.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

V. Blondel
Marie Blondel

des témoins :

Victor Farduz
Marie

à *Jully*
L'officier de l'état civil :

E. Rubin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil
de Loche de célébrer le mariage à
Jully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Echallens et de Loche.

N^o 10.
 Hoverraz et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hoverraz, Louis vigneron
 de Cully et de Luby domicilié au Boitel sur Cully
 fils de Jean Marc Jérôme Hoverraz, décédé, et de Françoise veuve Chambaz, au Boitel,
veuf de Julie veuve Veagniaux dis le vingt neuf janvier 1886
 né au Boitel sur Cully le sept février mil huit cent soixante

et

2. Fiaux, Adeline institutrice
 de Hermenchet domiciliée à Chenans sur Cully
 fille de Eli Fiaux, décédé, et de Jenny Françoise veuve Bettez, a Houdou,
célibataire
 née à Sidailles le vingt sept décembre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Cully, à Luby et à Hermenchet le die huit juin
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hoverraz
L. Hoverraz

des témoins :

J. Séguin
P. Carin au Boit de Cully
 à Cully.

L'officier de l'état civil :

Chiliquet off.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Cully de célébrer le mariage
à Cully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, de Luby et de Houdou.

Registre des mariages A.

N° 11.

Michabelles et Ibbotson.

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Michabelles, Henri-Charles employé de banque

Lieu d'origine et de domicile :

de Saunders domicilié à Saunders précédemment à Florence

Noms des parents :

fils de feu Ernest Henri Jacob Michabelles et de Amélie née Singer, à Liège,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Burgdorf (Hanovre) le quinze mai mil huit cent soixant trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ibbotson, Mary Florence

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine anglaise domiciliée à Saunders précédemment à Florence

Noms des parents :

fille de Alfred Buckingham Ibbotson, et de industriel à Sheffield, et de Louisa

Etat civil :

Greenough née Towers, à Florence, célibataire

Date de la naissance :

née à Captonville (Eccleatall Bishop, Aughton) le dix huit septembre mil huit cent soixant trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saunders le vingt sept juillet de l'année courante.

Suite des témoins :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Michabelles
Mary F. Michabelles

des témoins :

Alfred B. Ibbotson
Arthur & Anarchus
à Sheffield

L'officier de l'état civil :

Milliquet
à Liège

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.

2/ Promesse de mariage, tenus lieu de certifi.

cat de publication de Saunders

3/ Déclarations du consul suisse à Louvain
ou du vice consul anglais à Louvain sous le
saut que la publication n'était pas nécessaire
à Florence et en Angleterre.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

J. Perdonnet
Alphonse
R. de Cergat
Louisa G. Ibbotson
E. Perdonnet

N° 12.
 Freymond a Gogerat

Aujourd'hui vingt un novembre mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Freymond, Jean Pierre, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de saint Leger et de Horreux domicilié à Jully

Noms des parents :

fil de Jean Pierre Freymond et de Charlotte Françoise née Tahed,

Etat civil :

sa femme, les deux décédés, célibataire

Date de la naissance :

né à saint Leger le six novembre mil huit cent quatre vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gogerat née Foretay, Joséphine, journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Buthigny (Morzes) domiciliée à Jully

Noms des parents :

filles de Jean Emmanuel Foretay et de Marie Françoise née Chevalley, sa

Etat civil :

veuve de François Gogerat des le dix sept mars mil huit cent quatre vingt cinq

Date de la naissance :

née à saint Sulpice le dix neuf juillet mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à saint Leger le dix neuf, à Jully et à Horreux le
vingt, et à Buthigny le vingt un octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Pierre Freymond
Josephine Lemme

des témoins :

Dupont au Port de Jully
B. Lavin à Jully.

L'officier de l'état civil :

Milliquet *ofc.*

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
 2° Acte de décès de François Gogerat
 3° Promesse de mariage
 4° Certificats de publications de saint Leger,
de Jully, de Horreux et de Buthigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
saint Leger, de Horreux et de Buthigny

Registre des mariages A.

N° 13.

Crouzat et Bron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre — mil huit cent
quatre vingt douze — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Crouzat, Louis-Auguste-François, — agriculteur —
de Hermeneles, de Luby et de Taudes — domicilié à Taudes —
fils de Louis Crouzat — et de Julie Fleuriste veuve Dupont, la
femme, les deux décédés, — célibataire —
né à Taudes — le vingt octobre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Bron, Lucie Fanny —
de Luby et de Forel (Lavaux) — domiciliée à Tully —
fille de Henri Bron — et de Jeanne Suzanne veuve Chavan, la
femme, les deux décédés, — célibataire —
née à Tully — le vingt cinq juillet mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Luby le deux, à Taudes, à Tully et à Hermeneles
le trois, et à Forel le quatre novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Crouzat
Lucie Crouzat

des témoins :

Dupont Le Henri
à Tully
Jules Bron
à Tully

L'officier de l'état civil :

Milliquet L. O.

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
2° Promesse de mariage
3° Certificats de publication de Luby, de Taudes,
de Tully, d'Hermeneles et de Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Houdou, de Luby et de Forel.

Sur jugement rendu le 29 janvier 1903, déclarant nul et sans effet le mariage contracté le 20 février 1898, par le tribunal civil du district de Lausanne a été prononcé le divorce du mariage ci-dessus contracté entre CROUZAT, Louis-Auguste-François, et BRON, Lucie-Fanny. — Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 26 décembre 1874.

Fait le 5 mars 1903.

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué au département de justice à Bâle.

N° 14.
Ruby et Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Ruby, François Louis, agriculteur
 de Belmont sur Jully et de Reichbach (Reune) domicilié à Belmont sur Jully
 fils de François David Auguste Ruby, décédé, et de Marie Julie née Regamey, sa veuve,
 à Belmont, célibataire
 né à Belmont le dix mars mil huit cent soixante cinq

et

2. Cordey, Eugénie Charlotte
 de Savigny domiciliée à Jully
 fille de Charles Henri Cordey, vigneron, et de Eugénie née Barbey, sa femme, à
Jully, célibataire
 née à Jully le huit décembre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Reichbach, à Savigny et à Jully le
douze novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ruby
Eugénie Ruby

des témoins :

Charles Cordey
Maxim
 à Jully
 à Jully

L'officier de l'état civil :

Milliquet 1872

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
 2° Promesse de mariage
 3° Certificat de publication de Belmont, de
 Reichbach, de Savigny et de Jully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Reichbach et de Savigny

Registre des mariages A.

N° 15.
Rouffy et Quinclair

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rouffy, Charles-Jules, lithographe
de Trilly et de Saanen (Reuue) domicilié à Sully
fils de Hennette veuve Desserre, veuve de Marc Louis Rouffy, à Sully,
célibataire
né à Genève le die sept janvier mil huit cent soixante trois

et

2. Quinclair, Sophie
de Suidoux domiciliée à Lautanne
fille de Jean Louis Quinclair, vigneron à Nory, et de Juliette veuve Costet,
veuve célibataire
née à Chabres le die huit avril mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lautanne le vingt six, à Saanen le
vingt sept, à Trilly et à Suidoux le vingt huit novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rouffy Charles
S. Rouffy

des témoins :

A. Giffuel à Sully
Morin à Sully

L'officier de l'état civil :

Milliquet H. P.

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
2° Promesse de mariage
3° Certificats de publication de Sully, de
Lautanne, de Saanen, de Trilly et de
Suidoux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet, de Saanen, de St-Baphorui
et de Lautanne.

4^{me} 14 janvier 1893
A. Pinguet

N°

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 15, à la page 292, est celui de la dernière ~~mil huit cent~~
~~inscription~~ faite dans l'année 1892. ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu~~ Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le que nous certifions.

Nom et profession de l'époux :

1. Sully le 31 décembre 1892. L'officier de l'état civil de Sully:

Lieu d'origine et de domicile :

E. Milliquet 104. domicilié à

Noms des parents :



fils de _____ et de _____

Etat civil :

Un double a été remis le 16 janvier 1893 à l'autorité cantonale, en exécution de

Date de la naissance :

l'article 2 de la loi. Sully le 16 janvier 1893. L'officier de l'état civil de Sully:

et E. Milliquet 104.

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 1.
EBoller et Seebach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. EBoller, François fils vigneron

de Haracou domicilié à Saudes

fils de Jean Pierre Frédéric dit Charles Chollet, vigneron, et de Robelle née Bolomey, domiciliés à Saudes, célibataire

né à Belmeus le vingt six février mil huit cent cinquante cinq

et

2. Seebach née Renaud, Henriette amie, capsière

de Halle et Halle (Sud) domiciliée à Saudes

filles de Jean Louis Renaud, défunt, et de Louise Henriette née Mange, défunte, veuve de Ernst Hermann Seebach dit le vingt un juin mil huit cent quatre vingt sept

née à Cuarnens le vingt trois mai mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Haracou le vingt huit, à Saudes et à Halle le vingt neuf décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Chollet
A. Chollet

des témoins :

Gottfr. Henri
Edmond Raymond à Sully

l'officier de l'état civil :

E. Milliquet H. H.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés.

2^o Acte de décès de Ernst Hermann Seebach

3^o Promesse de mariage

4^o Certificats de publication de Haracou, de Saudes et de Halle.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Saligny via la Chancellerie à Har.

N^o 2.
Chollet et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux fois _____ mil huit cent
quatre vingt treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chollet, Henri Christian, _____ vigneron _____
de Haracou _____ domicilié à Saudes _____
fils de Jean Louis Frédéric dit Charles _____ et de Robette née
Bolomey, à Saudes, _____ célibataire _____
né à Belmont _____ le vingt quatre octobre mil huit cent sixante cinq

et

2. Dupont, Louise Georgina _____
de Sully _____ domiciliée à Sully _____
fille de David Louis Dupont, vigneron, et de Louise Julie née Domenjot, à Sully,
célibataire _____
née à Sully _____ le sept mai mil huit cent sixante neuf _____

Les publications ont eu lieu à Haracou le six, à Saudes et à Sully le sept jan-
vier de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chollet _____
Georgina Chollet _____

des témoins :

Henri Chollet _____
Dupont Henri Louis _____
à Sully _____
à Sully _____

L'officier de l'état civil :

Milliquet _____

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés _____
2^o Promesse de mariage _____
3^o Certificats de publications de Haracou,
de Saudes et de Sully. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saldieu _____

Registre des mariages A.

N^o 3.
Dupont et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dupont, Victor Jean David vigneron
de Jully domicilié à Jully
fils de Nicolas Adolphe François Dupont, et de Henriette Louise née
Regamey, à Jully, célibataire
né à Jully le cinq décembre mil huit cent soixante huit

et

2. Barbey, Léonie Sophie
de Chebret domiciliée à Jully
fille de Jean François Samuel Barbey et de Jeanne Louise Valérie née
Boisgeaud, de Jullé, célibataire
née à Jully le huit mars mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Jully et à Chebret le sept janvier de l'année cour-
rante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupont Victor
Dupont Léonie

des témoins :

E. Chambon
Jules Fauché
à Jully
à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Promesse de mariage
3^o Certificats de publication de Jully et de
Chebret.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Saphorin

N^o 4
Hennard et Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mars mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hennard, Jules Adolphe agriculteur
de Cugy et de Bouleux domicilié à Lausanne, à Chailly,
fils de Jean Henri Louis Hennard agriculteur, et de Jeune Söder-
mann, veuve, à Chailly, célibataire
né à Chailly Lausanne le quatre avril mil huit cent soixante

et

2. Milliquet, Mathilde Elie
de Sully domiciliée à Sully
fille de Benjamin Rodolphe Milliquet vigneron, et de Julie née Martin,
veuve, à Sully, célibataire
née à Sully le vingt sept juin mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le quatre, à Cugy le six et
à Bouleux le sept mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Hennard
Mathilde Hennard

des témoins :

Sophie Martin
A. Jovin
à Sully
à Sully

L'officier de l'état civil :

Milliquet M.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lausanne de célébrer le
mariage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Bolleux, de St-Nicolas et de Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Blacénac et Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le 12 avril 1924, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de M^{rs} Maurice Jomy Blacénac, né Dufey veuve de Augustin Michel Blacénac d'origine française domiciliée à Eloy dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Salogny.

Inscrit le 10 mai 1924, arrêté d'ordre du Sect. de Justice et Police
E. l'Officier d'état-civil
Ed. Fochet
Suppléant.

Communiqué à l'état-civil de Salogny et au Département de Justice et Police à Lausanne le 2 mai 1924.

Aujourd'hui vingt huit mars mil huit cent quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Blacénac, Augustin Michel agriculteur de Sojères, département de l'ardèche, France, - domicilié à Tully fils de Etienne Blacénac et de Marie Lucie née Sauzet, décédée célibataire
né à la Rouxi, commune de Sojères, le quatorze août mil huit cent quatre sept,

et

2. Dufey, Marie Jomy de Salogny domiciliée à Tully fille de Abraham Frédéric Dufey, à Tully, et de défuncte Lisette née Cardinaux célibataire
née à Cocerie le vingt deux janvier mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Tully le neuf février, à Salogny le dix février et à Sojères le premier mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blacénac
Marie Blacénac

des témoins :

Julie Hees
Alain
à Tully, Canton des Ardennes
à Tully.

L'officier de l'état civil :

Estimiquet J.H.

Papiers présentés :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
- 2/ Promesse de mariage
- 3/ Certificats de publication de Tully et de Salogny.
- 4/ Certificat de célibat délivré par le Département de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Salogny et à la Chancellerie d'Etat.

N^o 6.
 Milliquet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Milliquet, Aimé Louis, vigneron
 de Sully domicilié à Sully
 fils de défunt Louis Benjamin Milliquet et de Françoise Rosalie née, Boyard, à
Sully, célibataire
 né à Sully le douze janvier mil huit cent soixante deux

et

2. Rochat, Jenny
 de Mont la Ville domiciliée à Vallorbes
 fille de Henri Rochat et de Emilie Matthey, diocés.
célibataire
 née à Orbe le neuf août mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Sully et à Vallorbes le dix huit, et à Mont la
Ville le dix neuf mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Milliquet
Jenny Milliquet

des témoins :

Henri et Milliquet
Eugène Milliquet
 les deux à Sully.
 L'officier de l'état civil :
L. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
 2/ Tromette de mariage
 3/ Certificats de publications de Sully, de
Vallorbes et de Mont la Ville.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'île de Vallorbes

Registre des mariages A.

N^o 7.
Abetel et Savary

Aujourd'hui six avril mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Abetel, Samuel, titigraphiste
de Belmont sur Jully domicilié à Jully
fils de difunt Jean Frédéric Rodolphe Abetel et de Jeanette née Marti, sa veuve, à
Jully, célibataire
né à Belmont le premier février mil huit cent soixante un

et
2. Savary, Anne Marie Louise Ernestine
de Grauguet (Fribourg) domiciliée à la Chaux de Fonds
fille de François Simon Savary, agriculteur, à Vertois, et de Marie Anne
née Dafflon, célibataire
née à Fribourg le vingt cinq avril mil huit cent soixante neuf.

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Jully, à Grauguet et à la Chaux de
Fonds le onze mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. * Seizième ligne de cet acte, après le mot "Anne" il
faut lire "Mademoiselle"

Signatures

des époux :
Samuel Abetel
Ernestine Abetel

des témoins :
Et Hubin à Jully
Marquet Dafflon à Jully

L'officier de l'état civil :
Elliquet

Papiers présentés ;
1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Fornelle de mariage
3^o Certificats de publications de Belmont,
de Jully, de Grauguet et de la Chaux de Fonds.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Grauguet et de la Chaux de Fonds.

N^o 8.
 Milliquet et Waibel

Aujourd'hui *quatre ou mai* _____ mil huit cent
quatre vingt treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Milliquet, Marius-Louis-Victor*, _____ *vigneron* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jully* _____ domicilié à *Jully* _____

Noms des parents :

fil de *Samuel Alphonse Milliquet, vigneron*, et de *Louise Catherine veuve Raymondin*,

Etat civil :

domiciliés à *Jully*, _____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

né à *Jully* _____ le *vingt cinq mai mil huit cent septante* _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Waibel, Sophie Mathilde* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Knigou (Bâle Campagne)* _____ domiciliée à *Jully* _____

Noms des parents :

filles de feu *Guise Braugott Waibel* et de *Jenny Georgine veuve Charau, sa*

Etat civil :

veuve, à *Jully*, _____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

née à *Lauterne* _____ le *neuf février mil huit cent septante* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Jully via Sissach* le *quatre mai de l'an*
née courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Milliquet
Mathilde de Milliquet

des témoins :

Ida Héroz _____ à *Reconvilier*
A. Carin _____ à *Jully*,

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet *A/C*

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Jully
et de Sissach

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Sissach

Registre des mariages A.

N^o 9.

Bonnefoy et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux juin* _____ mil huit cent
quatre vingt seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Bonnefoy Jules Jean*, _____ *agent de police* _____
de *Vezettes la Motte* _____ domicilié à *Lausanne* _____
fils de *Jules Aubois Bonnefoy*, *seigneur*, et de *Henriette née Liengme*, à *Vu-*
gettes la Motte, _____ *célibataire* _____
né à *Cormoret (Berne)* _____ le *douze juillet mil huit cent soixante six*

et

2. *Dupont Marie Fanny dite Jenny*, _____ *ménagère* _____
de *Sully* _____ domiciliée à *Belmont / Sully* _____
fille de *Louis Savin Dupont*, *vigneron*, et de *Jeanne Elise née Gillieron*,
domiciliés à *Belmont*, _____ *célibataire* _____
née à *Belmont* _____ le *vingt quatre février mil huit cent soixante six*

Les publications ont eu lieu à *Vezettes la Motte*, à *Sully*, à *Belmont* et à *Lausanne* le *six mai* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Bonnefoy
Jenny Bonnefoy

des témoins :

L. Montagny à *Lausanne*
E. Dupont à *Sully*

L'officier de l'état civil :

L. Milliquet *M. C.*

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montagny et de Lausanne.

N° 10.

Domenjoz et Basset

Aujourd'hui vingt sept juillet mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Domenjoz, Adolphe Benjamin, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fils de défunt Benjamin Louis Domenjoz et de Sophie née Dupont, à Sully,
célibataire

Etat civil :

né à Sully le quatre janvier mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Basset, Héleine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumouët la Ville domiciliée à Sully

Noms des parents :

fille de Jean François Basset, agriculteur, et de Louise Jeanette née Faivre, à
Goumouët la Ville, célibataire

Etat civil :

née à Goumouët la Ville le huit août mil huit cent septante.

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Goumouët la Ville le vingt trois et à Sully le
vingt quatre juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Domenjoz
Héleine Domenjoz

des témoins :

Musy Auguste
Picard Edouard
les deux à Sully.

l'officier de l'état civil :

Elilliquet *off.*

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Lettre de mariage
3/ Certificat de publication de Gou-
mouët la Ville et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Challeus

Registre des mariages A.

N^o 11.
Blanc et Abetel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un août mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanc, Auguste David, agriculteur
de Belmont sur Jully domicilié à Belmont sur Jully
fils de Jules Jean Pierre Blanc, défunt, et de Marie Louise née Bébouze,
à Belmont, célibataire
né à Belmont le dix huit jui mil huit cent soixante six

et

2. Abetel, Julie Léa
de Belmont sur Jully domiciliée à Belmont sur Jully
fille de Jean François Abetel, cafetier, et de Louise née Baatard, à Bel-
mont, célibataire
née à Belmont le deux janyer mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Belmont le douze août courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste David Blanc
Julie Blanc

des témoins :

Daniel Abetel
Efaton

résidence à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Promesse de mariage
3/ Certificat de publication de Belmont.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 12.

Chappuis et Perret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq octobre mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chappuis, Louis Felix vigneron
de Villette et de Lutry domicilié à Grandvaux
fils de Alphonse François Chappuis et de Fanny Felise nee Chappuis, a
Grandvaux, célibataire
né à Grandvaux le dix sept novembre mil huit cent soixante cinq

et

2. Perret, Emma Charlotte
de Jully domiciliée à Jully
fille de Charles Louis David Henri Perret et de Louise Sophie nee Mueller, a
Jully, célibataire
née à Jully le vingt deux novembre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt huit; à Villette, à Lutry et à Grand-
vaux le treute septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Chappuis
E. Chappuis

des témoins :

Perret Charles

Roseng Henri
habitant à Jully

l'officier de l'état civil :

Milliquet A. J.

Papiers présentés :

l'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lutry de célébrer le mariage
à Jully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jully et de Lutry.

N° 13.

Dupont et Thuillard

Aujourd'hui vingt trois novembre mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupont, Louis - Benjamin vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fils de Louis Samuel Dupont, vigneron, et de Marie Louise veuve Dupont, à Sully,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sully le vingt octobre mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Thuillard, Louise Rosine

Lieu d'origine et de domicile :

de Froiderville domiciliée à Sully

Noms des parents :

fille de défunt François Samuel Thuillard et de Jeanne veuve Clerc, à Froiderville

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Froiderville le dix neuf mai mil huit cent septante trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully la deux de Froiderville le quatre novem.
bre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Benjamin Dupont
Louise Dupont

des témoins :

Charles Corcy,
Jules Charan
les deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés
2° Brevets de mariage
3° Certificats de publication de Sully et de
Froiderville

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Notreux

N° 14.

Bertolotti et Emonet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le 4 juillet 1925, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de M^{lle} Marie-Catherine Aloyse Bertolotti née Emonet veuve de Joseph Bertolotti, ressortissant italien, domiciliée à Lausanne, dans le droit de cité du canton du Valais et de la commune de Sembrancher.

Fusillé le 21 juillet 1925
L'officier de l'état civil :
Léon Dupont

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bertolotti, Joseph, maçon de Mereurago (Arona, Novare, Italie) domicilié à Fully fils de Jean Bertolotti, maçon et de Mari née Laramella, à Mereurago, célibataire né à Mereurago le vingt deux janvier mil huit cent soixante six

et

2. Emonet, Marie Catherine Aloyse, journalière de Sembrancher (Valais) domiciliée à Fully fille de défunte Marie Emonet et de célibataire née à Sion le vingt deux novembre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Fully le vingt six octobre, à Sembrancher le vingt deux octobre et à Mereurago les cinq et douze novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bertolotti Joseph
Marie Bertolotti

des témoins :

Bertolotti Carlo
Fanny Carin

L'officier de l'état civil :

Chillicket

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Acte d'origine de l'épouse
3/ Promesse de mariage
4/ Certificats de publication de Fully et de Sembrancher.
5/ Permis de célébration de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sembrancher et à la Chaux-de-Fort
et à la Chaux-de-Fort

Registre des mariages A.

N° 15.
Lavanchey et Bugnion

Aujourd'hui Sept décembre mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lavanchey, Louis vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Luby et de Hautpreveyres domicilié à Saudes

Noms des parents :

fils de Louis Lavanchey, décédé, — et de Jeanne Françoise Antoinette veuve

Etat civil :

Regamey, sa veuve, à Saudes, — célibataire —

Date de la naissance :

né à Saudes le neuf février mil huit cent soixante trois, —

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bugnion, Fanny Lucile

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Jully domiciliée à Belmont sur Jully

Noms des parents :

fille de Marc Samuel Bugnion, — ~~et de~~ agriculteur à Belmont, et de Julie

Etat civil :

Madelaire veuve Charles, décédée, — célibataire —

Date de la naissance :

née à Belmont sur Jully le vingt quatre juillet mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saudes et à Belmont le seize, à Luby le dix huit et à
Hautpreveyres le dix neuf novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Lavanchey
Fanny Lavanchey

des témoins :

A. Carvin
Henri Blaise
les deux à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.
2/ Exempte de mariage.
3/ Certificats de publication de Saudes
de Belmont, de Luby et de Hautpreveyres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby et de Corcelles le fort

N^o 16.
Domenjoz et Manigley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *di neuf décembre* _____ mil huit cent
quatre vingt treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Domenjoz, Edouard,* _____ *maître* _____
de *Sully* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *Benjamin Louis Domenjoz, décédé,* et de *Sophie veuve Dupont, sa veuve, à Sully,*
célibataire _____
né à *Sully* _____ le *treize septembre mil huit cent septante* _____

et

2. *Manigley née Cardinaux, Marie Louise Sophie* _____
des *Carvnet (Aud)* _____ domiciliée à *Blonay* _____
fille de *Jean Baptiste Cardinaux, agriculteur,* et de *Jeanne Aurélie veuve Braillard, à Blonay,*
divorcée de Manigley, veuve, ds le treize mai mil huit cent quatre vingt douze _____
née aux *Cherallures rive Blonay* le *quatorze août mil huit cent soixante huit* _____

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Blonay le deux, et aux Carvnet le huit*
décembre de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Domenjoz Edouard
Domenjoz Louise

des témoins :

Henri Blanc
Domenjoz Louis
les deux à *Sully.*

L'officier de l'état civil :

Milliquet *M^e*

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés.
2^o Acte de mariage *Manigley-Cardinaux*
3^o Promesse de mariage
4^o Certificats de publication de *Sully, de*
Blonay et des Carvnet.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oren et de St. Léger

Registre des mariages A.

N^o 17.
Perret et Berger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Perret, Charles Louis, vigneron

de Jully domicilié à Jully

filz de Charles Louis David Henri Perret, décédé et de Louise Sophie veuve Müller, à Jully,

célibataire

né à Jully le vingt huit juillet mil huit cent trente sept

et

2. Berger, Charlotte Julie,

de Étoy domiciliée à Lautaune

fille de Jean Louis Berger, vigneron, et de Amélie veuve Rennerier, domiciliés à

Mout le Grand, célibataire

née à Mout le Grand le deux avril mil huit cent trente deux

Les publications ont eu lieu à Jully, à Étoy et à Lautaune le vingt cinq novembre
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Perret Charles Louis
Perret Charlotte

des témoins :

Roseny Henri
Perret Louis
Bertha Müller habitant à Jully
L'officier de l'état civil :
Edilliquet A. P.

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Procès de mariage
3^o Certificats de publication de Jully,
à Étoy et de Lautaune.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Pierre de Lautaune.

18.
Domenjoz et Marchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Domenjoz, David Jules Marc, domestique
de Sully domicilié à Sully
fils de Marc Domenjoz, décédé, et de Susanne née Desport, à Sully
célibataire
né à Sully le cinq mai mil huit cent soixante six

et

2. Marchand, Marie Melanie, domestique
de Féternes (Haute Savoie) domiciliée à Sully
fille de défunte Fanchette Marchand et de
célibataire
née à Féternes le deux août mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Sully le neuf décembre, à Féternes les dix et
dix sept décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Domenjoz Marc
Domenjoz Marie

des témoins :

Jules F. Milliquet
Antoine Bourgeois

les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés
2/ Acte de décès de la mère de l'épouse
3/ Promesse de mariage
4/ Certificats de publication de Sully et de
Féternes.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chaux-de-Fort.

Registre des mariages A.

*Publ. le 13 Janvier 1894
No 2
Le Préfet
J. Comperand*

~~Aujourd'hui le numéro 18, à la page 311, est celui de la dernière mil huit cent~~
~~inscriptions faite dans l'année 1893. Les par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu~~: deux doubles du présent registre tout conformes. le que nous certifions,

Nom et profession de l'époux :

1. Jully le 31 décembre 1893. L'officier de l'état civil de Jully:

Lieu d'origine et de domicile :

de *Milliquet* domicilié à _____

Noms des parents :

fils de *Un double a été remis le 13 Janvier 1894 à l'autorité com-*

Etat civil :

munale en exécution de l'article 2 de la loi. Jully le 15 Janvier 1894.

Date de la naissance :

né à l'officier de l'état civil de Jully:

Nom et profession de l'épouse :

Milliquet et _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N^o 1.
Borgeaud & Morerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Borgeaud, Théophile Jean Marc, voyageur de commerce
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean Marc Louis Borgeaud et de Jeanne Julie née Barraud, à Sully,
veuf en 1^{er} noces de Louise Julie née Milliquet dès le quatorze mai 1818
né à Sully le trois avril mil huit cent soixante un

et

2. Morerod, Marie Augusta
de Ormont desput domiciliée à Clarent (Châtelard)
fille de Jean Rodolphe Morerod, défunt et de Sophie Louise née Mamin, à Clarent,
célibataire
née aux Hauches le sept décembre mil huit cent soixante huit.

Les publications ont eu lieu à Sully et au Châtelard le six, et à Ormont desput le
sept Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H^e Borgeaud
Augusta Borgeaud

des témoins :

Amable Milliquet
Eugène Milliquet
habitant à Sully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} leurs actes de naissance. 2^o l'acte de
décès de Louise Julie Milliquet. 3^o les pro-
cessus de mariage. 4^o certificats de publication
de Sully, du Châtelard et d'Ormont desput.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont desput et de Houtevue.

N^o 2.
Martin et Bussien

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin, François chauffeur

de Chapelles, de Neyruz et de Vuarrens (Vaud) domicilié à Jully

filz de Jeanette Martin, à Jully, et de

célibataire

né à Luens le trois novembre mil huit cent soixante cinq

et

2. Bussien, Marie Alice cuisinière

de Fort Valais domiciliée à Jully

fille de Jean François Bussien et de Jeanne Joséphine Clerc

célibataire

née à Évroulles (Valais) le seize janvier mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Jully le deux; à Chapelles, à Neyruz et Vuarrens le quatre et à Fort Valais le cinq décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Martin
Alice Martin

des témoins :

Jean Gyselin
Harvin à Quin
à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

1/ deux actes de naissance. 2/ promesse de mariage. 3/ certificats de publication de Jully, de Chapelles, de Neyruz, de Vuarrens et de Fort Valais.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Leger, de Neyruz, de Vuarrens et de Fort Valais.

N^o 3.
Fillettaz et Bédary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fillettaz, Alecoi Constant, instituteur
de Gimel domicilié à Jully
fils de Marc Alvari Fillettaz, ibémite, et de Henriette Marguerite née Golay, à Gimel,
divorcé de Julie Augustine née Gouffon dès le vingt trois janvier 1893
né à Gimel le vingt neuf septembre mil huit cent quatre huit-

et

2. Bédary née Cuvier, Suzette Marguerite
de Montichon domiciliée à Jully
fille des difunts Louis François Cuvier et de Suzette Marguerite née Guignet
veuve de Emile Alfred Bédary dès le dix sept février 1888
née à Mollens le dix sept juillet mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt cinq, à Gimel et à Montichon le
vingt sept janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Fillettaz
S. Fillettaz

des témoins :

L. Sénauc
Milliquet des deux à Jully

L'officier de l'état civil :

Milliquet off.

Papiers présentés :

1^o Deux actes de naissance. 2^o Acte de mariage
Fillettaz Gouffon portant mention du divorce.
3^o Acte de décès de Emile Alfred Bédary.
4^o Promesse de mariage. 5^o Certificats de
publication de Jully, de Gimel et de Mon-
richon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel et de l'Ille.

Registre des mariages A.

N° 4.
de Kaenel et Desplands

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. de Kaenel, Alexis-Christian veigneur

de Aetchi (Berne) domicilié à Sully

fils de Christian de Kaenel, cordonnier à et de défunte Eugénie Françoise née Saugy

divorcée de Caroline née Oehli ^{Rougemont} dit le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt sept

né à Rougemont le six septembre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Desplands, Marie Louise, couturière

de Rougemont domiciliée à Sully

fille de feu Louis David Desplands et de Marie Louise née Saugy, à Rougemont,

célibataire

née à Rougemont le dix sept janvier mil huit cent soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Sully le six, à Rougemont le huit et à Aetchi le neuf
janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis de Kaenel

Louis de Kaenel

des témoins :

Ch. Milliquet

Armand Huguenot

à Villars Virelaine

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aetchi et de Rougemont.

Papiers présentés :

1/ Leurs actes de naissance. 2/ Acte de mari-

age de Kaenel et Oehli portant mention du divorce

3/ Troupe de mariage. 4/ Certificats de publi-

cations de Sully, de Rougemont et de Aetchi.

Par jugement rendu le vingt quatre no-
vembre mil huit cent nonante huit, dé-
claré définitif et exécutoire le vingt quatre
février suivant, le tribunal civil du district
de Lausanne a déclaré par le divorce le
mariage ci-contre contracté entre de Kaenel,
Alexis Christian, et Desplands,
Marie Louise. — Le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de l'article 116, lettre
b, de la loi fédérale du 26 décembre 1874.
Inséré le 5 mars 1899, suite d'ordre
du département de Justice et Police.
L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Communiqué à Justice et Police

N° 5.
Bron et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bron, Alfred, employé de la compagnie de navigation
de Saint Saphorin (Lavaux) domicilié à Saint Saphorin
fils de Jean Bron, employé de la compagnie de navigation, et de Jeanne Louise née
Rouge, à S. Saphorin, célibataire
né à S. Saphorin le huit septembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Lin, Léa Marguerite
de Lutry, de Riez et de Villetta domiciliée à Sully
fille de François Louis Lin, agriculteur, — et de Jeanne Marie née Desport, à Sully,
célibataire
née à Sully le vingt quatre mai mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à S. Saphorin, à Lutry, à Riez, à Villetta et à Sully le vingt
quatre mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bron Alfred
Léa Bron

des témoins :

Louis fr. Lin
Jean Bron
à Sully
à S. Saphorin

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet off.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de S. Saphorin de célébrer le ma-
riage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S. Saphorin, de Lutry et de Sully

Registre des mariages A.

N° 6.
 Lotterat et Desfayes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent
 quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lotterat, Jules-François commis de banque
 de Morrens domicilié à Saudes
 fils de Jean-François Lotterat, vigneron, — et de Annette Julie Sophie née Sechaud,
 veuve, à Saudes, — célibataire —
 né à Saudes le onze décembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Desfayes, Louisa-Emma
 de Villetta et de Luby domiciliée à Villetta, à Chatagny
 fille de défunt Charles-Louis Desfayes — et de Emma née Chollet, sa veuve, à Cha-
 tagny, — célibataire —
 née à Chatagny le vingt trois mars mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Luby le onze, à Saudes le douze, à Morrens le treize
 et à Villetta le quatorze avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules-François Lotterat
Louisa-Emma Desfayes

des témoins :

L. Audet
François Dupont
 les deux à Lully
 L'officier de l'état civil :
L. Milliquet M^e

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés. 2° Promesse
 de mariage. 3° Certificats de publication de
 Luby, de Saudes, de Morrens et de Villetta.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morrens, de Lully et de Luby.

N^o 7.
Gyger et Kobler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gyger, Jakob, voiturier
de Gessenay (Revue) domicilié à Sully
fils de Johannes Gyger et de Elisabeth nee Altkohl, décedée,
célibataire

né à Adelensried le dix neuf décembre mil huit cent quarante huit
et

2. Kobler, Mariaue
de Burgistein (Revue) domiciliée à Lausanne
fille de Christian Kohler, agriculteur, et de Anna nee Nyffeler, à Burgistein
célibataire

née à Burgistein le huit février mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Sully et à Lausanne le douze, à Gessenay et à Hirschenthurnen le treize mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gyger Jakob
Mariaue Gyger

des témoins :

Faget fs
Muey Lucie
les deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

L. Milliquet Off.

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Promesses
de mariage. 3/ Certificats de publication
de Sully, de Lausanne, de Gessenay et de Hirschenthurnen.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gessenay, de Hirschenthurnen et de
Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 8.
Dizerens & Aegler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq juin* mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Dizerens, Charles Emile,* agriculteur
de *Lutry* domicilié à *Sully*
fils de *Jean Dizerens, décédé,* et de *Robette veuve Rigler, à Sully,*
célibataire
né à *Lauterne* le *huit juin mil huit cent soixante sept*

et

2. *Aegler née Baudin, Julie*
de *Kammerstoch (Solure)* domiciliée à *Sully*
fille de *Jules Baudin, charpentier, à Sully,* et de *Jeannette veuve Kervicord, décédée,*
divorcée de Aegler, M^r Joseph, dès le quinze juillet mil huit cent soixante deux
née à *Belmont (Yverdon)* le *cinq septembre mil huit cent soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Sully le deux, à Humenthal le cinq et à Lutry le six*
juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dizerens Charles
Dizerens Julie

des témoins :

Jules Baudin
Marie
les deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Acte de ma-
riage Aegler Baudin protestant mention du di-
vorce. 3/ Trompe de mariage. 4/ Certificats
de publications de Sully, de Humenthal et de Lutry.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et à Humenthal.

N° 9.

Bolomey-Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize juillet* mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Bolomey, M^r Florentin,* *ouvrier vigneron*
de *Luby et de Foul (Lavaux)* domicilié à *Belmont sur Luby*
fils de *feu Jean Daniel Félix* et de *feu Louise Susanne née Grecey*
célibataire

né à *Belmont* le *dix neuf octobre mil huit cent quarante quatre*
et

2. *Dufour, Marie Catherine,* *couturière*
de *Vaulruz (Fribourg)* domiciliée à *Vaulruz*
fille de *feu Joseph Dufour* et de *feu Marie Marguerite née Marion*
célibataire

née à *Fribourg* le *quatre mai mil huit cent cinquante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Vaulruz le vingt six, à Luby le vingt sept, à Belmont*
le vingt huit et à Foul le huit juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bolomey Florentin
Marie Bolomey.

des témoins :

J. Stupich
H. Muder

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés. 2° Actes
fiancés de publication de Luby, de Foul, de
Belmont et de Vaulruz.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby, de Foul et de Vaulruz.

Registre des mariages A.

N° 10.
Bardet et Dupou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit août* _____ mil huit cent
quatre vingt quatorze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Bardet, Louis,* _____ *coordonné* _____
de *Villars le Grand* _____ domicilié à *Sully* _____
fils de *Georges Louis Bardet, absent,* et de *Louise Anne nié Gerber, à la Chaussée*
de Fonds, _____ *célibataire* _____
né à *Souvillier (Beune)* _____ le *vingt cinq jui mil huit cent soixante dix* _____

et

2. *Dupou, Hélène,* _____ *lingère* _____
de *Sully* _____ domiciliée à *Sully* _____
fille de *Jean Frédéric Dupou, vigneron,* et de *Jeanne Henriette nié Gessenay, à*
Sully, _____ *célibataire* _____
née à *Sully* _____ le *vingt huit janvier mil huit cent septante un* _____

Les publications ont eu lieu à *Sully le neuf et à Villars le Grand le onze août de*
l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bardet
Hélène Bardet

des témoins :

Messy Auguste
Pagey J. S.
le deux à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Hillaquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. - 2/ Promesse
de mariage. 3/ Certificats de publications de
Sully et de Villars le Grand.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

_____ *Constantine* _____

N° 11.

Dupont et Combépine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupont, Louis Frédéric, agriculteur
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean Louis Sautou Dupont et de Louise Marguerite née Bergerard, les deux
décédés
veuf de Julie Mathilde née Chierrey dit le douze août mil huit cent quatre vingt onze
né à Sully le treize janvier mil huit cent cinquante deux

et

2. Combépine née Favre, Louise
de Deuges domiciliée à Sully
fille de François Favre et de Jeanne Louise Discrend, les deux décédés,
veuve d'Auguste Samuel Combépine dit le treize janvier mil huit cent quatre vingt deux
née à Sully le dix sept décembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Sully le neuf et à Deuges le onze août de l'année cour-
rante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupont Louis
Louise Dupont

des témoins :

Aimé Cholle
J. Lefebvre
les deux à Sully
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Actes de décès
de Julie Mathilde Dupont née Chierrey et d'Auguste
Samuel Combépine. 3/ Formulaire de mariage.
4/ Certificats de publication de Sully et de Deuges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sully.

Registre des mariages A.

N° 12.

Barraud et Moilliquet

Aujourd'hui quatre septembre mil huit cent

quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barraud, Jules Louis, employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Buthigny (Aisne) villaire Villars Biercelin domicilié à Sully

Noms des parents :

fils de Eugène Paul Louis Barraud, décédé, et de Julie Louise née Neyret, à Buthigny

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Buthigny le onze avril mil huit cent septante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moilliquet, Alice

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domiciliée à Sully

Noms des parents :

fille de François Louis Moilliquet, décédé, et de Elisabeth née Coenue, à Sully,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sully le deux juin mil huit cent septante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Buthigny et à Sully le deux juin et à Villars Biercelin le deux juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Barraud Jules
Barraud Alice

des témoins :

A. Bortney
Jules Monodet
le deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Certificats de civilité et légalité de la mère de la fiancée. 3/ Procès-verbal de mariage. 4/ Certificats de publication de Buthigny, de Sully et de Villars Biercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Buthigny et de Villars.

J'ai jugé en vertu de la loi du 20 décembre mil huit cent quatre vingt quinze, déclarer définitivement et irrévocable le sept mars deux mille, le tribunal civil du district de Lannoy, a déclaré par le divorce le mariage contracté entre Barraud, Jules Louis, et Moilliquet, Alice. — le divorce a été prononcé en vertu de la loi du 20 décembre 1874.

Intérim le vingt-neuf mil huit cent quatre vingt seize, en vertu d'ordre du département de justice et Police.

L'officier de l'état civil :

Moilliquet

N^o 12.

Roëmer et Grass.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux septembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Roëmer, Joseph - Balthazar, vaquier
de Recherwil (Soleure) domicilié à Jully
fils de Jean Baptiste Roëmer, vaquier, et de Joseph Kappeler, domicilié à Vourey,
célibataire
né à Salis (Haut Savoie) — le vingt cinq février mil huit cent soixante seize
et

2. Grass, Marie
de Cureggia (Vesvère) domiciliée à Jully
fille de Jacques Grass, dévot, et de Catherine Thilémère née Schaller,
à Muchâtel, célibataire
née à Machigny Ville — le quinze mars mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt cinq, à Kriegstetten le vingt six et à
Cureggia le vingt sept ans de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Roëmer
Marie Roëmer

des témoins :

Démunser Jacques
Le Samay

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Certificat
de l'état civil et légalité du père de l'épouse et
de la mère de l'épouse. 3/ Procès de mariage
age. 4/ Certificat de publication de Krieg-
stetten, de Jully et de Cureggia.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kriegstetten et de Cureggia.

Registre des mariages A.

N° 111.

Bolomey et Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit septembre mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bolomey, François Louis, vigneron
de Luby et Forêt (Laroux) domicilié à Laudes
fils de Jules Bolomey, décédé, et de Louise Françoise née Col, la veuve, à Lau-
des, célibataire
né à Savigny le vingt deux avril mil huit cent soixante six

et

2. Dumont- née Contesse, Augustine Marie Pauline, femme de chambre
de Reuligny (Morges) domiciliée à Lauterne
fille de François Contesse, agriculteur, et de Suzanne née Kohler, à Rancé,
veuve de François Jacques Dumont dès le vingt deux mars mil huit cent nonante trois
née à Rancé le vingt un mai mil huit cent soixante quatre.

Les publications ont eu lieu à Luby, à Reuligny et à Lauterne le dix huit, à Forêt le
vingt deux et à Laudès le vingt trois août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Bolomey
Augustine Dumont

des témoins :

Bolomey E. L.
Bolomey Eugène
les deux à Luby.

L'officier de l'état civil :

E. Hilliquet

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés. 2° Acte de
décès de François Jacques Dumont. 3° Titres
de mariage. 4° Certificats de publications
de Luby, de Forêt, de Laudès, de Reuligny
et de Lauterne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby, de Forêt, de Reuligny et
de Lauterne.

N° 15.

Saillet et Michébel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six novembre* mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Saillet, Jean-Joseph Marie*, *cocher*
de *Reige (Haut Saône, France)* domicilié à *Jully*
fils de *Nichol Saillet* et de *Maricette Cheminal-Comte, sa femme*,
les deux déçidés, *célibataire*
né à *Reige* le *premier avril mil huit cent soixante neuf*

et

2. *Michébel, Marie Léile*, *femme de chambre*
de *Cressier sur Gros* domiciliée à *Cressier sur Gros*
fille de *Nichol Michel, fromager* et de *Veronique veuve Bramaz, sa femme*,
me, domiciliés à Cressier sur Gros, *célibataire*
née à *Magredent* le *die huit novembre mil huit cent soixante six*

Les publications ont eu lieu à *Jully le die six à Cressier le onze novembre de l'année*
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Saillet Jean
Cécile Saillet

des témoins :

M^{re} Michel
Henri Chevally
à Courmilleux
à Lantanne

L'officier de l'état civil :

Elitiquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Deux pro-
-cessus de mariage. 3/ Certificats de publication
de Jully et de Cressier. 4/ Certificat de célibat.
5/ Actes de mariage délivrés par le département
de Justice et Police subordonnés de l'autorité.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cressier sur Gros et à la Mairie
à l'état.

Registre des mariages A.

N° 16.

Martin et Dupont

Aujourd'hui deux sept décembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Martin, Jules Louis garde frontière

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Or domicilié à Saint-Jeez

Noms des parents :

fils de Jacques André Martin, maréchal ~~et de~~ à Brélez, et de Jeanne Auboinette née

Etat civil :

Brun, veidie, célibataire

Date de la naissance :

né à Brélez le quatre août mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dupont, Marie Louise, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domiciliée à Le Fort de Sully

Noms des parents :

fille de Jacques Louis Salomon Dupont, ~~et de~~ agriculteur, et de Fanny Charlotte née

Etat civil :

Lambert, au Fort de Sully, célibataire

Date de la naissance :

née à Sully le vingt cinq avril mil huit cent septante un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saint-Jeez le vingt un, à Sully et à l'Évry le vingt deux et à Château d'Or le vingt trois novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Martin
Marie Martin

des témoins :

L. Seneau
Ch. L. Fache
les deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Saint-Jeez de célébrer le mariage à Sully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Or et de St-Jeez.

N° 17.
Chuillard & Décombarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Chuillard, Jules, voiturier
 de Froiderville domicilié à Lauterne
 fils de Jean David Abraham Chuillard et de Sophie Charlotte Alexandrine nie Cha-
puisat, à Belmont, célibataire
 né à Belmont 4 Sully le vingt décembre mil huit cent soixante

et

2. Décombarz, Fanny Julie, couturière
 de Savigny domiciliée à Sully
 fille de Jean David Décombarz et de Jeanette Françoise nie Col, à Sa-
vingny, célibataire
 née à Savigny le dix novembre mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Lauterne le quatre, à Savigny et à Froiderville le cinq,
 à Sully le six décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chuillard
Fanny Chuillard

des témoins :

Alcarras Le Dorrenjoz
Domeryoz Jean

L'officier de l'état civil :

Uiliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lauterne de célébrer le ma-
riage à Sully

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Belmont, de Lauterne et de Savigny

*Le
 19 novembre 1905
 le préfet
 H. Dimpigny*

Registre des mariages A.

N°

~~Aujourd'hui le numéro 17, à la page 329, est celui de la dernière mil huit cent~~
~~inscriptions fait sous l'année 1894. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu: les deux doubles du présent registre sans conformes, lequel nous certifions.~~

Nom et profession de l'époux :

1. Jully le 31 décembre 1894. L'officier de l'état civil de Jully,

Lieu d'origine et de domicile :

des Ellilliquet domicilié à

Noms des parents :

fils de et de

Etat civil :

Un double a été remis le 21 janvier 1895 à l'autorité cantonale exécutive de l'archidiocèse

Date de la naissance :

de la loi. Jully, le 21 janvier 1895. L'officier de l'état civil de Jully:

Nom et profession de l'épouse :

2.

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Noms des parents :

fille de et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

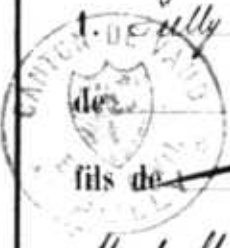
des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de



N^o 1.

Borgeaud et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil huit cent

quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Borgeaud, Jean, agriculteur de Sully domicilié à Sully fils de Jean-Baptiste Borgeaud, défunt et de Suzanne veuve Cordey, à Sully, divorcée de Hippolyte Decosterd dès le vingt huit juin mil huit cent huitante neuf né à Sully le vingt juin mil huit cent cinquante six

et

2. Demont-née Mouchet, Amélie Aubinette de St. Jura domiciliée à Sully fille de Antoine Mouchet, décédé et de divorcée de Adrien Rodolphe Demont dès le dix novembre mil huit cent nonante trois née à Jaris le premier avril mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Sully et à St. Jura le quinze décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Borgeaud Jean
Amélie Borgeaud

des témoins :

Louis Chavan Gerjat
Michel Colio
les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Actes de mariage Borgeaud, Decosterd et Demont-Mouchet portant mention du divorce. 3/ Procès-verbaux de mariage. 4/ Actes de publication de Sully et de St. Jura.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Jura.

Par jugement rendu le six octobre mil neuf cent quatorze, déclaré définitif et exécutoire le premier novembre suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dit tout par la divorce le mariage contracté entre Borgeaud, Jean, et Demont-née Mouchet, Amélie Aubinette. - Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b), de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 16 novembre 1904, suite d'ordre du département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Commis au département de Justice et Police.

Registre des mariages A.

N° 2.

Buchmann et Sèchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf janvier mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Buchmann, Robert, négociant
de Hettmenstetten (Lucerne) domicilié à Lucerne
fils de Buchmann, Hans-Jacob, et de Susanna Kleiner
célibataire
né à Hettmenstetten le vingt sept janvier mil huit cent cinquante six

et

2. Sèchard, Ernestine Eugénie
de Saudes et de Sullens domiciliée à Saudes
fille de Sèchard, Charles Henri et de Charlotte Jenny Louise Amanduz
célibataire
née à Saudes le vingt huit décembre mil huit cent septante un

Les publications ont eu lieu à Lucerne le vingt deux, à Hettmenstetten, à Saudes et à Sullens le vingt quatre décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. Buchmann
E. Buchmann

des témoins :

Ch. Marguerat Past Juffa
H. Sèchard
à Saudes

L'officier de l'état civil :

E. Belliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Lucerne de célébrer le mariage à Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hettmenstetten, de Lucerne et de Sullens.

N^o 2
Gorjat et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois janvier mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gorjat, Charles Louis, vigneron
de Luby et de Villeth domicilié à Jully
fils de Louis Gorjat, diidi, et de Marie Louise Sophie née Dupont, à Jully,
célibataire
né à Jully le trois mars mil huit cent soixante huit

et

2. Dupont, Louise Fanny
de Jully domiciliée à Jully
fille de Jean Baptiste Dupont, vigneron, et de Louise Fanny née Dupont, à Jully
célibataire
née à Jully le vingt cinq novembre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Luby, à Villeth et à Jully le cinq janvier de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chs. Gorjat.
Fanny Gorjat

des témoins :

U. Gorjat
J. Chavan Gorjat
à Luby
à Jully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Pro-
mette de mariage. 3/ Certificats de pu-
blication de Luby, de Villeth et de Jully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby et de Jully.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Capit et Cordey.

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent
quatre vingt quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Capit, Jules Frédéric _____ agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

des Chevins _____ domicilié à Sully _____

Noms des parents :

fils de Frédéric Capit, agriculteur, _____ et de Jenny Louise née Charan, la femme,

Etat civil :

à Sully, _____ célibataire _____

Date de la naissance :

né à Sully _____ le vingt cinq avril mil huit cent septante deux _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cordey, Elie Léa _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny _____ domiciliée à Sully _____

Noms des parents :

fille de Jules Marius Cordey, employé S. B., et de Lucie née Tosty, la femme, à Sully,

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née aux Lullays _____ le treize novembre mil huit cent septante quatre _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et à Savigny le treize, au bureau le sept et au
Brattut le huit décembre de l'année dernière _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Capit
Léa Capit

des témoins :

Charles L. Domengez
Chs. Cordey

L'officier de l'état civil :

J. Milliquet

Papiers présentés :

1. Actes de naissance des fiancés. 2. Pro-
-messe de mariage. 3. Certificat de publi-
-cation de Sully, de Savigny, du bureau et
du Brattut. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil des

Sully et de Savigny _____

n° 5.
Pillet et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un février* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Pillet, Adolphe Auguste Louis,* *blanchisseur*
de *Suchy* domicilié au *Fort de Sully*
fils de *Jean Auguste Pillet* et de *Madeleine née Blazer, décédée,*
veuf de Jeanne Charlotte dite Alice née Dupont d'is le 29 Octobre 1843,
né à *Aubonne* le *quatre juin mil huit cent cinquante six*

et

2. *Dupont, Charlotte Hélène Marie,* *blanchisseuse*
de *Sully* domiciliée au *Fort de Sully*
fille de *Jean Louis Dupont* et de *Jeanne Marie née Grobet, décédée,*
célibataire
née à *Sully* le *neuf janvier mil huit cent soixante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Sully le dix neuf et à Suchy le vingt deux janvier*
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Pillet
Hélène Pillet

des témoins :

N. Corvin
R. Lomenjoz

Efficier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Acte de
décès de Jeanne Charlotte dite Alice Dupont.
3/ Promesse de mariage. 4/ Certificats de pu-
blicité de Sully et de Suchy.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belmont sur Yverdon.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Chave et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars — mil huit cent
quatre vingt quinze — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chave, Victor Léon, — vigneron —
de Lautanne — domicilié aux Poverattes rive Sully —
fils de Charles Eugène Chave, vigneron, — et de Victoire Cabourier, femme, à
Sully, — célibataire —
né à Chailly — le quinze mai mil huit cent soixante quatre —

et

2. Favrat, Louise Rosalie —
de Lautanne et d'Épaluiges — domiciliée à Chailly, Lautanne, —
fille de Abram David Favrat, décédé, et de Julie née Kieffer, femme, à
Chailly, — célibataire —
née à Chailly — le vingt neuf août mil huit cent soixante trois —

Les publications ont eu lieu à Lautanne et à Sully le deux, et à Épaluiges le
quatre février de l'année courante. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Léon Chave,
Louise Rosalie Chave,

des témoins :

J. Nessel — à Chailly
Constant Chave — à Sully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} Actes de naissance des fiancés. 2^e Acte
de mariage. 3^e Certificats de publi-
cation de Lautanne, de Sully et d'Épaluiges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lautanne et d'Épaluiges —

N^o 7.
Colia et Griessen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

selon communication de la Chancellerie d'Etat
 du Canton de Vaud, il ressort d'une lettre de bon
 regard instrumentée par le notaire Alexis Ros-
 tier le vingt sept juin mil neuf cent quatre et
 visée par le conseil d'Etat dans le terme légal, que
 Emile Jean Colia a été reçu au nombre des bon
 « geois de la commune de Lausanne. »

Fait le 25 juillet 1904

L'officier de l'état civil :

El Milliquet

Communiqué au département de justice

Police

Aujourd'hui quatorze mars mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Colia, Emile-Jean, entrepreneur
 de Lausanne (Suisse) domicilié à Jully
 fils de Michel Jean Colia, entrepreneur à Jully, et de Louise Henriette Anna
née Chavan, défunte, célibataire
 né à Jully le dix août mil huit cent soixante huit

et

2. Griessen, Charlotte, dame de magasin
 de St. Etienne (Revue) domiciliée à Vevay
 fille de Samuel Griessen, négociant à Revue, et de défunte Marie Louise
Rieben, célibataire
 née à Epalinges le trois novembre mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Lurino les trois et vingt janvier, à Jully le vingt un,
et à St. Etienne et à Vevay le vingt trois février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Colia
Charlotte Colia

des témoins :

Aug. Colia à Jully
Blanc à Lausanne

L'officier de l'état civil :

El Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Actes
 de mariage. 3/ Certificats de publication
 de Jully, de St. Etienne et de Vevay. 4/ Certificat
 de célébration de mariage délivré par le
 département de justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Etienne et de Vevay, et à la Chan-
cellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 8.
Borgeaud & Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les jugements du tribunal de district de Lausanne, rendus en date du 27 avril 1916, déclarant définitif et exécutoire le 28 mai suivant, le mariage Borgeaud & Bugnion, contracté à l'étranger, a été déclaré nul par le dit tribunal.

Le tribunal a fini à deux ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage. Autorité le 12 juin 1916.

L'officier de l'état civil
E. Milliquet

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Borgeaud, Emile Louis _____ domestique de campagne de Senthalay _____ domicilié au Fort de Sully _____ fils de Jean Louis Borgeaud _____ et de Jeanne Pauline née Girardet, les deux décédés, _____ célibataire _____ né à Crissier _____ le treize au janvier mil huit cent septante deux _____

et

2. Bugnion, Jeanne Henriette _____ repasseuse _____ de Belmont sur Sully _____ domiciliée au Fort de Sully _____ fille de François Louis Bugnion _____ et de Anna née Horst, les deux décédés, _____ célibataire _____ née à Lausanne _____ le dix août mil huit cent septante cinq _____

Les publications ont eu lieu à Sully et à Belmont le treize, et à Senthalay le dix huit mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Borgeaud
Henriette Bugnion
Henriette Borgeaud

des témoins :

Etienne Bugnion
à Lausanne
Ch. Chervin
à Sully
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Autorisation écrite et légalisée du tuteur de l'épouse. 3/ Coiffeuse de mariage. 4/ Certificats de Sully, Belmont de Sully, de Belmont et de Senthalay.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Colsonay

N^o 9.
Borgeaud et Spreuermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suite des témoins

Sin a Spreuermann
à Bonne

Dans sa séance du 20 Mars 1896, le Conseil d'Etat du Canton de Faud a ordonné la rectification de l'acte de mariage de Borgeaud et Spreuermann dans le sens que les communes de LAUDANNE et de SAUDER soient ajoutées à celle de JULLY, comme lieux de bourgeoisie de l'époux.

Inséré le vingt cinq mars mil huit cent quatre vingt seize, ensuite d'ordre du département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Communiqué au département de Justice et Police.

Aujourd'hui *vingt cinq avil* mil huit cent *quatre vingt quinze* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Borgeaud, *François Louis Louis*, *negociant* de *Jully* domicilié à *Jully* fils de *Jean François Louis Borgeaud* et de *Jeanne François Charlotte Marguerite née Vallotton, les deux décédés*, *célibataire* né à *Jully* le *vingt neuf juin mil huit cent treute neuf*.

et

2. Spreuermann, *Emma* de *Roggnyl (Reux)* domiciliée à *Laudanne* fille de *Johannes Spreuermann, propriétaire* et de *Elisabeth née Ryser, sa femme, à Roggnyl*, *célibataire* née à *Roggnyl* le *vingt quatre janvier mil huit cent soixante cinq*.

Les publications ont eu lieu à *Jully, à Roggnyl et à Laudanne le six avil de l'année courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Borgeaud
Emma Borgeaud

des témoins :

Meyer
A. Müller à Vallorbat
en thâland

L'officier de l'état civil :

Elilliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés. 2^o Promesses de mariage. 3^o Certificats de publication de *Jully, de Roggnyl et de Laudanne*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Roggnyl et de Laudanne

Registre des mariages A.

N° 10.

Lavanchoy et Desponds

Aujourd'hui *vingt sept mai* ————— mil huit cent
quatre vingt quinze ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lavanchoy, Louis François, ————— boulanger —————

Lieu d'origine et de domicile :

de *Forel (Lavaux) et de Lutry* ————— domicilié à *Fully* —————

Noms des parents :

fils de *Louis Lavanchoy* ————— et de *Jeanne Marie née Domenjoz, les deux*
décédés, ————— *célibataire* —————

Etat civil :

né à *Lautaux* ————— le *quatre septembre mil huit cent septante trois* —————

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Desponds, Emma Elise Marie —————

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry* ————— domiciliée à *Lautaux* —————

Noms des parents :

fille de *Jean Louis Henri Desponds, décédé,* et de *Marie Elise née Nicole, nigriante*
à Lautaux, ————— *célibataire* —————

Etat civil :

née à *Lautaux* ————— le *quinze juin mil huit cent septante un* —————

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lutry le huit, à Fully le neuf, à Forel et à Lutry*
le dix, et à Lautaux le onze mai de l'année courante. —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Lavanchoy.
Emma Lavanchoy.

des témoins :

Ch Desponds
Lina Vallon
à Lutry
à Forel

L'officier de l'état civil :

F. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Pro-
messe de mariage. 3/ Certificats de publi-
cations de Lutry, de Fully, de Forel, de Lutry
et de Lautaux. —————

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de*Forel, de Lutry, de La Sarraz et de Lautaux*
—————

N^o 11
Bron et Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt cinq juin mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bron, Eugène, maréchal
de Lutry domicilié à Belmont sur Tully
fils de Napoléon Bron, absent et de Louise Pauline ni Martin,
à Belmont sur Tully, célibataire
né à Belmont sur Tully le trois janvier mil huit cent soixante sept

et

2. Félix, Marie
de Maracon, Salzigium et La Rogivue domiciliée à Tully
fille de Abram Louis Félix et de Louise ni Salcomin, à
Tully, célibataire
née à Charannes (Morges) le quinze juin mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Lutry le cinq et à Belmont, à Maracon, à
Salzigium, à La Rogivue et à Tully le six juin courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Bron
Marie Bron

des témoins :

Eugène Rœv
à Lausanne
Ant. Kilchenmann
à Tully
p. l'officier de l'état civil :
Milliquet ch., Trévignan

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés
2^o Scandale de mariage
3^o Certificats de publication de Lutry,
de Belmont, de Maracon, de Salzigium
de La Rogivue et de Tully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, de Salzigium et de Romand.

Registre des mariages A.

N^o 12.
Kurbuchen et Détraç

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin mil-huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kurbuchen, Abraham Gottfried tonnelier
de Habken (Berne) domicilié à Jully
fils de Abraham Kurbuchen, entrepreneur de à l'abbaye, et de Madelaine née Gros-
senbacher, veidve célibataire
né à Lignières (Neuchâtel) le vingt huit mai mil huit cent soixante six

et

2. Détraç, Cécile
de Savigny et de Frel (Lavaux) domiciliée à Savigny
fille de François Louis Détraç, agriculteur, et de Rose Louise née Diserens, à Savigny
célibataire
née à Savigny le dix avril mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Jully le premier, à Savigny le trois, à Habken le
quatre et à Frel le cinq juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Kurbuchen
Cécile Kurbuchen

des témoins :

E. Bourgeois
J. Lomax à Jully
L'officier de l'état civil : an P. de Jully
E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Actes
de mariage. 3/ Certificats de publication
de Jully, de Savigny, de Habken et de Frel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Habken, à Savigny et à Frel

N^o 13.

Corbaz et Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui 13 juillet ————— mil huit cent
quatre vingt quinze ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Corbaz Arthur Henri, ————— peintre en bâtiment —————
de Lautanne, le Mont et Epalinges ————— domicilié à Jully —————
fils de Monsieur François Corbaz ————— et de Madame Adèle Charlotte née Gütkenicht, do-
miliée à Jully, ————— célibataire —————
né à Jully ————— le huit janvier mil huit cent soixante deux

et

2. Chavan née Barbey, Mlle Marie Éléonore dite Louise —————
de Jully ————— domiciliée à Jully —————
fille de David Louis Jules Barbey vigneron, et de Suzanne Éléonore née Tache, à Jully,
divorcée de Gabriel Charles Louis Chavan dès le neuf mars mil huit cent soixante trois.
née à Jully ————— le vingt huit janvier mil huit cent soixante six —————

Les publications ont eu lieu à Jully le premier, à Epalinges le huit, à Lautanne le
quatre et au Mont le vingt juin de l'année courante. —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Corbaz
Louise Corbaz

des témoins :

M. M. Auguste
Milliquet che
les deux à Jully
L'officier de l'état civil :
Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} Actes de naissance des fiancés. 2^{es} Actes de
mariage Chavan - Barbey portant mention du
divorce. 3^e Promesse de mariage. 4^{es} Cer-
tificats de publication de Jully, d'Epalinges,
de Lautanne et du Mont. —————

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lautanne, Romanel et Epalinges
—————

Registre des mariages A.

N° 14.

Milliquet et Basset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Milliquet, Henri Louis Samuel, vigneron
de Jully domicilié à Jully
fils de Jean Milliquet et de Louise François nee Martin, les deux décédés
veuf de Bléville Pauline nee Milliquet ds le dix neuf février mil huit cent quarante quatre
né à Jully le vingt six mars mil huit cent quarante cinq

et

2. Basset nee Nicod, Louise
de Goumois la Ville domiciliée à Jully
fille de Jacques Daniel Nicod et de Marie François nee Rochet, les deux décédés
veuve de Henri François Basset ds le dix décembre mil huit cent quatre vingt treize
née à Vulhéris le dix huit octobre mil huit cent quarante un

Les publications ont eu lieu à Jully et à Goumois la Ville le huit juillet de l'année
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. * Quatorzième ligne de cet acte, après le mot "Jully" il
faut lire: "le six".

Signatures

des époux :

Louis Henri Milliquet
Louise Nicod

des témoins :

Ch. Cheval
Emile Brethou
les deux à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Actes de dé
ces de Bléville Pauline Milliquet et d'Henri Fran
çois Basset. 3/ Certificat de mariage. 4/ Cer
tificats de publications de Jully et de Goumois
la Ville.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Challuis

N° 15
Sache et Dupont

Aujourd'hui *dieux neuf Septembre* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Sache, Jules Henri,* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Épalinges* domicilié à *Sully*

Noms des parents :

fil de *Louis Sache, agriculteur à Sully,* et de *Jeanne Marie Henriette née Schwalbert,*

Etat civil :

la femme, célibataire

Date de la naissance :

né à *Sully* le *vingt trois décembre mil huit cent soixante cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Dupont, Emma Henriette,* sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully* domiciliée à *Sully*

Noms des parents :

filles de *Victor Adolphe François Dupont, agriculteur à Sully,* et de *Henriette Louise née*

Etat civil :

Regamey, la femme, célibataire

Date de la naissance :

née à *Sully* le *vingt août mil huit cent septante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully le trente un août et à Épalinges le premier sep-*
tembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Sache
Emma Sache

des témoins :

Lucien Regamey
Charles Dupont
 à Lantenne
 à Sully

L'officier de l'état civil :

Chiliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Contrat
 de mariage écrit du père de l'épouse. 3/ Procès-
 verbal de mariage. 4/ Certificats de publi-
 cation de Sully et d'Épalinges.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Épalinges

Registre des mariages A.

N^o 16.
Blanc et Bovard

Aujourd'hui vingt quatre septembre mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc, François-Constant agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont 4 Jully domicilié à Belmont 4 Jully

Noms des parents :

fils de Auguste Blanc, agriculteur, et de Louise Félice née Blanc, à Belmont,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont 4 Jully le vingt deux avril mil huit cent soixante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bovard, Louise Félice couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Villette domiciliée à Belmont 4 Jully

Noms des parents :

fille de Gabriel Louis Bovard, agriculteur, et de Charlotte Juliette née Féraulaz, à

Etat civil :

Belmont célibataire

Date de la naissance :

née à Belmont 4 Jully le vingt deux mars mil huit cent soixante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont 4 Jully et à Villette le vingt quatre août
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Constant Blanc
Louise Félice Blanc

des témoins :

Musy Auguste
Domenjog Louis
les deux à Jully

l'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés. - 2^o Ser-
ments de mariage. 3^o Certificats de publi-
cation de Belmont et de Villette.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully

N° 17.
 Milliquet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Milliquet, Abram Sauteur Juvie, vigneron

de Jully domicilié à Jully

fil de Jean Louis Milliquet et de Louise Françoise Gabrielle nee Dupont,

les deux déçidés, célibataire

né à Jully le deux novembre mil huit cent septante

et

2. Rochat, Susanne Marie Louise

de L'abbaye domiciliée à Jully

filie de Aluisi Rochat, agriculteur, et de Susanne Aluisette Gander, à Chail,

deux lausannoise célibataire

née à la Pallaz d'ausanne le vingt cinq mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt un et à L'abbaye le vingt trois sep-
tembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Janson Milliquet
Louise Milliquet

des témoins :

Elsie Gonthier, à ausanne
Alphonse Gonthier fils, à Jully
 Officier de l'état civil :
Milliquet

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés. - 2° Pro-
 mette de mariage. - 3° Certificats de pu-
 blication de Jully et de l'abbaye

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'abbaye

Registre des mariages A.

N° 18.

Eckhanz et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Eckhanz, Emile Frédéric, employé de la compagnie de navigation
de Sigriswyl (Neuch) domicilié à Sully
fils de Jean Frédéric Eckhanz, agriculteur, et de Marianne Julie née
Cheiler, à Huc, célibataire
né à Moult sière Cudrefin le trois janvier mil huit cent soixante cinq

et

2. Domenjoz, Bertha Marie, blanchisseuse
de Sully domiciliée à Sully
fille de Alexandre Louis David Domenjoz, blanchisseur, et de Louise Margue-
rite née Desferj, à Sully, célibataire
née à Sully le vingt un mai mil huit cent septante un

Les publications ont eu lieu à Sully le dix sept et à Sigriswyl le vingt huit octobre
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eckhanz Emile
Bertha Eckhanz

des témoins :

Milly Auguste
Drilliquet à Sully
au Port de Sully

Officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés. 2° Pro-
cès de mariage. 3° Certificat de publi-
cation de Sully et de Sigriswyl.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sigriswyl.

N^o 19.
Müller et Guennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novante mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Müller, Anton - Franz, jardinier

de Elville (Haut Saône, France) domicilié à Sully

fil de Johannes Müller, jardinier et de Juliane Anna née Weiss, domiciliés à

Elville célibataire

né à Elville le quatre mai mil huit cent soixante sept

et

2. Guennard, Emilie repasseuse

de Saizy domiciliée à Vevry

filles de Jean François Guennard, agri- et de culture, et de Emilie Fière, domiciliés

à Ballaillon (Haut Saône, France) célibataire

née à Saizy le six décembre mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Sully le onze, à Vevry le quatorze, à Saizy le vingt
et à Elville le vingt un octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Anton Müller
Emilie Müller

des témoins :

Jean Remer
Bois

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés. 2^o Pro-
cès de mariage. 3^o Certificats de publi-
cation de Sully et de Vevry. 4^o Procès
de célébration de mariage délivré par le
département de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vevry et à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 20.
Blanc et Liardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept novembre mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Paul Henri agriculteur

de Belmont 4 Jully domicilié à Belmont 4 Jully

fil de Charles Marc Blanc, agriculteur, et de Louise Jenny née Blanc, à Belmont
célibataire

né à Belmont sur Jully le quinze octobre mil huit cent soixante six

et

2. Liardet, Julie Léonette

de Belmont 4 Jully domiciliée à Belmont 4 Jully

filie de Etienne Louis Benjamin Liardet, défunt, et de Louise née Millioed, à Belmont,
célibataire

née à Belmont 4 Jully le vingt quatre octobre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Belmont le trois octobre de l'année courante,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri BlancJulie Blanc

des témoins :

Perret CharlesCh^e Chevreaux
les deux à Jully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés2/ Trouve de mariage3/ Certificat de publication de BelmontLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 21.
Bolomey et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bolomey, Henri Hély, agriculteur
de Savigny et de Foul (Lavaux) domicilié à Belmont sur Tully
fils de Jean Louis Bolomey, agriculteur, et de Anna mi Blanc, domiciliés à Bel-
mont sur Tully, célibataire
né à Belmont sur Tully le trente septembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Blanc, Rosie Amélie couturière
de Belmont sur Tully domiciliée à Belmont sur Tully
fille de Alexis Lambert Blanc et de Louise Adèle mi Regnion, domi-
ciliés à Belmont sur Tully, célibataire
née à Eschevins sur Lutry le die huit mai mil huit cent septante un

Les publications ont eu lieu à Belmont le seize, à Savigny le die huit et à Foul le die
neuf novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Bolomey,
Amélie Bolomey

des témoins :

Musy Auguste,
Ch. Chevalier
les deux à Tully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. - 2/ Actes
de mariage. - 3/ Certificats de publications
de Belmont, de Savigny et de Foul.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny et de Foul.

*on
le 9 janvier 1898
le greffier
A. Dingemans*

Registre des mariages A.

N°

~~Aujourd'hui~~ le numéro 21, à la page 331, est celui de la dernière vis. ~~mil huit cent~~
~~cription~~ faite dans l'année 1895. ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu~~ Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le que nous certifions.

Nom et profession de l'époux :

Jully le 31 décembre 1895. L'officier de l'état civil de Jully :

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à Elliliquez

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Un double a été remis le 10 janvier 1896 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de

Date de la naissance :

~~la loi~~. Jully le 10 janvier 1896. L'officier de l'état civil de Jully :

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

n° 1.
 Charan et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Charan, Sylvain-Jules, vigneron
 de Sully domicilié à Sully
 fils de Jean Samuel Charan et de Jeanne née Studel, défunts,
 veuf de Marie Émilie née Charan dès le quatorze février mil huit cent quatre vingt seize
 né à Sully le vingt cinq octobre mil huit cent quarante trois

et

2. Domenjoz née Gagnaux, Louise
 de Sully domiciliée à Sully
 fille de Charles Gagnaux et de Julie née Widmer, défunts,
 veuve de Jean Paul Domenjoz dès le sept août mil huit cent quatre vingt six
 née à Method le vingt cinq décembre mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt cinq janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sylvain Charan
Louise Charan

des témoins :

Musy Auguste
Musy François
 les deux à Sully
 L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1° Actes de naissance. 2° Actes de décès de
Marie Émilie Charan et de Jean Paul Do-
menjoz. 3° Procès de mariage. 4° Ex-
 tificat de Publication de Sully

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 2.
Cretigny et Briand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cretigny, Jean Louis Henri, agriculteur
de Reverolles domicilié à Belmont sur Jully
fils de Charles Gabriel Cretigny, agriculteur, et de Fanny Charlotte née Mingard, demoi-
ciliée à Reverolles, célibataire
né à Clardonnay (Hogues) le vingt sept juin mil huit cent septante

et

2. Briand, Caroline Louise
de Reverolles domiciliée à Lautanne
fille de Jules Briand, agriculteur, et de Félicie Sabine Marie née Rouiller,
à Reverolles, célibataire
née à Reverolles le sept octobre mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Belmont le dix neuf, et à Reverolles et à Lautanne le
vingt un décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Cretigny
Caroline Cretigny

des témoins :

Etienne Eugène
Marie Briand
à Belmont
à Reverolles

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés. 2^o Les
certificats de mariage. 3^o Certificats de publi-
cation de Belmont, de Reverolles et de Lau-
tanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont et de Lautanne.

N° 3.
Milliquet et Reymondin

Aujourd'hui *cize mars* _____ mil huit cent

quatre vingt seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Milliquet, Charles David*, _____ *vigneron* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully* _____ domicilié à *Sully* _____

Noms des parents :

fils de *Benjamin Louis Milliquet* _____ et de *Louise née Milliquet, les deux déc.*

Etat civil :

dit, _____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

né à *Sully* _____ le *dix sept février* mil huit cent *soixante trois* _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Reymondin, Elise Marie* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully* _____ domiciliée à *Sully* _____

Noms des parents :

fille de *Jean Amédée Reymondin, vigneron*, et de *Jeanne Louise née Borgeaud, à Sully*,

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à *Sully* _____ le *sept février* mil huit cent *septante un* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt février de l'année courante* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Milliquet
Elise Reymondin

des témoins :

Jean Amédée Reymondin

J. Milliquet
les deux à Sully.

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés

2/ Brevets de mariage

3/ Certificat de publication de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 11.
Gex et Rötblisberger

Aujourd'hui vingt huit mai mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gex, Henri-Joseph, carroyeur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Maurice (Valais) domicilié à Belmont sur Jully

Noms des parents :

fils de Jérémie Gex, mineur, et de Marie Eléonore née Chevalier, à Bel-

Etat civil :

mont sur Jully, célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont sur Jully le vingt un décembre mil huit cent trente neuf,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rötblisberger, Luia, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Berne) domiciliée à Fronsthal

Noms des parents :

fille de Jakob Rötblisberger, menuisier à Berne et de Marie Anna née Steiner, dévidée,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Brunnenthal (Soloue) le vingt deux novembre mil huit cent septante trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Belmont le vingt cinq, à Langnau et à Fronsthal le
vingt six et à St Maurice le vingt sept avril de l'année courante.

Suite des témoins :

Clementine Gex
à Belmont

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Gex
Luia Gex

des témoins :

Constant Legret
à Chambes
Emilie Gex
à Mouton

L'officier de l'état civil :

Mittinet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés. 2^o Promesses.
3^o Acte de mariage. 4^o Certificats de publication
de St Maurice, de Belmont, de Langnau et de
Fronsthal.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Maurice, de Langnau et de Fronsthal.
à Belmont.

N^o 2.
Marguerat et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Marguerat, François Louis, cautounier J. S.
de Luby et de Focel (Larava) domicilié à Luby, à Corty,
fils de Emile Marguerat, agriculteur à Corty, Luby, et de défunte Marie Suzanne
neé Beugnion, célibataire
né à Corty sur Luby le cinq août mil huit cent septante

et

2. Bolomey, Elise Marie, tailleur
de Savigny domiciliée à Sully
fille de Emile Bolomey, agriculteur, et de Elise neé Brelaz, domiciliés à Sully,
célibataire
née à Sully le vingt neuf octobre mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt un, à Savigny et à Focel le vingt deux, et
à Luby le vingt trois mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marguerat F. L.
Marguerat Elise

des témoins :

Emile Berthou
Ch. Chevalier
les deux à Sully
L'officier de l'état civil :
Miliquet de Nonpierre

Papiers présentés :

l'autorisation de l'officier de l'état
civil de Luby de célébrer le mariage à
Sully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby, de Focel et de Savigny

Registre des mariages A.

N^o 6.
Rouge et Délessert

Aujourd'hui *vingt huit juillet* mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Rouge, Paul,* *cafetier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars le Terron* domicilié à *Sully*

Noms des parents :

fil de *Jean Jean* et de *Louise veuve Vernier, domiciliée à Sully,*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Sully* le *vingt deux août mil huit cent septante deux*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Délessert, Blanche,* *repanteuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saigny, de Total et de Sully le Total* domiciliée à *Sully*

Noms des parents :

filie de *Jules Délessert, vigneron,* et de *Henriette Marie Milliquet, domi-*

Etat civil :

ciliée à Sully, *célibataire*

Date de la naissance :

née à *Sully* le *huit décembre mil huit cent septante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sully et à Saigny le vingt, à Total le vingt un, et à Villars le Terron et à Sully le vingt deux juin de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Rouge
Blanche Délessert

des témoins :

Edmond Raymondin
Musy François
le deux à Sully
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Autorisation écrite du père de l'épouse. 3/ Trompe de mariage. 4/ Lettre du département de Jura et Pôlie. 5/ Certificats de publication de Sully, de Saigny, de Total, de Villars le Terron et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Vallée, de Saigny, de Total et de Villars le Terron.

N^o 7.
Richard et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf juillet* _____ mil huit cent
quatre vingt seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Richard, Emile,* _____ *agriculteur* _____
de *Ormeaux desfont* _____ domicilié à *Belmont sur Tully* _____
fils de *feu Abram Fleuri Richard* _____ et de *Rose nie Normand,* à *Belmont sur*
Tully _____ *célibataire* _____
né à *Belmont 4 Tully* _____ le *deux mai mil huit cent septante* _____

et

2. *Blanc, Elise-Julie,* _____ *couturière* _____
de *Belmont sur Tully* _____ domiciliée à *Belmont sur Tully* _____
fille de *Marc Edouard Blanc, agriculteur,* et de *Louise Fanny Suzanne nie Corbay,*
à *Belmont sur Tully,* _____ *célibataire* _____
née à *Belmont sur Tully* _____ le *treize janvier mil huit cent septante trois* _____

Les publications ont eu lieu à *Belmont le neuf et à Ormeaux desfont le douze juillet de*
l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Richard
Elise Richard

des témoins :

Armande M. Alliquet
Musy. François
L'officier de l'état civil :
Alliquet

Papiers présentés :

1/ *Actes de naissance des fiancés.* 2/ *Frs.*
supplément de mariage. 3/ *Certificats de publication*
de Belmont et d'Ormeaux desfont. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormeaux desfont. _____

Registre des mariages A.

N^o 8.
Gillard et Saebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août _____ mil huit cent
quatre vingt seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gillard, Alfred, _____, employé f. b.,
de Montprevoires _____ domicilié à Lutry _____
fils de Abraham Henri, défunt, _____ et de Marie née Devaud, décédée,
célibataire _____
né aux Cullayes _____ le neuf novembre mil huit cent soixante huit _____

et

2. Saebel, Julie Marie Antoinette, _____
de Chardonnay sur Morges _____ domiciliée à Jully _____
fille de feu Auguste Frédéric Jules _____ et de Jenny née Bolomey, domiciliée à
Lautaune, _____ célibataire _____
née à Lautaune _____ le trois juin mil huit cent septante cinq _____

Les publications ont eu lieu à Lutry le huit, à Jully le neuf, à Montprevoires le dix
et à Chardonnay le onze juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gillard Alfred
Antoinette Gilliard

des témoins :

Dubouy Charles
Perrin Constant
les deux à Jully.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lutry de célébrer le mariage
à Jully _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcellet le Jorat, de Lutry et de
Villars sous Yver.

N^o 9.
Baillly a Borden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil huit cent quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Baillly, Constant Marie, agriculteur de Belmont sur Lauthaume domicilié à Belmont sur Lauthaume fils de Claude, décédé, et de Jeanne Louise Chollet, domiciliée à Belmont sur Lauthaume, célibataire né à Lyon (France) le dix mai mil huit cent soixante douze

et

2. Borden, Marie Rosalie de Challand St. Victor (Aoste, Italie) domiciliée à Belmont sur Lauthaume fille de Jean Grat Boret et de Marie Eleonore Borin, domiciliés à Challand St. Victor, célibataire née à Challand St. Victor le dix septembre mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Belmont le deux, au Consulat d'Italie à Genève le douze et à Challand St. Victor les dix neuf et vingt six juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Baillly
Rosalie Baillly

des témoins :

Mariella Sibrene
Bretto Savatore
le deux au Consulat de Belmont
L'officier de l'état civil :
E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Contrat de mariage. 3/ Certificat de publication de Belmont, du Consulat d'Italie à Genève et de Challand St. Victor

Le mariage a été communiqué ~~aux~~~~officiers de l'état civil de~~

à la Chancellerie d'Ital.

Registre des mariages A.

N° 10.

Bolomey et Pasche

Aujourd'hui *deux huit septembre* _____ mil huit cent
quatre vingt seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bolomey, *Louis Amédée*, _____ *ouvrier tailleur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Luby et de Forêt (Laroux)* _____ domicilié à *Belmont sur Jully*

Noms des parents :

fils de *François Amédée Bolomey, décédé*, et de *Jeanne Marie Alexandrine veuve Mar-*

Etat civil :

tin, à *Belmont sur Jully*, _____ *célibataire*

Date de la naissance :

né à *Belmont sur Jully* _____ le *douze novembre mil huit cent soixante quatre*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pasche, *Adèle* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Forléus* _____ domiciliée à *Lautaux*

Noms des parents :

fille de *Jean Pasche, menuisier*, _____ et de *Suzanne Louise veuve Brettel*, à

Etat civil :

Forléus, _____ *célibataire*

Date de la naissance :

née à *Forléus* _____ le *quatre décembre mil huit cent soixante dix*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Belmont le six*; à *Forléus le sept*; à *Luby*, à *Forêt*
et à *Lautaux le huit août de l'année courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Amédée Bolomey
Adèle Bolomey

des témoins :

Emile Botard
à *Belmont*

M. J. Auguste
à *Jully*

L'officier de l'état civil :

Milliquet de Remplouant

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés. 2° Cer-
tificate de mariage. 3° Certificat de publi-
cation de *Belmont*, de *Forléus*, de *Luby*, de
Forêt et de *Lautaux*.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby, de *Forêt*, de *Tron* et de *Lau-*
taux.

N° 11.

Domenjoz et Rochar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf octobre* mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Domenjoz, Jules Louis Henri,* agriculteur
de *Sully* domicilié à *Sully*
fils de *Marie Domenjoz, décédé,* et de *Suzanne née Dupont, sa femme,* à
Sully, célibataire
né à *Sully* le *vingt sept juillet* mil huit cent *soixante neuf*

et

2. *Rochar, Caroline Louise,* blanchisseuse,
de *l'abbaye et du lieu* domiciliée au *Fort de Sully*
fille de *Charles Frédéric Rochar* et de *Louise Sophie Françoise née Dupont,*
sa femme, domiciliés à Aigle, célibataire
née à *Lauterne* le *dix neuf avril* mil huit cent *soixante seize*

Les publications ont eu lieu à *Sully le vingt quatre, à l'abbaye et au lieu le vingt
six septembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Domenjoz
Louise Domenjoz

des témoins :

Milleguet et
Antoine Bourgeois
les deux à *Sully*
L'officier de l'état civil :

Milleguet

Papiers présentés :

*1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Pro.
cesse de mariage. 3/ Certificats de publica.
tion de Sully, de l'abbaye et du lieu.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'abbaye et du lieu.

Registre des mariages A.

N° 12.
Guex et Michaud

Aujourd'hui vingt neuf octobre mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guex, François-Alain vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Boulut et de Houdou domicilié à Sauze

Noms des parents :

fils de Jacques Rodolphe Guex, décédé, et de Louise Adèle née Crépeux, à Sauze,
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Sauze le vingt juillet mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Michaud, Adèle Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Rez et de La Sarras domiciliée à Sauze

Noms des parents :

fille de Abram François Philippe Michaud et de Julie Blanche née Borel, les deux dé-
cidés, célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Sauze le vingt six septembre mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sauze le onze, à Houdou et à La Sarras le douze, à
Boulut le quatorze et à Rez le quinze octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Guex
L. Guex

des témoins :

J. Marc
L. Cherpillat
les deux à Sauze

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Trouvaille de
marriage. 3/ Certificats de publication de Sauze,
de Houdou, de La Sarras, de Boulut et de Rez.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Crejet, de Houdou, de Rez et de
La Sarras

N° 13.

Borgeaud et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre _____ mil huit cent

quatre vingt seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borgeaud, Jules Auguste, _____ commis _____

de Sully _____ domicilié à Sully _____

fils de Marc François Borgeaud, décédé, et de Huguette Antoinette née Fornas, à

Sully, _____ célibataire _____

né à Sully _____ le vingt neuf décembre mil huit cent soixante quatre

et

2. Dupont, Marie Louise _____

de Sully _____ domiciliée à Sully _____

fille de Jean David Dupont, vigneron, et de Anne Marie née Hornwald, à Sully,

célibataire _____

née à Sully _____ le quatorze mai mil huit cent septante un _____

Les publications ont eu lieu à Sully le vingt un novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Borgeaud
 et Borgeaud

des témoins :

Jules Roche
 et Stevan

les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.

2/ Promesse de mariage _____

3/ Certificat de publication de Sully. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N^o 14.
Piccard et Croz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Piccard, Edouard, vigneron
de Luby et de Grandvaux domicilié à Jully
fils de Marc Piccard, vigneron à Jully, et de Jeanne Subanne veuve Bolomey, défunte,
célibataire
né à Savigny le vingt un mars mil huit cent soixante trois

et

2. Croz, Elise
de Savigny et de Torcel (Laroux) domiciliée à Jully
fille de Jacques Louis Croz et de Jeanne Subanne veuve Mercanton,
les deux décédés, célibataire
née à Torcel le vingt six mai mil huit cent septante un.

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt un, à Savigny le vingt trois, à Luby et à
Grandvaux le vingt cinq, à Torcel le vingt sept novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Piccard
Elise Piccard

des témoins :

J. Billiquet
V. Doménjoz
les deux à Jully
L'officier de l'état civil :

Billiquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Contrat
de mariage. 3/ Certificats de publication
de Jully, de Savigny, de Luby, de Grandvaux et
de Torcel.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Luby, de Lully, de Savigny et de Torcel.

N^o 15.
Veillard et Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dis huit décembre mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Veillard, Henri-Fréd. vigneron
de Yverne domicilié à Saudes
fils de Auguste Veillard, vigneron à Saudes, et de Marie Louise Morier, défunte,
célibataire
né à Yverne le huit décembre mil huit cent septante

et

2. Bonjour, Elise Bertha
de Saint Régier - la Chisaz domiciliée à Aigle
fille de Jacques Bonjour, agriculteur, et de Marie Elisabeth née Deppen, à Aigle,
célibataire
née à Fort Valais le vingt sept octobre mil huit cent soixante douze.

Les publications ont eu lieu à Yverne, à Saudes, à Saint Régier et à Aigle le trois
décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Veillard
Elise Veillard

des témoins :

Auguste Veillard
à Saudes
M. Chevallier
à Fully

L'officier de l'état civil :

E. Milliet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés. 2^o Actes
de mariage. 3^o Certificats de pu-
blicité à Yverne, de Saudes, de Saint
Régier et d'Aigle.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aigle et de Saint Régier

Registre des mariages A.

N° 16.

Moënoz et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre mil-huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moënoz, Henri Louis, vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de Henri Louis Moënoz, décedé, et de Jeanne Louise Marie née Pache, à
Sully, célibataire
né à Sully le huit mars mil huit cent septante deux

et

2. Chappuis, Alice
de Luby et de Villette domiciliée à Grandvaux, à Lalle,
fille de Jean Louis Chappuis, vigneron et de Stéphanie née Lagniez, à Grandvaux,
célibataire
née à Lalle le quatre juin mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Luby le neuf, à Villette et à Grandvaux le dix, à Sully le
vingt décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Moënoz Henri Ls.
Moënoz Alice

des témoins :

Ls Blatti.

Ls Perret.

les deux à Sully
Officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Proc.
verbal de mariage. 3/ Certificats de publi-
cation de Luby, de Villette, de Grandvaux
et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Luby et de Lully.

in
le 4 Janvier 1917
à Sully
A. Birgand.

N° _____

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 16, à la page 368, est celui de la dernière vis. — mil huit cent
~~reception~~ faite dans l'année 1896. — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
~~comparu~~ les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Jully, le 31 décembre 1896. L'officier de l'état civil de Jully: _____



de _____ domicilié à *Ellinquet*

fils de _____

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1.

Chappuis et Cordoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze janvier mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chappuis, François-Louis, employé de commerce
de Forel et de Savigny (Lavaux) domicilié à Tully
fils de François Louis Chappuis, décédé, et de Maria Anne veuve Gillieron, à Tully,
célibataire
né à Tully le quatorze juin mil huit cent soixante seize

et

2. Cordoy, Julie, couturière
de Savigny domiciliée à Tully
fille de Jules Daniel Cordoy, employé de chemin de fer, et de Lucie veuve Tully, à Tully,
célibataire
née à Savigny le neuf janvier mil huit cent soixante seize

Les publications ont eu lieu à Tully le dix neuf, à Forel et à Savigny le vingt décembre
de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Chappuis
Julie Chappuis.

des témoins :

Eugène Dupont
Jules Fache
Les deux à Tully.

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des fiancés. 2° Serment.
3° Acte de mariage. 4° Certificat de publica.
tion de Tully, de Forel et de Savigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel et de Savigny.

N^o 2.
Abetel et Coppex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil huit cent
quatre vingt dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Abetel, Samuel Charles Louis charpentier
de Belmont 4 Jully domicilié à Belmont 4 Jully
fils de Samuel Hippolyte Abetel, agriculteur et de Marie Lydie nié Jordan, à Belmont,
célibataire
né à Belmont le neuf mars mil huit cent septante six

et

2. Coppex, Sophie Louise couturière
de Vouvy (Valais) domiciliée à Cheseaux
fille de Christine Coppex, ménagère à Vouvy
célibataire
née à Vouvy le vingt trois janvier mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Vouvy et à Cheseaux le quatorze
janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Abetel
Suzette ~~Abetel~~ Coppex

des témoins :

Jules Pache
Eug. Dupont
les deux à Pully
L'officier de l'état civil :
Milliguet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Bel-
mont, de Vouvy et de Cheseaux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vouvy et de Romanel.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Blanc et Isely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanc, Théodore, agriculteur
de Belmont sur Sully domicilié aux Houlls de Sully
fils de Alexandre Mathias Blanc et de Louise Henriette née Blanc, les
deux décédés, célibataire
né à Belmont le treize février mil huit cent septante quatre

et

2. Isely, Adèle
de Syens domiciliée aux Houlls de Sully
fille de Jacques François Isely et de Jeanne Louise née Discrens, les
deux décédés, célibataire
née à Sire Savigny le dix-neuf février mil huit cent septante un.

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Sully le sept, et à Syens le neuf
jour de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Th. Blanc

Adèle Blanc

des témoins :

Julie Fauche

H. Sch... /
les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Millequet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.

2/ Promesse de mariage.

3/ Certificats de publication de Bel-
mont, de Sully et de Syens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Houdon

N° 4.
Reymondin et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre mars* mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Reymondin, Gustave-Emile*, vigneron

de *Sully* domicilié à *Sully*

fil de *Henri Auguste Reymondin*, vigneron à *Sully*, et de *Marie Sophie née*

Domenjex, défunte, célibataire

né à *Sully* le *treize juillet mil huit cent septante deux*

et

2. *Barbey, Fanny Marie*,

de *Cheabres* domiciliée à *Sully*

filles de *David Louis Jules Barbey*, vigneron, et de *Suzanne Elise née*

Tache, à Sully, célibataire

née à *Sully* le *vingt six octobre mil huit cent septante*

Les publications ont eu lieu à *Sully le treize* et à *Cheabres le dix huit février*
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Reymondin
Fanny Reymondin

des témoins :

Reymondin fils
Léonard Charles
les deux à *Sully*

L'officier de l'état civil :

Ulliquet

Papiers présentés :

1/ Promesse de mariage
2/ Certificats de publication de Sully
et de Cheabres.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S. Saphorin

Registre des mariages A.

N° 5.
Bugnion et Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bugnion, Marc-Auguste, ouvrier tailleur
de Belmont sur Louvain domicilié à Sully
fils de Charles Louis Bugnion, décédé, et de Jeanne Antoinette née Favre, à
Belmont, célibataire
né à Belmont le vingt au juin mil huit cent septante quatre
et

2. Favre, Julie Susanne
de Savigny et de Fozel (Louvain) domiciliée à Sully
fille de Henri Favre, décédé, et de Jacques Louis Julie Crot né
Richard, à Sully, célibataire
née à Bechaumont le vingt cinq février mil huit cent septante neuf.

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Sully et à Savigny le treize, à Fozel
le quatorze février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Auguste Bugnion
Susanne Julie Bugnion

des témoins :

Blanc
Henri Crot ^{à Belmont}
au château de Sully.

Officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Acte de naissance de la fiancée.
- 2/ Autorisation écrite de la mère de la fiancée.
- 3/ Promesse de mariage.
- 4/ Certificats de publications de Belmont, de Sully, de Savigny et de Fozel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny et de Fozel

N^o 6.
Bugnion & Rubatel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bugnion, Antoine Louis agriculteur
de Belmont sur Jully domicilié à Belmont sur Jully
fils de défunt Sieur Jacques Bugnion et de Louise Subette née Blanc, à Bel-
mont, célibataire
né à Belmont le sept janvier mil huit cent cinquante deux

et

2. Rubatel, Rose-Louise dite Robine, cuisinière
de Villazet domiciliée à Harmand
fille de Louis Antoine Rubatel, agri. et de culture à Harmand, et de jeune
Marie Henriette née Meylan, défunte, célibataire
née à Chavornay le vingt cinq janvier mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Villazet le huit, à Harmand le
huit et un janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Antoine Bugnion
Rosine Bujon

des témoins :

Aug. Raymondin
M^r Chevaux
le deux à Jully

L'officier de l'état civil :

L. Milliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés.
2^o Procurator de mariage.
3^o Certificats de publication de Belmont,
de Villazet et de Harmand.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villazet et de Granges.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Verdan et Jenni.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Verdan, Emile agriculteur
de Clavaleyres (Revue) domicilié à Jully
fils de Karl Friedrich Verdant, agriculteur et de Anna Juliana née Kallenrieder
à Cougeraux, célibataire
né à Cougeraux (Fribourg) le vingt six janvier mil huit cent soixante neuf

et

2. Jenni, Maria, couturière
de Utendorf (Revue) domiciliée à Jully
fille de Johann Jenni, verdoüvier, et de Anna née Lehmann, à Ober
Diestbach célibataire
née à Diestbach près Thoun le dix huit mars mil huit cent soixante sept.

Les publications ont eu lieu à Jully et à Chisachen le premier, et à München-
wylle le deux avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Verdant
Maria Jenni

des témoins :

Jules Fächer
Ch. Chermann

les deux à Jully
L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
- 2/ Promesse de mariage.
- 3/ Certificats de publication de Jully,
de Chisachen et de Münchenwylle.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chisachen et de Münchenwylle.

N° 8.
Bovard et Gros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bovard, Henri François maçon
de Épesses domicilié à Lutry
fils de François Louis Bovard, vigneron, et de Jeanne Charlotte née Pétraz, à Lutry,
célibataire
né à Lutry le neuf mai mil huit cent septante-deux

et

2. Gros née Bayère, Marie Angélique, repasseuse
de Échichens domiciliée à Jully
fille de Marcellin Bayère, jardinier, et de Françoise née Bon, à Francheville,
veuve de Henri Louis Gros dès le vingt trois juin mil huit cent quatre vingt quinze,
née à Francheville (Rhône, France) le quatorze mai mil huit cent soixante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt quatre, à Lutry et à Échichens le vingt
cinq et à Épesses le vingt six avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bovard Henri
Bovard Marie

des témoins :

Jules Bolliger à Lutry
Jules Faubert à Jully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Lutry de célébrer
le mariage à Jully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Jully, de Lutry et de Nufflard le
Château

Registre des mariages A.

N^o 9.
Moënoz et Sistner

Aujourd'hui vingt deux mai mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Moënoz, Victor Auguste, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully domicilié à Sully

Noms des parents :

fil de défunt Jules Victor Moënoz et de Julie Augustine née Conde, à Sully,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sully le premier juillet mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sistner, Wilhelmine, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chiengen (Grand Duché de Bade) domiciliée à Lauterne

Noms des parents :

filles de Johann Jakob Sistner, agriculteur, et de Wilhelmine née Ankenmann,

Etat civil :

domiciliés à Chiengen, célibataire

Date de la naissance :

née à Chiengen le sept février mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le dix sept et à Lauterne le vingt avril, et à
Chiengen le trois mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Moënoz
Mme Moënoz

des témoins :

Ernst Moënoz
Mme Sistner

Officier de l'état civil :

Billiguet

Papiers présentés :

1^o Acte de naissance de la fiancée.
2^o Promesse de mariage.
3^o Certificat de publication de Sully,
de Lauterne et de Chiengen.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lauterne et à la Chancellerie
d'Etat.

N° 10,
Abetel et Franc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent
quatre-vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Abetel, Vincent - Emile agriculteur
de Belmont sur Jully domicilié à Jully
fils de Jean-Baptiste Louis Abetel, vigneron, et de Louise Jenny née Bernat, à Jully,
célibataire
né à Belmont le sept janvier mil huit cent septante deux

et

2. Franc, Louise - Pauline, couturière
de Mouthey (Valais) domiciliée à Jully
fille de Albert Franc et de Coustance née Martenet, les
deux décédés, célibataire
née à Mouthey le vingt deux mai mil huit cent soixante treize

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Jully le trois, et à Mouthey le qua-
tre juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Emile Abetel
Louise Abetel

des témoins :

Louis Cordoy
B. Domenges à Pully
sur Port de Pully

l'officier de l'état civil :

Chiffignat

Papiers présentés :

1/ Acte de naissance de la fiancée.
2/ Promesse de mariage
3/ Certificat de publication de Bel-
mont, de Pully et de Mouthey.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mouthey

Registre des mariages A.

N° 11.
Meister et Etter.

Aujourd'hui vingt sept juillet mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Meister, Gottfried, laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Berne) domicilié à Sully

Noms des parents :

fils de Friedrich Meister, décédé et de Catherine née Leuenberger, décédée

Etat civil :

veuf de Jenny née Stauffer dès le vingt cinq décembre mil huit cent quarante quatre

Date de la naissance :

né à Hadiswyl le neuf septembre mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Etter, M. A. Dorothea,

Lieu d'origine et de domicile :

de Menzingen (Lucerne) domiciliée à Sully

Noms des parents :

fille de Clement Etter, décédé et de Anna Maria Marty, décédée,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Steinen le quatorze janvier mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully le trois, à Sumiswald le quatre et à Menzingen le cinq juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Meister
Marie Meister

des témoins :

L. Studer
Jules Fache

L'officier de l'état civil :

E. Helliges

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.
2/ Acte de décès de Jenny Stauffer
3/ Promesse de mariage
4/ Certificats de publication de Sully,
de Sumiswald et de Menzingen.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sumiswald et de Menzingen.

n° 12.
Baataud et Lache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août _____ mil huit cent
quatre vingt dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baataud, Edouard Louis, _____ employé de commerce _____
de Luby _____ domicilié à Belmont sur Jully _____
fils de François Abram Baataud, agriculteur, et de Louise Rotette Polomey
sa femme, à Belmont, _____ célibataire _____
né à Belmont sur Jully _____ le vingt deux octobre mil huit cent soixante seize _____

et

2. Lache, Julie, _____ couturière _____
de Servion _____ domiciliée à Belmont sur Jully _____
fille de Émile Lache, agriculteur, _____ et de Jenny Chapuis, sa femme, à Belmont
célibataire _____
née à Belmont _____ le dix neuf février mil huit cent soixante sept _____

Les publications ont eu lieu à Belmont le quinze, à Servion le seize et à Luby le
dix sept juillet de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Baataud
Julie Baataud

des témoins :

Jules Bich
M^r Chevau
les deux à Jully

L'officier de l'état civil :

Estiquet

Papiers présentés :

1/ Promesse de mariage
2/ Certificats de publications de Belmont,
de Servion et de Luby.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Luby et d'Oron.

Registre des mariages A.

N^o 13.
Rochat et Basset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rochat, Henri Louis, employé à la batterie de la Retiaz
de l'abbaye domicilié à Jully
fils de Henri Rochat, agriculteur et de Suzanne Henriette née Gander, à Lantanne,
veuf de Suzanne Adèle née Borgeaud de la quatorze avril mil huit cent nonante quatre,
né à Lantanne le cinq juillet mil huit cent soixante sept

et

2. Basset, Marie
de Goumoëns la Ville domiciliée à Jully
fille de Jacob Basset, défunt, et de Marie Rotui née Cheillard, à
Goumoëns la Ville célibataire
née à Goumoëns la Ville le dix huit mai mil huit cent soixante dix huit.

Les publications ont eu lieu à Jully le dix sept, à l'abbaye le vingt un et à Gou-
moëns la Ville le vingt deux juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Rochat
Marie Rochat

des témoins :

Edouard Fatio.
Charles Jules
les deux à Jully

L'officier de l'état civil :

Elliquet

Papiers présentés :

- 1/ Actes de naissance des fiancés.
- 2/ Acte de décès de Suzanne Adèle Borgeaud.
- 3/ Autorisation écrite de la mère de la fiancée.
- 4/ Promesse de mariage.
- 5/ Certificats de publication de Jully, de l'abbaye

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'abbaye et d'Elalleut.

N° 14.
 Syord et Hiltbrand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août _____ mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Syord, Julien, _____ cultivateur _____
 de S. Jean de Cholonne (Haute Saône) _____ domicilié à S. Jean de Cholonne (Haute Saône)
 fils de François Joseph Syord, défunt _____ et de Suzanne Cissot, défunte, _____
veuf de Joséphine née Bel des le vingt six décembre mil huit cent quatre vingt quinze
 né à S. Jean de Cholonne _____ le deux mai mil huit cent soixante quatre _____

et

2. Hiltbrand, Lina Estelle _____
 de Diemtigen (Reune) _____ domiciliée à Jully _____
 fille de Christian Hiltbrand, horloger ~~et de~~ au Locle, et de Élise Elmire née Ler-
bechen, défunte, _____ célibataire _____
 née à aux Bayards (Neuchâtel) le quatorze décembre mil huit cent soixante trois _____

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt quatre juillet, à Diemtigen le vingt six juillet
 et à S. Jean de Cholonne le vingt cinq juillet et premier août de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Syord Julien
Lina Syord

des témoins :

Jules Perrot
Louis Tarrat
 à Reune
 à Jully

L'officier de l'état civil :

E. Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.
 2/ Promesse de mariage.
 3/ Certificats de publication de Jully et de
Diemtigen.
 4/ Permit de célébration de mariage délivré
 par le département de justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Diemtigen et à la Chancellerie
d'Etat _____

Registre des mariages A.

N^o 15.
Dizerens et Bastian

Aujourd'hui quatre septembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dizerens, Jules Louis, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Taudex domicilié à Tully

Noms des parents :

fils de François Louis Dizereus, bûcheron, et de Louise-Julie née Cell-

Etat civil :

rel, divorcé célibataire

Date de la naissance :

né à Urges le sixième mil huit cent soixante seize

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bastian née Dizereus, Adèle Mariaue, journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et de Forel (Laroux) domiciliée à Tully

Noms des parents :

fille de Georges Marc Dizereus, tanneur, et de Marie Charlotte née Dizereus, à Urges,

Etat civil :

femme divorcée de Auguste Bastian dis le sept février mil huit cent quatre vingt quinze

Date de la naissance :

née à Lauterne le sept mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Taudex et à Tully le dix neuf, à Lutry et à Forel
le vingt un août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dizereus
Adèle Dizereus

des témoins :

Fanny Carin
Marie Grobet

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des fiancés. 2^o Acte
de mariage Bastian-Dizereus portant non
dieu du divorce. - 3^o Frouffe de mariage.
4^o Certificats de publication de Taudex, de
Tully, de Lutry et de Forel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de Forel.

n° 16.
Boand et Caverney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre septembre _____ mil huit cent
quatre vingt dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Boand, François-Léon, _____ agriculteur _____
de Lully et de Horgés _____ domicilié à Sander _____
fils de Jules François Louis Boand, agriculteur _____ et de Louise Marie Françoise née Cou-
taz, à Sander, _____ célibataire _____
né à Lully _____ le vingt huit janvier mil huit cent septante trois _____

et

2. Caverney, Louise Virginie _____
de Jougny _____ domiciliée à Jougny _____
fille de Louis Charles François Caverney, agriculteur, et de Jeanne Suzanne née
Félix, à Jougny, _____ célibataire _____
née à Jougny _____ le dix neuf avril mil huit cent soixante treize _____

Les publications ont eu lieu à Sander le dix neuf, à Jougny le vingt, à Lully et
à Horgés le vingt un août de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Boand
Louise Boand

des témoins :

Adèle Abetol
à Belvaux
M^{re} Chevray
à Lully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.
2/ Promesse de mariage.
3/ Certificats de publication de Sander,
de Jougny, de Lully et de Horgés.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Millard Louis Yves, de Horgés et de
Lully _____

Registre des mariages A.

N° 17.

Serra et Crouzat

Aujourd'hui *vingt un octobre* _____ mil huit cent
quatre vingt dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Serra, Bernard Louis Dominique,* _____ *chef d'exploitation* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jaudes* _____ domicilié à *Jaudes* _____

Noms des parents :

fils de *Bernard Serra, décédé,* _____ et de *Louise veuve Urbertine,* à *Jaudes,*

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à *Jaudes* _____ le *dix janvier* mil huit cent *septante un* _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Crouzat, Marie Fanny Alice* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jaudes, Luby et Hermauchet* _____ domiciliée à *Jaudes* _____

Noms des parents :

fille de *Eugène Crouzat, décédé,* _____ et de *la femme Louise Fanny Berlier,* à

Etat civil :

Jaudes, _____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

née à *Jaudes* _____ le *dix huit septembre* mil huit cent *septante trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Jaudes le six,* à *Hermauchet le huit* et à *Luby le*
neuf octobre de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Serra
Fanny Serra

des témoins :

François Bertie
à la Rippe
M. Chevaux
à Pully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ *Trompe de mariage* _____
2/ *Certificat de publication de Jaudes,*
de Hermauchet et de Luby _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Luby et de Moudon _____

n° 18.

Dupont et Foretlay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent
quatre vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupont, David-Louis, vigneron
de Sully domicilié à Sully
fils de Jean David Dupont, vigneron, et de sa femme Anne Marie Konwald, à
Sully, célibataire
né à Sully le vingt six novembre mil huit cent septante quatre

et

2. Foretlay, Louise-Jenny
de St. Sulpice domiciliée à Sully
fille de Jean Samuel Foretlay, décodé, et de sa femme Louise Suzanne Margot,
à Sully, célibataire
née à Sully le dix huit septembre mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Sully le sept et à St. Sulpice le neuf octobre de
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Dupont
Louise Dupont

des témoins :

Jules Poché
Victor Véz les deux à Sully

L'officier de l'état civil :

Emilliquet

Papiers présentés :

1/ Promesse de mariage
2/ Certificats de publication de Sully
et de St. Sulpice

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Écublens

Registre des mariages A.

N° 19.

Colia et Dupont

Aujourd'hui vingt trois novembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Colia, Auguste Michel, entrepreneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lurino (Aovare, Italie) domicilié à Jully

Noms des parents :

fils de Michel Jean Colia, à Jully, — et de Louise Henriette Anas ni Charan,

Etat civil :

defunct, célibataire

Date de la naissance :

né à Jully le quinze septembre mil huit cent soixante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dupont, Sophie Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Jully domiciliée à Jully

Noms des parents :

fille de Victor Adolphe François Dupont, ~~et de vigneron~~, et de Henriette Louise née

Etat civil :

Regamey, à Jully, célibataire

Date de la naissance :

née à Jully le sept septembre mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jully le neuf, à Lurino les vingt quatre et trente un
octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug. Colia
Sophie Colia

des témoins :

Jules Fache
Charles Dupont
résident à Jully

L'officier de l'état civil :

Edilliquet

Papiers présentés :

1/ Promesse de mariage.
2/ Certificat de publication de Jully.
3/ Certificat de célibat de mariage de:
livré par le département de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat.

selon communication de la Chancellerie d'Etat
du Canton de Daut, il ressort d'une lettre de bonne
conscience, instrumentée par le notaire Alexis Rot
à Daut, le dix huit juillet mil huit cent quatre-
vingt sept, par le Conseil d'Etat dans le terme légal, que
Colia, Auguste Michel, a été reçu au nombre
des bourgeois de la Commune de Jully.
Inscrit le 17 septembre 1904.

L'officier de l'état civil :

Edilliquet

Communiqué au département de Justice & Police

n° 20.

Serret et Gobaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suite des témoins :

P. Muller
à Jully

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Serret, Louis Eugène vigneron
de Jully domicilié à Jully
fils de Charles Louis David Henri Muller ~~et de~~ défunt, et de Henriette Sophie Marie Muller,
à Jully célibataire
né à Jully le premier février mil huit cent septante

et

2. Gobaler, Fanny
de Château s'Vea domiciliée à Barois, au Louvray
fille de Jean Louis Goballet, agriculteur, et de Henriette Borgeaud dit Avo-
cat, domicilié au Louvray, célibataire
née à Barois, au Louvray, le cinq avril mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Jully le vingt huit, à Château s'Vea et à l'Uray le
huit, à Barois le huit un octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Serret
Fanny Serret

des témoins :

Perret Charles
à Jully
Fascheud C. Léonard
aux Brulies sur Luchy
L'officier de l'état civil :

Mullier

Papiers présentés :

1/ Acte de naissance de la fiancée
2/ Promesse de mariage
3/ Certificats de publication de Jully, de Cha-
teau s'Vea, de l'Uray et de Barois

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Château s'Vea et de Charonay

Registre des mariages A.

N° 21.

Layn et Deval.

Aujourd'hui neuf décembre _____ mil huit cent
quatre vingt dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Layn, Joseph Antoine, _____ mason _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bruston (Cunio, Italie) _____ domicilié à Jully _____

Noms des parents :

fils de Jean Balthazard Layn, agriculteur, et de Marie Anne Roux, domiciliés à

Etat civil :

Bruston, _____ célibataire _____

Date de la naissance :

né à Bruston _____ le sept juin mil huit cent soixante six _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Deval, Marie Albine _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Challand St. Victor (Cunio, Italie) _____ domiciliée à Jully _____

Noms des parents :

fille de Jean Antoine Deval, agriculteur ~~et de~~ à Challand St. Victor, et de défunte Marie

Etat civil :

Thérèse Sadier, son épouse, _____ célibataire _____

Date de la naissance :

née à Challand St. Victor _____ le douze novembre mil huit cent soixante deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jully le seize, à Bruston et à Challand St. Victor les
vingt quatre et vingt six octobre de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Layn Joseph
Albine Layn

des témoins :

Viguerie Jean
Viguerie Pacifique
les deux à Jully

l'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. 2/ Pro-
cès de mariage. - 3/ Certificat de publica-
tion de Jully. - 4/ Permis de célébration
de mariage délivré par le département de
Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat.

N° 22.

Favre et Derivaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil huit cent
quatre vingt dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favre, Charles, boulangier
de Savigny et de Forel (Lavaux) domicilié à Sully
fils de feu François Favre et de feu Jeanne Louise née Disserend
veuve de Julien né Barraz dès le dix huit juin mil huit cent quatre vingt dix-sept
né à Savigny le quatre novembre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Derivaz, Françoise Amélie Aménaïde dite Amélie
de S^t Guigolph (Valais) domiciliée à Sully
fille de Jules Derivaz, maréchal, et de Annette née Chevallay, à S^t Guigolph,
célibataire
née à S^t Guigolph le vingt cinq juillet mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Forel, à S^t Guigolph et à Sully le vingt
sept novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Favre
Amélie Favre

des témoins :

Jules Derivaz à S^t Guigolph
Alfred Derivaz à Savigny
L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} Acte de naissance des fiancés.
2^{es} Acte de décès de Julien Favre né Barraz.
3^e Procès de mariage
4^{es} Certificats de publication de Savigny,
de Forel, de S^t Guigolph et de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, de Forel et de S^t Guigolph.

Registre des mariages A.

N° 23.

Boand et Cavetney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Boand, François Henri, vigneron
de Lully et de Horges domicilié à Saudes
fils de Jules François Louis Boand, vigneron, et de Louise Marie Sambotte veuve Corontat,
Saudes, célibataire
né à Vaux le huit octobre mil huit cent dix sept

et

2. Cavetney, Suzanne Félicie Louise
de Jougny domiciliée à Jougny
fille de Emile Charles François Cavetney, vigneron, et de Jeanne Suzanne Félicie,
Jougny, célibataire
née à Jougny le vingt quatre août mil huit cent soixante quinze

Les publications ont eu lieu à Horges et à Saudes le quatre, à Lully et à Jougny le
cinq décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Boand François
Félicie Boand.

des témoins :

Ate Boand
Henri Cavetney
à Saudes
Jougny.

L'officier de l'état civil :

El Milliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés.2/ Promesse de mariage3/ Certificats de publication de Horges, de
Saudes, de Lully et de Jougny.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deNittant sous Vent, de Horges et de Lully.

*Val
le 22 novembre 1891
le notaire
A. Simon*

N°

~~aujourd'hui~~ Le numéro 28, à la page 392, est celui de la dernière inscription ~~mit huit cent~~
faite dans l'année 1897. Les deux doubles ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~compas~~ du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Jully le 31 décembre 1897.

Nom et profession de l'époux :

1. L'officier de l'état civil de Jully;

Lieu d'origine et de domicile :

de Elliliquet

domicilié :



Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Un double a été remis le 24 janvier 1898 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la

Date de la naissance :

~~loi~~ loi. Jully, le 24 janvier 1898. L'officier de l'état civil de Jully;

et Elliliquet



Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N° 1.

Rochat et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept janvier mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rochat, Victor Adolphe, receveur
de l'abbaye domicilié à Jully
fils de Adolphe Henri Rochat, négociant, et de Lucie née Dorat, à Aubonne,
célibataire
né à Jully le dix neuf février mil huit cent septante cinq
et

2. Blanc, Henriette Emilie, couturière
de Lautaune domiciliée à Jully
fille de Marie Louise Blanc née Mégroz ~~veuve de~~ Jacob Blanc, revendeur à Jully,
célibataire
née à Jully le vingt cinq juillet mil huit cent septante huit.

Les publications ont eu lieu à Jully le quatre, à l'abbaye et à Lautaune le sept
décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Rochat
Henriette Rochat

des témoins :

Forêtay Edouard
Charles Dupont les deux à Jully
L'officier de l'état civil :
Milliquet

Papiers présentés :

1/ Acte de naissance du fiancé. - 2/ Auto.
- citation écrite de la mère de la fiancée.
3/ Promesse de mariage. - 4/ Certificat de
publication de Jully, de l'abbaye et de
Lautaune.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

l'abbaye et de Lautaune

Par jugement rendu le 11 juin 1903, déclaré
définitif et exécutoire le 17 septembre suivant,
le tribunal civil du district de Lautaune a dé-
claré nul et sans effet le mariage ci-dessus contracté
entre Rochat, Victor Adolphe, et Blanc,
Henriette Emilie. - le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de l'article 116, lettres A et
C. de la loi fédérale du 24 décembre 1874. -

En suit le 5 octobre 1903.

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Communiqué au département de Justice et
Police

N^o 2.
Richard et Richon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Richard, Auguste, employé aux tramways
de Lutry et de Forêt (Lavaux) domicilié à Lutry
fils de Jean Emmanuel Louis Richard, ~~et de~~ rigueur, et de Suzanne Marie Madeleine
Schwitzguebel, à Lutry, célibataire
né à Chénas sur Lutry le dix huit mai mil huit cent septante

et

2. Richon, Berthe Sophie couturière
de la Cour de Jully et St. Léger la Chièzaz domiciliée à Jully
fille de feu Louis Pierre Sébastien Richon et de Julie Marie Caroline Grandchamp,
à Jully, célibataire
née à Jully le huit octobre mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Forêt, à Lutry, à la Cour de Jully, à St. Léger la
Chièzaz et à Jully le onze décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug Richard
Berthe Richard

des témoins :

Southern Schraiberg
Julie Parke au Château de Lutry, Jully
à Jully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lutry de célébrer le mariage
à Jully.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lutry, de Forêt, de Lutry, de la Cour
de Jully et de St. Léger.

Registre des mariages A.

N° 5.
Krieg et Sèchand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent
quatre vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Krieg, Charles-Louis-Léon, _____ négociant _____
de Lantanne et de Huri (Beune) _____ domicilié à Lantanne _____
fils de Antonin Marc Krieg, décédé, _____ et de Annette Alexandrine ni Wenger,
sa veuve, à Lantanne, _____ célibataire _____
né à Lantanne _____ le treize au octobre mil huit cent septante deux _____

et

2. Sèchand, Louise Berthe, _____ sans profession _____
de Lantanne et de Sully _____ domiciliée à Lantanne _____
fille de Charles Huri Sèchand, mar. ~~chaud de vius~~ chaud de vius, et de Charlotte-Louise-
Jenny Amoureux, sa femme, à Lantanne, _____ célibataire _____
née à Lantanne _____ le premier août mil huit cent septante quatre _____

Les publications ont eu lieu à Huri, à Lantanne, à Sully le six et à Lantanne le sept
janvier de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Suite des témoins:

Ch. Krieg, Noury
à Lantanne
Ch. Marguerat Paul
à Lantanne

Signatures

des époux :

Ch. Krieg
L. Sèchand

des témoins :

Aus [Signature]
à Lantanne
M. [Signature]
à Lantanne

L'officier de l'état civil :

E. [Signature]

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lantanne de célébrer le
mariage à Sully. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lantanne, de Huri et de Sully. _____

N° 4.

Détaz et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Détaz, Charles-Louis
de Forel et de Savigny (Lavaux) domicilié à Saudes
fils de Maar Louis Détaz et de Henriette Brand, vigneron à Sau-
des, célibataire
né à Vevay le vingt neuf mai mil huit cent septante six
et

2. Rochat, Julie Héliène
de L'abbaye et de Surlay domiciliée à Mourens, à Sallent,
fille de Friederich Rochat, vigneron à Mourens, et de Henriette Louise Marie Antoinette
née Lumbunnen, dévidée, célibataire
née à Cherise, Commune du Châte-lard le trois mars mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Saudes, à Surlay et au Châte-lard le cinq, à
Forel et à l'abbaye le six février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Détaz
Julie Rochat

des témoins :

Détaz Louis
Georges Descombes
L'officier de l'état civil :
Etliquet

Papiers présentés :

1/ Actes de naissance des fiancés. - 2/ Pro-
mette de mariage. - 3/ Certificats de pu-
blication de Savigny, de Saudes, de Sou-
lay, du Châte-lard, de Forel et de l'abbaye.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Forel, de Savigny, de l'abbaye, de Sul-
lent et de Mourens.

Registre des mariages A.

N° 5.

Lavanchez et Motta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lavanchez, Emile, charretier
de Savigny, de Forel et de Houdoupreyres domicilié à Beettonaz sur Syeux
fils de Jean François Lavanchez, domicilié ~~à~~ vers Chez les Blancs, et de Marguerite Juliette
Marie née Vaucher, décédée, célibataire
né à Savigny le quinze juin mil huit cent soixante huit

et

2. Motta, Rose, ménagère
de Sieux domiciliée à Sieux
fille de Jean Louis Motta, charpentier, et de Marie Louise née Vignacour,
domiciliée à Sieux, célibataire
née à Sieux le quatre mai mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Houdoupreyres le vingt sept, à Savigny et à Sieux
le vingt huit, à Forel le vingt neuf mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Lavanchez
Rose Lavanchez

des témoins :

Alphonse
Pétron Motta, D'abord
habitant à Sieux

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Houdou de célébrer le mari-
age à Jully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, de Forel, de Locelles le
Forel et de Houdou.

N^o 6
Fayet et Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril _____ mil huit cent
quatre vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fayet, Auguste, _____ vigneron _____
de Forel et de Lutry _____ domicilié à Grandvaux, au Graboy, _____
fils de Jean François Fayet _____ et de Jeanne Louise née Fayet, vigne-
rous née Grandvaux, _____ célibataire _____
né à Grandvaux _____ le deux septembre mil huit cent soixante cinq _____

et

2. Milliquet, Elise _____
de Lully _____ domiciliée à Lully _____
fille de Henri Louis Samuel Milliquet, et de vigneron à Lully, et de Héloïse
née Milliquet, veuve, _____ célibataire _____
née à Lully _____ le quinze août mil huit cent soixante neuf _____

Les publications ont eu lieu à Lully et à Lutry le deux, à Grandvaux et à Forel le trois
avril de l'année courante, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Fayet
Elise Fayet

des témoins :

Jules Pate
H. P. Cholmy les deux à Lully

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de Lully de célébrer le mari-
age à Lully. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, de Lutry et de Lully. _____

Registre des mariages A.

N° 7.

Cornu et Welty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cornu, Louis docteur médecin-chirurgien
de Villars Hendray domicilié à L'Abbaye
fils de Guise Cornu, agriculteur, à Villars Hendray, et de Elise née Pa-
villet, sa femme, célibataire
né à Villars Hendray le dix neuf février mil huit cent soixante huit

et

2. Welty, Blanche Marie
de Unterembrach (Zurich) domiciliée à Tully
fille de Jean François Welty, appareilleur à Tully, et de défunte Louise Anna née
Mojonnier, sa femme, célibataire
née à Lautaune le vingt cinq mars mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le sept, à Tully et à Unterembrach le neuf
à Villars Hendray le onze avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Cornu
Blanche Cornu

des témoins :

J. P. Welty
Edm. Williquet
L'officier de l'état civil : Edm. Williquet
Williquet

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de l'Abbaye de célébrer le
mariage à Tully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L. Vigier, de l'Abbaye et à Unter-
embrach.

Par décision du 14-9-1944 le Département
de Justice et Police du canton de Vaud a
ordonné la rectification de l'Acte ci-contre

en ce sens que le nom de famille
qui y est orthographié par
erreur "Welty" soit
orthographié "Walti"

Pully, le 3 octobre 1944

L'Officier d'Etat Civil :



N° 8.
 Milliquet et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent
 quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Milliquet, Charles Albert, _____ docteur médecin _____
 de Jully _____ domicilié à Jully _____
 fils de Jean Charles Paul Milliquet _____ et de défunt, et de Louise Sophie née Con-
 de, la veuve, à Jully, _____ célibataire _____
 né à Jully _____ le sept janvier mil huit cent soixante sept _____

et

2. Bovard, Anita _____
 de Cully _____ domiciliée à Cully _____
 fille de Alfred Alvari Louis Bovard _____ et de défunt, et de Hortense Léonore née
 Duboux, la veuve, à Cully, _____ célibataire _____
 née à Cully _____ le quinze décembre mil huit cent soixante trois _____

Les publications ont eu lieu à Jully et à Cully le seize avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Milliquet
Milliquet

des témoins :

Gailly
Gallandot
 à Requin
 à Houdou

L'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1/ Acte de naissance de la fiancée _____
 2/ Lettre de mariage _____
 3/ Certificat de publication de Jully
 et de Cully _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

_____ Cully _____

Registre des mariages A.

N° 2.
Martin a Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin _____ mil huit cent
quatre vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Martin, Charles-Albert, _____ employé à la compagnie de navigation
de Neyruz, de Chapelle et de Vuareux _____ domicilié à Sully _____
fils de Jean Martin, décédé, _____ et de Jeanne Louise Martin, à Sautaux,
célibataire _____

né à Morges _____ le vingt deux Janvier mil huit cent septante six
et

2. Domenjoz, Louise Elise, _____ blanchisseuse _____
de Sully _____ domiciliée à Sully _____
fille de Alexandre Louis David Domenjoz, blanchisseur, et de Louise Mar-
-quise Desfer, à Sully, _____ célibataire _____
née à Gilannes river Verrey le vingt cinq juin mil huit cent soixante neuf.

Les publications ont eu lieu à Sully le douze, à Vuareux le treize, à Neyruz le
quatorze et à Chapelle le treize mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Martin Charles Alexandre et Domenjoz
Elise Martin Charles Domenjoz
les deux à Sully

l'officier de l'état civil :

Milliquet

Papiers présentés :

1^{er} Actes de naissance des fiancés.

2^e Promesse de mariage.

3^e Certificats de publication de Sully,
de Vuareux, de Neyruz et de Chapelle.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Dunoy, de H. Luiges et de Vuareux.

N° _____

~~Aujourd'hui le volume de terminer par le N° 9 des inscriptions de l'an mil huit cent~~
~~nié 1898. La suite de l'heure dans le volume par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~commencé~~: commençant par le N° 10. le que nous certifions, Jully, le 30 juin 1898.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. L'officier de l'état civil de Jully: _____



E. Milliquet

domicilié à _____

et de _____

né à _____ le _____

et _____

2. _____

de _____ domiciliée à _____

fille de _____ et de _____

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N° _____

~~Aujourd'hui le volume se termine par le N° 9 des inscriptions de l'an mil huit cent~~
~~nié 1898. La suite de l'ouvrage par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~commencé~~ : commençant par le N° 10. le que nous certifions, Jully, le 30 juin 1898.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. L'officier de l'état civil de Jully: _____



E. Milliguet

domicilié à _____

et de _____

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. _____

de _____ domiciliée à _____

fille de _____ et de _____

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1878	Abetel	Yovernar	33
1879	Abetel	Guez	56
1881	Arudo	Nicola	62
	Abetel	Rogamey	69
1882	Amandruz	Frutiger	90
1886	Abetel	Mellet	160
	Abetel	Bolomey	161
1893	Abetel	Savary	300
1897	Abetel	Poppere	371
	Abetel	Lranc	379

1876. Borgeaud & Moennoz
 Blanc & Blanc
 Bessat & Favre
 Baudat & Savoy
 1877. Botinelli & Chapuis
 Berner & Barraud.
 Blanc & Bron
 Bertossa & Tollens
 Brietax & Ticcard
 1878 Blanc & Cordey
 Borgeaud & Vagnieres
 Borgeaud & Martin
 1879 Baster & Bugnion
 1880 Borgeauds
 Bolomey
 Blanc
 Blanc
 Barbey
 1881 Balsiger
 Bugnion
 Borgeaud & Dicosters
 1882 Bolomey
 Blanc
 1883 Bugnion
 Barbey
 Borgeaud
 Boday
 Bolomey
 1884
 Blanc
 Bron
 1885 Borgeaud
 1886 Bonardo
 Briaux
 1887 Blanc
 Borgeaud
 Bohy
 Bonjour

1. 1888. Bron Blanc 208
 3 Bastian Dizrens 207
 6 1889 Bolomey Baudenbacher 213
 7 Baataro Herminjard 211
 19 + Burki, Guisard. 228
 22 1890 Bussy Dubuis 231
 28 Borgeaud Favre 232
 30 Baataro Corbaz 237.
 32 1891. Borgeaud Boven 256
 37 Bischoff Schneider 261
 38 Berthoud Jacquier 264
 39 Bossel Henry 268
 51 Blondel Chapuis 275
 64 1892. Bibeux Schwab 279.
 67 Blondel Martin 216.
 68 1893 Blancanae Lafey 298
 73 Romefoy Dupont 302
 77 Blau Abetel 304
 84 Bertolotti Imonet 307
 87 1894 Borgeaud Hovred 313.
 88. Brun lin 317.
 98 Bolomey Dufour 321.
 99 Bardet Dupont 322.
 104 Barraud Hilliquet 324.
 107 Bolomey Aumont 326.
 108 1895. Borgeaud Demont 331.
 116 Buchmann Lechaud 332.
 118 Borgeaud Bugnion 333.
 " Spruermann 339.
 122 Bron Silix 341.
 125 Blauc Bovard 346.
 1112 Blanc Liardet 350
 155 Bolomey Blanc 357.
 163 1896 Bailly Bordet 361
 173 Bolomey Lache 362
 174 Borgeaud Dupont 365.
 176 1897. Blanc Jely 372
 177 Bugnion Favre 374.

B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y

1897

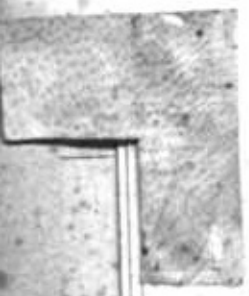
Bagnon
Bovard
Boatard
Boand
Boand

Rubatel
Gros
Lache
Caverney
Caverney

375.
377.
381.
385.
392.

1876	Chavan & Barbey	11.	1893. Capt	Corday	334.
	Clerc & Bron	13	Chave	Sabat	336.
	Currit & Grossiger	14	Colia	Gruttu	337.
1879	Cottier & Benchoz	35	Corbaz	Chavan	343.
	Chapuis & Bolomny	42	1896 Chavan	Domenjoz	353
1879	Charles & Mercier	45	Cretequy	Briand	354
	Chavan & Gorjeal	46	1897. Chappuis	lordey	370
	Corday & Barbey	50	Colia	Dupont	388
1880	Chavan & Scoffey	60	1898. Cornu	Wetty	400
	Corbaz & Abetel	63			
	Chollet & Geel	65			
1881	Chollet & Rubin	83			
1882	Chauvet & Decombaz	91			
	Chavan & Domenjoz	92			
1883	Corday & Jauch	110			
1884	Chollet & Berthoud	131.			
	Crisinel & Cruchon	134			
1886	Chapuis & Estoppay	154			
	Buchet & Domenjoz	158			
1888	Chavan & Barbey	186			
	Chevalley & Potterat	188			
	Chavan & Riccard	190			
	Chollet & Kuhn	202			
1889	Chapuis & Jaton	219			
	Champrenaud & Dupont	222			
	Chappuis & Blanc	226			
1890	Corday & Blanc	233			
	Chavaillaz & Haury	236			
	Cavin & Domenjoz	241			
	Chuard & Ravissoud	242			
	Chavan & Chollet	246.			
	Chavan & Berthoud	252			
1892	Crousaz & Bron	290.			
1893	Chollet & Tectach	294			
	Chollet & Dupont	295			
	Chappuis & Lerret	305			

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y



1876.	Duport & Combets	9.	1891. Dizerens & Baatard	257.
	Duport & Senaud	10	Ducet Neyroud	265
	Dizerens & Chappuis	20	Duport Bron	271
	Duport & Gain	24	Domenjoz Laurent	276.
	Déglen & Hochstrasser	29	1891. Dizerens Corday	283
1880	Duport Pochan	59	Domenjoz Echaud	284.
	Domenjoz Muller	71	1893 Duport Barbey	296.
	Desplandz Vireday	74	Domenjoz Basset	303
	Dubouff Raymondin	75	Duport Chuilard	305
1881	Duport Ruloir	78	Domenjoz Hamigley	309
	Dizerens Bourgeois	79	Domenjoz Marchand	311
	Dizerens Chevalley	80	1894 de Kaniel Desflauds	316
	Duport Blanc	81	Dizerens Aigler	320.
1882	Domenjoz Griessen	89	Duport Combépine	323.
	Dizerens Corday	100.	1896 Domenjoz Rochat	353
1883	Duport Duport	106	1897 Dizerens Bastian	384.
	Dancet Mellet	119	Duport Jorlay	387.
1884	Duport Duport	123	1898. Détraz Rochat	397
	Dizerens Kuhn	124		
	Domenjoz Regamey	121.		
	Déraud Beret	135		
1885	Dizerens Blanc	141		
	Domenjoz Amanduz	145		
	Dester Braun	147		
1886	Duport Kaser	156		
	Dizerens Marquerat	162		
	Dupraz Barbey	164		
	Dipassel Lugon	166		
1887	Duport Lott	171		
	Détraz Duport	180		
	Duport Lavanchy	181		
1888	Domenjoz Piccard	197		
	Deslex Peclard	204		
1889	Dizerens Billiquet	217		
	Desponds Pache	221		
1890	Dwussel Lott	247		
	Détraz Chapuis	240		
	Duport Lavanchy	254.		

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1877	Etter	of Bourgeois	27
1879	Egli	ex Pagel	49
1881	Emery	Nevisette	86
1889	Etter	Martin	229
1890	Bunyer	Ligeret	243

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876	Forctay	& Regamey	17.
	Fauchere	& Maury	25
1888	Fallebert	- Spori	200
1890	Savrat	Hunziker	244
1891	Fernex	Rudolph	272
1892	Fernex	Monnard	282.
	Freymond	Gergnat	289.
1896	Filliclay	Biday	315.
1897	Javis	Deivay	391
1898.	Fayet	Milliquet	399.

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Gaillard	& Vagnières	18
1884	Guignard	& Rossie	133.
	Giddy	& Ravysou	138
1885	Gillieron	& Dache	143
	Goin	Jacquemond	151
1889	Gorjat	Blanc	225
1891	Germont	Grenaud	258
1894	Gyon	Kohler	311.
1895	Gorjat	Lufort	353.
1896	Gex	Röthlisberger	356
	Gilliard	Saebel	360
	Guea	Michaud	364

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1879	Hodler	et ^{Agessollet} Bugmann	47
1880	Hottel	Pache	72
1883	Hauri	Bolomey	112
1887	Hennard	Domeryoz	172
	Henny	Jaccoud	175
1888	Hottel	Regamey	194
	Henrioud	Despont	205
1889	Hottel	Pache	218
	Hirs	Lotscher	220
1893	Hemmer	Meilique	297

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1885 Joly Balsiger 144
1888 Jaqumond Flückiger 193
Jaques Blanc 195
Jaques Niederhauser 199
1889 Jaqumond Belet 227

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Kuhn	Chavan fol: 26	
1882	Kuhn	Milliquet	96
1884	Kuhn	de Bond	131.
	Kuhn	Meinny	156.
1886	Kropf	Chapuis	165
1898	Krieg	Séchaud	396.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1884	Laurent et Duvoisin	f ^o 82
1885	Liardet	Aquet 1116
1886	Lavauchey	Seret 157
1888	Lott	Chollet 203
	Lazaret	Blanc 201
1889	Liardet	Ruby 214
1890	Lott	Riad. 235
	Liardet	Burnier 249.
1893	Lavauchey	Bugnon 308
1895	Lavauchey	Despouds 340.
1898.	Lavauchey	Mottaz 398.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876	Menetrier & Meylan	4	1898. Martin. Domenjoz	402.
	Messiller & Kirchmann	8		
1877	Mader & Sauser	31.		
1878	Milliquet Condoux	36		
	Moetral & Bron	40		
1879	Milliquet Chiffland	44		
	Milliquet Milliquet	54		
1880	Majola Domenjoz	70.		
	Mieville Bolomey	76.		
1883	Marendaz Morach	114		
1884	Milliquet Milliquet	137.		
1885	Milliquet Milliquet	150		
1887	Martin Bugnion	170		
	Milliquet Condoux	182		
1889	Moret Berthoud	223		
1890	Mollaz Dubut	245		
	Martin Bugnon	248		
	Menachen Dizend	253.		
1891	Milliquet Milliquet	257		
	Michoud Borgeaud	263		
	Michroz Murrat	269		
1892	Milliquet Helty	271.		
	Meulin Siquist	285		
	Michahelles Hottson	288.		
1893	Milliquet Rochat	299		
	Milliquet Waibel	301		
1894	Hartui Ruffieu	314.		
	Hartui Dupont	328.		
1895	Milliquet Basset	344.		
	Milliquet Rochat	347.		
	Müller Guenard	349.		
1896	Milliquet Raymondin	355		
	Marquerat Bolomey	357		
	Moisy Chappuis	368.		
1897	Moisy Distner	378		
	Meister Etter	380		
1898	Milliquet Bovard	401		

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1884	Keyrowd	Dallon	121
1891.	Noviaz	Fiana	287.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1887 Ogay

Blanc 179

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876.	Sililmaitre & Lott	5
	Touly & Steiner	12
	Pache & Chapuis	15
	Pache & Dupont	16.
	Pittet & Dupont	21
1879	Pache & Dumand	52
1880	Pache Blanc	61
1881	Pache Prâer	85
1882	Passera Blanc	97
	Panchaud Borgaud	102
1883	Pogot Puni	105
1884	Sack Mayland	131.
1886	Dyrollaz Guillemin	159
1887	Sasche Desgraz	178
1888	Porret Diserens	189
	Pfund Mbarquerat	192
	Sochon Richard	196
	Trahin Roy	209
	Palaz Colloud	206
1890	Trahin Bugnion	234
1891	Piccard Rowestoud	270
	Piccard Chavan	274
1893	Perret Berger	310
1894	Setlerat Mesjays	318.
1895	Litch Dupont	335.
	Sache Dupont	345.
1896	Richard Blanc	359
	Piccard Crot	366.
1897	Lenet Gobalet	389
	Layn Deval	390

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1887 Luidort Reorden 168

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876	Rose &	Barbey	2.
1879	Rossier	et Bron	48
	Reymondin	et Chollet	52
	Ravessaud	et Lavanchy	58
1882	Reymondin	Ravessaud	93
	Ravessaud	Toly	95
	Roseng	Blanc	103.
1883	Renaud	Chavan	109
	Ravessaud	Olivier	111
	Rubin	Chappuis	113
	Reymondin	Hustler	117
1884	Ravessaud	Lavanchy	126
	Richard	Abetel	127
1885	Reymondin	Corbaz	148
1888	Reymond	Binggeli	191
1889	Reymondin	Suppiger	212
	Renaud	Borgeaud	224
1890	Regamey	Cret	239.
	Detraz	Chapuis	240
1891	Rochat	Borgeaud	260
	Reymond	Barbey	262
1892	Ruby	Ordoy	291
	Rouffy	Quinlet	292.
1894	Reimer	Grass	315.
1895	Rouge	Delessert	358
1897	Reymondin	Barbey	373
	Rochat	Basset	382
1898	Rochat	Blanc	394
	Richard	Richon	395

R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Seyler & Hubler	23
1878	Simonin & Bastian	34
	Séhaud & Raymondin	41
1879	Suess & Ricken	55
	Huber & Martin	57
1882	Liegenthaler Meier	94
1883	Schöthlin Yvanchy	113
1884	Séclaus Merine	129.
	Houtemann Lüsens	130.
1885	Salzmann Dupont	149
1886	Schafroth Eggmann	153
1887	Scaretti Domenjot	183
1890	Scaretti Lavanchy	251
1891	Schmidle Barrand	267
	Souffrain Gebron	273
1892	Schwab Deppieraz	270.
1896	Saillet Michel	317.
1897	Gyord Hillbrand	383.
	Jona Cronday	386.

S
T
U
V
X
Y
Z

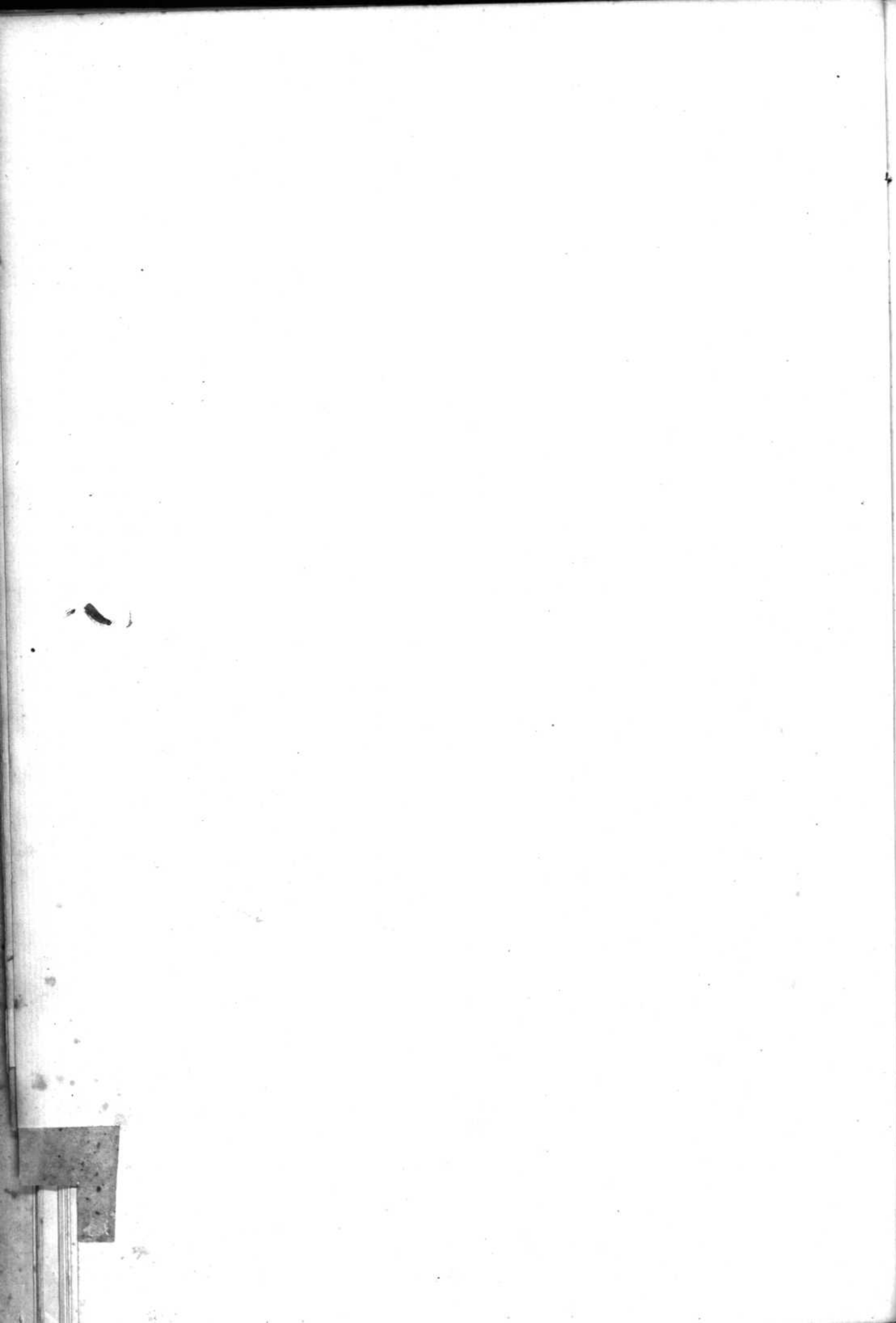
1879	Croehler	ex Berentstecher	fo 43
1887	Chuillard	et Corbaz	169
1888	Croehler	Bugnon	187
1889	Corin	Reymondin	216
1890	Croehler	Goumaz	250
1891	Condez	Bergeaud	281.
1894	Chuillard	Accombaz	329.
1895	Eschauff	Courcujof	348.

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

1882	Vernier	et Chavan	f. 101
1888	Suerchoz	Burnier	185
1890	Vaucher	Schaffroth	238.
1891	Säber	Stark	266
1896	Veillard	Bonjour	367.
1897	Derdan	Jenny	378

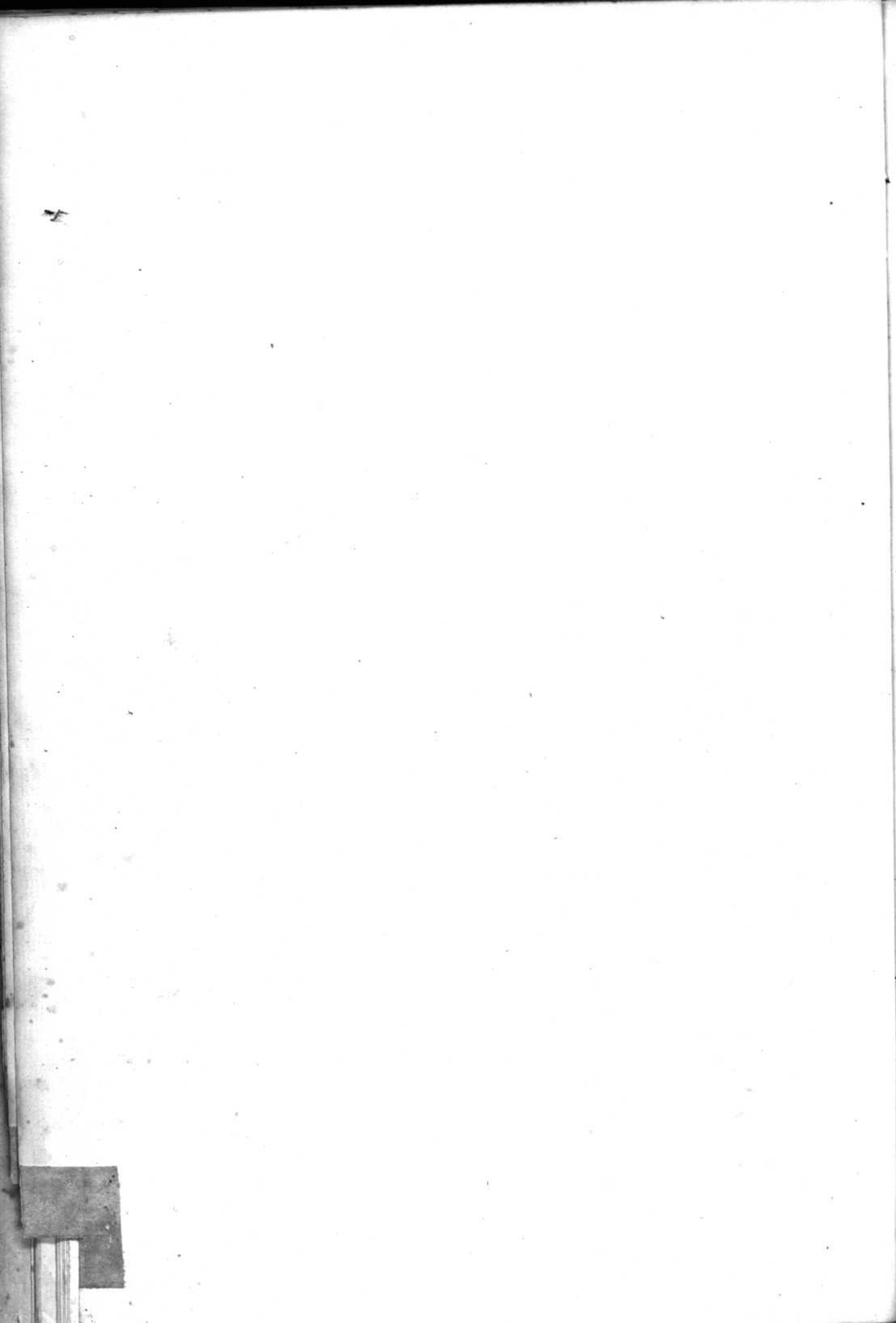
V
X
Y
Z



X

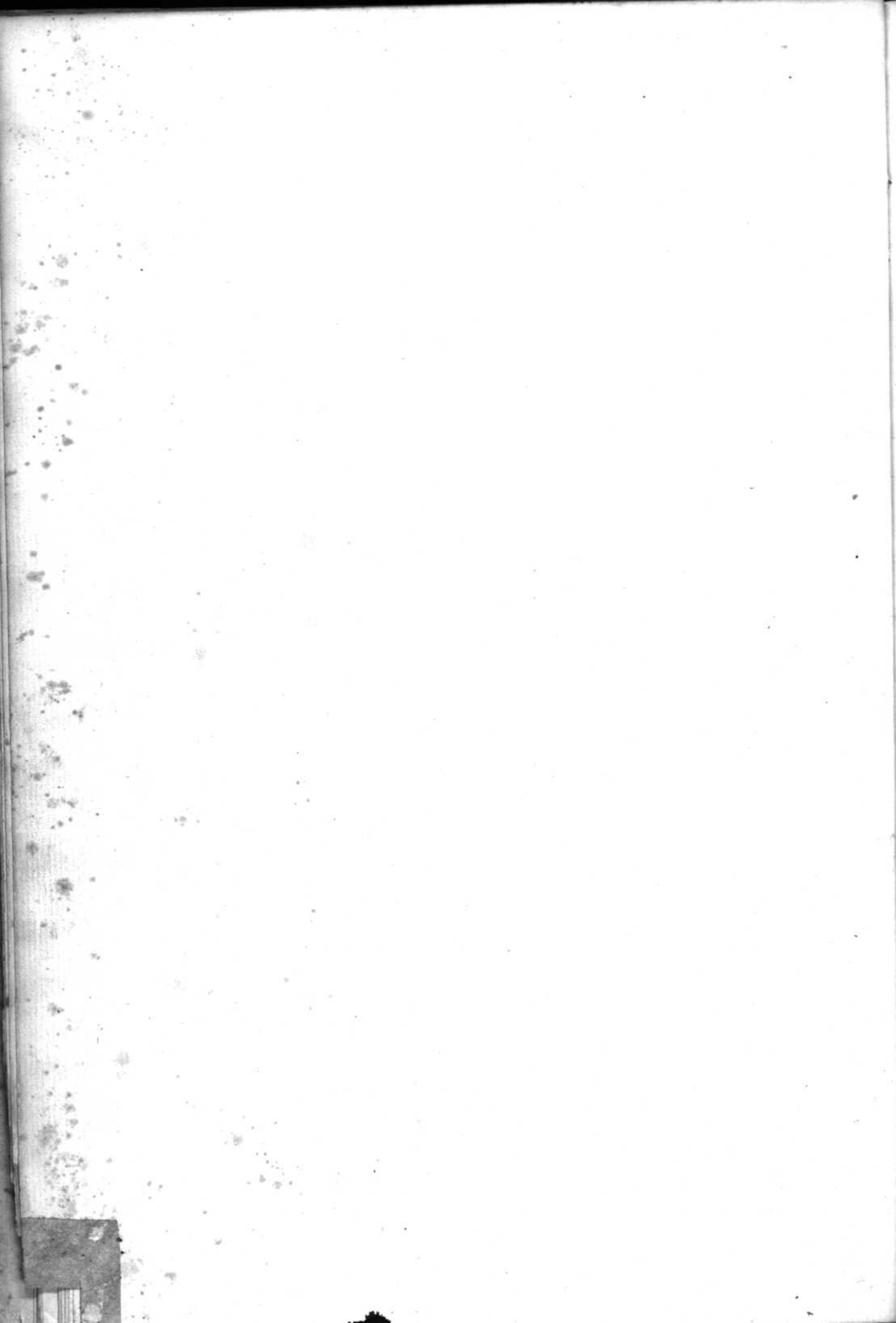
Y

Z



Y

Z



1886	Zbinden	et Reichen	166.
1888	Zbinden	Stalder	198.
1889	Zbinden	Bolomey	215.
1895	Zurbuchen	Pitraz	344.



